AVEC CE NUMÉRO LE MONDE LOISIRS

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION BOURSE

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12582 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 13 JUILLET 1985

Terrorisme au Koweït

L'épreuve de force marquée d'attentats sanglants qui oppose depuis près de deux ans les extrémistes islamistes aux dirigeants du Koweït ne connaît que de courtes trêves. Un mois et demi seulement après la tentative d'assassinat de l'émir au moyen d'une voiture piégée, qui avait fait cinq morts et avait été revendiquée par le Djihad islamique, un double attentat à l'explosif a fait, jeudi, onze morts et une centaine de blessés dans la capitale du petit Etat pétrolier du Golfe.

Cet acte de terrorisme aveugle était particulièrement révoltant, car il visait les clients de deux établissements de bord de mer très fréquentés par les familles. Il a sans doute été organisé par ceux qui ont déclaré la guerre à la famille régnante koweïtienne. Ils entendent à tout prix obtenir la libération de sept Irakiens et de trois Libanais, membres présumés de l'organisation terroriste Djihad islamique, condamnés à de lourdes peines de prison pour avoir participé en décembre 1983 à une série d'attentats contre les ambassades des Etats-Unis et de France au Koweït.

Les dirigeants du pays ont toujours refusé de libérer ces terroristes et de céder ainsi à ce qu'ils qualifient justement de « chantage inadmissible ». Ils ont depuis deux ans multiplié les mesures de sécurité, notamment en expulsant de l'émirat « toute personne dangereuse pour la sécurité de l'Etat ». Plusieurs lois sur le port d'armes ou la possession d'explosifs ont été durcies. Cela n'a pas empêché de nouvelles actions terroristes.

En fait, l'émirat est victime d'une exceptionnelle « vocation démocratique » dans cette région du monde. Malgré toutes les précautions prises, il reste un havre de liberté au sein du monde arabe. La presse koweïtienne jouit d'une liberté inconcevable partout ailleurs dans le Golfe et ne se prive pas de critiquer vertement les gouvernants. Le Koweït est d'ailleurs le seul Etat de la péninsule Arabique à avoir une Assemblée nationale élue au suffrage universel direct. Il s'est même offert le luxe de renouveler son Parlement en février dernier, au terme d'une campagne électorale menée en toute liberté, malgré l'incertitude et l'instabilité qui prévalent dans la région. Les résultats ont été favorables aux nationalistes arabes modérés, qui ont fait un retour en force, tandis que les candidats islamistes extrémistes subissaient un échec relatif.

Les choix de l'émirat dérangent bon nombre d'intérêts. La politique de libéralisation socio-économique, qui a toujours été celle de la famille régnante, déplaît profondément à certains de ses voisins, qui redoutent comme la peste la contagion de la démocratie. Sa politique extérieure de véritable non-alignement – le Koweït est le seul pays du Golfe à entretenir des relations diplomatiques normales avec les pays socialistes – n'est pas moins gênante. Mais c'est plus probablement l'alignement de l'émirat sur l'« Irak arabe frère » en guerre contre l'Iran qui fait de lui la cible privilégiée du Djihad islamique, dont les liens avec certains des milieux dirigeants de Téhéran ne sont un secret pour personne.

L'escalade du conflit entre les autorités koweïtiennes et le Djihad islamique risque de rendre encore plus difficile la libération des otages américains et français encore détenus au Liban. En mai, le Djihad avait proposé de les échanger contre l'élargissement de dix de ses membres détenus au Koweït. L'aggravation de la situation dans l'émirat ne peut que compromettre une telle solution dans le cas où elle pourrait être envisagée.

(Lire nos informations page 2.)

LA VISITE DE M. NAKASONE A PARIS

Le Japon cherche en Europe un contrepoids à ses rapports privilégiés avec Washington

Le premier ministre japonais, M. Yasuhiro Nakasone, arrive samedi 13 juillet à Paris pour une visite officielle de quatre jours. Au cours de la première de ces journées, il rencontrera successivement M. Fabius, puis M. Mitterrand, avant une visite à la Sorbonne. Dimanche il assistera au défilé du 14 juillet. Lundi sont prévus des entretiens avec des industriels français et avec Mme Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur. M. Nakasone gagnera Marseille lundi soir. Le premier ministre, qui se rendra ensuite en Italie et à Bruxelles, cherche en Europe un contrepoids aux rapports privilégiés entre Tokyo et Washington.

De notre correspondant

Tokyo. – En se rendant finalement en France, en Italie et en Belgique – après avoir reporté ces visites à plusieurs reprises, – M. Yasuhiro Nakasone vise divers objectifs. D'abord, s'assurer de la participation, encore incertaine, du président Mitterrand au sommet des pays industrialisés de Tokyo (1986) et recueillir son avis sur l'organisation de cette rencontre. Montrer ensuite aux responsables de la CEE que les faveurs diplomatiques et commerciales nippones ne sont pas toutes destinées à Washington. Enfin, aborder ici et là les grands dossiers internationaux, relancer la coopération CEE-Japon, équilibrer le « triangle » Tokyo-Washington-Bruxelles. En outre, jalonnant son itinéraire d'étapes culturelles, M. Nakasone cherchera à donner une image de lui-même et du Japon qui ne soit plus exclusivement celle d'un « animal économique ».

Le premier ministre et M. Mitterrand ont appris à se connaître au fil et en marge des sommets. Des divergences existent, certes, notamment à propos des négociations commerciales et monétaires globales, mais sans véritable pierre d'achoppement. Les visites de ministres vont plutôt bon train. Le défilé des Français ces derniers temps a même été impressionnant : MM. Mexandeau, Quilès, Curien, Bockel, Defferre et Bérégovoy sont passés à Tokyo et à l'exposition scientifique de Tsukuba. Un problème n'apparaîtrait que si le président français boudait le sommet de Tokyo.

Au-delà du rappel des grands principes unificateurs ou des progrès enregistrés çà et là dans la coopération, les relations bilatérales avec le Japon et avec la CEE, c'est avant tout un dossier commercial, et plus souvent, un déficit. Au sein d'une Communauté qui perd, bon an mal an, 100 milliards de francs dans son commerce avec le Japon, la France ne fait pas exception : elle en perd une douzaine. Et c'est cela qui, traditionnellement, aigrit les relations.

Ce qui irrite, ce n'est pas tant le déséquilibre de la balance commerciale – quelque peu compensé par l'excédent de la balance des paiements en faveur des Français – que sa composition. Les exportations françaises vers le Japon sont constituées, pour l'essentiel, par des produits semi-finis et des biens intermédiaires (chimie, agro-alimentaire, biens d'équipement professionnel) à moyenne valeur ajoutée, alors que celles des Japonais vers la France sont constituées, pour les trois quarts, par des biens d'équipement et des produits grand public (audio-vidéo, autos, motos) à forte valeur ajoutée. Cela étant, la part du Japon dans le déficit global de la France (plus de 13 %) paraît énorme au regard de la part des échanges avec le Japon dans le commerce français global (1,7 %). Et ce qui vaut pour la France vaut, en gros, pour la CEE.

Comme en témoigne l'accroissement des excédents commerciaux japonais, ces déséquilibres paraissent difficiles à corriger, non seulement pour la France, mais également pour les autres partenaires industrialisés de Tokyo. Les raisons, de part et d'autre, sont connues.

Certaines ont trait à la qualité et à la compétitivité des produits japonais, à l'efficacité des réseaux de distribution, aux implantations à l'étranger, au niveau technologique et d'investissement élevé : tout cela assure une grande force de pénétration à l'extérieur. D'autres portent sur les droits de douane, les tarifs et barrières non tarifaires : fiscalité, normes complexes, blocages bureaucratiques, hermétisme de la distribution et réflexe national qui fait qu'au Japon on préfère acheter japonais. Cette situation grève les succès français et européens dans des domaines où leurs produits restent compétitifs : aéronautique, spatial, nucléaire, armement, par exemple.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 4.)

LE RECUL DU DOLLAR ET SES CONSÉQUENCES

La baisse des taux d'intérêt favorable aux investissements

Le vent est à la baisse des taux d'intérêt en Europe : jeudi 11 juillet, la Banque d'Angleterre et la Banque de France ont réduit leur taux d'intervention sur le marché monétaire, le ramenant, respectivement, de 12,50 % à 12 % et de 10 1/8 % à 9 7/8 %. En outre, la Banque de Suède, qui, le 13 mai dernier, avait relevé de deux points son taux d'escompte, porté de 9,5 % à 11,5 % pour défendre la couronne suédoise, l'a diminué d'un point, à 10,5 %.

Concertées ou non, ces baisses de taux ont une caractéristique commune : elles sont dues au recul du dollar et à un afflux de capitaux internationaux sur les places de Londres, de Paris et de Stockholm, notamment, qui ont provoqué une hausse des cours des monnaies locales.

La livre sterling a été la plus favorisée, remontant à 1,40 dollar, en progression de 30 % depuis la fin janvier par rapport à la monnaie américaine, et de 18 % par rapport aux autres devises (à Paris, elle a atteint 12,42 F). Bien que le gouvernement britannique ait, jusqu'à présent, refusé d'abaisser les taux d'intérêt, estimant que le rythme de l'inflation restait trop élevé, il a dû faire un geste, notamment en faveur des entreprises.

En France, une série de facteurs ont amené la Banque de France à décider une nouvelle réduction de son taux d'intervention sur le marché monétaire, la troisième depuis le début de mai. Il importait d'abord d'essayer de réduire l'afflux des capitaux étrangers, qui contribue à la fois à gonfler la masse monétaire, qui a dérapé ces derniers mois, et à faire monter le franc par rapport au mark, c'est-à-dire à le réévaluer, ce qui gêne les exportateurs français.

Les pouvoirs publics, essentiellement M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, poussent de toutes leurs forces à la baisse des taux afin de réduire les charges financières tant des entreprises que de l'Etat (le budget supporte la très lourde charge des intérêts de la dette publique intérieure gonflée chaque année par le déficit budgétaire). Ce faisant, les pouvoirs publics espèrent, également, favoriser la reprise des investissements, que ce soit dans l'industrie ou dans le bâtiment, par un développement des crédits à la construction accordés aux particuliers. A la fin de juin dernier, une réduction d'un demi-point de la rémunération des dépôts des caisses d'épargne et des comptes sur livrets dans les banques, et l'abaissement des tarifs de certains prêts ont marqué une nouvelle étape dans la désescalade.

Cette dernière va pouvoir se poursuivre en même temps que la désinflation : il est certain que le retour à 0,4 % de hausse des prix en juin, après les 0,5 % de mai et les 0,7 % de mars et d'avril, a facilité le processus. Le gouverneur de la Banque de France, M. Camdessus, a déclaré à plusieurs reprises que la baisse des taux et la désinflation devaient aller « du même pas ». En réduisant son taux d'intervention au-dessous de 10 % pour la première fois depuis six ans (1979), l'institut d'émission donne un signal très clair. Tout d'abord il débloque le marché des obligations passablement engorgé ces derniers temps, et dont les taux butaient sur ceux du court terme.

La reprise de la baisse des rendements sur le marché obligataire va inciter les prêteurs à souscrire à nouveau. Ensuite, la décision de la Banque de France permet au ministère des finances d'exercer une pression plus forte sur les banques, afin d'obtenir une nouvelle diminution de leur taux de base (TBB), déjà ramené de 11,50 % à 11,25 % le 14 mai dernier.

La semaine dernière, à Strasbourg, M. Bérégovoy avait déjà estimé qu'après la récente diminution de la rémunération de l'épargne à court terme, et donc des ressources des banques, *« un nouveau pas en avant était désormais possible »*. Jeudi 11 juillet, devant le Conseil national du Crédit, il a récidivé : *« Nous ne pouvons convaincre les entreprises et les commerces de limiter les hausses de prix en deçà de 4,5 % si dans le même temps le coût du crédit reste supérieur à 12 % et même davantage. »*

Les banques auront beau faire valoir que leurs marges d'exploitation sont peu confortables actuellement, il leur faudra, vraisemblablement, se rendre aux *« vœux pressants »* du ministre et consentir un nouvel *« effort »* sur le taux de base bancaire.

FRANÇOIS RENARD.

DE NOUVEAUX AGRICULTEURS SUR DES TERRES LOUÉES A L'ETAT

Le Larzac apaisé

Ils apparaissaient comme de dangereux gauchistes, des soixante-huitards attardés, des antimilitaristes convaincus. Les voici artisans, agriculteurs, titulaires de baux d'exploitation en bonne et due forme, mais toujours aussi militants. Le Larzac, naguère champ de batailles épiques entre l'armée et les écologistes, aborde son premier été sans drame.

De notre envoyé spécial ROGER CANS

La Cavalerie (Aveyron). – Et si, au Larzac, tout ne faisait que commencer ? Dix ans de bagarres avec les militaires ont accouché de paysans graves et d'artisans installés. Les anciens combattants du causse ont regagné leurs cités. Seuls sont restés les ruraux, anciens ou nouveaux, bien décidés à vivre sur ces terres que l'Etat, après les avoir achetées à grands frais pour son armée, est obligé de leur louer par société civile interposée.

De quoi parle-t-on dans les réunions sur le plateau ? De lutte, de résistance, d'insoumission ? Non. Sauf au Cun-du-Larzac (Centre de rencontres et de recherche pour une autre défense), on parle surtout de la fabrication de la tomme de brebis, de la commercialisation des produits fermiers, de mutualité sociale agricole, d'adduction d'eau, etc.

A chaque détour de conversation, il n'est question que de GFA (groupement foncier agricole), de GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun), de DJA (dotation jeune agriculteur), comme si les néo-ruraux – ici, on dit les nouveaux installés – s'enivraient de leur statut de fermier.

Certains commencent même à trouver pesante la mainmise des « paysans du Larzac », ces damnés de la Terre qui, aujourd'hui, ont pris en main les institutions du plateau : Société civile des terres du Larzac (SCTL) et Commission intercantonale d'aménagement foncier (CIAF) ; l'une étant chargée, comme locataire de l'Etat, de gérer les terres et le bâti, l'autre devant donner son avis avant toute décision de la société.

« Ils commencent à nous emmerder avec leurs brebis et leur pacage. On n'est pas venus ici pour parler fromages à longueur de réunion. Le tiers-monde aussi, ça existe », dit Daniel, venu sur le plateau en 1978 pour élever des abeilles (350 ruches) tout en militant pour l'émancipation de l'Amérique latine – sa compagne est une Japonaise du Brésil.

Les vieux paysans se méfient un peu de ces *« jeunots aux dents longues »* qui accaparent la dynamique du plateau. *« Avec leur société civile, ils vont prendre les rênes des chambres d'agriculture »*, affirme un cultivateur retraité des Liquisses. Ce qui ne l'empêche pas de vendre son foin aux *« marginaux payés par le gouvernement pour vivre ici »*, car lui a gardé ses bonnes terres, et eux ont reçu les mauvaises en partage.

Quant aux artisans, qui n'ont pu obtenir un bail à vie pour la maison qu'ils ont reconstruite à la Salvetat, ils protestent : *« On nous a exclus de la SCTL »*, affirme Joël, ancien ouvrier sidérurgiste lorrain, devenu luthier à cheveux longs dans la cité des templiers de la Couvertoirade. Pascale, sa compagne, ancienne infirmière psychiatrique, avoue sa déception : *« Ils ont une conception trop étroite des choses. Je ne suis pas un objet économique. J'ai choisi un lieu de vie. J'ai le droit d'y mourir ! »* Mais la règle, adoptée à la majorité (paysanne), est formelle : tout locataire de la SCTL devra libérer sa maison ou ses terres à l'âge de la retraite.

« Ce qu'on veut surtout éviter, c'est le pas-de-porte des commerçants », explique Guy Tarlier, le président de la Commission intercantonale, que certains, sur le causse, appellent *« le grand organisateur »* ou *« le stratège »*. Arrivé au Larzac en 1965 après dix ans de Centrafrique (culture du café), il a développé un élevage de moutons modèle avec unité de traite moderne, qu'il partage aujourd'hui avec un plus « néo » que lui, Bernard, un jeune agriculteur du Nord venu en 1979 *« pour trouver une terre, pas pour militer »*.

De fait, bien qu'il se repose de plus en plus pour l'avenir sur Joseph Bové, dit José, ancien objecteur de conscience devenu éleveur à Montredon et, aujourd'hui, président de la SCTL, Guy Tarlier continue à faire le lien entre les paysans du Larzac et les pouvoirs publics : *« Je voulais démontrer que Mitterrand avait eu raison d'arrêter l'extension du camp militaire et de nous faire confiance pour l'aménagement du nouveau Larzac. »*

Pari tenu. Après la décision de renoncer à l'extension du camp, dès mai 1981, les sept ou huit exploitants « squatters » ont été maintenus sur leurs terres grâce à des conventions précaires et, depuis, d'autres sont venus les renforcer. Sur les 6 400 hectares acquis par l'Etat, 3 200 ont été reloués aux fermiers qui les exploitaient avant 1971 et 2 800 ont été loués à des nouveaux installés (400 hectares inutilisables restent en friche). Soit au total vingt-deux exploitations nouvelles.

Le plus étonnant, lorsqu'on songe à « l'esprit du Larzac », mélange d'insoumission militante et d'utopie bucolique, c'est que les néoruraux ont tenu bon, même après 1981.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Domaine

S'il y a un domaine qui nous réserve toujours des surprises, c'est bien celui de la politique.

Cohabitation, proportionnelle, durée du mandat présidentiel, force nucléaire, sécurité, recentrages, virages sur l'aile : c'est le mouvement perpétuel des idées et des polémiques. Ce qui fait le charme de ce tourbillon et assure la durée du spectacle, c'est que les gens changent sans arrêt de position. Ainsi, tel qui défendait naguère le « domaine réservé » le condamne aujourd'hui, et tel qui s'en indignait hier l'exige pour demain, à son profit.

Chacun finit par professer, un jour ou l'autre, les idées de l'adversaire, mais toujours à contretemps. Imaginez qu'ils se mettent tous à penser la même chose au même moment : ce serait à périr d'ennui !

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

étranger

PROCHE-ORIENT

Koweït

Deux attentats à l'explosif font 11 morts et 89 blessés

Koweït *(AFP)*. – Deux attentats à l'explosif faisant au total 11 morts et 89 blessés, selon un bilan encore provisoire, ont eu lieu jeudi soir 11 juillet à Koweït, dans deux cafés situés en bord de mer, a indiqué l'agence koweïtienne Kuna. Parmi les victimes figure le directeur du département des investigations au ministère de l'intérieur, le colonel Khalil Ghais Abdallah.

Les deux explosions ont eu lieu presque au même moment, vers 21 heures locales (20 heures à Paris), dans deux cafés de l'avenue du Golfe-Arabe, non loin du palais Al-Seif et du lieu où l'émir du Koweït, Cheikh Jaber Al-Sabah, avait échappé le 25 mai dernier à un attentat à la voiture piégée.

Le premier attentat, le plus meurtrier, s'est produit dans le jardin du café populaire Al-Charo, fréquenté par un grand nombre de familles. Selon des sources policières, citées par l'agence koweïtienne Kuna, il serait dû à une bombe à retardement.

L'explosion a mis le feu au petit bâtiment d'un étage du café, et la police a aussitôt bouclé le quartier et évacué le Jardin du peuple attenant, de crainte de nouvelles explosions.

Le deuxième attentat s'est produit au café de la plage de Salmich, à 5 kilomètres environ plus au sud, dans la même avenue.

Les deux attentats, qui n'ont pas été revendiqués, ont eu lieu peu après une alerte à la bombe à l'Assemblée nationale koweïtienne. Les mesures de sécurité ont été renforcées jeudi en milieu de soirée. Les départs des avions de l'aéroport de Koweït ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre pour empêcher la fuite des terroristes.

Une économie de « moindre abondance »

Naguère premier pays du monde pour sa production nationale par habitant, le Koweït subit, comme les autre Etats producteurs de pétrole, le contrecoup de l'affaiblissement du marché du brut. Son extraction, qui était de 113 millions de tonnes en 1979, est inférieure aujourd'hui à 50 millions. Et le pétrole continue de représenter 90 % des recettes de l'Etat. Dès 1982, le budget présentait un déficit de 2,5 milliards de dollars alors qu'il était encore excédentaire de 3,5 milliards de dollars en 1981. Les mesures d'austérité (moindres dépenses en capital, diminution des projets de développement, forte réduction des achats de terre), devraient permettre, selon la revue libanaise *An Nahar Arab Report and Memo*, de limiter le déficit à 2,3 milliards de dollars pour l'année fiscale 1984-1985.

Sans doute ne saurait-on plaindre un pays qui peut encore piocher dans des réserves qui sont estimées à quelque 55 milliards de dollars (prudent, l'Emirat a institué un fonds de réserve général et un fonds pour les générations futures). Mais cette récession a eu des effets importants, tant économiques que politiques. Le crack de la Bourse « parallèle » du Souk Al Manach – artificiellement gonflée par la pratique de chèques post-datés, cette Bourse hautement spéculative s'est effondrée en laissant une ardoise de 94 milliards de dollars – a déjà coûté 7 milliards de dollars pour indemniser les investisseurs, et il devrait encore en coûter 6,6 milliards au Trésor public.

En outre, en cette période de moindre abondance, la politique d'investissemnts, à l'étranger a été fortement critiquée. Ainsi l'activité de la Kuwait Petroleum Corporation (KPC) et de ses filiales à l'extérieur du Koweït continue de faire l'objet d'une vive polémique depuis l'élection, le 20 février dernier, au Parlement, de cinq députés nationalistes du mouvement du Dr Ahmed El-Khatib.

L'achat aux Etats-Unis de la Santa-Fe International, le rachat en Europe d'une partie du réseau de distribution de la Gulf, le fait que la filiale de Santa-Fe, Braun Engineering company, se soit implantée au Koweït et y ait remporté des contrats, ont soulevé une opposition qui a eu d'autant plus d'écho que les milieux d'affaires se plaignent du marasme de l'activité économique.

Or, le mouvement nationaliste avait joué un rôle déterminant dans la prise de contrôle par l'Etat de la Kuwait Oil Company, ancêtre de la KPC.

La mise en cause du ministre de la justice Cheikh Salman Al Duaij Al Sabah, contraint de démissionner le mois dernier devant les accusations de corruption (liées à l'affaire du Souk Al Manack), celle du ministre de l'énergie Cheikh Ali Khalifa Al Sabath pour le rachat de Santa-Fe, qui a déjà dû abandonner en mars le poste de ministre des finances qu'il détenait depuis 1983 montrent que la crise est réelle.

La bonne santé économique du Koweït reposait jusqu'à présent non seulement sur le développement interne – forcément limité dans un petit émirat, – mais aussi sur une politique audacieuse d'investissements à l'étranger, dont Cheikh Ali Khalifa avait été l'un des promoteurs les plus brillants (avec des prises de participation dans la firme pétrochimique ouest-allemande Hoechst, dans Mercedes, Basf). La montée actuelle du nationalisme et des difficultés économiques relatives devraient mettre un terme à cette évolution.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Liban

Washington ne demande plus le boycottage de l'aéroport de Beyrouth

Correspondance

Washington. – Le gouvernement américain a renoncé à ses efforts pour obtenir un boycottage international de l'aéroport de Beyrouth. Cela ressort des déclarations du porte-parole de la Maison Blanche et du vice-président Bush, précisant que le gouvernement américain *« discutait actuellement »* avec le gouvernement libanais des mesures propres à assurer la sécurité sur et autour de l'aéroport, en interdisant la présence de miliciens et en créant une force spéciale de contrôle.

Les Etats-Unis approuvent donc le « plan de sécurité » annoncé mardi par le gouvernement libanais. Mis au point avec les Syriens, il prévoit le désarmement des milices et la création d'un comité de coordination des dirigeants libanais, auquel participeraient des observateurs syriens chargés de superviser une force de cinq à dix mille hommes, musulmans et chrétiens, assurant notamment la sécurité de l'aéroport.

L'ambassadeur du Liban à Washington a indiqué que son gouvernement n'avait pas retenu la suggestion américaine de faire appel à des troupes des Nations unies. Il a spécifié également que les Américains avaient laissé entendre que les mesures de rétorsion déjà prises à l'encontre du Liban et affectant la Middle East Airlines étaient *« temporaires »* et seraient levées dès que la sécurité serait assurée. De son côté, le vice-président Bush, qui s'adressait au National Press Club, n'a pas caché que les alliés européens étaient divisés au sujet de l'initiative américaine d'un boycottage international.

Le débat sur les représailles

En fait, les milieux officiels estiment que la pression exercée par les Etats-Unis sur leurs alliés et sur les Libanais a été utile dans la mesure où elle a convaincu ces derniers de la nécessité d'agir. Les officiels affirment également que l'appui donné en privé par les alliés européens à l'initiative américaine a joué en ce sens. Le vice-président a indiqué que l'amiral Holloway, ancien chef des opérations navales, avait été nommé à la tête d'un groupe de travail chargé d'étudier les moyens de combattre le terrorisme. A son avis, la lutte antiterroriste implique une meilleure coopération internationale entre les services de renseignements et une meilleure coordination des forces des divers organismes nationaux spécialisés.

Quant aux représailles, M. Bush a souligné que l'action antiterroriste ne devait pas prendre la forme d'une *« revanche »* et qu'elle devait être entreprise soit pour prévenir un acte terroriste, soit pour punir l'agresseur immédiatement après une attaque.

En fait, le débat continue au sein de l'administration sur les avantages et les risques d'une opération de représailles. Selon certaines sources proches de la Maison Blanche, le président Reagan estimerait nécessaire de recourir à la force, et notamment de bombarder les camps d'entraînement terroristes maintenant parfaitement repérés. Mais la discussion porte essentiellement sur le choix du moment. Certains estiment qu'il aurait été préférable d'agir « à chaud » ; frapper maintenant, disent-ils, non seulement encouragerait des contre-représailles mais aliénerait les éléments modérés du monde arabe. D'autres, au contraire, estiment qu'une action militaire même tardive représenterait un avertissement salutaire pour les terroristes, qui prendraient ainsi une meilleure conscience des risques et des dangers créés par leurs actes.

Dans l'immédiat, tant que les chances, aussi faibles soient-elles, existent d'obtenir par l'intermédiaire de la Syrie la libération des sept Américains encore détenus, il ne semble pas que le gouvernement soit déterminé à prendre des mesures de rétorsion. Le président Reagan, dit-on, ne renoncera pas à sa rhétorique vigoureuse, préparant ainsi à une action éventuelle antiterroriste. En tout cas, un dispositif est discrètement mis au point afin de riposter immédiatement à une nouvelle initiative des terroristes.

HENRI PIERRE.

● *Démarches diplomatiques arabes auprès de la France.* – La France a assuré les Etats arabes qu'ils pouvaient *« compter sur son amitié »* dans l'affaire du boycottage de l'aéroport de Beyrouth, réclamé par le président Ronald Reagan à la suite du détournement d'un appareil de la TWA sur la capitale libanaise, indique un communiqué de la Ligue arabe publié jeudi à Paris.

Cette assurance, ajoute le communiqué, a été donnée par le secrétaire général du ministère des relations extérieures, M. André Ross, à une délégation de quatre ambassadeurs arabes qu'il a reçue jeudi.

Cette délégation – composée des ambassadeurs de Syrie, d'Irak, du Liban et du chef de la mission de la Ligue arabe à Paris – avait *« exprimé l'inquiétude des pays arabes devant les menaces proférées par l'administration américaine contre l'aéroport international de Beyrouth et la Middle East Airlines (MEA) »*.

LA VISITE DU CARDINAL ETCHEGARAY

« Vous retrouverez vos églises et vos cimetières »

De notre correspondant

Beyrouth. – L'émissaire du pape, le cardinal Roger Etchegaray, président de Cor unum, organisme central de l'Eglise chargé de coordonner les activités d'assistance et de la commission Justice et Paix, vient d'achever une mission de huit jours au Liban, dont la moitié a été consacrée à la ville-symbole de Jezzine, où se sont réfugiés plusieurs milliers de chrétiens du Sud.

Avant de regagner le Vatican via Chypre, Mgr Etchegaray a déclaré : *« J'ai senti battre le cœur du Liban, un cœur qui bat plus fort que le tumulte provoqué par des guerres insensées qui entraînent les Libanais malgré eux dans cette spirale d'une violence aveugle et, j'ajouterai, suicidaire. Il est temps que cesse la guerre. (...) J'ai dans la région de Jezzine réconforté des milliers et des milliers d'habitants et de familles déplacés qui vivent dans l'angoisse de perdre leurs terres ou dans l'espoir de retrouver leurs villages dévastés. Le pape en me déléguant à Jezzine pensait à la survie de tout le Liban. Bien plus : le pape est convaincu que, en Orient et en Occident, la défense de l'homme, de tous les hommes, la défense de toutes les communautés religieuses, chrétiennes et non chrétiennes, passe aujourd'hui par la résurrection du Liban. (...) Bien exigeante est la vocation des chrétiens du Liban aujourd'hui. (...) Elle suscite un héroïsme évangélique et l'appel à la réconciliation. »*

On observe, dans les milieux chrétiens de Beyrouth, que le ton de l'émissaire papal s'est adapté aux dures réalités libanaises. Il a vu de ses yeux combien la situation des chrétiens du Liban est complexe. Il a pu constater que celle des chrétiens de Jezzine est délicate et précaire.

Sa mission s'est déroulée sans heurts mais non sans grincement. Il a eu des entretiens avec le président de la République (maronite), M. Gemayel, ainsi qu'avec les anciens chefs de l'Etat, mais aussi avec les présidents de l'Assemblée nationale (chiite) et du conseil (sunnite), et avec les chefs religieux de ces communautés. En revanche, il n'a pas eu de dialogue avec des personnalités druzes, un projet de rencontre avec le cheikh Akl, dirigeant de cette communauté, ayant tourné court.

Pour atteindre Jezzine, le cardinal a été escorté par des miliciens musulmans chiites d'Amal et sunnites de l'Armée de libération populaire. D'une voix tremblante d'émotion, le prélat a lancé à la foule rassemblée dans l'église du village, habitants de Jezzine au sort incertain et réfugiés ayant fui les horreurs de Saïda et l'Iklim-El-Kharroub, dévastés en avril dernier : *« Vous retrouverez vos maisons et vos terres. Vous retrouverez vos églises et vos cimetières. Vous saurez alors reconstruire mieux que par le passé. »* Le lendemain, il les exhortait à rester sur place, leur assurant : *« Toute l'Eglise est avec vous. Vous pouvez compter sur elle et soyez sûrs que les chrétiens du monde entier sont solidaires de votre cause. »*

C'est au nord du pays, en rendant visite à l'ancien président Soleiman Frangié, que Mgr Etchegaray a connu la moins menacée dans l'immédiat des populations chrétiennes du Liban : les cloches ont sonné à toute volée de village en village pour saluer son passage sur la route d'Ehden.

Mgr Etchegaray n'apportait pas – *« et ne pouvait pas apporter »* reconnaît-on à Beyrouth-Est – de garanties concrètes aux chrétiens du Liban, notamment à ceux de Jezzine. Il est venu surtout les réconforter et assurer, ainsi que l'a souligné Jean-Paul II lui-même, *« à ces milliers de chrétiens hantés par une grande angoisse quant à leur avenir que le pape et l'Eglise sont solidaires avec eux »*. Homme de dialogue, il a mené une mission essentiellement axée sur l'entente islamo-chrétienne qui a constitué la pierre angulaire de sa délicate entreprise, même s'il a consacré le plus clair de son temps à tenter de rendre confiance aux populations chrétiennes anxieuses de leur sort. Le cardinal Etchegaray accomplissait au Liban la sixième mission menée au nom du pape depuis le début de la guerre en 1975.

LUCIEN GEORGE.

Le Parlement européen fait une démarche en faveur de la libération des otages français

Le Parlement européen a demandé, jeudi 11 juillet, au président en exercice du conseil de la CEE, M. Jacques Santer, premier ministre luxembourgeois, de *« prendre les contacts nécessaires »* pour obtenir la libération des quatre Français actuellement retenus en otages au Liban, le journaliste Jean-Paul Kauffmann, le sociologue Michel Seurat, ainsi que les diplomates Marcel Carton et Marcel Fontaine. L'Assemblée a adopté, par 185 voix contre 3 (il n'y a eu aucune abstention), une résolution présentée par Mme Nicole Péry (PS, France) et vingt autres élus socialistes, *« condamnant vigoureusement cette forme de chantage qu'est la prise d'otages »* et demandant l'intervention directe de la Communauté européenne.

A Paris, le Parti socialiste a publié jeudi une déclaration allant dans le même sens, et réaffirmant le soutien du PS *« à toutes les démarches effectuées afin de libérer les otages retenus au Liban »*.

M. Jean-François Kahn, rédacteur en chef de *l'Evénement du jeudi*, hebdomadaire pour lequel M. Kauffmann était en reportage au Liban lorsqu'il a été enlevé en mai dernier, est arrivé à Beyrouth jeudi soir. Il compte, a-t-il indiqué, rencontrer M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, et d'autres personnalités qui pourraient être concernées par la disparition du journaliste et du chercheur français. *« Ce qui importe,* a estimé M. Kahn, *c'est de rencontrer les personnes responsables et de leur rappeler leurs engagements publics »* en faveur de la libération des otages français.

Les experts de la sécurité aérienne des sept pays le plus industrialisés (Etats-Unis, Canada, RFA, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon) se réuniront par ailleurs les 22 et 23 juillet prochain à Bonn, pour débattre des mesures à adopter après les différents détournements d'avions qui ont eu lieu ces derniers temps au Proche-Orient, en particulier celui du Boeing de la TWA. – *(AFP, Reuter.)*

Israël

Les basketteurs-terroristes

Jérusalem *(AFP, Reuter)*. – Le basket-ball israélien s'est enrichi, jeudi 11 juillet, d'une nouvelle équipe de division nationale : celle d'Elitzur-Tel-Tzur (Samarie, Cisjordanie occupée), composée essentiellement des membres d'un réseau terroriste juif anti-arabe, dont les dirigeants ont été reconnus coupables de meurtre mercredi.

Selon M. Naftali Goshen, secrétaire de l'Association israélienne de basket, cette inscription sans précédent est parfaitement légale. *« Les joueurs sont en bonne forme physique et ils disposent d'un terrain d'entraînement conforme aux règlements »*, a-t-il dit.

Les responsables du centre pénitentiaire de Tel-Mond (nord d'Israël), où sont détenus les terroristes sportifs, ont pour leur part indiqué que ces derniers seraient autorisés à quitter l'enceinte de la prison une fois par semaine *« afin de participer aux matches de basket-ball en division nationale »*.

Il pourraient, au demeurant, bénéficier d'une mesure d'amnistie. Un sondage publié fin mai par le quotidien *Yediot Aharonot* indiquait que 73 % des Israéliens étaient favorables à une grâce présidentielle. M. Shamir, ministre des affaires étrangères, a d'ailleurs déclaré jeudi qu'il tâcherait d'obtenir la grâce des vingt-cinq juifs déjà condamnés pour des attentats terroristes. *« Il s'agit,* a-t-il dit, *de très gentils garçons qui ont fait l'erreur de se tourner vers le terrorisme et auxquels devrait être donnée la chance d'abandonner cette voie dangereuse. »*

Egypte

EN VISITE AU CAIRE

M. Roland Dumas se félicite de la qualité des relations entre les deux pays

De notre correspondant

Le Caire. – Le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, a affirmé jeudi soir 11 juillet que ses entretiens avec les responsables égyptiens avaient *« mis en évidence la convergence des points de vue sur la plupart des sujets abordés »*.

Arrivé dans la matinée au Caire pour une visite de deux jours, M. Dumas a été reçu, durant une heure et demie, par le président Moubarak auquel il a remis un message personnel de M. Mitterrand. Il s'est entretenu avec le premier ministre, M. Kamal Hassan Ali, le ministre des affaires étrangères, M. Esmat Abdel Méguid et le ministre de l'économie, M. Sultan Abou Ali.

Dans la conférence de presse donnée au terme de la partie officielle de sa visite, le ministre des relations extérieures s'est dit *« totalement satisfait »* de ses entretiens *« utiles et fructueux »*. Il a indiqué à propos de la récente visite à Paris d'une délégation jordano-palestinienne, qu'elle lui avait permis de *« mieux saisir les détails »* de l'accord signé le 11 février dernier à Amman entre le roi Hussein et M. Arafat. L'Egypte, qui avait soutenu cet accord, avait proposé sans succès la tenue de pourparlers entre cette délégation jordano-palestinienne et les responsables américains avant une négociation sur l'ensemble du problème. Selon M. Dumas, *« la France et l'Egypte soutiendront toute initiative sur la voie de la paix et poursuivront le même utile travail pour la sécurité, le développement, la stabilité et la paix dans la région »*.

En outre, la France *« aura un rôle moteur auprès de la CEE pour faciliter les démarches de paix au Proche-Orient »* dès la réunion des Dix la semaine prochaine au Luxembourg.

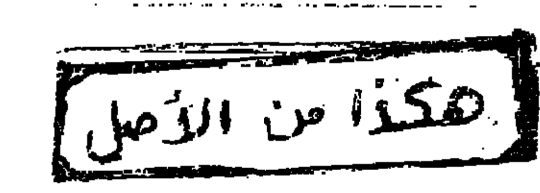
M. Dumas a dit avoir été informé par les responsables égyptiens de l'état de leurs relations avec Israël. On a également parlé de la situation en Afrique et notamment au Tchad. Le ministre des relations extérieures s'est félicité que les présidents Moubarak et Mitterrand aient deux occasions de se rencontrer d'ici à la fin de l'année.

La dette militaire

M. Dumas a examiné avec ses interlocuteurs le problème du rééchelonnement de la dette militaire du Caire. L'Egypte n'a pas été en mesure d'en honorer les échéances depuis près d'un an. Une délégation égyptienne de très haut niveau se rendra dans les prochains jours à Paris pour examiner cette question. M. Dumas a précisé que cette affaire n'entravait pas l'exécution des contrats militaires portant notamment sur l'achat de vingt Mirage-2000, des Alpha-Jet, des hélicoptères et des missiles.

M. Dumas a d'autre part examiné avec le premier ministre et le ministre de l'économie les échanges commerciaux, en légère baisse depuis le début de l'année. La France, qui était en 1984 le second fournisseur de l'Egypte après les Etats-Unis et avant la RFA, pourrait reculer d'un rang en 1985. Ses exportations vers l'Egypte ont été l'an dernier de 8,2 milliards de francs contre 5,12 milliards d'importations. Toutefois, selon certains experts, la baisse actuelle du volume des échanges serait « passagère ».

(Intérim.)



AFRIQUE

La « guerre de brousse » en Namibie

De notre envoyé spécial

Oshakati (Ovamboland). – Le nom de cette petite bourgade serait sans doute resté inconnu si les maquisards de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) ne l'avaient hissé à la une de la guerre qui sévit dans le nord de la Namibie. Située à une soixantaine de kilomètres de la frontière angolaise, Oshakati est la capitale du pays des Ovambos, ce peuple qui regroupe un peu plus de la moitié des 1,1 million d'habitants de ce que Pretoria continue d'appeler le Sud-Ouest africain.

Cette ethnie fournit la presque totalité de ses troupes à la SWAPO, en lutte depuis dix-neuf ans pour l'indépendance d'un pays administré illégalement par l'Afrique du Sud.

Depuis le 11 mars, toute la zone nord de la Namibie, en bordure de la frontière angolaise, a été déclarée « zone de sécurité ». Impossible d'y pénétrer sans un permis nécessaire pour franchir les contrôles de ce que l'on appelle la « ligne rouge ». C'est là, à Oshivelo, à 500 kilomètres au nord de Windhoek, la capitale, que commence la terre de guérilla. Conflit oublié, *« guerre de brousse » :* c'est là que les « boys » sud-africains viennent se frotter avec l'ennemi, *« avant-garde du complot communiste international contre le garant du monde libre »*, selon les thèses de Pretoria. Le rempart contre l'infiltration subversive venue du Sud angolais pour installer en Namibie un régime qui ne pourrait être, pour l'Afrique du Sud, qu'une copie de celui de Luanda.

La zone est contrôlée par dix-neuf mille soldats, dont les deux tiers sont namibiens. La majeure partie de cette armée est concentrée dans la région d'Oshakati, épicentre d'une lutte qui a déjà fait au moins quinze mille victimes. La partie blanche de la ville est ceinturée d'une double clôture grillagée, une cité fortifiée dans laquelle on ne pénètre qu'après avoir montré patte blanche et défendue par des fortins à l'abri de sacs de sable. Un bourg poussiéreux, écrasé de soleil, le Belfast de l'Afrique.

Toute la région est soumise à un couvre-feu strict dès que la nuit tombe, heure propice aux attentats et aux sabotages, car elle permet, ensuite, à leurs auteurs de profiter du refuge des ténèbres. Chaque soir, peu après minuit, les habitants ont droit au « concert quotidien », selon leur expression : au cœur de la nuit, des rafales de mitraillettes se font entendre, pendant une bonne dizaine de minutes, pour prouver à la population que l'on veille sur elle et que la protection n'a pas de faille. Au petit matin, l'armée ouvre les routes à la recherche des mines qui auraient pu être déposées à la faveur de la nuit.

C'est la guerre du chat et de la souris à travers ces immenses étendues de buissons dont la faune a été la première victime. Un peu partout, on rencontre des bases militaires et des postes d'observation, et des patrouilles arpentent ce territoire truffé de soldats. L'enjeu de la guerre est, d'un côté comme de l'autre, la conquête d'une population qui implore la paix. Soixante-trois civils ont trouvé la mort depuis le début de l'année, ainsi que trois cent soixante-quinze maquisards (sans compter les soixante-deux militants de la SWAPO), tués le 29 juin lors d'une « opération de poursuite » menée par l'armée sud-africaine dans le Sud angolais), selon les chiffres fournis par Pretoria, qui, chaque semaine, publie des communiqués sans jamais donner de détails.

ANGOLA
Okavango
BANDE DE CAPRIVI
Oshakati
Ovamboland
Tsumeb
NAMIBIE
Swakopmund
WINDHOEK
Walvis Bay
Gobabis
Mariental
Lüderitz
Orange
BOTSWANA
Kalahari
REP. D'AFR. DU SUD
0 kilomètres 300

La traque du « terroriste », c'est surtout le travail assigné à quelques unités spéciales et, notamment, à la tristement célèbre Koevoet (le fer qui soulève), dont la règle d'or est qu'il n'y a ni bons ni méchants, juste des perdants. Composée de transfuges de la SWAPO et de recrues locales, *cette police spéciale ne prend pas* de gants pour pacifier le territoire. Les bavures sont fréquentes et les méthodes sont celles, traditionnelles, de la contre-guérilla : intimidations, arrestations des suspects, tortures et représailles. Selon un témoin, les membres de la Koevoet revêtent l'uniforme de la SWAPO, demandent aide et assistance aux villageois et reviennent quelques heures plus tard pour arrêter ceux qui ont collaboré avec l'ennemi.

Des récoltes sont brûlées et des hameaux dévastés. De son côté, la SWAPO enrôle de force les jeunes en les kidnappant et se livre, selon le colonel Johann Vorster, à toutes sortes d'exactions. La conquête *« des cœurs et des esprits »*, d'après cet officier de la propagande et du renseignement, serait largement favorable à la puissance occupante, car la population aurait réalisé que *« l'on était en train de gagner »*.

Le « camion presque dégagé »

Les forces combattantes de la SWAPO auraient diminué de moitié depuis le début de la guerre. Elles ne compteraient plus que huit mille cinq cents hommes, dont seulement mille cinq cents au combat face à quelque trente-cinq mille soldats, dont 60 % de Namibiens sur l'ensemble du territoire. Ces chiffres, fournis par le général George Meiring, commandant en chef des forces armées en Namibie, illustrent le déséquilibre des forces en présence : un pour vingt-trois. Pour les militaires sud-africains, la victoire serait pratiquement acquise. Le général Meiring compare la situation actuelle à celle d'un camion embourbé qui serait *sur le point d'être dégagé. Il serait* au bord de l'ornière mais pas encore tiré d'affaire. C'est pour cela, dit-il, qu'il ne faut pas relâcher l'effort.

Les attaques de la SWAPO se sont effectivement réduites en raison des succès de Pretoria (1), mais aussi parce que la cause s'essouffle. Il n'y avait que deux *mille personnes à Windhoek, le* 17 juin, lors de la réunion de la SWAPO et de ses affiliés, pour contester la mise en place d'un nouveau gouvernement. Le soutien des habitants s'est estompé et, au nord, ils sont las de la guerre. Les relais ont été demantelés. La région est complètement isolée du reste du pays et la tête du mouvement, à Lusaka (Zambie), de plus en plus coupée des réalités. La SWAPO, qui a fêté cette année son vingt-cinquième anniversaire, souffre manifestement d'une crise d'usure.

Les stratèges de Pretoria prédisent que, dans quelques années, la PLAN (armée de libération populaire de Namibie), bras armé de la SWAPO, sera vaincue et que le *mouvement redeviendra alors un* parti politique comme les autres et sera contraint de dialoguer. Cette théorie est avancée par le colonel Vorster, qui croit que l'organisation sera alors, selon son expression, *« l'un des trente-cinq partis politiques du pays »*. Le calcul est peut-être présomptueux. M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, déclare que *« jamais il ne se rendra »*, et qu'il est prêt à se battre encore dix-neuf autres années.

Le conflit paraît insoluble. Le remède apporté par Pretoria, en installant, le 17 juin, au pouvoir (*le Monde* du 19 juin) la conférence multipartite (2), n'a guère suscité d'enthousiasme, malgré les quinze mille personnes rassemblées, à cette occasion, au stade de Windhoek. *« Si la SWAPO formait un gouvernement demain,* déclare M. Nathaniel Mahuilili, président de la SWAPO interne – branche légale du mouvement dont il a été l'un des fondateurs, – *les Namibiens danseraient et chanteraient dans les rues. Est-ce que vous avez vu cela le 17 juin ? »* Peut-être le seul véritable révélateur de la popularité des uns et des autres ne pourrait être que des élections impartiales, un scrutin refusé par l'Afrique du Sud, qui craint que la SWAPO ne sorte victorieuse des urnes et n'installe un gouvernement qui lui serait hostile à Windhoek.

C'est depuis longtemps un truisme que d'affirmer que l'indépendance de la Namibie n'est pas pour demain. Mais, aujourd'hui, les chances de paix, après les espoirs suscités par la conférence de Lusaka en mai 1984, se sont encore éloignées. L'Afrique du Sud affirme qu'elle n'hésitera pas, si le besoin s'en fait sentir, à frapper de nouveau les bases de la SWAPO en territoire angolais, qui seraient *en train de se reconstituer grâce à* la bienveillance de Luanda, qui refuse tout dialogue avec Pretoria. L'Angola, d'autre part, dénonce les tentatives sud-africaines de déstabilisation, par UNITA interposée et par des actes de sabotage comme celui avorté de Cabinda le 21 mai. La « guerre de brousse » ou la paix introuvable.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) Selon *Jane's Defence Weekly*, 1 268 maquisards de la SWAPO ont été tués en 1982, contre 918 en 1983 et 584 en 1984.

(2) La MPC regroupe six partis politiques namibiens qualifiés de *« marionnettes de Pretoria »* par la SWAPO.

Angola

La suppression de « l'amendement Clark » sur l'aide à l'étranger

WASHINGTON POURRA LÉGALEMENT APPORTER SON SOUTIEN A L'UNITA

La Chambre des représentants du Congrès américain a adopté, jeudi 11 juillet, le projet de loi d'aide à l'étranger pour l'exercice 1986, qui comprend notamment l'abrogation de l'« amendement Clark » interdisant toute assistance américaine aux maquisards anticommunistes angolais de l'UNITA. La veille, la Chambre des représentants avait abrogé cet amendement, qui avait été adopté en 1976. Le Sénat, l'avait également rejeté le mois dernier.

Un porte-parole du département d'Etat, M. Robert Smalley, s'est félicité de cette décision tout en précisant que Washington n'avait aucun projet en ce qui concerne une aide éventuelle aux maquisards qui luttent contre le régime de Luanda. *« Aucune décision en ce sens n'a été prise »*, a-t-il assuré.

Dans le cadre de ce projet, la Chambre s'est prononcée pour que l'aide économique américaine au Mozambique soit supprimée si ce pays n'a pas réduit à 55 le nombre des conseillers militaires des pays de l'Est sur son territoire d'ici à septembre 1986. L'aide américaine prévue est de 15 millions de dollars. Les représentants ont également adopté, à main levée, un amendement supprimant toute aide militaire au Mozambique. Le gouvernement américain avait demandé en janvier dernier 3 millions de dollars destinés essentiellement à la fourniture à Maputo de matériels de transport et de communication militaires. – *(AFP.)*

République sud-africaine

Les sénateurs américains se prononcent pour des sanctions économiques limitées

Le Sénat américain, à majorité républicaine, s'est prononcé, jeudi 11 juillet, par 80 voix contre 12, pour des sanctions économiques limitées à l'encontre de l'Afrique du Ssud, malgré la volonté du président Reagan de maintenir sa politique d'*« engagement constructif »* envers le régime de Pretoria. Le projet de loi voté par le Sénat aurait pour effet *d'interdire* l'exportation vers l'Afrique du sud de matériel informatique, de bloquer les prêts bancaires au gouvernement sud-africain et de mettre un terme à la coopération nucléaire commerciale.

Ce texte précise que des sanctions plus sévères pourraient être prises à l'encontre de Pretoria si des progrès *pour mettre fin* à l'apartheid n'étaient pas réalisés dans les prochains dix-huit mois. C'est la première fois que le Sénat se prononce pour des sanctions à l'égard de Pretoria.

Le 5 juin dernier, la Chambre des représentants avait adopté un train de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud. Les deux Chambres du Congrès doivent mettre au point prochainement un texte de compromis lors d'une conférence de conciliation. La version finale sera ensuite présentée à la Maison Blanche. Ce vote du Sénat, selon le président de la commission des affaires étrangères, M. Richard Lugar (Indiana), représente *« un effort des Etats-Unis pour prendre ses distances à l'égard du fléau de l'apartheid »*. – *(AFP, Reuter, AP.)*

INCIDENT DIPLOMATIQUE AVEC LA HAYE

Les Pays-Bas ont protesté, mercredi 10 juillet, auprès de Pretoria contre la violation de leur ambassade par des policiers qui y ont fait irruption pour arrêter un ressortissant néerlandais.

M. Klaas de Jonge, âgé de quarante-sept ans, anthropologue, avait été appréhendé il y a deux semaines à Johannesburg aux termes de la loi sur la sécurité intérieure qui autorise la détention sans inculpation. Il avait réussi, mercredi, à échapper à ses gardiens et à pénétrer à l'ambassade, où ceux-ci sont venus le « récupérer ».

Jeudi, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a assuré que cette violation du statut d'extraterritorialité n'était pas *« intentionnelle »*. Il a également condamné les *« attaques obstinées »* du gouvernement néerlandais contre l'Afrique du Sud. La Haye exige que M. de Jonge puisse retourner à l'ambassade et que le gouvernement de Pretoria présente ses excuses. – *(AFP.)*

Ghana

● *Arrestation d'un proche du président aux Etats-Unis.* – M. Agbotui Sousoudis, qualifié de « cousin ou neveu » du président Jerry Rawlings, et une employée de la CIA, Mlle Scranage, qui lui avait fourni des informations sur les activités de la centrale de renseignement américaine au Ghana, ont été arrêtés pour espionnage, a-t-on appris, jeudi 11 juillet, à Washington. Mlle Scranage, qui était en poste à Accra jusqu'en mai dernier, fournissait des renseignements depuis décembre 1983, sur les activités de la CIA et sur les ghanéens acceptant de « coopérer » avec elle. – *(AFP, AP.)*

Algérie

Me ALI-YAHIA A ÉTÉ INCULPÉ PAR LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

Me Ali-Yahia, président de la Ligue algérienne des droits de l'homme qui vient d'être fondée, avait été arrêté mardi 9 juillet, à la sortie de son cabinet (*le Monde* du 11 juillet). Il *« a été inculpé mercredi par la Cour de sûreté de l'Etat, et placé sous mandat de dépôt »*, a affirmé jeudi le bâtonnier du barreau d'Alger, Me Tayeb Belloula, qui a indiqué n'avoir reçu aucune précision sur les raisons de cette décision. *« J'ai été officiellement informé de son inculpation par le procureur de la Cour de sûreté de l'Etat »*, a-t-il ajouté.

Me Belloula a déclaré avoir pris contact avec de nombreux confrères *« pour que la défense de Me Ali-Yahia soit assurée dans les meilleures conditions et avec son accord »*.

Un proche de Me Ali-Yahia, contacté par téléphone, nous a déclaré que l'avocat algérois était incarcéré à Berrouaghia, dans le centre de détention où il avait déjà passé huit mois, d'octobre 1983 à mai 1984, lors de ses derniers démêlés avec les autorités algériennes. Berrouaghia, à 115 kilomètres au sud d'Alger, est proche de Médéa où siège la Cour de sûreté de l'Etat.

A Paris, la Fédération de l'éducation nationale (FEN) a adressé, jeudi 11 juillet à l'ambassade d'Algérie en France, une *« vive protestation »* à la suite de l'arrestation de Me Ali-Yahia. *« Nous voulons croire que la République algérienne qui, par sa Constitution, proclame toutes les libertés, n'apparaîtra pas aux yeux du monde comme le pays qui ne peut admettre la création, sur son territoire, d'une ligue des droits de l'homme »*, déclare notamment ce message signé du secrétaire général de la FEN, M. Guy Le Neouannic.

ASIE

LE PROBLÈME TAMOUL A SRI-LANKA

Un attentat manqué à Colombo compromet les pourparlers menés au Bhoutan

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

New-Delhi. – Selon les informations fournies par Colombo, il est environ 6 h 45, jeudi matin, dans la capitale, quand un policier repère un véhicule garé près de la cathédrale Sainte-Lucie, à environ 3 kilomètres du bureau présidentiel. A l'intérieur, trois jeunes gens « *manipulent quelque chose* ». Le policier s'approche, deux des suspects s'enfuient, le chauffeur est arrêté. On découvrira dans la camionnette 120 kilos de gélinite reliés à un rudimentaire mécanisme à retardement réglé sur 9 heures.

Plus tard, l'un des deux fugitifs est arrêté par des passants et remis à la police. La sécurité sri-lankaise n'a aucun doute sur l'utilisation qu'ils comptaient faire de l'explosif : « *le président était visé* », affirme le gouvernement. M. Junius Jayewardene (soixante-dix-huit ans) ne risquait rien, puisque, victime d'un léger refroidissement, il était absent de son bureau depuis deux jours. L'information avait d'ailleurs été publiée dans les quotidiens de la capitale.

Indirectement mise en cause en raison de la provenance du plastic, *made in India*, a précisé un ministre sri-lankais, New-Delhi, piquée au vif, a fait officiellement savoir que l'Inde n'était « *en rien mêlée à cette affaire* ». Personnellement informé par téléphone de l'attentat par le président Jayewardene lui-même, le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, a fait part de sa « *consternation* » et rappelé que son pays condamnait fermement le terrorisme.

Selon certaines sources à Madras les deux Tamouls arrêtés appartiennent à un petit groupe de libération tamoule incontrôlé – il en existe une vingtaine basés dans le sud de l'Inde – et ont agi de leur propre chef. Colombo cependant maintient que les terroristes présumés sont membres de l'organisation révolutionnaire Eelamiste des étudiants, plus connue sous le sigle d'EROS, l'un des cinq grands mouvements indépendantistes qui participent aux pourparlers du Bhoutan.

L'EROS, ainsi que les quatre autres mouvements qui lui sont associés a fait savoir qu'elle n'avait « *rien à voir avec cette action* ». On voit mal, en effet, comment la disparition du vieux président pourrait bénéficier à la minorité tamoule puisque tous les héritiers potentiels du pouvoir à Colombo sont plutôt moins disposés que lui-même à la conciliation avec les extrémistes.

Selon l'EROS « *toute l'affaire a été montée de manière à discréditer les organisations qui participent aux conversations de Timphu et à les provoquer pour qu'elles s'en retirent* ». Aucune des deux parties présentes au Bhoutan ne souhaite en effet apparaître aux yeux de l'Inde, grande organisatrice des pourparlers, comme un partenaire de mauvaise volonté.

L'intérêt pris par New-Delhi à la poursuite des conversations a été démontré une nouvelle fois jeudi à l'occasion de l'arrivée précipitée dans la capitale bhoutanaise du secrétaire indien aux affaires étrangères. Officiellement, M. Romesh Bhandari est à Timphu pour préparer une éventuelle visite de M. Gandhi dans le royaume d'ici à la fin de l'année. Cependant, personne n'est dupe. Quelques heures avant l'arrivée du diplomate de New-Delhi, la partie tamoule a fait savoir de Madras qu'elle rejetait « *catégoriquement* » les offres de la délégation sri-lankaise.

Les propositions envisagent la formation d'un conseil de provinces réunissant les quatre districts du Nord-Tamoul avec une large dévolution de pouvoirs dans les domaines de l'administration civile, de l'éducation et des transports. Elles étaient jugées « *sans rapport avec les aspirations de la minorité tamoule* » par les chefs de la guérilla. M. Romesh Bhandari devait tenter jeudi et vendredi de renouer les fils d'un dialogue entre les deux parties qui, sans être rompus, apparaissaient à la veille du week-end dangereusement ténus.

PATRICE CLAUDE.

Pakistan

600 arrestations après l'agitation chiite à Quetta

Islamabad (*Reuter*). – Les autorités pakistanaises ont arrêté environ six cents personnes et saisi d'importantes quantités d'armes à Quetta, dans l'ouest du pays, à la suite de violents incidents dans la communauté chiite, qui ont provoqué la mort d'au moins vingt-sept personnes, a-t-on appris, ce vendredi 12 juillet, de source autorisée, à Islamabad.

La police a fouillé maison par maison le quartier de Marriabad (où le couvre-feu a été instauré) pour procéder aux arrestations. Environ quatre cent cinquante des personnes interpellées sont des réfugiés afghans, qui seront expulsés de la ville.

L'agitation avait commencé samedi dernier par un affrontement entre la police et des chiites manifestant pour l'accroissement de leurs droits religieux. Vingt-cinq personnes avaient alors été tuées, dont neuf policiers. L'un de ceux-ci avait été retrouvé décapité en face d'une mosquée chiite. L'armée a reçu l'ordre de tirer à vue dans Marriabad, où deux autres personnes ont été tuées mardi.

DIPLOMATIE

La visite de M. Nakasone à Paris

(Suite de la première page.)

Une troisième série de raisons concerne les retards et l'insuffisance des présences française et européenne au Japon, le manque de moyens, l'insuffisance de la préparation et de la qualité, le manque de formation des hommes à la langue japonaise et au Japon. Cela dit, à Paris comme à Tokyo, des efforts sont faits pour étoffer les relations, notamment dans le domaine des investissements. Le gouvernement français se félicite d'avoir attiré depuis trois ans une vingtaine d'industriels japonais en France (notamment Sumitomo, Honda, Suntory, Canon, Pioneer, Akaï, Daïwa, Seïko, Trio Kenwood, Toray et un troisième investisseur, Sony). Il souligne ici l'importance des créations d'emplois et, parfois, des transferts de technologie.

On note également un sensible accroissement de la présence française au Japon avec l'ouverture de bureaux de représentations (Cogema et CGE), des investissements commerciaux (CIT-Alcatel, Clarins, Merlin-Gérin, Sodexho) et surtout plusieurs investissements industriels : Roussel-Uclaf regroupe ses activités dans une usine de production qui constituera l'un des cinq grands investissements français au Japon, Degrémont, Norsolor (CDF-Chimie) ETRI (ventilateurs pour électronique) et Synthelabo (filiale de L'Oréal). En trois ans les investissements français ont augmenté ici de 24 %. Mais ils représentent encore moins du tiers de ceux des Japonais en France.

Enfin, dans les secteurs scientifiques (notamment avec Kaïko, l'opération d'étude des fosses sous-marines du Japon) et culturel, la coopération se développe de manière satisfaisante. Il n'y a pas, dans tout cela, matière à dramatisation. On s'attend plutôt que la visite de M. Nakasone relance l'effort de rapprochement franco-japonais amorcé en 1982 lors du voyage de M. Mitterrand à Tokyo.

En ira-t-il différemment à Bruxelles ? Les dirigeants européens, notamment Mme Thatcher, ont, une fois de plus, sommé les Japonais de réduire leurs surplus, d'ouvrir leur marché, bref, de changer leurs méthodes commerciales et d'assumer leurs responsabilités de puissance économique globale. Certes. Mais, outre que cet état de choses n'est pas nouveau, la marge de manœuvre politique de M. Nakasone est mince face aux intérêts des « lobbies » nippons, des factions et de l'administration. Et là, face aux pressions de ses alliés américains et de ses voisins asiatiques, pour plus de concessions que peut-il faire ?

Le problème d'une telle visite, au fond, est là : au-delà du symbole et des paroles, tout est question de structures, de priorités, de rapport de forces. La bonne volonté bute sur les dures réalités. Le tout nouveau paquet de mesures tarifaires ne touche guère plus que les précédents aux vrais problèmes...



Dessin de DAULLÉ.

Le premier ministre présente son voyage comme motivé par un réel intérêt diplomatique, économique et stratégique pour l'Europe. Sans doute n'est-ce pas faux. Certainement l'intérêt de son gouvernement pour l'Europe est-il plus marqué que celui des précédents. Reste que, depuis son avènement, c'est surtout la relation avec les Etats-Unis qui a été privilégiée et cimentée.

R.-P. PARINGAUX.

AU QUAI D'ORSAY

Création d'une Association pour un ministère des relations extérieures moderne et démocratique

Une Association pour un ministère des relations extérieures moderne et démocratique a été créée, le 18 juin dernier, par une cinquantaine d'agents du Quai d'Orsay (1). Cette association, qui ne se réclame d'aucune obédience politique ou syndicale particulière, et n'entend d'ailleurs pas présenter de candidats aux élections professionnelles, se veut avant tout « *un groupe permanent de réflexion et de travail* », dans une optique différente de « *certaines associations catégorielles* ». Lesquelles, lit-on dans sa déclaration d'intention, « *malgré leur ambition de se présenter comme les défenseurs du ministère, sont rarement parvenues à s'élever au-dessus des intérêts corporatifs qui leur ont donné naissance et sont leur seul ciment* ».

L'Association diffusera régulièrement des documents de réflexion sur la réforme progressive de l'« outil diplomatique » français. Elle écrit notamment à propos de ce dernier : « *Service public performant, d'un coût budgétaire réduit, notre ministère ne craint la comparaison ni avec les autres administrations françaises ni avec ses homologues étrangers. Il est néanmoins souvent jalousé, critiqué, tourné en dérision, en général par ignorance des complexités et des servitudes d'une action extérieure conduite à l'échelle mondiale. Dans les faits, depuis une quinzaine d'années, la part de notre ministère décroît régulièrement dans le budget de l'Etat et – plus grave encore – sa part dans l'action extérieure des pouvoirs publics diminue, ce qui soulève le problème grandissant de la cohérence des initiatives et du partage des responsabilités dans la politique étrangère de la France.*

» Il faut, d'autre part, avoir le courage de dire que notre ministère s'est insuffisamment réformé quand l'occasion lui en a été donnée, même si cette critique peut être adressée à bien d'autres institutions. Nous devons accroître nos efforts dans la voie de la démocratisation et de la modernisation du ministère des relations extérieures. Nous devons également affirmer avec force que nous saurons, si nécessaire, nous mobiliser pour que les progrès réalisés en ces domaines ne puissent être un jour remis en cause. »

[La création de cette association illustre l'agacement, pour ne pas dire plus, qu'un certain nombre de diplomates français éprouvent devant la multiplication des critiques – qu'ils jugent à la fois conservatrices et corporatistes – émanant d'autres organisations du personnel du Quai. En particulier de l'Association professionnelle des agents diplomatiques et consulaires issus de l'ENA, qui, avec d'autres, avait récemment critiqué la rapidité de certaines promotions, jugées « politiques » (*le Monde* du 17 janvier). Ce qui n'empêchera pas la nouvelle association, assurent ses fondateurs, de critiquer, elle aussi, ce qui doit l'être dans le fonctionnement actuel du ministère des relations extérieures, à Paris comme dans les postes. Mais avec l'intention d'obtenir des réformes... et de ne pas laisser, en particulier à l'approche des élections législatives de 1986, le monopole de l'expression publique sur la vie interne du « département » à des diplomates très proches de l'opposition.]

B. B.

(1) Ministère des relations extérieures, bureau 248, 23, rue La Pérouse, 75016 Paris.

● *Moscou et la réduction des armements.* – Selon M. Solarz, représentant démocrate de New-York qui rentre d'une visite en URSS, la direction soviétique considère que son offre d'une réduction de 25 % des arsenaux stratégiques s'applique non seulement au nombre de lanceurs d'armes nucléaires, mais à celui des ogives emportées par ceux-ci. Cette précision, qui a été donnée à M. Solarz par le général Tchervov, responsable du contrôle des armements à l'état-major soviétique, n'est toutefois pas confirmée dans les milieux officiels américains. Ceux-ci font valoir que les négociateurs soviétiques n'ont jamais présenté formellement la proposition de réduction faite verbalement par M. Gorbatchev, il y a deux mois.

Le Japon annonce de nouvelles mesures pour l'ouverture de son marché

En même temps qu'il publiait un nouveau record de l'excédent de la balance commerciale au premier semestre de cette année, le gouvernement japonais vient d'annoncer des mesures de simplification de certaines normes et procédures d'importation. Elles seront incorporées dans le « *programme d'action* » pour l'ouverture du marché japonais, promis pour le 30 juillet.

Ces mesures prévoient une réduction au minimum de l'intervention gouvernementale dans la définition de certaines normes et certifications (dans le secteur des cosmétiques et des produits électriques), une modification des procédures d'appel d'offres, pour améliorer l'accès des fournisseurs étrangers aux commandes publiques, et des importations d'urgence.

Elles font suite à la réduction de 20 % des droits de douane sur certains produits (*le Monde* du 28 juin). Elles interviennent quelques jours avant les entretiens que doit avoir le premier ministre, M. Nakasone, avec les responsables européens, qui ont récemment manifesté une impatience croissante en ce qui concerne l'excédent commercial du Japon.

Celui-ci ne cesse de croître. Il atteint 17,7 milliards de dollars pour le premier semestre de 1985, sur la base de données douanières provisoires, soit 31 % de plus que pour la même période de l'année dernière.

Pour le seul mois de juin, le Japon a réalisé un excédent commercial total de 5 milliards de dollars, 25 % de plus qu'en juin 1984. Les exportations ont pourtant baissé de 2,2 %, mais les importations ont encore plus diminué, de 12,4 %. – (*AFP.*)

La réunion de l'ASEAN

L'AIDE AUX RÉFUGIÉS CAMBODGIENS

L'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN), qui regroupe la Malaisie, l'Indonésie, Singapour, Brunei, la Thaïlande et les Philippines, a ouvert, jeudi 11 juillet, à Kuala-Lumpur, une série de discussions avec ses alliés occidentaux (Australie, CEE, Canada, Japon, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis), portant notamment sur la question cambodgienne, le trafic des stupéfiants et les échanges commerciaux.

Le Japon a proposé un plan éducatif pour les réfugiés cambodgiens en Thaïlande et va doubler, en le portant à dix mille, le nombre des réfugiés admis sur son sol. Le Canada fournira, pour sa part, une aide humanitaire de 2 millions de dollars pour les camps de la frontière thaïlando-cambodgienne.

M. Claude Cheysson, commissaire européen, chargé notamment des relations extérieures, a mis en garde contre ce genre d'initiative qui risque d'« *institutionnaliser* » les camps et de créer une situation similaire à celle des Palestiniens.

AMÉRIQUES

Bolivie

UN ÉCHEC POUR LE PRÉSIDENT SILES ZUAZO

Les élections générales sont maintenues pour le 14 juillet

De notre correspondante

La Paz. – La majorité des parlementaires boliviens ont décidé d'ignorer la convocation du président Siles Zuazo, qui cherchait à repousser de deux mois les élections générales du dimanche 14 juillet pour cause d'« *irrégularités* » (*le Monde* du 12 juillet).

Les représentants de l'Action démocratique nationaliste (ADN, conservateur) du général Hugo Banzer, qui arrive en tête des sondages, du Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR, droite) de M. Victor Paz Estenssoro, et enfin du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR, centriste) de M. Jaime Paz Zamora, qui devrait disputer au candidat officiel la troisième position, n'ont pas occupé leur siège à l'Assemblée. Le président du Sénat, et candidat à la vice-présidence du MNR, M. Julio Garret, n'a même pas présidé la session extraordinaire...

Seuls 47 députés sur 130 et 5 sénateurs sur 25 se sont présentés au congrès. Faute de quorum, la session a été levée au bout de quelques minutes. La prétendue « *manœuvre* » du président Siles pour ajourner les élections de dimanche, et empêcher ainsi le triomphe annoncé du général Banzer, a donc échoué.

Les partis politiques ont préféré gagner la rue pour protester contre la tentative gouvernementale d'« *interrompre le processus démocratique* ». Le MNR a patronné un défilé impressionnant dans les rues de la capitale, rejettant à la fois l'« *immobilisme* » de Siles et le « *fascisme* » de Banzer. Le MIR, ex-coéquipier de Siles, a préféré innover en se lançant dans une « *longue marche* » pour la démocratie, traversant tous les quartiers populaires de la capitale. La veille, l'ADN avait renoncé à son grand meeting de fin de campagne afin d'éviter les « *provocateurs* ».

D'autre part, le président Siles vient de donner des arguments aux généraux les plus remuants en rompant avec la Chine nationaliste pour nouer des relations diplomatiques avec Pékin. En avril dernier, le haut commandement de l'armée avait fait connaître son point de vue sur la question : « *Les rapports avec les pays socialistes n'ont rapporté aucun bénéfice au pays... Au contraire, dans le cas de Cuba et du Nicaragua, l'expérience a été plus que désagréable, à cause de la violation flagrante de notre souveraineté...* » (Référence à l'arrestation en Bolivie, l'an dernier, d'un groupe paramilitaire entraîné à Cuba.) Un coup d'Etat ne causerait aucune surprise.

NICOLE BONNET.

Costa-Rica

● *L'incident de frontière Nicaragua-Costa-Rica.* – L'Organisation des Etats américains (OEA) a déploré, jeudi 11 juillet, l'incident frontalier qui a coûté la vie à deux gardes costaricains, le 31 mai dernier, tout en évitant, dans sa résolution, de condamner le Nicaragua comme le lui demandait le Costa-Rica. La résolution du conseil permanent, réuni à Washington, recommande par ailleurs aux deux gouvernements d'engager des négociations pour trouver des solutions aux tensions dans la région frontalière. Le Costa-Rica ne pouvait compter sur les vingt et un votes nécessaires pour faire adopter une motion plus énergique. A Managua, le gouvernement sandiniste s'est déclaré « *pleinement satisfait* » de cette résolution. – (*AFP.*)

EUROPE

LE PROCÈS DE LA « FILIÈRE BULGARE »

Serguei Antonov nie toute participation à la préparation de l'attentat contre le pape

Rome. – Ali Agça face à Serguei Antonov : la première confrontation directe entre les deux principaux protagonistes du procès de la « filière bulgare », dans l'attentat du 13 mai 1981 contre le pape Jean-Paul II, a eu lieu, le jeudi 11 juillet, devant la cour d'assises de Rome. D'un côté, le jeune terroriste turc aux multiples et changeantes vérités, principal témoin à charge de l'accusation ; de l'autre, le chef d'escale à Rome de la Balkan Air – le seul des trois ressortissants bulgares inculpés dans l'affaire à être incarcéré en Italie. Ce fut un dialogue de sourds, où chacun a raconté sa version des faits.

C'était aussi la première fois, depuis le début du procès, que Serguei Antonov était interrogé par la cour. « *Vous avez devant vous un homme innocent qui est calomnié. Beaucoup de calomnies ont été portées contre ma patrie, contre moi, contre deux de mes concitoyens. Je n'ai rien à voir avec toute cette affaire. Je n'ai jamais rencontré la personne qui m'accuse* », a-t-il déclaré. Timide, effacé, comme dépassé par les événements, M. Antonov a insisté d'une voix sourde : « *Je suis convaincu que le procès démontrera mon innocence. J'attends qu'arrive ce jour merveilleux de la vérité.* » Il a répété à nouveau n'avoir jamais connu son accusateur, n'avoir jamais utilisé de pseudonyme et n'avoir jamais travaillé pour les services secrets de son pays.

Interrogé à son tour par le président de la cour, le jeune terroriste turc est revenu à la charge : « *Dans sa défense et avec ce discours politique, Antonov cherche à émouvoir les juges et les jurés. Il se comporte avec toute l'habileté d'un agent secret. Il se prétend innocent, lui qui est l'agent des services de Sofia, le symbole d'un système qui protège des mafieux, des terroristes et qui est au centre de trafics d'armes et de drogue. S'il était innocent, pourquoi donc l'aurais-je mis en cause ?* »

Agça a réitéré avec forces ses accusations : il a rencontré pour la première fois Serguei Antonov en novembre 1980 dans un restaurant romain près de la place Barberini. Puis c'est avec lui et les deux autres ressortissants de Sofia que, à partir du 10 mai 1981, il a préparé l'attentat. C'est bel et bien Antonov lui-même qui, le 13 mai, l'aurait emmené place Saint-Pierre.

L'inculpé bulgare a alors clamé à nouveau son innocence et insisté sur le fait que, le jour de l'attentat, il était à son bureau : « *Ce sont d'absurdes calomnies.* » Agça s'est enflammé : « *M. Antonov veut retourner dans sa patrie en héros. En Union soviétique, il a même été créé un comité national pour sa défense. Ils veulent transformer Antonov en Sakharov du pacte de Varsovie. Mais les faits sont là.* »

Ali Agça a fourni de nombreux détails et précisions – notamment sur les deux voitures utilisées avant et le jour de l'attentat – pour fonder ses accusations. Il n'en a pas moins en partie changé la version des faits qu'il avait donnée pendant l'instruction. Désormais, le terroriste turc reconnaît que, outre lui-même et Oral Celik, deux autres Turcs, Omer Ay et Sedat Serri Kadet, ont participé à la préparation de l'attentat, y compris aux derniers repérages du 12 mai. Ce jour-là, contrairement à ses déclarations précédentes, Ali Agça a reconnu que seuls deux des trois Bulgares inculpés – Antonov et Kolev – se sont rendus place Saint-Pierre.

Les multiples contradictions dans les dépositions d'Agça lors de l'instruction, mais aussi et surtout depuis l'ouverture du procès, ont amené le ministère public, en début d'audience, à interroger le principal inculpé sur sa crédibilité et les éventuelles « suggestions » qu'il aurait pu recevoir pendant son incarcération. Agça a simplement répondu : « *Il n'existe pas d'ombre sur ce procès. Personne ne m'a rien suggéré ou ne pouvait même me suggérer quoi que ce soit. Il est temps d'en finir avec ces doutes et ces soupçons.* »

(*Intérim.*)

Pologne

CONDAMNATIONS DE MILITANTS DE SOLIDARITÉ

Varsovie (*AFP, Reuter*). – Un militant de Solidarité, M. Stanislaw Sakwa, a été condamné en appel à un an et demi de prison ferme pour colportage de publications clandestines. Le jugement a été prononcé le jeudi 11 juillet à Legnica, dans le sud-ouest de la Pologne. Selon l'agence officielle PAP, M. Sakwa transportait dans sa voiture des tracts et des brochures « *à contenu anti-Etat* ». Il avait déjà été arrêté peu après l'instauration de l'état de siège en décembre 1981.

D'autre part, une personnalité également proche de Solidarité, M. Stanislaw Kowalski, enseignant en électronique à l'Ecole polytechnique de Gdansk, a été condamnée à un an de prison avec sursis pour « *activités illégales* » ; le professeur Kowalski était accusé d'avoir détenu deux radio-téléphones.

هكذا من الأصل

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les congés de conversion ont essuyé le feu croisé de la droite et du PC

Ils seront entre vingt mille et trente mille, les salariés menacés de licenciement économique qui vont pouvoir, dès 1985, bénéficier de dix mois de «congés payés» pendant lesquels ils seront aidés et formés pour leur permettre de trouver un nouvel emploi. Ainsi en a décidé, le jeudi 11 juillet, l'Assemblée nationale – ou plutôt, une fois encore, les seuls députés socialistes – en approuvant le projet de loi de M. Michel Delebarre créant des «congés de conversion». Encore faut-il que la majorité du Sénat accepte de discuter de ce projet au cours de ce mois de juillet, ce qui est loin d'être, pour l'heure, assuré.

Les partenaires sociaux n'ayant pu parvenir à un accord, la majorité de l'Assemblée a donc accepté de les suppléer. Elle aurait préféré pouvoir s'en dispenser. Le ministre du travail comme tous les orateurs du PS ont longuement insisté sur leur souci de laisser toute leur place aux négociations contractuelles dans l'application et dans l'éventuelle extension de cette nouvelle formule d'aide aux travailleurs menacés par le chômage.

Le seul amendement de fond voté par l'Assemblée, à l'initiative de M. Claude Evin (PS, Loire-Atlantique), président et rapporteur de la commission des affaires sociales, précise, justement, que dans l'utilisation du Fonds national de l'emploi *«l'action des pouvoirs publics (...) peut se conjuguer avec celle des partenaires sociaux organisée par le moyen d'accords professionnels ou interprofessionnels»*. Déclaration de principe pour souligner le souhait des socialistes, rejoignant celui de la CFDT, de voir se conclure des accords de branche, ne serait-ce que pour permettre aux petites et moyennes entreprises de bénéficier de cette nouvelle formule.

Comme ils en ont pris l'habitude depuis un an, les socialistes se sont donc retrouvés seuls pour soutenir le gouvernement. Les communistes, logiques avec les sévères critiques qu'ils ont multipliées contre ce système des congés de conversion, ont voté contre. Le RPR et l'UDF (mais moins nettement pour cette dernière) ont admis que la formule pouvait être utile, mais se sont abstenus pour ne pas approuver un élément de la politique de l'emploi du gouvernement qu'il conteste dans son ensemble.

Les socialistes se sont donc retrouvés sous un feu croisé d'arguments parfois identiques. Des deux côtés, on leur a reproché la *«précipitation»* avec laquelle ils faisaient discuter ce projet. Des deux côtés, on a voulu y voir surtout le souci de pouvoir de *«dégonfler»* les statistiques du chômage à la veille des élections législatives, et on a donc assimilé ce texte à une opération électorale.

«C'est un moyen de faire sortir les travailleurs des entreprises sans les faire entrer dans les agences pour l'emploi», a affirmé Mme Mugnette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis). *«En suspendant l'effet des licenciements économiques pendant dix mois, vous en renvoyez l'impact pour les salariés et pour les statistiques du chômage à l'après-mars 1986»*, a déclaré M. François d'Aubert (UDF, Mayenne). La réponse à cet argument est venue des bancs mêmes de la droite, quand M. Etienne Pinte (RPR, Yvelines) a reproché au dispositif gouvernemental de ne concerner qu'une faible partie des licenciés économiques puisqu'en 1984 ils furent plus de 400 000.

«Cadeau au patronat»

La droite et le PC se sont encore retrouvés pour affirmer que le volontariat des entreprises et des salariés dans l'utilisation des congés de conversion était une *«tromperie»*. *«C'est en fait l'administration qui choisira les entreprises qui pourront en profiter»*, a expliqué M. d'Aubert. *«Comme vous maintenez l'autorisation administrative des licenciements économiques, vous pourrez, en échange de celle-ci, obliger les entreprises à y recourir»*, a déclaré M. Pinte. *«Le choix entre le licenciement tout de suite ou le licenciement dans dix mois n'est pas un vrai choix»*, a relevé Mme Jacquaint.

Les communistes ont aussi, bien entendu, avancé certains arguments que ne pouvaient reprendre le RPR et l'UDF. Car le principal reproche fait par le PC à ce système est de représenter *«encore un cadeau au patronat»*. *«Le gouvernement apporte son secours au patronat en lui offrant la possibilité de licencier facilement»*, a affirmé l'orateur communiste. Et comme le ministre du travail insistait sur les avantages des congés de conversion pour les travailleurs qui en bénéficieront, Mme Jacquaint a repris la formule de la CGT : *«Nous refusons de choisir entre le pire et le mauvais.»* D'autant que pour le PC la philosophie de cette nouvelle formule *«revient à accepter la fatalité de la crise»*. Péché impardonnable !

Les arguments spécifiques à la droite relèvent d'une autre conception des rapports sociaux. Pour M. Pinte, si les négociations entre le patronat et les syndicats ont échoué, c'est parce que le ministre s'en est mêlé. Celui-ci a fait mine de s'étonner que soit ainsi repris l'argument du CNPF. Pour l'orateur du RPR, la seule manière de relancer la politique contractuelle serait de privilégier, comme lieu de celle-ci, l'entreprise et non pas les accords nationaux ou les accords de branche.

Là encore M. Delebarre n'est pas d'accord : il faut un cadre aux négociations dans les entreprises car, comme le dit M. Evin, *«dans celles-ci le rapport de forces est trop souvent défavorable aux salariés»*. Quant à M. d'Aubert il a surtout insisté sur la lourdeur *«bureaucratique»* du mécanisme, sur son coût pour des entreprises *«déjà en difficulté»*, et sur l'allongement des délais de licenciement qu'il allait entraîner. La réponse du ministre du travail est simple : les entreprises ne peuvent se désintéresser du devenir de leurs salariés, qui sont aussi leur richesse.

La réplique des socialistes à ce feu croisé est venue sous deux formes. M. Evin, en tant qu'élu de Saint-Nazaire, connaît bien le mécanisme des congés de conversion, déjà employés dans la construction navale. Il l'a donc présenté comme un outil positif dans l'œuvre de modernisation industrielle, puisque ces congés permettent une meilleure formation des hommes, et non pas simplement comme un instrument défensif dans la lutte contre la croissance du chômage.

M. Delebarre, outre sa mise en avant des avantages profitables aux travailleurs – argument destiné au PC –, a longuement insisté sur la filiation entre son projet et les mécanismes précédents d'aide à la reconversion industrielle mis en place depuis 1963, avec la création du Fonds national de l'emploi, et leur développement en 1975. Insister sur sa continuité avec l'action d'un ministre gaulliste du travail et de l'un de ses successeurs giscardiens, c'était, certes, un appel du pied au RPR et à l'UDF, mais c'était aussi confirmer l'analyse du PC sur l'identité entre la politique menée par la droite avant 1981 et celle suivie maintenant par le gouvernement socialiste... On ne peut gagner sur les deux tableaux !

THIERRY BRÉHIER.

AVANT D'EXAMINER LE PROJET DÉFENDU PAR M. PISANI

Les sénateurs affirment leur souci de «calmer le jeu» en Nouvelle-Calédonie

La conférence des présidents a établi, jeudi 11 juillet, l'ordre du jour des prochains travaux du Sénat. L'examen du projet de loi sur la police dont M. Pierre Salvi (Union centriste, Val-d'Oise) est le rapporteur, est fixé au mercredi 17 juillet et celui sur la Nouvelle-Calédonie aux mardi 23 et mercredi 24 juillet. Sur ce dernier texte, la commission des lois, dont une mission d'information s'est rendue sur le territoire (*le Monde* du 11 juillet), a désigné comme rapporteur M. Etienne Dailly (Gauche démocratique, Seine-et-Marne) et elle a entendu le ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, M. Edgard Pisani.

En retenant l'hypothèse d'un vote définitif du texte sur la Nouvelle-Calédonie le 25 juillet, l'opposition, majoritaire au Sénat, a coupé court aux rumeurs selon lesquelles elle aurait été décidée à s'engager dans une bataille analogue à celle qui l'avait mobilisée, l'été dernier, contre le projet sur l'enseignement privé, puis contre l'extension du champ référendaire.

La mission de la commission des lois dans l'archipel, dont l'envoi a retardé l'examen du texte au palais du Luxembourg, s'est déroulée, de l'avis de ses membres, dans d'*«excellentes conditions»* qui auront permis à chacun des représentants des groupes politiques de juger sur place de la situation. Pour M. Jacques Larché (Républicains indépendants, Seine-et-Marne), président de la commission des lois, qui dirigeait cette mission d'information, un *«apaisement»* commence à se manifester. Ainsi soulignait-il, jeudi 11 juillet, que le boycottage des manifestations sportives, auquel avait appelé le FLNKS, était de moins en moins suivi, ainsi que les consignes demandant aux appelés du contingent de refuser de partir sous les drapeaux. Mais cette accalmie est, selon M. Larché, *«partielle»*, voire *«superficielle»*, comme le montre le fait que certains membres des groupes mélanésiens qui se sont rendus au Festival des arts du Pacifique organisé à Tahiti, malgré le mot d'ordre de boycottage lancé par les indépendantistes, ont vu leurs maisons incendiées.

Alors que tous n'en étaient pas convaincus, il y a quelques semaines encore, les membres de la majorité sénatoriale estiment aujourd'hui que les élections régionales sont de nature à *«calmer le jeu»*, d'autant que les formations politiques locales ont manifesté l'intention d'y participer. Mais les sénateurs posent certaines conditions et leurs exigences, auxquelles M. Pisani n'est pas apparu insensible, pourraient conduire à reculer légèrement ce scrutin régional prévu en principe le dimanche 8 septembre.

A leur retour du territoire, les représentants de la majorité sénatoriale ont, en effet, insisté sur la nécessité d'une stricte organisation du scrutin : campagne, opérations de vote et garanties pour les électeurs. *«Il y a lieu de prévoir des mesures extraordinaires et exorbitantes du droit commun»*, a affirmé M. Larché. Sans avoir techniquement arrêté le dispositif qu'elle préconisera, la commission des lois étudie notamment le moyen d'assurer la participation au vote des anti-indépendantistes qui se sont réfugiés à Nouméa après avoir fui les régions contrôlées par le FLNKS. Un transfert des urnes ou un vote par correspondance avec réception par un magistrat pourraient être envisagés. Pour les électeurs vivant dans les tribus, M. Dailly étudie plusieurs formules qui permettraient à chacun de ne pas être menacé ni dans ses biens ni dans sa personne par le vote qu'il émettra, en empêchant toute identification de ce vote, en prévoyant une surveillance itinérante et en organisant le dépouillement dans les centres des communes.

M. Larché a également soulevé, jeudi, la question du découpage des régions. Dans son esprit, il s'agirait plus de retouches à apporter aux frontières proposées par M. Pisani – notamment pour la région du Nord – que d'une remise en cause de la création de quatre régions. Restent enfin la répartition des compétences, pour lesquelles il est possible que la majorité sénatoriale demande quelques aménagements, et le contenu des ordonnances envisagées. M. Dailly a manifesté clairement le souhait que celui-ci soit dévoilé.

Sur les différents points évoqués, M. Pisani est apparu ouvert à ses interlocuteurs et prêt à la discussion. Le ministre a rappelé les principes qui justifient, selon le gouvernement, le découpage régional retenu et s'est déclaré aussi soucieux que les sénateurs de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que le scrutin se déroule dans des conditions irréprochables. M. Pisani ne refuserait pas non plus certains amendements techniques concernant la répartition des compétences inscrite dans le projet de loi. C'est donc un sentiment de détente qui prévaut pour le moment au Sénat avant l'examen de ce dossier si controversé.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le débat sur la programmation militaire

Le président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, M. Louis Darinot, député PS de la Manche, vient de répondre par un refus à la demande du RPR – exprimée par le délégué national de ce parti pour les questions de défense, M. François Fillon, député de la Sarthe – de réunir d'urgence la commission pour examiner le rapport du gouvernement sur l'exécution de la loi de programmation militaire (le Monde des 3 et 6 juillet).

M. Darinot estime qu'il sera toujours temps d'organiser une telle séance lors de la prochaine session parlementaire d'automne, y compris avec une audition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, sur la programmation militaire et le projet de budget pour 1986. A la suite de la publication dans le Monde du 12 juillet d'un article de M. Hernu intitulé «Une défense moderne et crédible» et mettant en cause les propositions «fantaisistes» ou «aberrantes» du RPR en matière de défense, M. Fillon répond.

Le gouvernement dans l'impasse

par FRANÇOIS FILLON (*)

Le ministre de la défense ne pouvait pas se dérober plus longtemps. Le tour de passe-passe qu'il avait imaginé en déposant la veille des vacances son rapport sur l'exécution de la loi de programmation militaire 1984-1988 n'a pas fonctionné. Il y aura donc débat au Parlement en octobre, indépendamment de la session budgétaire, et je m'en réjouis.

Voilà, en effet, plusieurs mois que l'opposition parlementaire réclame qu'un tel débat soit organisé afin que le ministre puisse répondre aux questions graves que se posent tous les Français, et en particulier les militaires, questions qui n'ont rien à voir avec des préoccupations électorales, mais avec l'avenir de notre défense.

Depuis 1982, le budget de la défense progresse en volume de 0,5 % par an, contre 5 % en moyenne pour les années 1976 à 1981. Les commandes d'avions de combat ont baissé de 40 %. Les crédits affectés à la recherche dans le domaine du nucléaire et de l'espace ont chuté de 17 % en quatre ans.

Il y a pire : pour dissimuler cette situation, le ministre de la défense a passé plus de commandes qu'il ne pouvait réellement en honorer. Pour être cohérent avec ses engagements précédents, le gouvernement devrait inscrire en 1986 près de 66 *milliards de francs en crédits de* paiement pour les dépenses en capital, soit une augmentation de 30 % par rapport à 1985. Comment pourrait-il le faire ?

Le gouvernement est-il dans l'impasse et, dans ce cas, quels choix compte-t-il apporter ? Telles sont les véritables questions.

Le ministre de la défense préfère se livrer à une attaque de diversion en opposant aux critiques argumentées et chiffrées d'une opposition responsable un discours polémique et en se raccrochant désespérément à un consensus national sur la doctrine qu'il devrait incarner à lui seul et qui est bien utile pour dissimuler ses insuffisances.

Le débat d'octobre permettra de savoir comment le gouvernement entend faire face à la situation qu'il a créée et s'il pourra, sans artifice, éviter de supprimer ou de retarder des programmes. Le RPR souhaite qu'il le puisse, mais sait qu'un tel choix nécessiterait une augmentation du budget de la défense qui dépasserait largement les 4 % en volume sur laquelle l'opposition s'est engagée. Ce débat est fondamental et dépasse largement la polémique pré électorale à laquelle se livre le ministre.

(*) Député RPR de la Sarthe.

M. MOTCHANE (PS) : Eurêka prépare la voie à une future défense européenne

M. Didier Motchane, membre du secrétariat national du PS, et l'un des dirigeants du CERES, consacre son éditorial de la revue *En jeu* de juillet-août aux questions européennes et stratégiques. M. Motchane écrit notamment : *«L'initiative de défense stratégique de M. Reagan (...) fera éclater l'Europe avant même que celle-ci ait commencé d'exister si les nations qui la composent ne prennent pas ensemble la responsabilité de leur avenir et d'abord celle de leur survie.*

»C'est le sens du projet Eurêka, dont les applications les plus proches ne sont pas militaires mais qui prépare la voie à une future défense européenne.

»Cette défense ne pourra être, par définition, américaine. Elle est donc incompatible avec la pratique actuelle de l'alliance qui tend à faire d'un traité régional l'instrument d'une politique impériale.

»Elle doit s'adosser à une force de dissuasion qui reste celle de la France, car – contrairement à certaines interprétations récentes d'un texte du Parti socialiste – la dissuasion nucléaire implique forcément une certaine *discontinuité des espaces stratégiques mais dont l'ombre portée doit s'étendre au-delà.»*

«C'est dire que les conditions d'une défense véritablement européenne ne sont pas réunies,» conclut M. Motchane.

POLITIQUE

Le jour où Jean-François Douce fit un chèque de 1 986 francs...

De notre envoyé spécial

Bordeaux. – 1 986 francs. Jean-François Douce, trente-sept ans, contrôleur des lois d'aide sociale à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale, conseiller municipal et secrétaire de la section PS de Gujan-Mestras, rédigea il y a quelques semaines un chèque de 1 986 francs et l'envoya à Priorité à gauche, une toute jeune association qui venait de se signaler à son attention par une page de publicité parue au début de mai.

Simple chèque au libellé symbolique (mais pas dérisoire) dans une bête enveloppe ? Banale adhésion à l'un de ces nombreux clubs qui, depuis quelque temps, se penchent avec sollicitude – celui-là avec une touche d'humour et d'originalité – sur l'avenir de la gauche au pouvoir depuis 1981 ? Une bouteille à la mer plutôt. Jetée dans l'ordinaire du socialisme girondin. Par un socialiste girondin un peu fatigué de cet ordinaire-là.

Car, pour lui, il en va du socialisme girondin comme de sa commune : politiquement aussi, l'huître y est reine, pas le lion ni l'aigle. Même Marc Bœuf, sénateur socialiste et premier secrétaire fédéral du PS de ce département, le dit à sa façon : *« Comprenez bien. C'est la Gironde. C'est un pays où les choses se font à pas feutrés. Les réunions se passent bien chez nous. Il n'y a pas d'affrontements directs. C'est tout en nuances, en discussions de couloir. »*

Il vous dit cela comme quelqu'un qui s'y connaît, Marc Bœuf, ajoutant à sa rondeur naturelle les orbes que ses mains dessinent dans l'air comme pour mieux signifier : pas d'angles, pas d'arêtes.

Plus crûment, Jean-François Douce voit dans le socialisme – ce radicalisme plutôt – de notables, de fiefs et de places un ersatz bien édulcoré de ce en quoi il a foi. Trop d'huîtres refermées sur leurs perles. Le voilà mal à l'aise au milieu de ces socialistes *« dont certains n'ont plus fait de politique au vrai sens du mot depuis des années et des années »*.

Alors, quand il a lu l'invite, sérieuse et rigolarde à la fois, – *« S'investir à gauche ? S'investir à gauche ? Chiche »*, proclamait l'annonce – le secrétaire de section de Gujan-Mestras a marché. Il aurait pu, comme l'y invitait aussi l'insolite réclame, envoyer 86 francs ou 198,60 francs. Juste pour voir. Mais la plume a couru plus vite sur le chèque : 1 986 francs.

Le prix de l'oxygène

« Formule présidentielle », disait la pub. On vous contactera personnellement si vous mettez 1986 F à gauche. Ce qui fut fait. Et Jean-François Douce se retrouva il y a quelques semaines à Paris, discutant autour d'une table de restaurant avec les animateurs de Priorité à gauche et ceux qui, comme lui, avaient marché, séduits comme il l'avait été par le tourbillon de messages et d'événements, par la pluie de gadgets significatifs dont deux ou trois jeunes gens turbulents se promettaient de saturer l'espace politique tristounet où frissonnent les ex-enthousiastes de mai 1981.

1986 F, donc. Pas seulement pour voir. Pour respirer. Les bonbonnes d'oxygène, cela n'a pas de prix lorsqu'on étouffe. Voilà pour le premier geste. Mais le militant ne perd pas le nord. Soucieux de voir s'organiser dans son département ce nouveau pôle d'intervention, il s'y emploie avec une quinzaine d'autres adeptes de Priorité à gauche. Il y travaille encore avec un autre groupe (ce sont quelquefois les mêmes) d'émules d'Espaces 89, autre club de réflexion, récemment apparu à gauche.

Il ne sait pas encore quelle forme, deux associations distinctes ou une seule, devrait revêtir après les vacances cette variante bordelaise des clubs.

Qu'en adviendra-t-il ? Marc Bœuf se contente d'arrondir la bouche, comme si devait s'en échapper une bulle dubitative qui ira se briser sur les soucis du moment. Un vent de rénovation qui viendrait à se lever sur la fédération socialiste de Gironde ? Vous n'y êtes pas. *« Les militants parlent beaucoup des listes pour 1986 en ce moment et de la façon dont elles seront faites. Moi je veux que ce soient eux qui décident. Je suis contre tout autre système. »*

Ainsi parle Marc Bœuf, tandis que Jean-François Douce songe qu'il n'a perdu ni son temps ni son argent le jour où il a rédigé un chèque de 1 986 F.

MICHEL KAJMAN.

● *Promulgation des lois sur la réforme électorale.* – Le *Journal officiel* a publié, le jeudi 11 juillet, les deux lois organiques – reconnues conformes à la Constitution par le Conseil constitutionnel (*le Monde* du 12 juillet) – ainsi que les trois lois de droit commun qui introduisent dans les institutions l'élection des députés et des conseillers régionaux à la proportionnelle.

● *M. Fuchs (PS) pour une motion rocardienne au congrès de Toulouse.* – M. Gérard Fuchs, l'un des membres rocardiens du bureau exécutif du PS, se prononce, dans *l'Express* daté 12-18 juillet pour le dépôt d'une motion sur laquelle les amis de M. Rocard puissent se compter au congrès de Toulouse, *« ne serait-ce, dit-il, que pour ouvrir un débat qui est la dernière chance de la gauche »*.

COHABITATION : LE « NON » UNANIME DE L'OPPOSITION A M. MITTERRAND

« Pas vous et pas ça ! »

Les déclarations du chef de l'Etat à propos de l'éventuelle cohabitation avec la droite sont-elles l'indice, chez les socialistes, de l'intime conviction d'une inéluctable défaite électorale en 1986 ? Oui, répond le Parti communiste français. *« Le Parti socialiste et le président de la République se sont résolus à la perte des élections,* a affirmé, le jeudi 11 juillet, M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF. *L'installation du PS dans l'idée de la cohabitation est maintenant évidente, et cette cohabitation, c'est la poursuite d'une politique de droite. »*

M. Maxime Gremetz, autre membre du bureau politique du PCF, résume ainsi la politique socialiste vue par son parti : *« On baisse les bras, on laisse la place à la droite et on va s'arranger ! »*

Défaitisme ? Non, répond M. Claude Estier dans l'hebdomadaire du Parti socialiste, *l'Unité*, en commentant l'accord sur les candidatures conclu lors du dernier comité directeur du PS. *« Ce n'est (...) en aucune manière dans une perspective défaitiste que s'est placé le comité directeur »*, écrit-il en qualifiant d'*« estimation prudente et non d'objectif »* l'hypothèse retenue de 25 % des suffrages en moyenne pour le PS en 1986.

Défaitisme ? *« J'invite ceux qui en soupçonnent François Mitterrand à faire preuve de plus de clairvoyance sur la personne et à méditer sur la leçon de l'histoire »*, a dit M. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national du parti. M. Delanoë a aussi jugé *« médiocres et dispersées »* les réactions de l'opposition. Pour lui, *« les dirigeants de la droite manifestent leur besoin de revanche et leur mépris des institutions qu'ils ont eux-mêmes créées. »*

L'Elysée assure que le président de la République précisera, le dimanche 14 juillet, à l'occasion de son entretien traditionnel sur TF 1, sa conception de la cohabitation avec la droite, en cas de renversement de majorité en 1986. Dans l'immédiat, c'est à l'unanimité que l'opposition estime que le chef de l'État a créé un *« sac d'embrouilles »* – selon l'expression d'un député – avec ses déclarations du 10 juillet à Viriville (Isère).

Que M. Mitterrand ait assimilé à un *« coup d'Etat »* la perspective de se voir éventuellement dessaisi, par une nouvelle majorité, de la conduite des affaires étrangères a produit sur l'opposition le même effet que le chiffon rouge sous le mufle du taureau. Furieuse, elle charge. Tous ses représentants ironisaient, jeudi, sur l'évolution du chef socialiste qui, en 1964, voyait dans la Constitution de 1958, fondée par Charles de Gaulle, un *« coup d'Etat permanent »* et accuse maintenant de velléités putchistes ceux pour qui elle était *« la Loi et les prophètes »*.

Que le pamphlétaire qui traita le régime gaulliste de *« dictature »* et l'auteur de la Constitution de *« consul, podestat, roi sans couronne, sans chrême et sans ancêtres »*, qui dénonça avec constance *« la possession du pouvoir par un seul homme »*, veuille être à son tour le détenteur sans partage de la diplomatie, voilà qui peut étonner, soulignaient-ils... si l'on ignore que le pouvoir change l'homme qui l'exerce !

« Pas vous et pas çà ! », répond donc l'opposition au chef de l'Etat. M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, rappelle que M. Mitterrand *« n'a aucun titre pour instituer un fonctionnement des pouvoirs publics autre que celui inscrit dans la Constitution »*. Pour M. Philippe Mestre, député UDF de Vendée, ancien directeur du cabinet de M. Barre, le président *« se replie dans le bunker des prérogatives qu'il s'attribue à lui-même »*. Quant à M. Méhaignerie, président du CDS, il estime que *« cette conception rend impossible la conduite d'une politique cohérente entre le président et le gouvernement »*.

L'opposition, tout d'abord, estime qu'il est impossible, dans les faits, de dissocier la diplomatie de la conduite de la politique intérieure.

M. Jean François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères, souligne que *« les deux sont étroitement mêlées par les répercussions des accords internationaux ou européens sur l'agriculture, la monnaie et l'économie en général »*. Et M. François d'Aubert, député UDF de la Mayenne, d'affirmer que, *« par une astuce diabolique, en s'appropriant la politique étrangère, le président s'occupera de tout. Or la politique de la France ne se découpe pas en rondelles. »* M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, ajoute : *« Si nous gagnons, c'est notre politique qui devra être appliquée dans tous les domaines. »* M. André Rossinot, président du Parti radical, précise : *« On ne peut imaginer un président négociant des traités tout en sachant que le Parlement ne les ratifiera pas. »*

Le poids de l'Algérie

La conception énoncée par M. Mitterrand renvoie naturellement à la notion de « domaine réservé », bien que cette formule n'ait jamais été employée par son auteur prétendu. M. Jacques Chaban-Delmas avait, en effet, déclaré, lors de la séance de clôture des assises nationales de l'UNR à Bordeaux, le 15 novembre 1959 : *« Le secteur présidentiel comprend l'Algérie sans oublier le Sahara, la Communauté franco-africaine, les affaires étrangères, la défense. Le secteur ouvert se rapporte au reste, un reste d'ailleurs considérable puisqu'il réunit les éléments mêmes de la condition humaine. Dans le premier secteur, le gouvernement exécute, dans le second, il conçoit. Pour l'UNR, dans le premier cas, elle doit suivre de Gaulle pas à pas. Dans le second, il lui revient de devancer l'événement. »*

Deux mois auparavant, le général de Gaulle avait déclaré à propos de l'Algérie : *« La politique d'autodétermination se trouve définie par le président de la République, décidée par le gouvernement, approuvée par le Parlement, adoptée par la nation française. »*

La hiérarchie et la solidarité des échelons qu'il établissait ainsi tendait à affirmer la cohérence de l'ensemble des pouvoirs avec sa politique algérienne. Or celle-ci – à la fin de 1959 – était fortement contestée au sein même du mouvement gaulliste et soutenue avec réticence par le premier ministre lui-même, M. Michel Debré.

M. Chaban-Delmas avait donc opéré – comme on pratique sur les terrains de rugby – un dégagement en touche et il avait un peu lourdement chargé la barque présidentielle pour mieux rallier à de Gaulle les hésitants. Il l'avait fait en montrant que l'Algérie s'insérait dans une stratégie mondiale comportant l'action diplomatique et la défense. (La première bombe atomique française devait exploser en février 1960.) Mais cela n'a jamais été qu'un discours de fin de congrès, même s'il a fait florès.

Pour sa part, le général n'avait jamais employé ni l'expression « domaine réservé » ni celle de « secteur présidentiel ». Il n'avait non plus jamais fait modifier les articles de la Constitution concernant les pouvoirs respectifs du président de la République, du premier ministre et du Parlement.

On trouve, en revanche, maints exemples de périodes pendant lesquelles la compétence – ou plutôt l'interventionnisme – du président de la République s'est étendue à tel ou tel secteur. En matière d'urbanisme parisien, par exemple, M. Mitterrand ne le cède en rien à Georges Pompidou dans sa volonté de laisser sa marque personnelle.

Certes, les chefs de l'Etat de la Ve République ont tous exercé une action prééminente dans la conduite de la diplomatie et de la politique de défense. Mais ils n'ont pu avoir de rôle directif ou personnel dans ces domaines, comme dans les autres d'ailleurs, que pour autant qu'ils ne se heurtaient à aucune résistance – et surtout à aucune hostilité – de la part du chef du gouvernement. Comme le disait de Gaulle, *« Il ne saurait y avoir de dyarchie au sommet »*. En d'autres termes, selon cette conception, la dyarchie, ce serait non seulement la paralysie mais la crise.

Quel consensus ?

Dès lors, les opposants d'aujourd'hui trouvent fort spécieuses les raisons avancées par M. Mitterrand pour revendiquer un secteur réservé, puisqu'il ne bénéficiera – dans l'hypothèse envisagée – ni de l'accord du premier ministre ni du soutien de la majorité parlementaire. Selon eux, l'opposition n'est praticable que si le premier ministre peut exercer tous les pouvoirs que la Constitution lui donne au pied de la lettre.

M. François-Poncet, tout comme M. d'Aubert et M. Toubon, conteste, au demeurant, l'affirmation de M. Mitterrand selon laquelle un consensus naturel existerait sur la conduite de la politique française. Depuis quelque temps, les critiques contre la politique extérieure, et aussi contre la politique de défense, se font d'ailleurs plus vives de la part des parlementaires de l'UDF et du RPR, alors que, au contraire, le corps électoral continue apparemment d'attacher peu d'importance à l'action diplomatique du chef de l'Etat, sauf lorsqu'il s'agit de l'Europe agricole.

Dès lors, les opposants s'interrogent sur les motivations du président de la République. Tous constatent, d'abord avec étonnement mais satisfaction, que l'ancien premier secrétaire du Parti socialiste admet comme un fait acquis la défaite de la gauche en 1986. Au RPR on se montre toutefois circonspect ; M. Toubon insiste pour dire que *« la victoire de l'opposition n'est pas encore remportée »*. Le secrétaire général du RPR redoute les effets démobilisateurs d'une issue donnée comme certaine à un scrutin qui n'a pas encore eu lieu.

Parmi les barristes – mais aussi de plus en plus au RPR – on estime également que, tout en disant le contraire, M. Mitterrand refuse, en fait, la cohabitation. Alors que pour M. Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, *« cohabiter sous le même toit ne veut pas forcément dire concubiner dans le même lit »*. M. Mitterrand se conçoit, souligne-t-on, comme *« le seul et véritable maître de maison »*. Le président de la République démontre par son exigence, affirment les barristes, que *nolens, volens*, la cohabitation ne sera pas praticable.

Si les amis de M. Barre trouvent dans ce comportement une justification de leur constant refus de cohabitation, les chiraquiens, eux, y voient la démonstration que l'obstacle ne viendra pas de leur fait. Ils affirment, en effet, que le chef de l'Etat ne saurait légitimement s'opposer à la mise en œuvre d'une politique nouvelle voulue par le suffrage universel.

Le moindre paradoxe ne serait pas que, par ses intentions révélées, M. Mitterrand ait contribué au rapprochement des barristes et des chiraquiens qui souhaitent que l'alternance soit totale. Les premiers affirmaient cette exigence *a priori*, les seconds préféraient attendre que le président de la République prît lui-même la responsabilité de la rendre inéluctable.

ANDRÉ PASSERON.

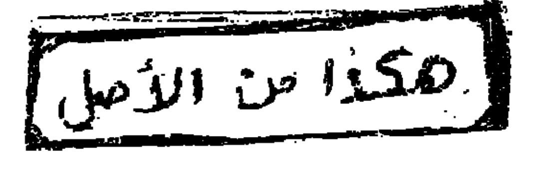
M. Mitterrand : un régime d'irresponsabilité

A l'Assemblée nationale, le 24 avril 1964, M. Mitterrand, député de la Nièvre, s'adressant à Georges Pompidou, alors premier ministre, déclarait : *« Je vous demande comment et pourquoi, par le transfert continu de vos attributions au président de la République, qui lui est irresponsable devant le Parlement, vous abandonnez l'essentiel de vos prérogatives, mais encore comment et pourquoi, ce faisant, vous vous autorisez à priver le Parlement du droit fondamental de contrôle et de décision politique hors duquel ce régime parlementaire ne serait plus que l'alibi d'un pouvoir personnel. »*

Critiquant le décret du 14 janvier 1964 attribuant au président les responsabilités en matière d'usage de la force de frappe, M. Mitterrand ajoutait : *« Ah ! déjà nous connaissions ce secteur réservé qui a fait passer indûment les affaires étrangères, la défense nationale, à l'époque où se posaient les problèmes d'Algérie, et les problèmes de la Communauté, sous la gouverne directe du président de la République. Le secteur réservé violait la Constitution, mais le domaine suprême, lui, apparut soudain à l'horizon de nos institutions, ruine la République. Quoi ? Il y aurait un domaine suprême détenu par un seul homme, et celui-ci le déléguerait à qui il voudrait ? Mais la République n'a jamais reconnu l'autorité d'un homme ni l'autorité d'un seul pouvoir. Elle ne peut admettre que le partage des délégations et des attributions dans l'exercice du pouvoir (...).*

» Il faut choisir. Ou bien il convient de fonder un régime présidentiel honnête et authentique qui donnera autorité et stabilité au chef de l'exécutif tout en valorisant le rôle du Parlement, ou bien il convient de revenir aux sources d'un régime parlementaire adapté aux besoins modernes. Il faut en revenir à un régime de liberté et d'équilibre et en finir avec celui qui vous nous faites et qui n'est qu'un régime d'autorité et d'irresponsabilité. » (*le Monde* daté 26-27 avril 1964).

● *Demande de suspension d'immunité parlementaire.* – On savait que certains des organismes visés par M. Alain Vivien (PS, Seine-et-Marne), dans son rapport sur les sectes, n'avaient pas apprécié les accusations portées contre eux. Ainsi l'Eglise de scientologie a introduit deux plaintes en diffamation contre le député socialiste. Pour permettre à celles-ci d'être plaidées devant le tribunal correctionnel de Paris, l'avocat de l'Eglise de scientologie vient de demander à l'Assemblée nationale de lever l'immunité parlementaire du député socialiste. Cette demande sera étudiée par une commission spéciale le mercredi 17 juillet. La même procédure sera suivie pour la plainte déposée par M. Gaston Flosse (RPR), en tant que président du gouvernement de la Polynésie française, contre M. Jean Juventin, député non inscrit de ce territoire, qu'il accuse d'avoir diffamé le gouvernement territorial au cours d'une émission radiotélévisée locale, le 1er mars 1985.



société

CONTRAVENTIONS : TRÈS FORTE HAUSSE

Les contraventions devraient connaître une forte hausse, au plus tard le 1er octobre, après décret en conseil d'Etat, si le texte du projet de loi sur la modernisation de la police (*le Monde* du 12 juillet) est adopté – en son état actuel – après les navettes parlementaires.

En premier lieu, on devrait observer une hausse substantielle pouvant aller parfois jusqu'à un doublement des amendes pénales pour infraction au code de la route. Ainsi, certains délits (excès de vitesse, non respect des feux rouges notamment) sanctionnés par une amende de 600 francs coûteront désormais 1 300 francs. Le montant des infractions plus graves, passibles actuellement d'amendes de 1 200, 3 000 et 6 000 francs, sera respectivement porté à 2 500, 5 000 et 10 000 francs (art. 6 de la loi). Il faut rappeler que la loi ne fixe ici que des seuils. En revanche, pour les augmentations de contraventions simples de 50 à 600 francs (stationnement en double file, par exemple), la loi ne fixe aucun montant précis.

En dernier lieu, la loi devrait permettre un meilleur recouvrement des amendes. Il est sur ce point intéressant de noter que, selon les statistiques, seules 3,36 millions d'amendes payables par simple timbre l'ont été spontanément en 1983, sur un total de 11,2 millions d'amendes de ce type. Ainsi, l'article 8 de la loi prévoit de faire payer systématiquement les récalcitrants, qui ne pourront plus, désormais, obtenir de carte grise pour un nouveau véhicule s'ils n'ont pas auparavant réglé tous leurs arriérés de contraventions.

POUR AVOIR VOULU PHOTOGRAPHIER CHANTAL NOBEL

Trois apprentis journalistes condamnés à quatre mois de prison avec sursis

Dans les couloirs de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, trois jeunes gens étaient interceptés, le samedi 8 juin, après avoir tenté de pénétrer dans la chambre où se trouvait la comédienne Chantal Nobel, qu'ils voulaient photographier. Cela leur valut des inculpations immédiates de vol, de violation de domicile et de tentative d'atteinte à la vie privée. Devant la 24e chambre du tribunal correctionnel de Paris, il s'agissait, jeudi 11 juillet, de les juger.

Fidèles à ce rendez-vous judiciaire, ils se retrouvaient devant le président Robert Philippot, sans émoi apparent, pour expliquer les raisons de leur entreprise, explication simple : M. Eric Pachet, vingt-cinq ans, le plus disert, est un jeune journaliste au chômage. Ses compagnons, MM. Raymond Kakou, vingt-six ans, et Mlle Catherine Kondrachoff, vingt-sept ans, rêvaient d'embrasser la profession. Quoi de mieux pour y parvenir que de réaliser un « coup », un « scoop », de réussir quand on est apprenti, là où des professionnels chevronnés ont échoué ? Car ils savaient bien tous les trois que certains journaux en rêvaient, de cette photographie de l'héroïne de « Châteauvallon » sur son lit d'hôpital.

Alors, ils ont monté leur affaire. M. Pachet, dès le 7 juin, avait dérobé deux blouses d'infirmier et, mieux encore, un passe permettant d'entrer dans la chambre, déjà repérée. Revêtus de ces blouses, munis de ce passe, M. Kakou et Mlle Kondrachoff avaient toutes leurs chances. L'ennui, c'est qu'une infirmière se trouvait en permanence au chevet de la blessée. Lorsqu'elle vit s'ouvrir la porte, elle intervint. C'était l'échec, la recherche du salut dans une fuite mouvementée mais vaine.

Reste l'aspect moral et juridique. Pour ce qui est de la morale, M. Pachet dit bien volontiers qu'il n'a guère de goût pour ce genre de travail. Mais certaines mœurs journalistiques étant ce qu'elles sont, il faut s'y résigner.

Mlle Kondrachoff ajoute qu'elle fut trompée par des informations publiées à ce moment-là sur l'état de Chantal Nobel. Elle avait lu une déclaration, des interviews, selon lesquelles la comédienne avait quitté le service de réanimation, qu'elle allait beaucoup mieux et demandait même son parfum préféré. Mlle Kondrachoff pensait donc que la patiente, dans cet état quasi normal, ne saurait refuser une image d'elle.

« D'ailleurs, quand j'ai vu la réalité, j'ai renoncé à prendre la photo. »

Le président a demandé : *« Mais, enfin, quelle idée, quelle philosophie avez-vous du métier de journaliste ? Croyez-vous qu'il permettre de violer la loi ? »* Ni l'un ni l'autre ne le croient évidemment, mais *« il s'agissait de se faire connaître »*. Pour présenter une demande d'embauche, mieux vaut *« une carte de visite flatteuse »*.

Au-delà de ces faits sans gloire, le tribunal avait à fixer un point de droit. Car un différend opposait la défense, assurée par Me Françoise Mothes, à Me François Sarda, partie *civile, au nom de l'Assistance publique*, sur la notion de violation de domicile. La chambre d'hôpital peut-elle être tenue pour le domicile du malade qui l'occupe ? La question, jusqu'à présent, n'avait jamais été posée aux tribunaux. Pour Me Sarda, la réponse est oui. L'intérêt la commande. Un hôpital doit assurer le calme et la tranquillité de ceux qui y sont soignés.

Pour Me Françoise Mothes, cette notion de domicile implique la possibilité d'un choix. La chambre d'hôtel est assimilée à un domicile, parce que le client peut la refuser ou en changer à sa demande. Ce n'est pas le cas du malade hospitalisé, que la direction de l'établissement change de local pour des raisons médicales ou de service sans que l'on puisse s'y opposer.

Le tribunal a adopté le point de vue de Me Sarda et retenu, du même coup, contre les trois jeunes gens, le délit de violation de domicile. En revanche, il a écarté celui de tentative d'atteinte à la vie privée, en constatant que, à défaut d'une plainte personnelle de Chantal Nobel, le parquet ne pouvait de lui-même déclencher l'action publique.

MM. Eric Pachet, Raymond Kakou et Mlle Kondrachoff ont été condamnés, chacun, à quatre mois de prison avec sursis et au versement du franc symbolique de dommages et intérêts que leur réclamait l'Assistance publique. Ils ont décidé de faire appel.

J.-M. Th.

● *Chantal Nobel assigne* VSD. – La comédienne Chantal Nobel a chargé, jeudi 11 juillet, son avocat, Me Gilles Dreyfus, d'assigner devant le tribunal civil de Paris l'hebdomadaire *VSD*. Dans son numéro daté du même jour, *VSD* avait publié deux photographies montrant la plaignante dans une chaise roulante. Pour cette *« atteinte intolérable portée à l'intimité de sa vie privée et aux droits qu'elle possède sur son image »*, Chantal Nobel demande 300 000 F de dommages-intérêts.

POURSUIVI EN DIFFAMATION PAR M. LE PEN

M. Jean Bothorel est relaxé

La dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Emile Cabié, a rendu, jeudi 11 juillet, un nouveau jugement déboutant M. Jean-Marie Le Pen qui avait cité directement M. Jean Bothorel pour y répondre du délit de diffamation. Le président du Front national visait un ouvrage de cet écrivain publié, en septembre 1984, aux éditions Albin Michel, sous le titre de *Lettre ouverte aux douze soupirants de l'Elysée*. La huitième lettre de ce pamphlet était effectivement adressée à M. Le Pen. Ce dernier y avait relevé cinq passages, en réparation desquels il demandait 150 000 F de dommages-intérêts, ainsi que leur suppression dans les rééditions éventuelles.

Le premier se rapportait, une fois encore, aux actes de torture *qu'aurait accomplis le lieutenant Le* Pen en Algérie, dans les premiers mois de 1957. Le jugement, sur ce chapitre, reprend les motifs déjà invoqués dans les décisions de relaxe intervenues en faveur du *Canard enchaîné* et de *Libération*. Il répète que M. Le Pen, ayant tenu des propos aussi publics que constants *pour justifier le recours à la torture* au temps de la guerre d'Algérie, ne peut s'estimer atteint dans son honneur et sa considération lorsqu'on lui impute des actes qu'il a ainsi approuvés.

Dans les autres passages, M. Bothorel qualifiait M. Le Pen *« d'homme de combines et de coups »*, ajoutant : *« Député de 1956 à 1962, vous passiez vingt-quatre heures sur vingt-quatre au Palais-Bourbon nageant avec délice dans les eaux troubles de la politicaillerie. »* Si cette dernière phrase, selon le tribunal, vise bien un fait précis, comme le veut la loi sur la pesse en matière de diffamation, *« elle ne constitue pas une atteinte à l'honneur et à la considération »*.

Enfin, M. Bothorel évoquait l'héritage, par M. Le Pen, d'un hôtel particulier de la famille des banquiers Lambert et avait écrit que le président du Front national l'accepta *« dans de drôles de conditions »*. Mais, pour le tribunal, cette expression *« ne met pas en cause la probité du plaignant »*. M. Bothorel et les éditions Albin Michel sont donc relaxés *« sans peine ni dépens »*.

● *Attentat au palais de justice de Bordeaux*. – Une bombe de faible puissance a explosé, mercredi 10 juillet, vers 12 h 30 au palais de justice de Bordeaux. L'engin avait été placé sous le bureau des magistrats de la première chambre civile, où personne ne se trouvait, à cette heure-là.

L'attentat, qui n'a provoqué que des dégâts mineurs, a été revendiqué auprès du tribunal et du bureau de l'Agence France-Presse à Bordeaux par un correspondant, disant appartenir à l'organisation Les justiciables. Le président de cette association, M. Jean Guy, s'est montré *« fort surpris »* de l'attentat, tandis que l'Union syndicale des magistrats a demandé, elle, *« des mesures immédiates et efficaces pour assurer la sécurité des locaux judiciaires »*.

ENVIRONNEMENT

Le Larzac apaisé

(Suite de la première page.)

« Sur les sept exploitants venus pendant la lutte, un seul est reparti, note Guy Tarlier. *1981 ne nous a absolument pas démobilisés, au contraire. Et nous avons fait augmenter la population rurale de 20 %, ce qui est tout à fait inouï en pays de montagne sèche, habituellement considéré comme déshérité. »*

L'explication ? *« Les types pas sérieux se sont éliminés d'eux-mêmes »*, avance Gérard Deruy, ancien militant du Larzac devenu maire de Millau (PS) en 1983. Il faut avouer aussi que les dix années de lutte (1971-1981) ont obligé les néoruraux à *« tenir »* coûte que coûte, au sens militaire du terme, puisque certains ont occupé des fermes où l'armée devait s'installer. Au total, cinq fermes seulement avaient pu être converties en fortin-garnison. Leurs vilaines latrines servent aujourd'hui de cabanes à outils et de clapiers à lapins.

Les néoruraux ont aussi apporté avec eux la chose qui manquait le plus sur le causse : l'esprit d'innovation. Tout en glorifiant, avec quelque naïveté, *« les bergers et laboureurs du Larzac »*, ils ont sans le vouloir bousculé les vieilles habitudes.

« Au début, les gens se méfiaient », reconnaît Léon Maillé, propriétaire-exploitant à Potensac, conseiller municipal de Millau et directeur du mensuel de liaison *Gardarem lou Larzac*. *« Tous ces hippies qui venaient pour élever des canards, des lièvres ou des abeilles, cela paraissait complètement farfelu. Certains même prétendaient élever des moutons sans berger ni bergerie ! Et les autres voulaient faire leur fromage eux-mêmes au lieu de vendre leur lait à Roquefort, comme tout le monde ici. Impensable ! »*

Les sceptiques avaient tort : on peut effectivement vivre à l'année sur le causse en élevant des chèvres ou des lièvres. On vit même très bien du « fromage à la ferme », qui demande moins de bétail que pour la vente du lait. On peut élever des moutons en parc, été comme hiver, avec d'aussi beaux agneaux. On gagne aussi à mettre sur pied son propre réseau de vente, que l'on soit producteur de viande, fabricant de fromages ou vendeur de confits de volaille. Résultat ? *« Maintenant, ce sont les paysans qui imitent les nouveaux installés*, avoue Léon Maillé. *Finalement, dans tout l'Aveyron, c'est au Larzac qu'il y a le moins d'abandons et aussi le moins d'endettement au Crédit agricole ! »*

Enfin, et c'est sans doute la plus grande réussite du Larzac, la lutte menée contre un ennemi commun – l'armée, l'État – a forgé un esprit communautaire qui survit aux inévitables bisbilles et rivalités de l'« après-guerre ». Au Larzac, l'esprit de la résistance a résisté au temps. *« Jamais nous n'aurions tenu seuls »*, avoue Dominique, trente et un ans, fermière à Las Mayou. Son compagnon, Serge, ancien « zonard » venu en 1972 participer à la construction de la « bergerie-reproche » de la Blaquière, est aujourd'hui à la tête d'une exploitation agricole classique : 200 hectares de parcours, 33 hectares labourables, 60 chèvres à lait, 25 chevrettes, 5 cochons, 2 tracteurs et toute une basse-cour. *« Ils nous ont acceptés cheveux longs et pas mariés, on les accepte chasseurs et cathos ! »*, dit tranquillement Serge. C'est le Larzac de 1985, revu mais pas corrigé.

ROGER CANS.

LES MILITAIRES AU GHETTO

Symbole de la toute-puissance de l'armée dans les années 70, le Larzac est paradoxalement devenu un stigmate d'échec pour les militaires. *« On parlait de la lutte du pot de terre contre le pot de fer*, dit le lieutenant-colonel Peyron, commandant le camp; *mais le pot de fer est fêlé. C'est nous, maintenant, qui vivons dans un ghetto, comme une armée d'occupation. »* Depuis 1981, effectivement, les militaires sont pratiquement confinés dans leurs quartiers. Les panneaux qui interdisent l'entrée du camp au public interdisent en même temps aux soldats de sortir ! La convention de 1902, complètement obsolète, n'est plus applicable.

Inquiets de cette mise en sommeil du camp, qui prive les commerces locaux d'importants revenus, les maires des communes riveraines ont demandé l'*« actualisation »* de la *convention de 1902*. Ils *souhaitent* que les effectifs du camp, qui plafonnent actuellement à deux cents, puissent monter à cinq cents, voire mille personnes. Mais l'entraînement des troupes devrait rester *« dans le cadre strict du périmètre du camp »*. Adieu les manœuvres en vraie grandeur et les fortins-garnisons dans les fermes *« où le régiment fait sa cohésion »*. Bonjour le ghetto et sa *« sa cibiarie électronique unique en France »*. A qui la faute ? Aux civils, bien sûr.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

L'ENFANT de la Vologne, c'est un anachronisme. Mais l'anachronisme a son explication, entre le Zola de *la Terre* et le Perrault des *Contes*, sur fond de haine et de sortilèges, entre les férocités paysannes et le secret des reines-fées. Mais les gens des villes, qui veulent tout comprendre de Lépanges, ne savent pas lire ce qui se passe dans les villages, qui demeurent inchangés, même s'ils se travestissent avec des maisons trop neuves. Même s'ils se donnent des tournures de villes parce qu'ils ont la télévision, une collecte des ordures ménagères, et qu'il s'y vend des livres qui font la fortune des librairies de gare.

Anachronisme encore la fin de Grégory, parce qu'on a moins voulu tuer qu'on n'a voulu se venger. Quel que soit l'auteur des lettres, elles sont là. Mais se venger de quoi ? Le savoir, c'est tout savoir. Ou du moins ce qui aujourd'hui paraît suffisant : une solution de roman policier, avec une victime, un meurtrier et un mobile. C'est-à-dire aussi une solution pour la justice, qui n'aime pas que deux et deux fassent cinq et qui se perdrait à l'envisager.

L'immolation de Grégory, c'est la nuit des temps, plus les photos en couleurs de *Paris-Match* et le direct d'Europe 1. L'anachronisme encore, qui dit tant de l'affaire sans expliquer le meurtre.

Du temps de Zola ou de Perrault, dont les mondes affleurent à Lépanges, on aurait parlé de loups et d'enfants dévorés, de sorcières et d'enfants qui meurent sur pied, victimes d'un sort longtemps mijoté. Les veillées auraient succédé aux veillées, sous l'œil mauvais d'une ancêtre qui aurait bien su, elle, que le meurtrier faisait partie du rond des causeurs. Le curé aurait tonné en chaire pour adjurer le coupable de se dénoncer, fût-ce en confession. La maréchaussée aurait lissé sa moustache, de l'air de ceux qui savent, afin d'en savoir plus, tant ils en savaient peu, pour une fois.

Et puis, un jour, le Bernard, on l'aurait retrouvé, près du bois aux chênes, là où le bolet donne, étendu raide, tué d'un coup de fourche dans le dos, comme sa femme l'avait vu, la première, quand on avait fait la toilette des défunts.

Les rumeurs auraient gonflé, comme du lait qui bout, et les haines seraient passées au rang d'un patrimoine de clan. Chacun aurait su, alors, qui avait sacrifié le gamin, parce que, dans le village, il y en avait un qui paraissait fichtrement soulagé. Comme si le Bernard avait payé pour lui, pour le mettre à couvert des indiscrétions de la justice.

∴

UN roman, cette affaire de Lépanges ? N'en doutons pas. Ou au moins du gibier pour écrivain. Sur les bords de la Vologne, on a vu déambuler Mme Marguerite Duras. C'était d'autant moins pour simplement s'y mettre au vert que la publication de son texte a d'ores et déjà été annoncée. La loi empêcherait (mais laquelle ?) qu'il fût immédiatement publié. Il y aura aussi des thèses en Sorbonne, ou leur équivalent juridique, sur cet enfant qui est mort avant de savoir lire.

Il ne serait pas faux de dire qu'il y a, du côté d'Epinal, comme une course de vitesse entre la littérature et la justice. Ou bien une course entre l'imagination et le fait.

Le fait, c'est le domaine du juge, assisté par le droit, menacé par l'erreur, assailli par tout un pays : le pays de Lépanges et le pays de France, qui, tous deux, veulent savoir. Afin que, pour les uns, on puisse encore mieux babiller ; afin que, pour les autres, ils aient enfin la paix. Mais rien ne vient, sinon les gaffes, qui alternent avec les bévues.

La force d'une institution se mesure à la capacité qui est la sienne de compenser – c'est-à-dire de dissimuler – la faiblesse d'un de ses membres. Que la faiblesse tienne au caractère ou à la compétence.

Faisons à M. Lambert, juge d'instruction, le crédit qu'il a du caractère, si l'obstination en est une forme, quoique mineure. Laissons à ses pairs le soin d'évaluer sa compétence. Regardons cette justice, vieille compagne, qui se rend au nom du peuple français, ainsi autorisé à s'en faire juge.

Justice

Il n'y a pas de quoi pavoiser. Lorsque la justice ne fabrique que des victimes, elle n'est plus la justice, elle est une table de roulette, que fait tourner le cas échéant la gendarmerie. Depuis ce 16 octobre 1984, qui vit la mort de Grégory Villemin, chacun des pas de la justice fut un faux pas.

De telles déroutes judiciaires ne sont pas sans précédents. Pour n'en citer qu'un, faut-il rappeler la mort de Brigitte Dewèvre à Bruay-en-Artois, en 1972, qui montra une semblable chevauchée judiciaire. Et le juge n'avait même pas la faible excuse de l'inexpérience. L'affaire mettait déjà aux prises la justice et la presse, pour le plus grand malheur de ces deux dames, la justice trébuchant et la presse charognant.

∴

LA presse sur ce terrain ne s'est guère amendée depuis ces *Canards du siècle passé*, dont l'éditeur Pierre Horay fit un recueil (fac-similé) en 1969. Le *Canard*, c'était *« une feuille presque toujours de grand format, imprimée au recto seulement, et qui comportait, de haut en bas, un titre, une image et un texte. (...) Les titres avaient une importance considérable parce que, pour une bonne part, le succès de la vente en dépendait »*.

Celui-ci, par exemple, imprimé vers 1840 :

« DÉTAILS sur l'événement épouvantable arrivé à une famille entière de cultivateurs. – Attaque d'une femme avec ses deux enfants par trois loups. – Souffrances inouïes de cette mère infortunée en voyant dévorer ses enfants. – Lutte acharnée entre cette malheureuse et un des loups. – Son évanouissement. – Douleur et rage du père, qui a assassiné sa pauvre femme en apprenant cet affreux malheur. »

Ne serait le style, qui date, le ton général n'a pas changé. La recette demeure. Les faits divers rythment l'histoire autant que les guerres, les traités et les alliances de maisons royales. Mais c'est la presse qui bat la mesure. Pourtant, le tempo varie sans que *l'on sache toujours pourquoi. L'horreur* n'explique rien sur ce chapitre. Il y faut l'atmosphère.

Sans doute n'y avait-il pas d'atmosphère pour Odile Caillaux, qui, le 5 septembre 1974, tua ses deux fillettes par haine d'un mari à qui elle écrivait, les meurtres à peine commis : *« Je te déteste et te je hais. Je ne peux plus supporter de dormir dans le même lit que toi. Tu ne sais pas faire l'amour. Et ce n'est pas en cinq minutes qu'on peut rendre une femme heureuse. Sale égoïste. »*

Journalistiquement, l'affaire aurait pu être « belle ». Elle ne le fut pas. Il y manquait la collision des siècles dont Christine Villemin paraît être le centre.

∴

C'EST, toutes choses égales, la situation du maître des lieux judiciaires Robert Badinter, que l'on requiert de veiller à la paix publique du jour, en lui consentant des moyens d'hier.

On le devine amer. N'étant pas de l'appareil du Parti socialiste, il n'en a pas le soutien et craint pour son budget.

Il évoque son premier souvenir à l'Assemblée nationale, où il fut, pour ainsi dire, accueilli par l'ancien ministre de l'intérieur, Raymond Marcellin, qui lui souffla : *« N'oubliez pas, le budget. Le budget, il n'y a que ça. »*

Un an après, convient Robert Badinter, j'ai compris combien il avait raison. Le tribunal de l'application des peines n'est pas encore voté parce que je n'ai pas la faculté de recruter les cent cinquante magistrats et les deux cents greffiers qui seraient nécessaires. L'échevinage, qui devait introduire des magistrats professionnels dans les tribunaux de commerce, ne sera pas davantage mis en place, pour les mêmes raisons.

Le ministre de la justice se montre d'autant plus navré que l'une de ses innovations, le débat contradictoire avant toute incarcération d'inculpé, donne de bons résultats. En six mois, indique-t-il, les détentions avant jugement n'ont cessé de baisser, comme je l'avais prévu. Cela au profit des comparutions immédiates (l'ancien flagrant délit) ou du rendez-vous judiciaire. Ainsi évite-t-on ces jugements qui « couvrent », comme par hasard, la durée de la détention déjà subie.

Ça, dit-il encore, c'est une politique. Pas les grâces, qui, s'il ne tenait qu'à moi, n'existeraient pas. Bien qu'elles soient cette année nécessaires, tant elles sont attendues.

Son amertume se modère quand il revient à la peine de mort, maintenant rayée des codes, et qui, d'évidence, restera à ses yeux son titre de gloire le plus éclatant. Il se détendrait presque pour apprendre qu'il existe deux variétés de café, le robusta et l'arabica, et que la première d'entre elles est imbuvable. Il promet spontanément d'y veiller...

Toute question de café mise à part, on demande l'impossible à cet homme : faire comprendre que la justice est une valeur du vingtième siècle, mais en la maintenant dans la misère financière d'autrefois. A croire que la gauche ne se rappelle pas que les victoires de 1981 furent aussi dues à une querelle portant sur les libertés, les plus traditionnelles d'entre elles et peut-être les plus vraies. A croire que la gauche a maintenant vraiment pris le pouvoir puisque, en matière de justice, elle se montre aussi chiche que la droite. Parce que ce n'est pas, l'élégante formule ! électoralement payant ?

Allez savoir !

SCIENCES

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Le laboratoire européen Spacelab en configuration inhabitée

Pour la troisième fois depuis 1983, le vendredi 12 juillet, la navette spatiale américaine doit emporter dans l'espace le laboratoire européen Spacelab pour une mission scientifique de sept jours consacrée, en grande partie, à l'astronomie et à l'étude du Soleil. Le départ du centre spatial Kennedy est prévu à 22 h 30 (heure française). L'atterrissage devrait intervenir le vendredi 19, à 21 h 41, sur la base aérienne d'Edwards, en Californie.

Sept astronautes, tous américains et tous de sexe masculin — ce qui est devenu rare, — seront à bord de la navette. Ce sont Gordon Fullerton, commandant de bord, Roy Bridges, pilote, et Story Musgrave, ingénieur, qui constituent l'équipage de navigation, chargé du contrôle et des manœuvres de la navette. Deux autres ingénieurs, Anthony England et Karl Henize, qui ont tous deux une solide formation scientifique, le premier en géophysique et le second en astronomie, auront la responsabilité du fonctionnement du Spacelab.

Les deux derniers membres de l'équipage ne sont pas, contrairement aux précédents, des astronautes professionnels, mais des astrophysiciens chargés de mettre en œuvre les expériences embarquées. Loren Acton vient du centre de recherche Lockheed, en Californie, tandis que John David Bartoe travaille au Naval Research Laboratory de Washington. Des sept astronautes, seuls Gordon Fullerton, en mars 1982, et Story Musgrave, en avril 1983, ont déjà participé à une mission spatiale.

Contrairement à ce qui s'est produit lors des précédents vols du Spacelab en novembre 1983 et en avril 1985, les astronautes ne pénétreront pas dans le laboratoire. En effet, ce dernier ne comporte pas, cette fois-ci, de module pressurisé : il est constitué de trois palettes porte-instruments implantées dans la soute de la navette. Les instruments qu'elles portent sont donc dans le vide spatial, et seuls sont protégés trois calculateurs et des équipements électroniques, enfermés dans un container étanche, l'igloo.

Cette configuration « inhabitable » a été choisie pour deux raisons : l'une est de tester son fonctionnement ; l'autre est que, pour les observations astronomiques, les parois et les hublots d'un module pressurisé seraient plus gênants qu'utiles.

Les astronautes travailleront vingt-quatre heures sur vingt-quatre en deux équipes de trois membres. Le programme scientifique est lourd et comporte treize expériences. Toutes sont américaines sauf deux, conçues en Grande-Bretagne et, partiellement, financées par ce pays en collaboration avec les Etats-Unis. L'Europe, en tant que telle, est absente : le Spacelab a été construit par la société allemande Erno pour l'Agence spatiale européenne (ESA), mais il a été livré à la NASA et appartient maintenant à cette dernière.

Des expériences américano-britanniques

Dans la mesure où ce vol est une mission permettant la qualification du Spacelab en configuration inhabitée, l'ESA est intéressée par un bon fonctionnement, particulièrement par celui du système de pointage des instruments installé sur une des plates-formes. Réalisé par la firme Dornier (RFA), ce système doit assurer aux télescopes qu'il porte une précision d'orientation d'une seconde d'arc, très supérieure à celle qu'on peut obtenir avec les moteurs de contrôle d'attitude de la navette.

Les expériences américano-britanniques permettront la mesure de l'hélium dans la couronne solaire et l'observation en rayons X d'amas de galaxies. Les autres expériences de caractère astronomique ont pour objet l'étude des champs magnétiques de l'atmosphère du Soleil, l'observation en ultra-violet des couches externes de cette atmosphère, celle de la variation temporelle du rayonnement du Soleil dans l'ultra-violet, la mesure du rayonnement cosmique de très haute énergie, la cartographie de sources astronomiques infra-rouges.

Trois autres expériences relèvent de la physique des plasmas (gaz ionisés très dilués et ultra-chauds) : l'étude des plasmas créés dans son environnement par la navette, qui sera faite par des instruments installés sur un « satellite secondaire » que la navette placera en orbite et autour duquel elle effectuera de nombreuses manœuvres avant de le ramener dans sa soute ; l'étude des perturbations des plasmas naturellement présents dans l'ionosphère (1) par un faisceau d'électrons émis depuis la navette ; enfin, l'émission de jets de vapeur d'eau qui créeront dans l'ionosphère des « cavités » étudiées depuis le sol.

Enfin les astronautes analyseront le comportement de l'hélium superfluide en apesanteur et feront deux expériences de biologie. L'une étudie l'influence de l'absence de pesanteur sur la croissance de très jeunes végétaux (pois et pins). L'autre est une analyse des métabolites de la vitamine D, aux fins d'étude de la déminéralisation osseuse que provoquent les séjours prolongés dans l'espace. Pour cette étude, tous les membres de l'équipage subiront deux prises de sang au cours du vol, en début et en fin de mission.

MAURICE ARVONNY.

(1) L'ionosphère désigne l'ensemble des couches de la très haute atmosphère (au-dessus de 70 kilomètres), où les quelques atomes résiduels sont ionisés et constituent un plasma.

Comment ont été repêchées les boîtes noires du Boeing d'Air India

Retrouver et remonter les deux « boîtes noires » (en fait, oranges) où ont été enregistrées les dernières conversations et les dernières manœuvres du Boeing 747 d'Air India qui est tombé dans l'Atlantique, le 23 juin dernier, est une réussite technique. Cet exploit a été réalisé par le *Léon-Thévenin*, navire câblier de la direction des télécommunications des réseaux extérieurs des PTT français et par un véhicule sous-marin inhabité et télécommandé le *Scarab I*.

Le *Scarab I* (Submersible Craft Assisting Repair and Burial), un engin fabriqué par la société américaine Ametek Straza pour l'entretien et la réparation des câbles sous-marins, appartient en copropriété à cinq organismes ou sociétés (les PTT pour la France) qui ont des câbles transatlantiques.

Long de 4 mètres, large de 2 mètres et haut de 2,30 mètres, le *Scarab I* pèse dans l'air 3 000 kilos. Il est doté de deux puissants bras capables de couper des câbles et de relever des objets de la taille... des boîtes noires et pesant 70 kilos, de 4 magnétomètres repérant les objets métalliques, d'un outil pour ensouiller les câbles, de deux caméras de télévision, d'un appareil de photo, de projecteurs et d'un sonar. Il se déplace à la vitesse moyenne de 370 mètres à l'heure grâce à cinq propulseurs. Il est relié à son bateau de surface par un câble long de *3 050 mètres qui lui apporte* l'énergie et les ordres et qui retransmet en surface les informations et les images prises pendant les plongées.

Le *Scarab I* affecté à l'Atlantique-est a un frère jumeau, le *Scarab II*, qui est basé aux Etats-Unis et est utilisé dans l'Atlantique-ouest. Les deux véhicules peuvent descendre à 1 830 mètres sous la surface (les boîtes noires gisaient à 2 000 mètres de profondeur), mais ils ont été calculés pour n'être détruits qu'à la profondeur de 2 300 mètres.

Le repérage des débris de l'avion d'Air India s'est fait par approximations successives. On connaissait la trajectoire de l'avion et le point où l'appareil avait disparu des écrans radar : ainsi fut délimité un corridor large de 2 kilomètres. Dans ce corridor, les magnétomètres ont repéré une zone où les objets métalliques étaient particulièrement nombreux. Les caméras ont ensuite montré des fragments du décor particulier des avions d'Air India montrant qu'il s'agissait des débris de la partie arrière de l'appareil (celle où sont les boîtes noires). Puis le sonar a entendu un faible signal émis par une des boîtes noires — ce qui a permis au *Scarab I* de se diriger vers la source de ce « bruit ». Un boîte noire (de 12 kilos) était bien là. Les pinces situées au bout des bras ont pu la saisir car elle avait été éjectée des débris. Et elles ont tenu bon pendant les six heures de la remontée.

Le *Scarab I* est redescendu pour chercher la seconde boîte noire qui, logiquement, devait être dans la même zone que la première. Effectivement, le *Scarab I* a perçu un signal et a ainsi repéré puis saisi et remonté la seconde boîte.

Les deux boîtes et toutes les images prises par les caméras et l'appareil de photo vont être remises à la commission d'enquête indienne. La cause de la catastrophe du 23 juin sera — peut-être — comprise lorsque tous ces documents auront été étudiés.

YVONNE REBEYROL.

LE RETOUR DU PRINCE DE L'ESPACE

La ville de Ryad a réservé, jeudi 11 juillet, un accueil triomphal au prince Sultan el Saoud qui, en juin, a été le premier Arabe à effectuer un vol dans l'espace à bord de la navette spatiale américaine Discovery. Des milliers de personnes habillées du costume blanc traditionnel et portant le keffieh ont acclamé le prince tout au long des avenues menant de l'aéroport à la ville. Durant plusieurs heures, discours et remises de cadeaux se sont succédé pour le neveu du roi Fahd qui est le plus jeune astronaute à avoir jamais volé dans l'espace. Pour commémorer l'événement, la municipalité de Ryad a décidé de baptiser « place de l'Espace » un des ronds-points de la ville et les postes saoudiennes ont frappé un timbre à l'effigie du jeune prince.

UN NOUVEAU DIRECTEUR AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

M. Philippe Taquet, paléontologue et muséologue, sera nommé directeur du Muséum national d'histoire naturelle, en remplacement de M. Jean Dosat, qui avait démissionné pour protester contre les nouveaux statuts de l'établissement (*le Monde* daté 3-4 mars).

[Né le 25 avril 1940 à Saint-Quentin (Aisne), Philippe Taquet est docteur ès sciences. Chercheur au CNRS en 1965, il part en mission pour le Niger, où il étudie un site de vertébrés fossiles. Au cours de sept expéditions dans ce pays et au Brésil, il acquiert la conviction que les continents américain et eurafricain étaient encore rattachés il y a cent dix millions d'années. Il devient directeur du laboratoire de paléontologie du CNRS, puis, en 1981, professeur au Muséum d'histoire naturelle.]

● *Création d'un groupe de travail pour le stockage des déchets radio-actifs à vie longue.* — Le ministère de l'industrie et le secrétariat d'Etat à l'énergie ont annoncé la constitution d'un groupe de travail chargé d'étudier « *les critères techniques applicables au choix du site* » du futur laboratoire souterrain où auront lieu les expériences de faisabilité du stockage des déchets radioactifs à vie longue (à ne pas confondre avec les recherches entreprises actuellement pour un site de stockage de déchets à vie courte). Le groupe de travail sera dirigé par le professeur Jean Goguel, géologue.

MÉDECINE

L'altération du système immunitaire provoquée par le virus du SIDA est élucidée

De notre envoyé spécial

New-York. — Des chercheurs américains ont annoncé, mercredi 10 juillet, qu'ils avaient découvert une anomalie importante et très spécifique du système immunitaire des patients atteints de SIDA. Cette équipe, dirigée par le docteur H. Clifford Lane (National Institute of Health Bethesda), a en effet réussi à montrer que le virus du SIDA détruit sélectivement une sous-population très particulière de cellules sanguines, les lymphocytes T *auxiliaires* qui, normalement, servent à détecter la présence d'un agent infectieux et à déclencher le mécanisme de défense immunitaire qui va aboutir à la destruction de cet agent (1). « *Chez les patients atteints de SIDA*, a déclaré le docteur Antony Fauci, directeur de l'Institut national des maladies infectieuses, *tout se passe comme si le mécanisme censé les protéger des agents infectieux était anéanti par le virus responsable de la maladie.* »

On sait que ces patients sont victimes d'infections très graves dites « opportunistes » qui, si elles survenaient chez un sujet sain, auraient une gravité bien moindre. En fait, et c'est là toute la découverte des chercheurs américains, l'altération du système immunitaire ne concerne qu'une partie des lymphocytes T, ceux qui ont en charge la détection de la présence d'un agent infectieux dans l'organisme. Alors que les autres, qui produisent des substances destructrices, continuent à fonctionner à peu près normalement.

F. N.

(1) Cette étude sera publiée dans le prochain numéro du *New England Journal of Medicine*.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

La faute du vent

De notre envoyé spécial

Villard-de-Lans. — Avantagé par les conditions atmosphériques, le Belge Eric Vanderaerden a gagné, jeudi 11 juillet, la treizième étape contre la montre de 31,800 kilomètres tracée autour de Villard-de-Lans. Bernard Hinault conserve le maillot jaune. Chez les dames, victoire de la Française Valérie Simonnet et sursaut de Jeannie Longo, mais l'Italienne Maria Canins possède une confortable avance au classement général.

Si l'épreuve de vérité a menti, c'est la faute du vent qui n'a pas soufflé avec la même force pour tous sur le plateau du Vercors. Caprice du temps ou juste retour des choses, il a avantagé les sans grade et il a défavorisé... les favoris.

Résultat : Eric Vanderaerden — on l'avait oublié, celui-là, mais on avait tort — a battu de plus d'une minute Bernard Hinault, qui a devancé lui-même le jeune Thierry Marie d'une seconde seulement. Contre toute attente, Gilbert Duclos-Lassalle et le Belge Marc Sergeant ont fait mieux que Stephen Roche. Joël Pelier s'est joué de Kelly et d'Anderson ; Biondi a terminé devant Lemond. Quant au champion du monde Claude Criquielion, pris en sandwich entre Wambers et le Colombien Acevedo, il s'est contenté d'une modeste place de vingt-troisième. Un classement vraiment bizarre.

La course contre la montre n'a pas toujours la signification rigoureuse qu'on lui prête, car les coureurs sont rarement placés sur un pied d'égalité. Avec ces départs séparés étalés sur plusieurs heures, elle est soumise à des conditions atmosphériques variables, qui modifient ses données. On a vu, naguère, l'obscur Dominique Gaigne remporter le prologue du Tour d'Espagne parce qu'il avait eu la chance d'évoluer sur une route sèche, alors que les rouleurs d'élite, surpris par l'orage, se trouvaient confrontés au délicat problème de l'aquaplaning.

Cette fois, le vent s'est levé... pour accueillir Bernard Hinault, le porteur du maillot jaune. Malgré son vélo spécial, sa roue arrière lenticulaire, son casque aérodynamique, sa forme optimale et sa bonne volonté, le Breton n'a pas réalisé de miracles. Sa défaite, ou plutôt son insuccès, ne troublera pas son sommeil. En réalité, il n'a rien perdu, bien au contraire. L'étape ratée de Villard-de-Lans lui permet de distancer un peu plus Roche, Kelly, Anderson, Pascal Simon et... son équipier, l'Américain Greg Lemond. Il a concédé 1 mn 7 sec à Vanderaerden. La belle affaire... Le Belge n'occupe-t-il pas la 78e place du classement général, à près d'une heure ?

JACQUES AUGENDRE.

LES RÉSULTATS

Treizième étape : Villard-de-Lans (31,8 km contre la montre individuel). — 1. E. Vanderaerden (Bel.), 41 mn 4 s (moyenne : 46,461 km/h) ; 2. B. Hinault (Fra.), à 1 mn 7 s ; 3. T. Marie (Fra.), à 1 mn 8 s ; 4. G. Duclos-Lassalle (Fra.), à 1 mn 17 s ; 5. M. Sergeant (Bel.), à 1 mn 23 s ; 6. S. Roche (Irl.), à 1 mn 23 s ; etc.

Classement général. — 1. B. Hinault (Fra.), 65 h 32 mn 19 s ; 2. G. Lemond (E.-U.), à 5 mn 23 s ; 3. S. Roche (Irl.), à 6 mn 8 s ; 4. S. Kelly (Irl.), à 6 mn 35 s ; 5. S. Bauer (Can.), à 8 mn 23 s ; etc.

TOUR FÉMININ

Dixième étape : Villard-de-Lans - Villard-de-Lans (65 km). — 1. V. Simonnet (Fra.), 1 h 43 mn 33 s (moyenne : 38,690 km/h) ; 2. P. Westher (Suè.), à 1 s ; 3. J. Longo (Fra.), m.t. ; etc.

● **Classement général.** — 1. M. Canins (Ita.), 20 h 51 mn 41 s ; 2. J. Longo (Fra.), à 13 mn 14 s ; 3. D. Damiani (Fra.), à 17 mn 28 s ; 4. C. Odin (Fra.), à 17 mn 35 s ; etc.

D'un sport à l'autre

● TENNIS : *coup d'arrêt aux « champions » de moins de quatorze ans.* — L'assemblée générale de la Fédération internationale de tennis (FIT) a décidé, jeudi 11 juillet à Barcelone, d'interdire aux joueurs de moins de quatorze ans de participer à des tournois professionnels. Les joueurs de quatorze ans pourront participer à huit tournois par an et ceux de quinze ans à douze tournois. A partir de seize ans, aucune limite ne sera imposée. Ces mesures entreront en vigueur dès le 1er janvier 1986.

D'autre part, Philippe Chatrier a été réélu, par acclamations, président de la FIT pour un cinquième mandat de deux ans.

● *Eric Tabarly prend sa retraite.* — Le capitaine de frégate Eric Tabarly sera « débarqué », selon la tradition, le 21 juillet prochain par les élèves de l'École navale, à Brest.

Le célèbre navigateur quitte, en effet, la marine car, le 24 juillet, il aura cinquante-quatre ans et atteindra la limite d'âge de son grade. L'amiral de Jammayrac, commandant l'école, lui remettra une lettre du chef d'Etat-major de la marine, l'amiral Yves Leenhardt. Dans cette « *lettre de remerciement* », l'amiral Leenhardt exalte notamment les qualités « *d'entraîneur d'hommes, de ténacité et de courage* » manifestées par Tabarly au cours de sa carrière.

● *FOOTBALL : la FIFA atténue les sanctions contre les clubs anglais.* — Les clubs anglais seront autorisés à disputer des matches dans le monde entier, à l'exception de l'Europe, a annoncé, jeudi 11 juillet, la Fédération internationale de football (FIFA). Le 6 juin dernier, la FIFA avait interdit à tous les clubs anglais de jouer à l'étranger, à la suite du drame du Heysel. Elle a donc décidé d'atténuer cette sanction après avoir pris bonne note des efforts déployés par la fédération anglaise pour éviter les excès dans les stades.

● *Waregem remporte le tournoi de Paris.* — Le club belge de Waregem a remporté, jeudi 11 juillet, le tournoi de Paris en battant en finale Paris-Saint-Germain 4-3, à l'issue d'une finale spectaculaire, devant vingt mille spectateurs. Le FC Cologne, vainqueur de Saint-Etienne 2-2 et six coups de pied au but à cinq, a pris la troisième place. D'autre part, le Sparta de Prague a gagné le tournoi de Lille en battant Lens 2-0.

EN BREF

● *Une jeune femme affirme avoir été frappée par un gardien de la paix.* — Mme Micheline Koubi, trente-huit ans, a décidé de porter plainte pour coups et blessures volontaires : elle affirme avoir été frappée et injuriée par un policier. Lundi 8 juillet, vers 5 heures du matin, la jeune femme sortait, en compagnie de deux amis, de L'Oasis, une boîte de nuit orientale de la rue de la Fontaine-au-Roi, à Paris (11e), lorsqu'une rixe a éclaté sur le trottoir au cours de laquelle un homme a été blessé d'un coup de couteau. Les policiers ont interpellé tous les témoins, dont Mme Koubi et ses amis.

Seule dans le car de police-secours avec quatre gardiens de la paix, la jeune femme a été, affirme-t-elle, traitée de « sale juive, sale arabe, sale putain » et giflée violemment. Un certificat médical atteste les coups et prescrit dix jours d'incapacité de travail. Mme Koubi s'est rendue à l'Inspection générale des services de la police pour qu'une enquête soit ouverte, deux commissariats du quartier ayant refusé, selon elle, d'enregistrer sa plainte.

● *Deux singes dans l'espace.* — Deux singes, des souris blanches et des salamandres font le tour de la Terre depuis que l'Union soviétique a lancé, mercredi 10 juillet, un satellite, Cosmos-1667, destiné à des études de biologie spatiale. Les animaux resteront une semaine en orbite. Une expérience analogue avait eu lieu à bord de Cosmos-1514, en avril 1983. — *(AP)*.

CARNET

Naissances

— Je m'appelle

Lucile,

j'ai poussé mon premier cri le 10 juillet 1985.
Ma maman se porte bien.
Mon papa est très fier de nous deux.

Catherine BOULLERET,
Laurent GÉRARD,
34, rue de la Haute-Futaie,
93370 Montfermeil.

— **M. Denis RAPONE**
et Mme, née Violaine
GALBERT-CHARTIER

sont heureux de faire part de la naissance de leur fille

Océane.

Paris, le 10 juillet 1985.

Décès

— Mme Marie-Thérèse Gaigne,
ses enfants et petits-enfants,
font part du rappel à Dieu de

M. Maurice GAIGNE,
horticulteur,
décorateur floral,

le 4 juillet 1985.
Ses obsèques auront lieu dans l'intimité.
35, avenue Marceau, 75016 Paris.

— Caluire. Lyon.

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre Joseph THIERY,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
promotion 1929.

L'inhumation a eu lieu à Lyon.

Remerciements

— Le professeur de Vernejoul
Et toute sa famille,

très touchés des nombreuses marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme R. de VERNEJOUL,

et dans l'impossibilité de répondre individuellement, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur par des messages ou des envois de fleurs de trouver ici leurs sincères remerciements.

culture

FESTIVALS

JACQUES LASSALLE ET LES INDIENS A AVIGNON

Le chef-d'œuvre inconnu

Le Festival d'Avignon montre un visage tout à fait nouveau cet été 1985 : avec Alain Crombecque à la barre, nous avons la chance de voir des pièces, des spectacles inédits, des primeurs, alors que, depuis des années, il n'y avait presque que des reprises à Avignon. C'était un choix de seconde main, d'occasion. C'est aujourd'hui une découverte, c'est bien plus excitant.

Les spectateurs d'Avignon découvrent par exemple une pièce de théâtre, l'une des plus belles et des plus passionnantes, que personne en France n'a vue : *Emilia Galotti*, d'Ephraïm Lessing.

Lessing, premier enfant d'un pasteur qui en eut douze (dont onze garçons), était né en Saxe en 1729. Il est mort en 1781. Dès l'âge de dix-huit ans, il écrivait des pièces de théâtre car il s'était lié avec des comédiens.

Il n'a pas eu une vie heureuse. Il *était un poète et un esprit de* première grandeur, mais il fut obligé d'accomplir des métiers ingrats, entre autres choses critique dramatique, et, à ce propos, il faut noter que Lessing, souvent, quittait les théâtres bien avant la fin des pièces dont il rendait compte, ce pourquoi on le croyait fou, rien de moins.

De même que la plupart des grands chefs-d'œuvre, *Emilia Galotti*, à des siècles de distance, deux cent treize ans après sa création à Brunswick, envoie un coup d'éclairage particulier, non conforme, sur des choses qui nous touchent aujourd'hui.

Par exemple, le viol. Un homme aperçoit une jeune fille. Dans la pièce de Lessing, l'homme est le chef d'un Etat et la jeune personne, Emilia, fille d'un colonel important, est à quelques jours de son mariage. A la vue d'Emilia, le prince rougit, sent son cœur battre, et le voilà embarqué sur-le-champ dans une émotion physique obsessionnelle, plus forte que lui, peut-on dire. Pour s'exprimer crûment : il a une envie violente de coucher avec cette jeune fille, cette envie ne le quitte plus.

Il la rencontre malgré elle dans une église, il lui dit carrément ce qu'il veut. Puis un piège est tendu, le fiancé est tué et Emilia va être prise au moyen de ce qu'on appelle un viol.

Or Lessing pose le problème. Le viol est reconnu s'il y a eu une contrainte par la force d'une façon ou d'une autre. Mais, comme le fait remarquer Emilia elle-même, il y a un autre viol, de l'avis d'Emilia, plus pervers et plus contraignant que le premier : c'est ce que la justice et l'opinion ne reconnaissent pas comme viol, c'est la séduction. L'entreprise subtile, habile, souple, de séduction à laquelle la jeune fille cède, sans avoir conscience qu'elle est prise de force, d'autre force.

Lessing, dans sa pièce, laisse planer un doute : nous ne savons pas si Emilia va être violée à la hussarde ou par l'« infâme séducteur ». Quoi qu'il en soit, le viol n'a pas lieu parce que Emilia, juste avant, est assassinée par son père.

Assassinat qui nous conduit, après la réflexion sur le viol, à un second sujet brûlant de la pièce de Lessing : l'ambiguïté profonde d'un caractère d'être humain. Le père d'Emilia, Odoardo Galotti, est officier supérieur, chef de famille, bon époux, bon père, et considéré par tous comme un homme particulièrement compétent, responsable, calme, et d'une « normalité » entière. Tout au plus un peu trop sévère, rigide.

Le père meurtrier

Or, devant l'imminence du mariage de sa fille, puis devant le fait de son rapt, le colonel Galotti apparaît sous un autre jour. Hors des urgences de son métier, il manque d'intelligence, hors des champs de bataille, il manque de courage, hors du sort de la patrie, il manque d'honneur. Hors du lit conjugal, il a une pente homosexuelle, et hors de la salle à manger ou du jardin, hors de la présence d'autrui, il a une pente incestueuse tant il est fixé sur sa fille.

Cette alliance d'homosexualité et d'inceste trouble à un point extrême le colonel Galotti à *l'heure du mariage de sa fille*. Tout se passe comme si, dans l'imaginaire, le colonel couchait avec son gendre par l'entremise de sa fille, ou avec sa fille par l'entremise de son gendre. C'est peut-être surprenant. C'est en tout cas, pour beaucoup de gens, impensable, inadmissible, et c'est pourquoi le meurtre d'Emilia par son père au dernier acte de la pièce a toujours été refusé, incompris par la critique et le public allemands, alors que ce meurtre est dans la droite ligne des choses. Il est littéralement commandé par les éclats de conscience du père et de la fille au cours des actes précédents.

Il en va de même avec quantité d'autres phénomènes humains dans cette *Emilia Galotti* de Lessing, pièce personnelle, visionnaire, profondément émouvante. La rapidité d'action parfois un peu aveugle d'un chef d'Etat, la question de la peine de mort, le jeu difficile des ministres – tant leur marge de décision est serrée –, le conflit de la liberté et du besoin d'argent des artistes, la sagesse et la bonté, et la perversité calculatrice d'une bonne bourgeoise mère de famille, la richesse de vue et de sentiment d'une femme abandonnée qui domine de très haut l'homme infidèle, et bien d'autres choses attachantes, tout cela est touché dans le mille par la pièce de Lessing. Au Festival d'Avignon, Jacques Lassalle a donné, de cette pièce, une mise en scène de toute beauté, qui repose avant tout sur un art accompli, clair et quand même très mystérieux d'isoler de biais et d'éclairer à jour frisant les personnages aux prises. Il y a des acteurs comme, surtout, Claude Degliame (la femme abandonnée), Jean Dautremay (le fiancé d'Emilia), Alain Ollivier (un assistant du prince, sorte de diable qui manigance tout le drame), Patrice Kerbrat (le prince), qui sont au comble du talent. Mais René Garralon (un peintre), Maurice Garrel (le colonel père d'Emilia), Jean Schmitt (un ministre), Marie Carré (Emilia Galotti, rôle titre mais rôle secondaire), sont bien aussi.

La traduction française de Bernard Dort est un modèle du genre, frémissante de vie et donnant les moindres accidents du paysage spirituel, tout en maintenant la netteté et le mouvement de l'ensemble du texte : il est vraiment regrettable que les nombreux remarquables travaux de Bernard Dort ne lui permettent pas de traduire plus souvent. Il est un vrai écrivain.

MICHEL COURNOT.

Le chant des tambours

On ne passera pas sous silence les quatre cents coussins fabriqués maison par les amis du Festival d'Avignon, car ils sont symboliques d'un nouvel état d'esprit – « *un peu veillée scout* », diront les vilaines langues. Il faut y voir plutôt le signe d'un certain art de recevoir. L'équipe du festival est du genre à choisir avec sérieux le bouquet de fleurs des champs *ad hoc* pour la chambre d'Alain Cuny, le jour où ce comédien arrive. Une affaire de style, un sens des choses.

Les quatre centaines d'oreillers carrés, rembourrés de kapok, sont recouverts de cotonnades aussi variées dans leurs couleurs et leurs motifs qu'indubitablement « provençales », la firme Olivade ayant offert maints coupons de tissu pimpant. Il n'est point de sot ni de petit mécénat... Ainsi transforme-t-on en banquette-cosy les bancs publics alignés dans la cour de l'Archevêché d'Avignon, où chaque soir une bonne foule se presse pour écouter les concerts de musique indienne.

L'endroit – autre nouveauté – accueille pour la première fois des spectacles du Festival : à chacun de découvrir, extasié, la cour rectangulaire plantée de cinq arbres, un de ces espaces fermés comme les bons pères au temps de leur splendeur savaient s'en réserver. Au fond, derrière le plateau, la résidence aux persiennes closes a ce qu'il faut de mystère. En scène, soudain surgis de l'ombre, huit hommes du Kerala en sari blanc et torse nu ont commencé doucement. Le joueur de chenda installe le rythme, son tambour à deux peaux suspendu à l'épaule. Alors on ne voit plus le tilleul ni les sapinèdes, ni les persiennes closes, on oublie même les coussins ! On ne quitte plus des yeux les doigts virtuoses, serviteurs d'un rituel implacable.

Les tambours chantent en unisson fugace ; voilà que l'un se calme, qu'un ton se rompt à dessein ; une cadence naît « au-dessus », brutalement. Puis encore au-dessus. Plus vite. Plus loin. Un torse se courbe légèrement. Des regards se croisent. Les tambours « accompagnants » répondent au gros tambour. A des questions en forme de sons exacerbés succèdent de sereines séries de notes nécessaires... Le silence rôde un quart de seconde, s'éloigne, revient et plane... Les huit hommes s'en vont.

Plus tard, ils seront de nouveau là. L'un s'envolera dans une conque – ce shanqu, qui aux alentours des temples hindous, signale le moment de la prière : appel répercuté en écho tragique par le kombu, un cor aux timbres inouïs. Les tambours, ici, ont des rôles, des voix. L'aîné des huit, véloce, dans son coin, brode des digressions. Tambour loquace pour les lignes sonores entrecroisées.

Les lavandières enchaînées

Cela pourrait ne jamais finir, tout comme pourrait ne jamais finir la danse des femmes du Rajasthan, ces nomades rivées au sol, assises ou allongées, ne bougeant que le haut de leur corps et leurs bras et leurs doigts, où elles fixent d'épisode en séquence de minuscules cymbales aux tonalités chaque fois prégnantes. Comme des sirènes qui se balanceraient sur une mer déserte, bientôt pareilles à des lavandières enchaînées, confiant leur peine à quelque fleuve, elles sont quatre paysannes serpentines, inépuisables, puis enfin domestiquées – qui sait, peut-être face à des rouets imaginaires ou bien à des feux à entretenir ? Les voilà menaçantes quand entre leurs dents elles glissent un sabre courbé. Elles ne se remettront sur leurs pieds qu'après la transe, pour saluer, mains jointes sous le menton.

Ce geste si doux de merci et d'au revoir à la fois des Indiens sera un des souvenirs de l'année 1985. Ils sont plus d'une cinquantaine à Avignon, les Indiens, pour certains un peu las d'une tournée européenne qui a commencé avec le fameux grand Mela du Trocadéro... soirée dont il fut assuré la plus grande publicité. Mais ces artistes se souviendront de l'hospitalité française. On ne l'a pas su : après la fête, les organisateurs des réjouissances se sont rendu compte que l'on avait bêtement oublié de régler, pour nombre de musiciens, la question de l'hébergement. Rien de prévu, pas d'hôtel libre. L'armée, réquisitionnée d'urgence, a dû apporter lits de camp et couvertures assorties, et tout ce petit monde composé de gens considérés comme grands dans leur pays a pu dormir dans le foyer du Théâtre de Chaillot. C'était il y a plus d'un mois. Ils n'en sont pas encore revenus.

Du côté de « chez Brook »

A Avignon, on se préoccupe un peu mieux de leurs habitudes : un cuisinier indien a été engagé. Mais, comme il n'y a rien à voir entre la cuisine de l'Inde du Nord et celle du Sud (affaire d'épices), c'est compliqué... sans parler des questions de castes et de religion... En tout cas, ici, un vrai public les écoute, ému, attentif. Cela a été encore vrai jeudi *11 juillet avec les Kawali musulmans* : harmoniums portatifs, claquements scandés de mains, chants en alternance, sourires et gestes, tambours toujours et transes, cette fois très suaves.

Dans le même temps, au Cloître des célestins, les spectacles de Kathakali se succèdent – énigmatiques et farceurs. Visages peints de vert, lèvres rouges, yeux décorés : ces maquillages fameux demandent des heures. Déguisement de paons à tiare, musiques fabuleusement scéniques et, bien sûr, les mains oiseaux, les pieds prolixes, les traits d'expressivité extrême (*le Monde* du 27 juin).

Dans le même temps, la même histoire – celle des Kauravas et des Pandavas, mais racontée avec des mots français – continue hors de la ville, « chez Brook », dans la carrière, ce campement au halo mystérieux. La grande affaire du Festival : Avez-vous vu le Mahabharata ? Une partie ? Deux, trois ? Irez-vous la nuit entière samedi prochain ? Après la nuit entière de percussions (indiennes) toujours prévue vendredi à la Chartreuse de Villeneuve ? Savez-vous que, dans la nuit du 9 au 10, le bateau qui ramenait les spectateurs de chez Brook, parti à minuit, n'a accosté que vers 5 heures du matin ? Comme on dit chez Marivaux, quelle aventure... On est mignon, à Avignon.

MATHILDE LA BARDONNIE.

NOTES

AU THÉATRE ESSAION

Confidences de quatre sous

Françoise est une femme d'une quarantaine d'années, bonne mère, bonne épouse, bonne ménagère. A part ses nerfs et les quelques douleurs échues à tout représentant du genre humain, sa vie ressemble au lac Léman un jour de canicule estivale. Pas une onde en surface. C'est ce qu'elle raconte à Eric, un ami de son fils qui vit maintenant en Australie.

Ecrit par Philippe Minyana et mis en scène par Pierre Tabard, *Exposition* ne serait qu'une suite de confidences un peu communes et pessimistes sans l'interprétation d'Edith Scob. Les mots, simples comme bonjour, sur lesquels elle s'appuie, la transpercent de sentiments divers. Irritation, euphorie, découragement, douleur profonde, ennui proche de la mort. Elle a des larmes qui ne coulent pas, une vie qui n'existe pas.

Eric, Dominique Bluzet, l'écoute, tête penchée, gauche et timide. Mais il a un tel sourire en coin qu'on aimerait que cette histoire se poursuive, aussi banalement qu'elle a commencé : qu'Eric rende Françoise heureuse ne serait-ce que quelques heures. Et qu'on n'en parle plus.

C. Ba.

★ Théâtre Essaïon, 20 h 30.

■ **MATINÉES GRATUITES DU 14 JUILLET.** – Traditionnelles matinées gratuites le 14 juillet à la Comédie française et à l'Opéra de Paris : l'une propose, à 14 heures, son spectacle Feydeau (trois comédies), et l'autre présente à 14 h 30, son ballet (programme Béjart, Noureev et McMillan).

■ **REYNOLDS AU GRAND PALAIS.** – La duchesse de Gloucester viendra à Paris, les 6 et 7 octobre, inaugurer l'exposition Reynolds, organisée au Grand Palais par la réunion des musées nationaux avec la Royal Academy de Londres et l'aide du British Council.

UN FEUILLETON POUR L'ÉTÉ

Quand tous les médias s'en mêlent

Ils seront huit. Huit écrivains francophones à tisser quotidiennement pendant douze jours la trame d'un même roman. Huit écrivains à écrire – à la fois ensemble et à la suite les uns des autres – une histoire à huit personnages, chacun étant né de l'imagination de l'un d'entre eux. Leurs noms : Jean-Marie Adiaffi (Abidjan), Louis Caron (Montréal), Florence Delay (Paris), Abdelaziz Kacem (Tunis), Sony Labou Tansi (Brazzaville), Jacques Lacarrière (Avignon), Jacques Savoie (Moncton, Acadie) et Bertrand Visage (Rome), Italo Calvino et Umberto Eco étant chargés d'intervenir également chaque jour en créant une nouvelle contrainte. Et leur œuvre commune fera l'objet d'une diffusion multimédias en prenant forme sous les yeux du public, appelé lui-même à intervenir.

Des dessins réalisés chaque jour par des illustrateurs regroupés dans Téléferic et installés à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon seront repris sur une palette graphique pour créer une bande dessinée vidéo que diffusera Antenne 2 du 15 au 27 juillet à raison de deux minutes par jour. Sur la base de textes reçus quotidiennement, un groupe de comédiens dirigés par Michael Lonsdale improvisera une mise en espace du récit. ANTIOPE (TF 1) présentera les textes ainsi que le serveur télématique de *Libération* et des journaux de presse écrite dans les divers pays. Enfin, un livre récapitulatif paraîtra au mois d'août. Le son ne pouvait être en reste, puisqu'une version radiophonique sera effectuée à partir du travail des comédiens.

Le feuilleton a d'ores et déjà un titre évocateur « Marco Polo ou le nouveau Livre des merveilles », des parrains nombreux – le Centre international de recherche et d'animation (CIRA) de la Chartreuse, les ministères de la culture et des relations extérieures, le secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, le ministère des affaires extérieures du Canada – et un créneau inhabituel pour sa diffusion à la télévision : le Journal de 20 heures d'Antenne 2... juste avant la météo.

ANNICK COJEAN.

MORT DE L'ARCHÉOLOGUE CHINOIS XIA NAI

Un grand savant

L'archéologue chinois Xia Nai est mort le 21 juin à Pékin d'une hémorragie cérébrale. Directeur honoraire de l'Institut d'archéologie, vice-président de l'Académie des sciences sociales de Chine, il était âgé de soixante-seize ans. Nous publions ici le témoignage de M. Paul Bady, ancien attaché culturel à Pékin, et maître de conférences à l'Ecole normale supérieure.

M. Xia était d'abord un homme de science incomparable, polyglotte, dont la renommée s'étendait au monde entier. Il était également un homme d'une ouverture internationale et d'une courtoisie appréciée par tous ses amis, chinois ou étrangers.

Dès avant la fin de la révolution culturelle, c'est à lui, ainsi qu'à Zhou Enlai, que l'on doit d'avoir pu admirer aussi bien les richesses innombrables du musée du Vieux Palais, à la Cité interdite, que les découvertes proches du tombeau du premier empereur, sans parler des expositions qui ont été organisées à Paris en 1973 et, plus récemment, l'hiver dernier au Petit Palais sur le royaume de Zhongshan.

Peu de temps avant sa disparition, M. Xia nous avait reçu. Nous étions venu lui présenter les dernières publications de l'œuvre archéologique de Victor Segalen. Bien qu'il fût visiblement amaigri et fatigué, le grand savant avait ainsi tenu à rendre hommage à notre poète, qui fut, comme on le sait, l'un des premiers « inventeurs » étrangers du tumulus de Qin-Shihuang, ainsi que de la grande statuaire Han et Liang.

Au cours de l'entretien, M. Xia avait indiqué que, contrairement à certaines informations de presse (1), la découverte du « palais souterrain » du premier empereur n'avait fait l'objet, jusqu'à ce jour, que de simples sondages ou repérages. Ceux-ci auraient confirmé l'existence et la situation de ce palais, dont l'état serait conforme à la fameuse description qu'en a faite Sima Qian dans les *Mémoires historiques*, jusque dans ses « *cours d'eau* » et sa « *vaste mer* » faits « *avec du mercure* ». *Des machines*, relate l'historien, *le faisaient couler et se le transmettaient les unes aux autres* (2). » Mais aucune excavation ou fouille n'aurait été faite pour l'instant. La disparition de M. Xia ne fait que plus cruellement sentir le manque actuel d'archéologues qualifiés sur tous les chantiers, souvent recouverts, faute de moyens.

PAUL BADY.

(1) *Beijing Information*, 6 mai 1985, page 30.

(2) Trad. d'Edouard Chavannes, A. Maisonneuve, 1967, tome II, page 194.

XENAKIS ET CORELLI A AIX

Musiciens de feu

Le centre Acanthes qui, depuis 1977, organise à Aix-en-Provence des stages pédagogiques de haut niveau avec les grands compositeurs de notre époque et leurs meilleurs interprètes, bénéficie actuellement de la présence de Iannis Xenakis. Pour la première fois, en l'honneur de l'année européenne de la musique, les cours se transporteront ensuite à Salzbourg, du 15 au 31 juillet, puis à Delphes du 3 au 17 août. La session initiale a été marquée jeudi par deux concerts, en coproduction avec le Festival, dans le cloître Saint-Sauveur où, chaque jour, les chanteurs des opéras viennent donner des récitals intimes.

Le public débordait de partout dans ce charmant cloître tout parfumé de lauriers-roses pour écouter le rude programme exécuté par Claude Helffer et le quatuor Arditti, prodigieux interprètes des partitions les plus ardues. On ne gage pas que tous les auditeurs aient été séduits, surtout par les pages terrifiantes où interviennent les cordes *(Dikhtas, Ikhoor* et *Tetras)* qui explorent les contrées parfois les plus ingrates des instruments, inventent toutes sortes de formes et de techniques complètement inconnues.

Mais à travers ces œuvres s'exprime une personnalité qui transcende tous les obstacles d'un langage si nouveau qu'il apparaît décharné et rebutant. Une vitalité énorme s'impose. La puissance de l'esprit, l'assise théorique de cette musique inouïe sont embrasés par la violence d'un tempérament qui se libère à travers les sons.

Dans la passionnante confrontation de deux pages majeures pour piano, *Herma*, de 1962, et *Euryali* de 1973, on discernait nettement l'évolution de Xenakis vers un langage plus « humanisé », de la première, frénétique, prise dans le tourbillon de principes mathématiques, à la seconde, non moins rigoureuse, d'une virtuosité folle mais plus ludique, colorée de sensualité sonore et incarnée en images fulgurantes.

Le soir, pour se reposer d'un tel ouragan, on allait entendre cinq *Concerti grossi* d'Arcangelo Corelli et la *Follia* transcrite par *Geminiani. Mais avec le jeune* ensemble baroque de Nice, entraîné par Gilbert Bezzina (le violon solo de la Grande Ecurie et la Chambre du Roy), c'était un peu, toutes proportions gardées, le même feu de l'esprit qui s'emparait de cette musique réputée pour sa grâce élégante ! Le coup de vent baroque, le débanchement des lignes, même dans les périodes les plus calmes, la vie, le mouvement, le souffle de ces interprétations donnaient un accent très incisif à ces sonorités ultra sensibles par ailleurs si bien accordées avec le flamboiement des pierres et la délicieuse ornementation classique de la cour de l'hôtel de ville.

Tout juste peut-on souhaiter que ces musiciens disposent de plus de temps pour affiner et harmoniser leurs coups d'archet un peu nerveux encore, comme ils le firent si bien, en bis, dans la bondissante symphonie d'ouverture du *Couronnement de Darius*, de Vivaldi, l'étonnant opéra qu'ils ont ressuscité et qui les a révélés naguère à Grasse.

JACQUES LONCHAMPT.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Tosca.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Misanthrope.

BEAUBOURG (277-12-33) : Cinéma-Vidéo : *Marin Karmitz, éditeur de films à Paris*. Salle Garance, rez-de-chaussée : programme aux banques d'accueil et en composant le 278-37-29 ; 15 h, pour le film sur l'art ou une certaine genèse confrontée 1914-1970. Un film, un peintre : Max Ernst, une semaine de bonté ou les sept éléments capitaux, de J. Desvilles ; A. Masson ou l'imagination surréaliste, de D. Tual ; Bengt Lindström, de A. Lada ; 18 h : Les contemporains, itinéraire des collections : mer., jeu. : Support et surface ; Nouvelle figuration, Ciné Immatériaux : Programme aux banques d'accueil et en composant le 278-37-29 (salle Garance, rez-de-chaussée).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée (dern.) ; 22 h : Le regard observe (dern.).

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Doit-on le dire ?

ASTELLE-THEATRE (238-35-53), 20 h 30 : Adrien roi de cœur.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

CLOITRE DES BILLETTES (523-49-78), 20 h 30 : Le blé se couche.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

ÉCUME-THÉATRE (542-71-16), 20 h 30 : Explosion dans un sous-marin.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Puttin'on my Boots, I'm goin' back to my Roots (Farid Chopel).

ESPACE MARAIS (366-90-14), 18 h 30 : Tromb-al-Ca-Zar ; 20 h 30 : D. Jungelson.

ESPACE THÉATRE DU MOULIN VERT (329-74-71), 20 h 30 : Luigi, vous avez dit Pirandello ?

ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : Exposition ; 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera.

FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple Mixte

GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Madame's Late Mother.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort d'un supporter.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h : C'est rigolo ; II. 18 h : Parlons français nº 2 ; 20 h : Commedia dell' Arte : Petite salle, 21 h 30 : Rue des nuits blanches : 21 h 45 : Poésie iranienne.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoleon

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MOGADOR (285-28-80), 21 h : le Journal d'Anne Frank (dern.).

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PLACE DES VOSGES, Chapiteau (277-19-90), 21 h 30 : Lucrèce Borgia.

PORTE ST-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : *Deux hommes dans une valise*.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : En camarades.

RANELAGH (288-64-44), 21 h : la Seconde Surprise de l'amour.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé : Vol d'oiseaux (dern.).

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment.

THÉATRE DU MARAIS (208-40-94), 21 h : les Fourmidables.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h : Cinq nôs modernes.

THÉATRE DU QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Rêves d'enfants.

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Merveilleux épouvantail ; 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

Les cafés-théâtres

ATHLÉTIC (624-03-83), 20 h 30 : la Libératrice : 21 h 15 : le Fétichisme.

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 22 h : Crazy Cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux : 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 20 h 30 : Riez, riez, profitez-en... : 22 h : les Méthodes de Camille Bourreau.

ÉCUME (542-71-16), 22 h : le Watrok's.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu : 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

La danse

ESPACE RONSARD (264-31-31), 20 h 45 : la Folie des oiseaux.

THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), 20 h 30 : Ballets E. Pagava.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, 22 h : Broadway Hollywood (spectacle gratuit).

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 21 h 45 : Areski et Fontaine.

OLYMPIA (742-25-49), *20 h 30 : l'Opérette à l'Olympia.*

TOURTOUR (887-82-48), 22 h 30 : Tango pile ou face.

Les concerts

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : L. Pappas, clavecin (Bach).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (musique du Moyen Age et de la Renaissance).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 45 : M. Vaussard (flûte), S. Pecot-Donatte (clavecin), (Bach, Couperin, Haendel, Telemann).

La Table verte, 22 h : Duo M. Pleylet (clarinette), D. Cuniot (piano), (Bartok, Stravinsky).

Lucernaire, 20 h : R. Cerri, S. Brodet, R Séry (Fauré, Debussy, Messager).

Vendredi 12 juillet

XXIIe Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE, cave gothique de l'hôtel de Beauvais, à 22 h : A quelque chose hasard est bon (V. Hugo) ; à 20 h 30 : l'Intervention (V. Hugo).

JEUNE PUBLIC, hôtel de Marie, à 15 h 30 : la Page.

Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 15 h : A l'ombre des géants.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Carte blanche à P. Vecchiali ; 16 h, Maternité, de J. Choux ; 19 h, l'Affaire du courrier de Lyon, de M. Lehmann ; 21 h, Cinéma japonais contemporain, 3e partie : la Cérémonie, de N. Oshima (en présence de l'auteur).

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, La comédie américaine : Washington merry-go-round, de J. Cruze ; 17 h, Drames et comédies dramatiques : les Deux Aventuriers, de R. Walsh ; 19 h, M. and Mrs 55, de G. Dutt.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-64-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER *(Fr.)* : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

ASPERN (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) : Pagode, 7e (705-12-15) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

COCAINE (A. v.f.) (*) : Gaité Boulevard, 2e (233-67-06).

LE CONSUL (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Paris Ciné, 10e (770-21-71).

CRAZY DAY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DESIDERIO (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV, George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-*Lazare Pasquier*, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

GIGOLO (All., am., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : *Opéra Night, 2e (296-62-56).*

GROS DEGUEULASSE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

HEAVENLY BODIES (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., *v.f.*) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASK (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PATROUILLE DE NUIT (A., *v.f.*) : Gaité Rochechouart, 9e (878-81-47).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) : Rialto, 19e (607-87-61).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PHENOMENA (A. v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) : Latina, 4e (278-47-86) ; Républic, 11e (805-51-33).

PORTÉS DISPARUS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) : Escurial, 13e (707-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) : Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SANG POUR SANG (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

STARFIGHTER (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

STARMAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; V.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) : Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VISAGES DE FEMMES (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LES FILMS NOUVEAUX

CONTES CLANDESTINS, film français de Dominique Crèvecœur : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

DAVID, THOMAS ET LES AUTRES, film franco-hong de Laszlo Szabo, Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Rex, 2e (236-83-93) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; *UGC Gobelins, 13e (336-23-44)* ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT, film américain de Jerry Paris (v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) : (v.o.) : Marignan Concorde Pathé, 8e (359-82-92) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) : Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) : Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; (v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Les Trois Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Français, 9e (770-33-88).

ROUGE MIDI, film français de Robert Guediguian, Latina, 4e (278-47-86).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN USA (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ALICE DANS LES VILLES (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DÉLIVRANCE (A, v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

DIEU ME SAVONNE (Bost, v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., *v.o.*) : *Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).*

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE FLINGUEUR (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC *Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

METROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (Brit.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MOONRAKER (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (642-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) : B... à films, 17e (622-44-21).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

POLTERGHEIST (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

RUE CASES-NÈGRES *(Fr.)* : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SAUVE QUI PEUT LA VIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE *(A.) : Action Christine, 6e (329-11-30)* ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Quintette, 5e (633-79-38) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., *v.o.*) : *Paramount Odéon*, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

THE GLENN MILLER STORY (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

COMMUNICATION

Trois candidats pour reprendre « l'Union de Reims »

De notre correspondant

Reims. — Trois candidats se sont officiellement déclarés intéressés par la reprise du quotidien *l'Union* (115000 exemplaires vendus dans la Marne, les Ardennes, l'Aisne et la Haute-Marne) mis en règlement judiciaire le 23 mai dernier par le tribunal de commerce de Reims.

Mᵉ Lafont, l'administrateur judiciaire, a fait état, jeudi 11 juillet, devant le comité d'entreprise, des intentions de M. Philippe Hersant, fils de M. Robert Hersant et actuellement directeur du journal *France-Antilles*. Celui-ci exposera son plan de relance du journal le mercredi 17 juillet au cours d'une réunion du comité d'entreprise à laquelle les journalistes SNJ ont d'ores et déjà décidé de ne pas participer. Ils ont saisi la commission Caillavet.

M. Dini, président-directeur général de COMAREG SA, goupe multimédia spécialiste de la presse gratuite, avait déposé sa candidature auprès du tribunal de commerce le 26 juin (*le Monde* du 28 juin).

La proposition de M. Dini prévoit notamment la gestion rédactionnelle décentralisée des textes d'information, qui serait « *à la base de la nouvelle organisation du travail* ». Le plan de modernisation élaboré par M. Paul Dini est, selon lui, réalisable en trois ou quatre ans. Il implique cependant la remise en cause de deux cent cinquante-six emplois. Le Syndicat du Livre CGT n'entend pas discuter de ce plan. Il a du reste quitté la salle de réunion du comité d'entreprise en signe de refus.

En outre, une prise de contact a eu lieu entre les représentants des salariés et M. Thirion. Cet industriel vosgien, propriétaire de trois journaux payants et sept gratuits, est également candidat à la reprise de *l'Union*, mais il n'a pas encore présenté de plan précis, se bornant à déclarer qu'il envisagerait de moderniser l'outil d'impression dans un délai maximum de deux ans.

DIDIER LOUIS.

Mᵐᵉ SIMONE VEIL PART EN GUERRE CONTRE LES QUOTAS DE PROGRAMMES.

La Cour européenne de justice vient à peine de rendre son verdict dans l'affaire des délais d'édition de films en vidéo-cassettes (*le Monde* du 11 juillet) que la voilà saisie d'une autre plainte concernant la télévision par câble. Mᵐᵉ Simone Veil, député européen, et son homologue néerlandais, M. Gijs de Vries, mettent en cause les limitations apportées à la diffusion des chaînes étrangères sur les réseaux câblés français.

Les décrets publiés en début d'année fixent en effet à 30 % de la capacité des réseaux la part maximun des chaînes étrangères. « *Discrimination et esprit de clocher* », accusent Mᵐᵉ Veil et M. de Vries qui concluent : « *Ces quotas limitent de manière illégitime le libre choix des consommateurs en matière de programmes et sont contraires au traité de la CEE qui stipule que des services tels que la télévision doivent être d'un accès libre dans toute la Communauté.* »

● *Nantes sera câblée.* — Un protocole d'accord pour la réalisation d'un réseau câblé à Nantes a été signé jeudi 11 juillet entre le sénateur-maire de la ville, Michel Chauty (RPR), et le ministre chargé des PTT, Louis Mexandeau. Depuis le protocole conclu à Montpellier en 1983, trente-cinq projets ont été signés, ce qui porte à sept millions le nombre de Français concernés par les réseaux de vidéocommunication.

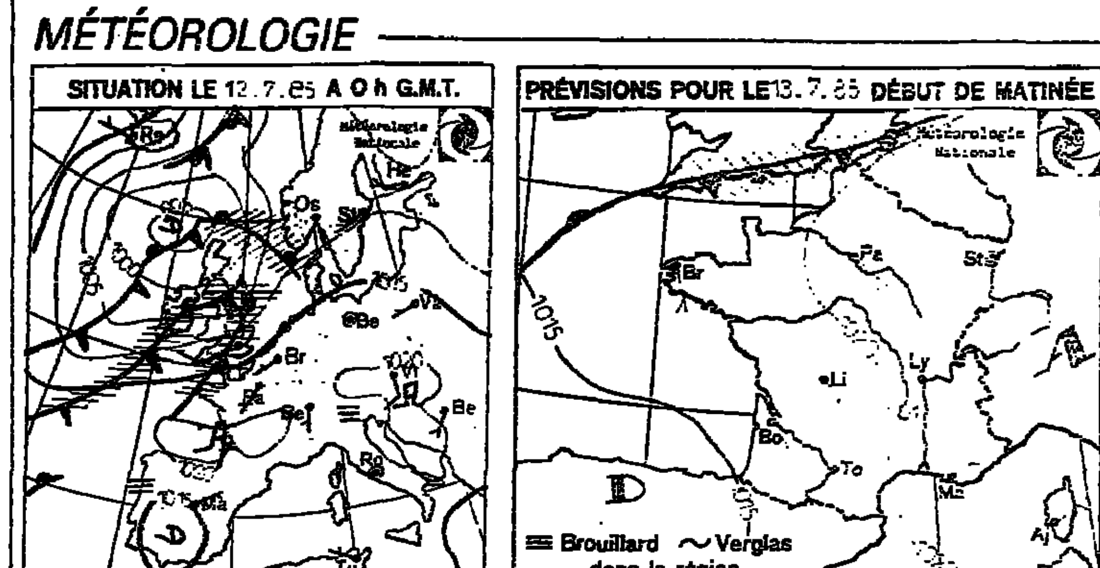
LE GROUPE EXPANSION INVESTIT DANS LES LETTRES D'INFORMATION

Le groupe Expansion vient de prendre 50 % de participation dans le capital des Publications économiques internationales (PEI), société spécialisée dans l'édition de lettres d'information destinées aux exportateurs français. Les deux groupes ont décidé de mettre en commun leurs ressources et leurs logistiques afin de créer et de développer une activité de lettres confidentielles dans les domaines politique, économique et international. Des prolongements dans le secteur télématique sont également envisagés.

M. Georges Ghosn, le gérant de PEI, assurera la direction de cette nouvelle entité. Créée en 1982, son entreprise avait lancé cinq titres, dont : *Marchés arabes* et *Marchés africains*. Le groupe Expansion, présidé par Jean-Louis Servan-Schreiber, s'était déjà intéressé au secteur de la lettre d'information en éditant notamment *la Lettre de l'Expansion* et *Gestion sociale*.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Évolution probable du temps en France entre le vendredi 12 juillet à 0 heure et le samedi 13 juillet 1985 à minuit.

Situation générale :

Entre les hautes pressions de l'Europe centrale et les basses valeurs du Portugal va s'établir progressivement un régime de sud-ouest à travers la France avec par conséquence de l'air de plus en plus chaud. Le caractère humide et orageux qui se fera sentir samedi soir près de l'Atlantique et des Pyrénées se généralisera dimanche.

Prévisions :

Samedi : de la Bretagne à la Normandie et au Pas-de-Calais, le ciel sera nuageux le matin puis l'après-midi un temps ensoleillé se développera, en particulier sur les régions de l'intérieux. Les températures de 13 à 15 degrés le matin atteindront 22 à 24° l'après-midi.

Partout ailleurs, peu de nuages dès le matin, tout au plus quelques brumes vite dissipées. Le temps bien qu'un peu frais au lever du jour deviendra rapidement chaud. L'après-midi il fera souvent plus de 25°, plus de 30° sur les régions méridionales. Enfin, en fin de journée le temps deviendra voilé et lourd de l'Atlantique aux Pyrénées et des orages pourront éclater par place.

Dimanche : un beau temps très chaud (30 à 35°) persistera une grande partie de la journée de l'Alsace à la Méditerranée. Ce n'est qu'en soirée que le temps deviendra lourd et orageux.

Ailleurs, c'est un temps plus humide, étouffant qui va s'établir. Le ciel prendra un aspect souvent menaçant avec, par moment, des ondées, parfois des orages plus particulièrement près du relief. Les températures atteindront 23 à 25° de la Bretagne aux Flandres, 27 à 30° ailleurs.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 juillet ; le second, le minimum dans la nuit du 11 au 12 juillet) : Ajaccio, 28 et 18 degrés ; Biarritz, 23 et 14 ; Bordeaux, 27 et 13 ; Bréhat, 20 et 15 ; Brest, 21 et 14 ; Cannes, 26 et 19 ; Cherbourg, 20 et 14 ; Clermont-Ferrand, 23 et 9 ; Dijon, 24 et 13 ; Dinard, 22 et 14 ; Embrun, 27 et 13 ; Grenoble-St-M.-H., 27 ; Grenoble-St-Geoirs, 27 ; La Rochelle, 27 et 15 ; Lille, 24 et 11 ; Limoges, 24 et 14 ; Lorient, 22 et 13 ; Lyon, 24 et 13 ; Marseille-Marignane, 29 et 17 ; Menton, (non données) ; Nancy, 22 et 9 ; Nantes, 26 et 13 ; Nice, Côte d'Azur, 27 et 21 ; Nice ville, 27 et 13 ; Paris-Montsouris, 25 et 13 ; Paris-Orly, 25 et 14 ; Pau, 25 et 15 ; Perpignan, 30 et 15 ; Rennes, 25 et 13 ; Rouen, 22 et 12 ; Saint-Étienne, 24 et 11 ; Strasbourg, 23 et 14 ; Toulouse, 27 et 11 ; Tours, 23 (max).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 17 ; Genève, 26 et 12 ; Lisbonne, 27 et 16 ; Londres, 21 et 15 ; Madrid, 35 et 17 ; Rome, 30 et 18 ; Stockholm, 24 et 15.

(*Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.*)

AGRÉGATIONS

ADMISSIONS

● **SCIENCES SOCIALES**

MM. Daniel Augier (11ᵉ), Jean-Yves Barbillon (18ᵉ ex.), Stéphane Beaud (7ᵉ), Mᵐᵉ Annick Bodelet (18ᵉ ex.), MM. Xavier Bradley (2ᵉ), Jean-Louis Briquet (5ᵉ ex.), Philippe Brossard (3ᵉ), Damien Broussolle (14ᵉ ex.), Hugues Cazenave (1ᵉʳ), Mᵐᵉ Anne-Marie Dreiszker, née Boyer (22ᵉ), MM. Serge Ferrari (23ᵉ), Jean Fleury (12ᵉ ex.), Pierre Guillemard (18ᵉ ex.), Michel Lallement (8ᵉ), Mᵐᵉ Clotilde Lennuier (14ᵉ), MM. François-Xavier Merrien (4ᵉ), Frédéric Neyrat (16ᵉ ex.), Mᵐᵉ Cécile Pastiaux (9ᵉ), MM. Serge Penasa (10ᵉ), Bernard Poirine (12ᵉ ex.), Michel Potoudis (18ᵉ ex.), Camille Sonzogni (5ᵉ ex.), Frédéric Teulon (16ᵉ ex.).

● **ESPAGNOL**

Mᵐᵉ Suzanne Baro-Vanelly (19ᵉ), M. Patrick Begrand (10ᵉ), Mᵐᵉˢ Catherine Belbachir, née Simon (33ᵉ), Marie-Hélène Bello-Portu (24ᵉ ex.), Ascension Berthelot, née Pacheco (13ᵉ), Martine Bowyer, née Laporte (29ᵉ), Anne Cayuela (11ᵉ ex.), M. Jean Croizat-Viallet (2ᵉ), Mᵐᵉˢ Catherine Cuvillier, *née Gaisser (14ᵉ), Rosita Dubocage*, née Péris (31ᵉ ex.), M. Serge Erimée (20ᵉ), Mᵐᵉˢ Geneviève Fenouil, née Labry (3ᵉ), Anne Gilson, née Huby (26ᵉ), M. Gérard Gourdon (1ᵉʳ), Mᵐᵉ Laure Grand Perrin (18ᵉ), M. Jean-Marie Lassus (5ᵉ), Mᵐᵉˢ Marie-Pierre Le Gac (6ᵉ), Gisèle Mehdi, née Giannoni (21ᵉ), Marcel Nérée (17ᵉ), MM. Claude Normand (28ᵉ), Mᵐᵉˢ Florence Olivier (23ᵉ), Marie Ortega (7ᵉ), Hélène Pardo (*11ᵉ ex.*), *Sylvie Plantin* (24ᵉ ex.), M. François Portet (15ᵉ), Mᵐᵉˢ Jacqueline Puig (9ᵉ), Maria Soledad-Sicot, née Dominguez (31ᵉ ex.), Sabrina Solom, née Caliaros (27ᵉ), MM. André Terrades (8ᵉ), Eliseo Trenc (16ᵉ), Jean Vaz (4ᵉ), Mᵐᵉˢ Catherine Verdugo, née Biescrie (30ᵉ), Claire Weill (22ᵉ).

● **ARTS PLASTIQUES**

Mᵐᵉˢ M. Jean Arnaud (*10ᵉ*), *Jean-*Pierre Barba (16ᵉ), Jean-Marie Berland (17ᵉ), Marie-Lise Blanc, née Momont (5ᵉ), Daniel Broutchoux (24ᵉ), Dominique Chapon (12ᵉ), Jean-Claude Chupin (3ᵉ), Claude-Daniel Darras (23ᵉ), Frédéric Daviau (13ᵉ), Claire Dehove, née Dechervois (22ᵉ), Marcel Desan (11ᵉ), Gilles Devaux (9ᵉ), Françoise Fages, née Fages (25ᵉ), Jean-Paul Garcia (15ᵉ), Hervé Girardin (18ᵉ), Denis *Lebeau (2ᵉ), Yves Llopiz (20ᵉ)*, Nicolas Mattei (19ᵉ), Patrick Moquet (14ᵉ), Bernard Muntaner (7ᵉ), Noémie Pujol (6ᵉ), Denis Ripoche (1ᵉʳ), Didier Vignon (4ᵉ), Robert Vigouroux (21ᵉ), Gilbert Villemin (8ᵉ).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 12 juillet :

DES LOIS

● Relative à l'urbanisme au voisinage des aérodromes.

● Relative à l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée et à l'exploitation agricole à responsabilité limitée.

● Tendant à la constitution d'archives audiovisuelles de la justice.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à la mise en œuvre du transfert de compétences en matière d'enseignement. Application de l'article 13 de la loi du 22 juillet 1983 modifiée : planification scolaire (collèges, lycées, établissements d'éducation spéciale, écoles de formation maritime et aquacole et établissements d'enseignement agricole).

DES DÉCRETS

● Relatif à la cotisation professionnelle destinée aux formations initiales dans les métiers du bâtiment et des travaux publics.

● Autorisant le Centre national de la recherche scientifique à exploiter l'installation nucléaire de base constituée par l'accélérateur linéaire d'Orsay et précédemment exploitée par l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules.

ASSURANCES

UNE MEILLEURE INDEMNISATION POUR LES VICTIMES DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

La nouvelle loi, publiée au *Journal officiel* du 6 juillet, devrait permettre une meilleure indemnisation des piétons, cyclistes et passagers blessés au cours d'un accident de la route. La notion d'imprudence ou de négligence commise par les victimes sera écartée et celles-ci seront systématiquement indemnisées, même en cas de faute de leur part (sauf faute « inexcusable » : cas d'ivresse notamment). Ainsi, l'indemnisation sera assurée à 100 % pour les adolescents de moins de seize ans, et à 80 % pour les personnes âgées de plus de soixante-dix ans et les invalides.

Désormais, le délai d'indemnisation sera écourté, passant de 21 à 31 mois en moyenne (1) à 8 mois (12 mois jusqu'au 1ᵉʳ juillet 1987), délai maximum d'offre d'indemnité à la victime par la compagnie d'assurance.

Enfin, le risque de non-paiement de l'indemnité en cas d'auteur du dommage « inconnu ou non assuré » devrait être écarté par l'institution d'un fonds de garantie, et ceci, sans hausse des primes d'assurance.

(1) Lors de transaction entre les parties ou lors d'un procès.

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 13 juillet

Enghien : 15 h, grands vins et alcools (vente organisée au profit de l'UNICEF, du Secours populaire et du Secours catholique, avec possibilité d'enchérir par SVP au 787-44-44) ;

Dimanche 14 juillet

Meaux : 14 h, archéologie méditerranéenne ; **Provins :** 14 h, meubles, bibelots, pianos.

PLUS LOIN

Samedi 13 juillet

Avignon : 16 h, affiches de cinéma ; **Calais :** 14 h 30, argenterie, bijoux, meubles, tableaux.

Dimanche 14 juillet

Clamecy : 14 h 30, meubles, objets d'art ; **Semur-en-Auxois :** 14 h 30, objets d'art, bijoux, argenterie, meubles.

LES FOIRES ET SALONS D'ANTIQUITÉ

Arcachon-le-Tech (33), **Cusset** (03), **Douarnenez** (dimanche seulement) (29), **Eu** (76), **Lacanau** (33), **Mirande** (32), **Touques** (14).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 14 JUILLET

« Une heure au Père-Lachaise », 10 h et 11 h 30, entrée principale.

« De Vallès à Blanqui : souvenirs de la Commune de Paris », sortie escalier mécanique métro Père-Lachaise.

Pour les sept à douze ans : « Le Nôtre à petits pas » : journée dans les jardins *de Vaux-le-Vicomte, inscriptions* (1) 277-23-31 (Paris Baskets).

« Le château de Maisons-Laffitte », inscriptions (1) 887-24-14 et 274-22-22.

« Au château de Freteval et à la suite de Ronsard pour son quatrième centenaire avec Jeanne Bourin », inscriptions (1) 526-26-77.

« Hôtels et passages du Faubourg-Saint-Honoré », 15 h, parvis Madeleine.

« *Sept des plus vieilles maisons de* Paris », 15 heures, 2, rue des Archives.

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses.

« Le vieux Belleville et ses jardins », 15 heures, sortie métro Télégraphe.

« Les salons Napoléon III du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli.

« L'île Saint-Louis : quartier de la *noblesse de robe au dix-septième siècle* », 10 h 30, métro Pont-Marie.

« Le Marais, secteurs sauvegardés et classés », 15 h 30, grille Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois.

« Le Marais illuminé », 21 h 30, idem.

« Saint-Germain-en Laye, promenade sur la terrasse », 15 heures, sortie RER côté parc.

Traversée croisière au fil de la Seine, la forêt de Fontainebleau, Vaux-le-Vicomte », inscriptions (1) 526-26-77.

« Souvenirs révolutionnaires de la rue Saint-Honoré », 15 heures, 410, rue Saint-Honoré.

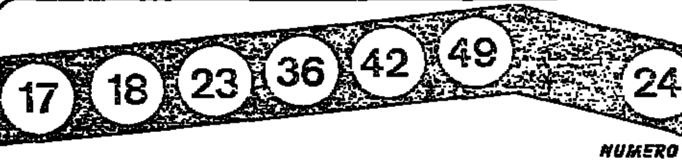
CONFÉRENCES

1, rue des Prouvaires (1ᵉʳ étage droite), 15 heures, « Saint Bernard et les croisades » (J. Phaure) ; « Le jour du Seigneur dans la Bible » (Naïya).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page IV



Nº 28 — TIRAGE DU MERCREDI 10 JUILLET 1985



NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 13 JUILLET 1985

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 17 JUILLET 1985 ET LE SAMEDI 20 JUILLET 1985 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nᵒˢ	6	1 549 090,00 F
5 BONS Nᵒˢ + complémentaire	62	69 955,00 F
5 BONS Nᵒˢ	2 941	4 635,00 F
4 BONS Nᵒˢ	135 253	100,00 F
3 BONS Nᵒˢ	2 160 714	9,00 F

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 12 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Formule 1.
Emission proposée par Maritie et Gilbert Carpentier. *Avec Enrico Macias, Yves Duteil, Linda de Suza, Marthe Villalonga, Karim Kacel...*

21 h 55 Chapeau : Marie-Paule Belle.
Décidément, on se gorgera des produits Carpentier, ce soir. Ce sont eux, aussi, qui proposent cette deuxième tranche de variétés, animée par Alice Dona et Yves Le Coq, et que pimentera la présence de Raymond Devos... le temps d'un sketch.

22 h 50 Histoires naturelles : Pêcheurs des Landes.
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Deux authentiques Landais, passionnés de pêche, explorent ensemble toutes les ressources de la région, que ce soit pour aller pêcher, au point du jour, dans le lac de Soustons, ou planter leur canne à la pointe de la jetée du port de Biarritz, ou encore pour pratiquer leur art en « mer du bord », tout au long des plages qui vont de la frontière espagnole au bassin d'Arcachon. Une belle histoire d'amour de leur pays, aussi.

23 h 20 Journal.

23 h 35 Choses vues : Victor Hugo, lu par Michel Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Tendre comme le rock.
De H. Baker, réal. J. Espagne, avec P. Norbert, A. Gattegno, M. Laborit...
Deuxième épisode des aventures de Jo, le chanteur des Flambeurs, qui séduit successivement une actrice, une productrice — qui finance son premier 45 tours — et la jolie Babeth. Une série de déboires dont Jo ne se sort que grâce à son charme...

21 h 35 Des chiffres et des lettres : Coupe des clubs.
En direct d'Antibes.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Ciné-été : la Vie facile.
Film français de F. Warin (1971), avec H. Serre, M. Bompart, M. Eggerikx, B. Haller, Rufus...
Un ancien baroudeur des guerres coloniales, retiré dans un château du Midi avec un butin, voudrait vivre comme les gens du Magic Circus campant à proximité. Un certain délire visuel n'empêche pas ce film d'auteur, portant la mythologie gauchiste de Jérôme Savary et sa troupe, d'être décevant.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Manimal.
Transformé en aigle, Jonathan Chase réussit à éviter un attentat meurtrier.

21 h 15 Quelques mots pour le dire.
Rendez-vous hebdomadaire de la Sécurité routière.

21 h 20 Vendredi : Les médicales.
Les dépressions nerveuses. Magazine d'A. Campana et L. Barrère.
Une personne sur cinq souffre plus ou moins d'états dépressifs. Comment soigner cette maladie qui s'attaque aux fondements de la personnalité ? Par la psychanalyse ou la chimiothérapie ? Avec les professeurs Leroux, Attali, Widelcher et Pélissier.

22 h 15 Journal.

22 h 35 Spécial tropiques.
Suite de la sélection de concerts enregistrés à l'occasion du Festival d'Angoulême 1984. Cette semaine, 6ᵉ Continent, un des groupes préférés de la jeunesse martiniquaise qui se reconnaît dans la musique, les textes et l'art de vivre de ces cinq musiciens revendiquant, haut et fort, leur identité antillaise et caraïbe. Ironie, distance, une manière très personnelle de revisiter le reggae dans une musique qui marie synthétiseurs et tambours.

23 h 30 Série : Histoire de l'art.
Art hellénistique : la Victoire de Samothrace.

23 h 45 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 55, Attila, fléau de Dieu, film de P. Francisci ; **22 h 15, Psychose, phase 3**, film de R. Marquand ; **23 h 50, Toute une nuit**, film de C. Akerman ; **1 h 20**, The Bette Midler show ; **2 h 10**, P'tit con, film de G. Lauzier ; **3 h 40**, Le monde fabuleux des effets spéciaux ; **4 h 40, Dortoir des grandes**, film de P. Unia.

FRANCE-CULTURE

20 h 30, d'André du Bouchet (2ᵉ partie : écart, non déchirement).

21 h 30 Black and blue : l'histoire du piano.

22 h 30 Nuits magnétiques : le sommeil.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert : *Concerto pour piano et orchestre nº 2 en si bémol majeur*, de Brahms ; *Ainsi parlait Zarathoustra*, poème symphonique de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. F. Leitner, sol. C. Zacharias, piano.

22 h 25 Concert (en direct de Montpellier) : musique traditionnelle du Japon, satsuma-biwa.

0 h 5 Gabriel Fauré.

Les programmes du samedi 13 et du dimanche 14 juillet se trouvent dans « le Monde Loisirs »



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Groupe International
- INGENIEUR MECANICIEN — VM 5/1350 G
- INGENIEUR ENTRETIEN — VM 5/1350 H

SUP de CO + DECS
- RESPONSABLE GESTION ET COMPTABILITE — VM 23/1386 B

- RESPONSABLE DES ACHATS ELECTRONIQUES — VM 30/1192 B
«Composants discrets - circuits intégrés classiques»

Equipements Electro-Ménagers
- FUTUR CHEF D'UNITE — VM 1/1006 K
Ouest-Atlantique

Biens d'équipements électroniques
- RESPONSABLE DE LA GESTION — VM 11/1442 A
DEMAIN GERANT...

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes nous vous proposons de vous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris

média-system

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

Pour établissement financier de tout premier plan recherchons

Rédacteurs

niveau maîtrise Droit privé, ayant connaissances en gestion financière et comptable ou diplômés Ecole de Commerce.

Antécédents profession bancaire appréciés, mais débutants de très bon niveau pourront être retenus.

Possibilité embauche immédiate.

Téléphoner pour RV au 727.18.52
heures de bureau

SOURCES

Christian SUTTER

precedemment au Centre de Psychologie Appliquee, rejoint comme quatrième Consultant Senior, Equipes et Entreprises, Cabinet spécialisé dans la recherche et sélection de Cadres et Dirigeants.

EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tel 293 18 72

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES
INGÉNIERIE ROUTIÈRE
recherche

ingénieur débutant

Formation TP ou électronicien pour études et responsabilite de projets dans le domaine signalisation et securite

Pratique d'une langue étrangere appréciee

Lieu de travail : Banlieue Ouest (Yvelines).

Adresser lettre de candidature manuscrite C V et pretentions sous ref 89994 M a BLEU Publicite - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER H/F

POUR SECONDER LE PDG D'UNE ENTREPRISE PERFORMANTE
Société en forte expansion spécialisée dans l'importation et la distribution d'articles d'habillement destinés aux principales centrales d'achat :
– effectif : 50 personnes,
– C.A. 150 millions de francs,
recherche un collaborateur actif, dynamique, de formation École de commerce (option fin. et comptabilité) ayant si possible expérience dans société commerciale (2 à 3 ans) pour lui confier des missions très variées touchant à l'organisation et à l'administration de la société.
Carrière très évolutive.
Lieu de travail : PARIS.
Adresser lettre manuscrite, C.V., s/réf. 73786 M à Séle-CEGOS Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE CEDEX.

RÉGIE PUBLICITAIRE

recherche
COMMERCIAUX (H./F.) EXPÉRIMENTÉS (H./F.)
FIXE + % + FRAIS.
Libres pour septembre.
Envoyer CV + photo à ACTI-RÉGIE
206, rue du Fg-Saint-Martin, 75010 PARIS.

BOURSE

BANQUE PRIVÉE

PARIS-9e
dans le cadre du DÉVELOPPEMENT DE SON SERVICE DES TITRES recherche :

GRADE (E) CLASSE III

ayant de bonnes connaissances des opérations de Bourse.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. s/réf. 6305 M à OCBF, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS.

emplois internationaux

Vendeur pour fabricant important de micro-ordinateur. De préférence avec l'expérience de la vente. Doit parler couramment l'anglais et le néerlandais.
Ecrire sous le nº 309 597 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

ÉTUDE, RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT. – H. 28 ans. Doctorat 3e cycle chimie organique. Maîtrise biochimie. Spécialiste en synthèse organique. Travaux de recherche ayant donné lieu à diverses pubications scientifiques.

PROPOSE : services à toute entreprise intéressée France, étranger. (Section BCO/MS 699.)

RECHERCHE APPLIQUÉE. – 27 ans. Licence biochimie. Maîtrise biologie humaine générale et biologie cellulaire. DEA toxicologie. Stage 1 an au centre de cytologie expérimentale du CNRS. Techniques apprises : cultures cellulaires, immunocytochimie, immunofluorescence, électrophocèses, électrotransfert, autoradiographie.

RECHERCHE : premier emploi dans l'industrie pharmaceutique, agro-alimentaire, cosmétique.

ACCEPTERAIT : stage toutes régions de France. (Section BCO/MS 700.)

ANPE

ECRIRE OU TELEPHONER
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

J.F. 20 ans, dipl. DUT techniques de commercialisation, rech. poste COMMERCIAL ADMINISTRATIF dans région Compiègne-Beauvais. Libre de suite. T. 16 (4) 420-34-17.

Jne fille 20 ans, présentation impec., bilingue, cherche place hôtesse accueil toutes branches. Paris.
Ecrire sous le nº 280 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
(30 ANS)
7 ans d'expérience sur IBM 34/36
Diplôme informatique + diplôme comptable
cherche emploi sur Paris et banlieue
Téléphone : 448-34-41.

emplois régionaux

Recherchons pour missions d'expertise de 1 à 2 mois CADRE TRÈS EXPÉRIMENTÉ Conn. parfaitement les problèmes de gestion et de commercialisation de l'imprimerie de labeur. Disponibilité immédiate. Tél. à Agce Régionale de développement. CLERMONT-FERRAND. T. (73) 35-03-99.

propositions diverses

EN ALLEMAGNE
On trouve des émotions très fortes envers la forêt « Pathos » chez les Français est-ce qu'il y a aussi des émotions pareilles, où sont les attitudes différentes ?
ÉTUDIANTE ALLEMANDE
Travaillant pour sa thèse voudrait bien connaître « VOS ÉMOTIONS », vos sentiments envers la forêt, les arbres, etc. Ecrivez S.V.P., à Dipl. Forstw. Charlotte WEHR Kandelstr. 16 D-7804 GLOTTERTAL.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre VW Getta C. Diesel, 5 cv, boîte 5 (1983), 39 500 F. Prix 39 000 F, crédit possible. Tél. : 060-36-27.

PEUGEOT 205 DIESEL
année 80, 80 000 km
20 000 F. Tél. : 886-29-58.

Collaborateur FIAT
VENDS PANDA - MAI 1985
865 kilomètres
Noire vernie
Montre digitale, radio
32.000 F - 006-41-67
(après 18 h 30)

L'immobilier

appartements ventes

6e arrdt

MÉTRO ODÉON
Séjour, av. poutres, 2 chbres, entrée, cuis. américaine, avec s. à manger, s. bains, w.-c., agréablement aménagé.
16, rue Grégoire-de-Tours.
Samedi, dimanche 15 h – 18 h.

13e arrdt

(13e) JEANNE-D'ARC
STUDIO, cuis. av. coin repas 43 m², tt cft, park., impeccable 450.000 F. Tél. 327-28-60.

14e arrdt

ALESIA
STUDIO TOUT CFT, 31 m² 320.000 F. Tél. 327-28-60.

15e arrdt

(15e) VAUGIRARD
STUDIO REFAIT NEUF tt cft. 285.000 F. 327-28-60.

VILLAGE SUISSE
S/BD DE GRENELLE
107 m² refait complètement grand standing : 1.450.000 F.
Profession libérale possible
Mme PINTO-GUÉRIN. 783-75-35.

PTE D'ORLÉANS
5 P. + SERVICE
1.200.000 - 734-36-17.

Mº CONVENTION
Imm. pierre de t., 2e ét./rue, entrée, cuis., salle d'eau. 99 bis, rue Abbé-Groult. Sam., dimanche 11 h 30 – 14 h.

VILLAGE SUISSE
S/BD DE GRENELLE
Ds imm. p. de t., gd stand., profession libérale
7 m² à rénover : 45.000 F.
14 m² à rénover : 99.000 F.
M. PINTO 783-75-35.

18e arrdt

STUDETTE, rénovée, louée 99.000 F.
Rapport locatif : 11.000 F.
Dominique GUÉRIN
Téléphone : 783-75-35.

MONTMARTRE
TR. BEL IMM. PIERRE DE T. magnifique 5 P., 135 m² + balcon, serv. VUE IMPRENABLE sur rendez-vous uniquement D.S. IMMOBILIER 251-78-50.

RUE CUSTINE
Dans imm. p. de t., 2/3 P. occupées, loi 1948
48 m² : 175.000 F.
48 m² : 199.000 F.
34 m² : 99.000 F.
Contrat de rachat
ROSE-BRIGITTE 783-75-35.

94 Val-de-Marne

FACE BOIS
Mº CHATEAU-DE-VINCENNES imm. récent, tt cft, parking living double en marbre 2 chambres, entrée, cuisine bns, salle d'eau, 2 w.-c. balcon. Tél. pptaire. 873-57-80.

immobilier information

ANCIENS RÉCENTS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
FNAIM de Paris-Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 227-44-44.

appartements achats

AGENCE LITTRE
rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement compt. chez notaire.
Téléphone : 544-44-45.

constructions neuves

LOGEMENTS A VENDRE :
proche Nation, 75/77 rue des Grands-Champs 75020 PARIS. 2/3/4/5 P. Duplex bcp de charme (haut. plaf. 3,80 m), prêts convent. de habit groupé de 12 lgts (archit. particip.) Px tot. après réha. complète : entre 6 et 7 000 F/m² suivant étage. Téléphone : APPEL 75 770-82-81 M. ANDRÉS.

locations non meublées offres

Paris

BEAUX APPARTEMENTS
2 à 5 pièces. et STUDIOS tt cft, PARIS - 504-91-11.

Région parisienne

BANL. OUEST verdure RER, belles villas et gds appartem. Libres à la rentrée. 504-56-29.

locations non meublées demandes

Paris

Pour loger cadres supérieurs et employés déplacés IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. APPTS 2 à 8 PCES, STUDIOS, VILLAS, PARIS et ENVIRONS.
Tél. : 504-48-21.

URGENT
Couple avec bébé cherche 3 pièces dans Paris, clair, dans endroit calme, tt confort. Prix max. 2 500 F c.c. Reprise possible. Tél. : de 9 h à 11 h et de 18 h à 20 h au 557-63-93, demander Mme Charpentier.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 889-89-66 - 283-57-02.

maisons individuelles

Maison F 5 à vendre en pierre dans le Périgord, 160 m² sur 2.200 m, jamais habitée. Vue imprenable. Px 930.000 F. Ecrire à Mme BEAUFREMEZ 7, rue Berggren 24110 Bergerac ou tél. : (53) 57-18-18.

pavillons

Maison F 3 tout confort plain-pied, 300 m², jardin à Briec-de-l'Odet, 15 km Quimper Tél. notaire (98) 57-92-14 M. SPARFEL Jean.

maisons de campagne

BOURGOGNE : vds maison Bressanne. 3.700 m². REVERMONT. 430.000 F. (84) 48-77-63/19 h.

propriétés

SOLOGNE
5 ha 80 dont étang 1 ha + bord rivière + maison 1 pièce. Ecr. Havas Orléans. nº 203.726 BP 1519 45005 ORLEANS CEDEX.

NORD CREUSE
Sur 28 ha paysagés
MAISON DE MAITRE
DE CARACTÈRE
et dépendances, futaie de hêtres, étangs — ferme, stabulation, — moulin, chute d'eau, maison de régisseur louée. Prix : 2.100.000 F. Tél. : (54) 30-30-60, 19 h à 21 h.

Demeure fin 17e siècle restaurée, A. sud, 1 h 30 Paris, 1,2 ha, 4.000 m² de vigne chablis, 8 p., tt cft, cuis. aménagée. Tél. : (86) 42-12-79.

BRETAGNE SUD
3 km mer, près Quimper, maison fin 19e s., en pierres entièrement restaurée par architecte 230 m² habitables + studio indép. 35 m² de jardin clos aménagé très clair, très ensoleillé. Beau volume. Finition soignée. 2 s. de b., living 100 m².
Tél. vendredi matin : 329-46-48 ou laisser message sur répondeur.

SOLOGNE
A vendre petits TERRITOIRES avec bons étangs de chasse. Ecr. s/nº 203725 à HAVAS, B.P. 1519, 45005 Orléans Cedex.

Vends petite maison à rénover sur 200 m², terrain plein centre GRIGNY (91). 100.000 F.
Téléphone : 921-08-52.

domaines

Achète VASTE DOMAINE majorité bois, préférence région centre, discrétion assurée
Ecrire Havas Orléans, nº 203.729. BP 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

viagers

LAPOUS 554-28-66
SPÉCIALISTE VIAGER
354, rue Lecourbe, Paris-15e.

Libre 25 km Nord Paris, villa 5 P. principales, harmonie volumes, parc 1.500 m². Site rare. 500.000 + 9.750/m.
Téléphone : (3) 960-13-82.

Libre, Sceaux/Fontenay Roses. Appt. 3/4 p. jard. privatif, park. 150.000 F + rente. Viagers F. Cruz - 266-19-00.

ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Loue directement 1 bur. ou + dans imm. stand. 563-17-27.

URGENT
Agence Pub.
Recherche pour le 15 septembre 1985, 3 à 4 bureaux 50/60 m² environ. Loyer maxi. 4.000 F/mois. Direct propriétaire. Préférence ligne Balard-Créteil. Téléphone heures bureaux : 246-62-24.

l'agenda du Monde

Accessoires

Autos

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
Auto-radio, antenne, housse, galerie toit, batterie, alarme, pièces détachées ttes marques, attelage, anti-vol, avertisseurs musicaux.
DÉTAXE EXPORT
AUTOTEC
93, av. d'Italie, 75013 Paris. Tél. : 331-73-56. Mº Tolbiac.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville. Vte : la médaille N.-D. de Paris.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES — BRILLANTS ARGENTERIE — VIEIL OR PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, chaussée d'Antin, Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes - Occasions - Echanges.

Stages

LE CENTRE NATIONAL DES MARIONNETTES PROPOSE UN STAGE DE FORMATION FINANCÉ PAR L'AFDAS
« La Marionnette, des créations aux créateurs ». Durée 145 h, réparties en 3 périodes : du 23 au 28/09/85 à Charleville-Mézières, du 22 au 29/11/85 à Paris, du 6 au 24/01/86 à Crosnes (91). Destiné aux artistes, interprètes professionnels du spectacle marionnettistes, comédiens, danseurs, mimes. Ayants-droits AFDAS (48 cachets s/83 et 84).
Renseign. : CNM 345-02-29.
Inscript. : AFDAS 227-95-93.
31 août 1985 dernier délai.

Troisième âge

LES CÈDRES
HOTELLERIE 3e âge, serv. personnalisé, cuis. soignée, pension compl. à partir 300 f/jour. 33, av. Louis-Aragon. 94800 VILLEJUIF. Mº Louis-Aragon. 638-34-14 et 726-89-63.

Moquettes

« MOQUETTEZ-VOUS »
A PRIX ENTREPOT
100.000 m² laine-synthétique. Toutes qualités - Créations.
BINEAU MOKET'S
3, bd Bineau - 92 LEVALLOIS
Tél. : 757-19-19.

A saisir
MOQUETTE 100 %
Pure laine Woolmark.
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 658-81-12.

★★★★★★
Superb. Moquett.
velours ; bouclée en 2 m. et 4 m. 100 % Polyamide, Gdes Griffes
29,50 le m²
+ Tissus Muraux coord. en 0,90 **9,50 le m.**
Artirec
4, Bd Bastille
340.72.72.
★★★★★★

Enseignement

ÉTUDIEZ L'ANGLAIS
A DUBLIN, IRLANDE
Pour les examens de Cambridge. Les cours commencent le 9 septembre 1985. Les élèves sont logés dans d'excellentes familles et en pension complète pendant qu'ils étudient l'anglais de manière intensive. Pour information, écrivez à : Mrs Griffin, English Language Academy, Rockton, Bray Road, Foxrock, Dublin 18 Ireland. Tel. : 01-896340.

FORMATION MAINTENANCE
PAR L'INFORMATIQUE
COORDONNATEURS DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE
Pour admission, crédits assistance au placement contactez :
38 Rue Bassano-Paris 8e
Mº George V
Tél : 723.55.18

FORMATION INFORMATIQUE
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Chef de projets
de 8 à 12 mois
Assistance et Conseil INTERNATIONAL en Logiciel
38, Rue Bassano - PARIS 8e
Mº George V
Tél : 723.55.18

Vacances

Tourisme

Loisirs

URGENT
A louer. Août, sur la baie d'Ajaccio, une minute de la plage, villa de rêve.
25.000 F y compris caution.
Tél. : (95) 52-00-17
avant 10 h et après 18 h.

Belle villa 7 pièces, dont 4 chambres, tout confort, sur un terrain 1,5 ha, allant presqu'au lac Léman. Beaux arbres. Calme, 400 m du village d'Yvoire, 15 kms de Thonon, 21 kms de Genève. Loué à partir du 2 septembre sur la base 8500 F pour le mois.
Ecr. s/nº 6.780 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 60 par semaine, adultes entre 21-60 ans.
S'adresser à 172, New Kent, Road London SE 1.
Téléphone : 01-703-4175.

GRÈCE 50 %
ENFANTS MOINS DE 12 ANS
HOTEL CLUB PARIS-PARIS
ADULTES 14 JOURS
JUILLET 4.700 F
ET AOUT 5.100 F
VOYAGE PILOTE
Tél. : 281-36-00 VIP 1082.

La rubrique « L'Agenda du *Monde* » sera interrompue à partir du 12 daté 13 juillet et reprendra le 4 daté 5 septembre.

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 18 heures

au 555-91-82

économie

REPÈRES

Dollar : la baisse reprend : 8,82 F.

Stabilisé jeudi 11 juillet à 8,93 F et 2,9350 DM, le dollar s'est, à nouveau, orienté à la baisse vendredi 12 juillet, glissant, assez vivement, à 8,82 F et à moins de 2,91 DM. Les opérateurs attendaient les chiffres sur les ventes au détail et sur la production industrielle aux Etats-Unis en juin, qui devaient être rendus publics à New-York dans l'après-midi (heure européenne). La plupart d'entre eux estiment que ces chiffres traduiront une stagnation de l'économie américaine, d'où la poursuite de la baisse à la veille du week-end. Mais une surprise *n'est pas impossible.*

Emprunt d'Etat : réaménagement pratiquement achevé.

L'emprunt de 4 milliards d'ECU, effectué en juin 1983 par la CEE pour le compte de l'Etat français, sera totalement refinancé dans quelques jours. La CEE va, en effet, *« transformer »* (on rembourse et on réemprunte à des conditions plus avantageuses) la dernière tranche — 240 millions de dollars — de l'eurocrédit bancaire de 1,2 milliard de dollars à sept ans. Ce refinancement qui se fera cette fois sur le marché américain (le nouvel emprunt sera à taux variable) fait suite à deux autres opérations du même type portant l'une sur 650 millions de dollars, l'autre sur 350 millions de dollars.

Cet eurocrédit bancaire de 1,2 milliard de dollars faisait partie de l'emprunt de 4 milliards d'ECU, avec une euroémission de 1,8 milliard de dollars à taux variable, déjà renégociée par la CEE fin mai, et deux émissions qui ne peuvent donner lieu à refinancement (une émission euro-obligataire de 150 millions d'ECU et une émission à taux fixe de 350 millions de dollars).

Il ne restera donc plus dans quelques jours, pour l'Etat français, qu'à refinancer l'emprunt de 4 milliards de dollars de l'automne 1982, ce qui sera chose faite d'ici la fin de l'année.

Biotechnologie : les Etats-Unis veulent limiter les exportations vers l'URSS.

Le transfert de produits et de savoir-faire biotechnologiques vers l'URSS et les pays du pacte de Varsovie inquiète le Pentagone. Le sous-secrétaire d'Etat à la défense, M. Stephen D. Bryen, a expliqué sa crainte de voir l'URSS utiliser les méthodes de fusion de cellules, pour développer une nouvelle génération d'armes biologiques.

Les Etats-Unis souhaiteraient que ces produits et procédés soient inscrits sur la liste dite de surveillance du COCOM (Coordinating Committee for Multilateral Export Controls, qui regroupe avec les Etats-Unis le Japon et les pays de l'OTAN, sauf l'Espagne et l'Islande). Cette procédure précède généralement l'imposition de contrôles stricts. Les industriels américains, eux, estiment que de telles restrictions commerciales sont inadéquates, compte tenu de la nature même des biotechnologies, les chercheurs ayant tendance à partager les fruits de leurs travaux. En outre, il semble que la recherche fondamentale soviétique dans ces domaines soit déjà elle-même très avancée.

Chambres de commerce : plus grande liberté financière.

Les chambres de commerce vont bénéficier d'une plus grande liberté pour établir leurs budgets. Au cours d'une réunion le 11 juillet entre Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, et M. Pierre Netter, président de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, la décision a été prise de laisser désormais ces organismes consulaires fixer librement leurs ressources fiscales (imposition additionnelle à la taxe professionnelle).

D'autre part, les conditions de fixation des tarifs — portuaires et aéroportuaires essentiellement — seront assouplies.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	8,8625	8,8675	+ 165	+ 180	+ 300	+ 330	+ 870	+ 970
$ can.	6,5430	6,5564	+ 25	+ 55	+ 52	+ 94	+ 182	+ 279
Yen (100)	3,6536	3,6572	+ 115	+ 124	+ 219	+ 236	+ 653	+ 703
DM	3,0393	3,0431	+ 126	+ 137	+ 247	+ 265	+ 734	+ 783
Florin	2,6991	2,7019	+ 77	+ 86	+ 151	+ 164	+ 493	+ 533
F.B. (100)	15,0902	15,1065	+ 159	+ 210	+ 279	+ 369	+ 707	+1 085
F.S.	3,6396	3,6439	+ 153	+ 173	+ 300	+ 321	+ 886	+ 955
L (1 000)	4,7016	4,7117	– 130	– 104	– 287	– 248	– 944	– 855
£	12,2081	12,2283	– 261	– 196	– 503	– 417	–1 012	– 814

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	7 5/8	7 7/8	7 3/4	7 7/8	7 3/4	7 7/8	8	8 1/8
DM	4 7/8	5 1/8	5	5 1/8	5	5 1/8	5 3/16	5 5/16
Florin	6 1/2	6 3/4	6 9/16	6 11/16	6 7/16	6 9/16	6 5/16	6 7/16
F.B. (100)	8 1/8	8 5/8	8 5/8	8 7/8	8 11/16	9 15/16	9	9 1/4
F.S.	1 1/2	2 1/2	5	5 1/16	5	5 1/8	5 1/16	5 5/16
L (1 000)	13	14	12 3/4	13 1/4	13	13 1/2	13 7/8	14 1/4
£	12 1/4	12 1/2	12 5/16	12 7/16	12 1/4	12 3/8	11 7/8	12
F. franç.	10	10 1/4	10	10 1/4	10 1/8	10 3/8	10 1/2	10 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

LES CONCESSIONS DES SYNDICATS AMÉRICAINS DE L'AUTOMOBILE

Démissionnaires ou modernes ?

General Motors, Renault : deux constructeurs automobiles confrontés aux mêmes problèmes de production liés aux fluctuations de leurs marchés et à la même concurrence venue du Japon. Deux constructeurs chez lesquels les syndicats ont adopté, quasi simultanément, des positions diamétralement opposées.

Chez l'américain, numéro un mondial du secteur, l'United Auto Workers (UAW), le syndicat des ouvriers de l'automobile, acceptait un accord prévoyant des salaires variables, l'abandon de la garantie de l'emploi pour tous et la suppression des délégués syndicaux, remplacés par un système de cogestion. Chez le français, la CGT, principale force syndicale de l'entreprise, s'opposait systématiquement à toutes les décisions présentées par la direction (filialisation de la division machinisme agricole, cession de l'électronique automobile de Renix à l'américain Allied). Comme elle s'était opposée, en son temps, à l'accord social proposé par le précédent patron de la Régie, M. Bernard Hanon.

Attitude syndicale « moderne » de l'autre côté de l'Atlantique, attitude défensive traditionnelle de ce côté-ci ? « Autre logique » chère aux communistes contre « économie du partage », nouvelle philosophie américaine que prône le professeur Martin Weitzman ? (1) Le contraste est en tout cas étonnant. *L'Humanité* ne s'y est pas trompé qui titre dans son numéro du 12 juillet : *« Quand le syndicat renonce à ses droits »* et qui écrit : *« Dans le groupe américain General Motors, par un projet de convention collective, le syndicat des ouvriers de l'automobile livre totalement les salariés au bon vouloir patronal. Le recul est tel qu'un des dirigeants du syndicat a démissionné. »*

Deux catégories d'ouvriers

C'est par ce syndicaliste dissident, M. Peter Kelly, qu'ont été dévoilées les grandes lignes de l'accord sur la convention collective des ouvriers de l'usine Saturne. Saturne, le modèle de petite cylindrée de la firme — qui devait être produite vers 1990, — est la dernière tentative pour construire aux Etats-Unis des petites voitures compétitives face aux Japonais et bientôt au Sud-Coréens. C'est pour cette future usine, qui emploiera six mille personnes, et dont le site reste encore à déterminer, que la direction a passé avec l'UAW un accord — dont les détails font encore l'objet de négociations — qui risque de complètement transformer les relations syndicales dans l'industrie automobile. Un accord que General Motors entend bien étendre à ses autres usines.

Selon cet accord, les salaires des ouvriers ne seront pas fixes. Il y aura un minimum garanti équivalant à 80 % du salaire moyen dans l'industrie automobile, auquel s'ajoutera un salaire variant en fonction des bénéfices réalisés sur les ventes, des objectifs de productivité et du respect de la qualité. Il y aura en outre deux catégories d'ouvriers : les *« membres »* de la convention collective bénéficiant de la garantie de l'emploi, sauf en cas de *« sévères difficultés économiques »*, et les *« membres associés »* qui n'en bénéficieront pas. Ceux-ci pourront représenter jusqu'à 20 % des six mille salariés de la future usine, permettant ainsi à General Motors une très grande flexibilité des effectifs en fonction des ventes de la Saturne.

Disparition également des différences entre les personnes (pour les parkings et les restaurants qui seront communs à la direction et aux ouvriers), des salaires horaires remplacés par des salaires mensuels (avec suppression de la pointeuse). Les ouvriers seront classés dans un nombre de catégories limité et seront affectés à des équipes au sein desquelles ils changeront de poste régulièrement. Enfin, suprême concession, l'UAW a accepté la suppression des délégués syndicaux, des procédures traditionnelles de plainte sur les lieux de travail et des droits d'ancienneté. Dans chaque atelier seront constitués des comités mixtes syndicats-direction pour régler les conflits.

« Durant les cinquante dernières années, nous avons eu la possibilité de nous faire entendre et de défendre nos droits, et nous sommes maintenant en train de changer pour un système de consensus direction-syndicats », a déploré le syndicaliste dissident Peter Kelly. Pour les autres dirigeants de l'UAW, l'attitude de M. Kelly relève manifestement du passé. Il s'agit pour eux de s'adapter aux méthodes d'organisation *« à la japonaise »*, afin d'éviter la fuite de leurs emplois à l'étranger.

CLAIRE BLANDIN.

(1) « The Share Economy » par Martin Weitzman, Harvard University Press, 1984.

A L'ÉTABLISSEMENT USINOR DE MARDYCK

« La sécurité est l'affaire de tous »

De notre envoyée spéciale

Mardyck. — Chaque année, plus de soixante salariés sur mille sont victimes d'un accident du travail. Les statistiques font état d'une lente diminution de ces accidents, notamment dans la sidérurgie, bien que les progrès restent lents. Sauf dans certaines usines comme celle d'Usinor-Mardyck (Nord) où le problème a été pris à bras-le-corps.

A l'atelier « laminoirs », on en est au huit cent treizième jour sans accident. Au décapage, on a enregistré vingt-six mille heures de travail sans déplorer un blessé. Les affiches renouvelées chaque jour par les salariés sont là pour rappeler que l'usine s'est lancée dans une vaste campagne de sécurité qui porte ses fruits. Pour la troisième année consécutive, l'établissement a reçu la « coupe de la sécurité » décernée par la société.

Affichage, campagne d'information, du médecin du travail à l'agent de maîtrise en passant par les salariés, la sécurité est devenue à Mardyck « l'affaire de tous ». La direction a tout d'abord organisé des « cercles de sécurité ». Plusieurs dizaines de réunions ont ainsi sensibilisé les ouvriers. Les campagnes se sont succédé, sur le bruit et l'alcoolisme par exemple. Les cercles de qualité et les groupes d'expression ont favorisé la prise de conscience sur la sécurité. Chaque accident fait d'autre part l'objet d'une enquête approfondie au cours de laquelle les *causes sont exposées et les* témoins entendus.

« La sensibilisation des salariés à la sécurité est un véritable travail de fourmi, souligne Mme Brigitte Marc, médecin du travail à Usinor-Mardyck. *Les salariés s'habituent au danger et le négligent. »*

Les résultats n'ont pas tardé à se faire sentir : la moyenne nationale du taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail était de 66 pour 1 000 en 1982, selon la caisse nationale d'assurance-maladie, la sidérurgie française était à 65 et Usinor à 44 pour 1 000. En 1983, le taux de fréquence des accidents à Usinor était tombé à 34 pour une moyenne nationale de 62. A Mardyck, les résultats sont encore plus spectaculaires : sur mille six cents salariés cent quatre-vingt-deux accidents ont été enregistrés en 1974, soixante-quinze en 1980, vingt-quatre en 1984.

Culpabiliser le salarié

Si la CGT se félicite de ces résultats elle remet cependant en cause les méthodes de la direction de l'entreprise. Les « comités d'analyse et de prévention » sont, par exemple, qualifiés de véritables *« tribunaux »* où l'on cherche moins les causes de l'accident qu'à *« culpabiliser le salarié »* accidenté. Le syndicat s'oppose également à l'affichage systématique du nom du salarié accidenté dans tous les ateliers ainsi qu'aux *« pressions »* que la hiérarchie exerce sur le salarié en arrêt de travail pour qu'il revienne le plus rapidement possible à l'usine, ce qui permet de *« dégonfler les statistiques sur le taux de gravité des accidents »*. La CGT demande enfin que les risques d'accident *« soient éliminés à la source »*.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

L'ACCÉLÉRATION DU PLAN ACIER INQUIÈTE LE VALENCIENNOIS

(De notre correspondant.)

Lille. — Les licenciements envisagés chez Unimétal, à Trith-Saint-Léger (Valenciennes), à la suite de l'accord intervenu entre Sacilor (maison mère d'Unimétal) et la société luxembourgeoise ARBED (*le Monde* du 6 juillet) provoquent une très vive réaction. On parlait d'un sureffectif de cent soixante-dix personnes sur sept cent soixante-dix salariés. On laisse entendre maintenant qu'une décision d'arrêt du train à poutrelles d'Unimétal pourrait intervenir très prochainement. Le comité d'entreprise qui devait se tenir le jeudi 11 juillet a été reporté au 18.

L'intersyndicale (CGT, CFDT, CGC) se mobilise pour défendre l'emploi. Déjà des sidérurgistes CGT et CFDT ont multiplié les actions en bloquant les autoroutes. La chambre de commerce de Valenciennes a publié un document intitulé « Trop c'est trop », dans lequel elle déclare : *« Ce que l'on peut qualifier de véritable démantèlement industriel a maintenant atteint les limites du supportable dans le Valenciennois. Cette région a consenti suffisamment de sacrifices depuis dix ans en restructurations sidérurgiques successives, en abandonnant toutes ses activités de hauts fourneaux, de produits plats, de fils, et en investissant au contraire massivement pour moderniser ses deux dernières unités de produits longs. Il lui apparaît dans ces conditions totalement aberrant de remettre périodiquement en cause l'existence même d'une unité performante. »*

Par ailleurs, le Comité économique et social Nord-Pas-de-Calais a pris, lui aussi, position en affirmant que *« l'insupportable est atteint »*. En dix ans, le Valenciennois a perdu vingt-six mille emplois dont douze mille dans la sidérurgie.

(Intérim.)

[Unimétal devait effectivement annoncer la fermeture du train à poutrelles de Trith-Saint-Léger à son comité d'entreprise le 11 juillet. Cette décision s'inscrit dans les accords signés le 4 juillet avec le groupe luxembourgeois ARBED. La direction avait préparé un volet social pour accompagner cette fermeture mais également un volet industriel puisque l'usine de Métalescaut, située sur le même site de Valenciennes, est, de son côté, renforcée. Il ne devrait y avoir *« aucun problème »* de reclassement, estimait la direction.

Or le CE a été repoussé de huit jours sur demande du gouvernement. Paris, l'œil fixé sur les difficiles négociations avec la Commission européenne, souhaite en effet garder « en réserve » les nouvelles fermetures de sites comme arme de négociation sur les aides et l'ensemble du plan acier. Cette divergence de tactique entre Sacilor et le gouvernement laisse planer une incertitude inutile, en tout cas dangereuse. — E.L. B.]

● **La CGC propose un « sommet syndical » sur l'UNEDIC.** — Dans la *Lettre confédérale* du 12 juillet, M. Paul Marchelli, président de la CGC, juge probable un échec de la négociation à l'UNEDIC le 17 juillet. « *Si la catastrophe se produisait le 17 juillet*, écrit-il, *il me semble indispensable que se tienne immédiatement une réunion au sommet des cinq organisations. Quelles que soient nos divergences, nous devons, tout d'abord, penser aux chômeurs.* »

SOCIAL

UN RAPPORT DU CERC

Les trois usages du travail des mères de famille

La famille où la mère travaille est devenue un modèle dominant dans la société française ; c'est sur l'association dans le travail que reposent aussi bien les stratégies financières que le partage des tâches : c'est ce que confirme l'étude publiée par le CERC (Centre d'étude des revenus et des coûts) et réalisée en collaboration avec l'Institut national d'études démographiques (INED) (1).

En effet, 56 % des mères de famille travaillent, 72,5 % souhaitent *« prendre, reprendre ou poursuivre une activité professionnelle »* ; 34,4 % n'ont jamais cessé de travailler et 8,9 % seulement n'ont jamais travaillé. Ces dernières se trouvent dans une situation difficile, parce qu'elles ont en général plus d'enfants que les autres et des revenus très bas. La majorité des femmes (56,7 %) ont eu une carrière discontinue : selon les auteurs de l'étude, c'est une discontinuité subie, payée par des revenus nettement inférieurs (de 20 %).

Plus les mères sont diplômées, plus elles exercent une activité professionnelle (39,2 % seulement des mères de famille qui n'ont aucun diplôme, 73,9 % chez celles qui ont fait des études supérieures) ; la proportion varie aussi avec le revenu du mari : elle augmente avec lui pour atteindre un maximum lorsqu'il se situe entre 6000 F et 7000 F par mois en 1984, et diminue ensuite.

Pour expliquer cela, les auteurs de l'étude discernent trois cas de figure. Dans les catégories sociales les plus modestes (ouvriers non qualifiés), le travail de l'épouse résulte d'une nécessité économique : la faiblesse du salaire du mari. Dans les catégories moyennes où les carrières sont limitées, il répond à une *« volonté commune de promotion sociale »*, car il permet d'atteindre un niveau de vie supérieur (les maris ont souvent une durée de travail moindre et une rémunération supérieure). Dans les catégories socio-professionnelles les plus favorisées, celles où l'on peut *« faire carrière »* (cadres, professions libérales), il correspond plus au désir d'assurer l'avenir, à la recherche d'un autre mode de vie : lorsque la femme ne travaille pas, les hommes restent fidèles au partage traditionnel des tâches : ils travaillent davantage et sont mieux payés que les autres, mais ils ne participent pas aux tâches domestiques.

Peu de frais de garde

La famille conserve les trois quarts (76,5 %) du revenu professionnel de la mère, malgré le supplément d'impôt à payer et la perte de certaines prestations familiales soumises à conditions de ressources. En raison de la faible qualification de beaucoup de femmes, de la carrière discontinue de la majorité d'entre elles, de leurs faibles salaires, le travail est loin de doubler le revenu familial : le supplément est en moyenne de 46 % – mais il est beaucoup plus important pour les catégories moyennes ou modestes (72 % pour les employés). Le rapport peut paraître faible, compte tenu des servitudes que le travail entraîne pour les femmes et pour leur entourage, ainsi que des coûts sociaux (crèches par exemple), mais, disait Mme Nicole Questiaux, présidente du CERC et ancien ministre de la solidarité, en présentant l'étude *« il dépasse ce que l'on peut attendre de la politique familiale la plus généreuse »*.

Un constat : les mères qui exercent une activité professionnelle dépensent relativement peu pour faire garder leurs enfants : 6 100 F (en 1984) sur l'année, vacances comprises. Si la dépense est deux fois plus élevée que pour les mères au foyer, elle diminue très vite quand les enfants grandissent. En effet, les femmes font largement appel à l'aide de la *« famille élargie »* (notamment aux grands-parents).

G. H.

(1) *Mères de famille : coûts et revenus de l'activité professionnelle. Document nº 75*, CERC, 3, boulevard de Latour-Maubourg. L'étude a porté sur l'année 1981, mais, selon les auteurs, les conclusions restent toujours valables. Les chiffres ont été convertis en francs 1984.

CONJONCTURE

Tous furieux (suite)

Après les assureurs et les hôteliers, voilà le gouvernement furieux à son tour (1). Furieux de se voir apostropher à pleines pages dans les grands quotidiens par les compagnies pétrolières. Et d'autant plus furieux que le capital de certaines d'entre elles – Elf, Total – appartient pour partie à l'État. On n'est plus maître chez soi...

Que disent les sociétés pétrolières ? *« Quand ça baisse à la pompe, l'impôt pompe la baisse »*. On peut discuter le style du message et la méthode, plus difficilement les faits. Hors taxe, le prix moyen du litre de super dans la CEE était le 8 juillet de 2,61 dollars mais de 2,46 dollars en France, qui détient effectivement la palme du prix le plus bas en Europe.

En revanche, pour l'essence ordinaire (15 % des ventes de carburants contre 85 % pour le super), c'est en RFA que les prix sont les plus bas : la France était avec 2,45 dollars le litre au-dessus du prix moyen enropéen de 2,40 dollars. Quant au fuel, c'est en Belgique qu'il coûtait le moins cher. Données que les compagnies pétrolières auraient pu ajouter à leurs placards publicitaires puisque, sur le fond, elles ne changent pas leur argumentation. Mais probablement a-t-on jugé que pour être percutant un message ne doit pas être trop compliqué...

Ce qui est vrai aussi, c'est que les taxes sur les produits pétroliers n'ont pratiquement pas cessé de s'alourdir en France depuis l'été 1983. Elles représentaient en juillet de cette année-là 54,5 % du prix du super et 57,4 % en juillet 1984. En mai dernier, nous étions à 61,4 % (2). Ces pourcentages ont déjà été dépassés : 70 % au début de 1972, époque où le prix de l'essence était si bon marché que le poids des taxes ne l'encombrait guère ; en 1979, on trouve encore un pourcentage de fiscalité très lourd (68 %), résultat d'un fort relèvement de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers).

Depuis janvier dernier, les prix des carburants sont libres. Les sociétés assurent que l'Etat a repris, sous forme de taxes, les baisses que la concurrence aurait permises. On peut mettre en doute – avec M. Pierre Bérégovoy – la dureté de la guerre que se font les réseaux de distribution d'essence. Mais on ne peut pas nier que la liberté ait entraîné une baisse puisque, selon les sondages de l'administration elle-même, l'essence coûterait actuellement 10 centimes plus cher par litre si les prix étaient encore réglementés.

M. François Bizard, président de l'Union des chambres syndicales de l'industrie pétrolière, a expliqué, mercredi 10 juillet, qu'il ne pouvait pas ne pas répondre *« aux menaces, intimidations et accusations infondées »* du ministre de l'économie qui, la semaine dernière, avait critiqué les pétroliers, coupables, à ses yeux, de ne pas se faire assez concurrence. M. Jean-Marie Bockel, *secrétaire d'Etat au commerce*, en avait rajouté, parlant *« de véritable entente »*, *« d'abus de positions dominantes »*... Puisque s'adresser au public devient maintenant une manie, faites vos jeux, lecteurs, et choisissez votre champion : les compagnies, qui voudraient voir les prix baisser à la pompe pour des raisons psychologiques évidentes (l'image d'un produit de plus en plus cher ne leur est pas favorable...), ou le gouvernement, qui, tout en voulant la même chose, a augmenté les taxes parce qu'il se trouve dans la position inconfortable de devoir limiter le déficit budgétaire.

Nous en sommes là. En Italie, le gouvernement, qui doit financer un déficit budgétaire important, s'apprête à relever des taxes – déjà fort lourdes sur l'essence. En France, le ministre de l'économie et des finances, qui voudrait bien financer les dépenses supplémentaires que va entraîner la revalorisation des allocations accordées aux chômeurs en fin de droits a proposé il y a quelques semaines un relèvement de la taxe sur le fuel industriel dont les cours mondiaux sont en forte baisse. Mais sa demande n'a pas jusqu'à présent reçu de réponse de l'Elysée. Certains pensent que ce silence est un refus. D'autres ajoutent que le déficit budgétaire va s'accroître.

Affaires à suivre...

ALAIN VERNHOLES.

(1) *Le Monde* daté 7-8 juillet.

(2) Entre avril 1984 et avril 1985, les taxes pesant sur le super (TIPP, taxe Fonds spécial des grands travaux, taxe Caisse nationale de l'énergie) ont été globalement relevées de 25 %.

AFFAIRES

MICHEL BAROIN A LA TÊTE DE LA FNAC

Pas de plan arrêté, mais beaucoup d'idées

FNAC : une belle enseigne... et qui gagne de l'argent. Ces arguments pourraient suffire à expliquer l'attrait exercé par cette société de distribution de matériels et de services de loisirs sur son nouveau PDG, M. Michel Baroin, qui dirige également la Garantie mutuelle des fontionnaires (GMF), propriétaire récent, avec le groupe britannique Habitat-Mothercare, de la FNAC.

Quand une nouvelle direction arrive, il est habituel qu'elle ait des projets. Ceux-ci restent en pointillé : le directeur général de la FNAC, Jacques Parent, cède la place à un président-directeur général. C'est tout ou presque, en attendant octobre prochain.

D'ici là, les nouveaux maîtres des lieux, plutôt que de recourir à un audit extérieur, vont effectuer une sorte de voyage au pays de la FNAC avec interviews des cadres comme des vendeurs ou des caissières. *« Je vais mettre des boîtes à idées partout »*, dit M. Baroin avec jubilation. Car, depuis longtemps, le labyrinthe des comptes et de la gestion a été exploré : avant d'être maître à bord, la GMF était actionnaire, embarqué en décembre 1982. Elle ne s'est pas lancée sans connaître. Et elle croit savoir que, du côté de la gestion, on peut mieux faire, du côté de la sensibilisation du personnel aussi, car, curieusement, dans cette entreprise ouverte sur l'extérieur, la communication interne restait en souffrance, remarque le nouveau patron.

Manifestement, bien que la brosse rectiligne et la barbe taillée au couteau cadrent mal avec toute idée d'emballement, M. Baroin est enthousiaste. La FNAC, il l'a reprise par souci d'idéologie, un souci qui rencontrerait heureusement le besoin et les moyens de diversifier les activités de la GMF.

La Garantie mutuelle des fonctionnaires, ce sont 2,5 millions de sociétaires, clientèle fidèle à laquelle il convient d'offrir une palette de services ; d'abord des produits d'assurances, ensuite des instruments financiers, eux-mêmes diversifiés, avec des filiales aux États-Unis. Et puis le reste : un vignoble dans le Médoc, château Beychevelle récemment acquis, les Garages mutualistes français, qui n'auront pas de peine à cohabiter avec FNAC-autoradio, un photo-club GMF, qui s'entendra aisément avec FNAC-service, une maison de vente par correspondance, la Maison de Valérie, qui peut servir de relai à un club du vin, ou des livres. On aura compris que les synergies jouent à plein autour de « l'homo fonctionnarius ».

Un savoir-faire

Et le partenaire anglais ? Depuis longtemps la FNAC intéressait Habitat-Mothercare. Il était prêt à payer cher. Il apporte dans l'opération son savoir-faire dans la distribution. Il offre à la FNAC une ouverture sur l'extérieur, avec sept cent cinquante points de vente, dont quatre-vingt-quatre enseignes Habitat, en Europe, au Japon, aux Etats-Unis. Synergie encore, notamment dans le style « beau et propre » des surfaces de vente. Habitat, qui détient près de 20 % de la FNAC, souhaitait faire cette opération avec la GMF. Sera-t-il, dans le futur, plus gourmand ? Ce n'est pas impossible, mais M. Baroin est à la barre, avec une confortable majorité puisque les autres actionnaires – Worms, Séquanaise, Paribas – ont cédé ou vont céder leur participation à la GMF.

Et la dimension idéologique ? Quel « plus » l'économie sociale – la GMF est une mutuelle – peut-elle apporter ? L'ancien propriétaire, les Coop, avait – et conserve – cette préoccupation. Entre l'attente des consommateurs et l'exigence du gestionnaire, où est le « supplément d'âme » que suppose un actionnariat différent ? Différent de celui d'Auchan, par exemple, que la FNAC intéressait, à la condition que le groupe des Coop lui cède aussi ses hypermarchés.

La question concerne au plus haut point les pouvoirs publics, désireux de ne pas voir la FNAC sortir du giron de l'économie sociale. Une question sur laquelle les deux mille huit cents salariés de l'entreprise, qui semblent avoir besoin d'être rassurés, ont peut-être une idée. Visiblement, le nouveau PDG, lui, s'interroge encore.

M. Baroin, président de la Fondation de l'économie sociale depuis 1981, ancien grand maître du Grand Orient de France (de 1977 à 1979), se prononce volontiers en faveur d'une action fondamentale de communication entre les hommes. Mais quoi ? Les débats, rencontres, expositions de la FNAC, qui réunissent un petit monde d'initiés sont-ils à la dimension de l'ambition ? Et puis d'autres, bien après les fondateurs, MM. Max Théret et André Essel, ont découvert que les entreprises avaient tout à gagner sur le terrain de l'action culturelle. Le mécénat a rejoint sur leurs marges les chantres d'une économie différente, qui sont dès lors contraints d'innover encore pour affirmer cette différence.

Pour l'heure donc, pas de plan pour la FNAC, pas de nouveautés structurelles, seulement un souci : comment exploiter ces « jeunes vieilles idées » de participation et de communication ?

JACQUES GRALL.

RECTIFICATIF. – Dans l'article intitulé « Matra cède ses activités machines-outils à une entreprise bulgare » (*le Monde* du 12 juillet), une coquille nous a fait écrire que *« Manucentre Automatic sera détenue à 49 % par Webo et à 51 % par Manurhin »*. Les pourcentages doivent, évidemment, être inversés : 51 % par Webo et 49 % par Manurhin.

PRÉCISION. – Dans une interview de *M. Rolant, président de* l'AFME, parue dans *le Monde* du 2 juillet 1985, il a été fait allusion aux frais de fonctionnement de l'ANVAR. L'ANVAR nous demande d'apporter des précisions sur ces frais en référence avec les comptes financiers de 1984, qui viennent d'être approuvés par le conseil d'administration du 28 juin. Les dépenses de fonctionnement se sont élevées en 1984 à 204,906 millions de francs, pour 10,159 milliards de francs d'interventions financières, ce qui représente une proportion de 2,02 %.

Nominations

● **Chez Fiat Auto France, M. CLAUDE WEETS**, cinquante-quatre ans, est nommé PDG, en remplacement de M. Italo Matteucci qui rejoint le siège central du groupe à Turin. M. Weets, directeur général de Renault Italia de 1972 à 1976, avait ensuite dirigé le secteur export en Europe de la Régie, avant d'être nommé en 1983, directeur des affaires internationales de Renault, poste qu'il avait quitté en octobre 1984.

● **Au Groupement des industries de matériels et d'équipement électrique et de l'électronique indusrielle associée (GIMELEC), M. GILBERT PASQUET**, cinquante-sept ans, a été désigné président, M. Pasquet est directeur général de Télémécanique. Le GIMELEC regroupe deux cents entreprises.

● ***Au SYNCOPAC*** (Fédération nationale des coopératives de production et d'alimentation animales), **M. RAYMOND COUTY**, cinquante-trois ans, a été élu président en remplacement de M. André Laurent, qui ne souhaitait pas être reconduit. M. Couty est, par ailleurs, vice-président de la coopérative La Franciade, à Blois (Loir-et-Cher).

● **A la jeune Chambre économique française, M. CHARLES GANDIA**, trente-huit ans, a été élu président en remplacement de M. Gérard Aubanel. *M. Gandia est cadre au* Crédit lyonnais, à Paris.

● **A SPEICHIM** (groupe SPIE Batignolles), **M. JEAN-PAUL JACAMON**, trente-sept ans, a été nommé PDG. Il remplace M. Jacques Bernard. Polytechnicien, ancien chargé de mission à la DATAR, M. Jacamon est entré à SPEICHIM en 1982.

● **A la compagnie Calberson, M. RUDOLPHE LAMBERT**, quarante-neuf ans, est nommé président-directeur général. M. Lambert a effectué une partie de sa carrière à la régie Renault à partir de 1963. Il y a occupé des postes de responsabilité en RFA, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Entré chez Calberson en 1982, il a été successivement secrétaire général, puis directeur général.

● **Rectificatif.** – Contrairement à ce qui était indiqué dans nos éditions du 22 juin, M. Jacques Wirz, nommé PDG d'Europcar International, ne remplace pas à ce poste M. Gérard Brenier, mais M. Jean Ordner. M. Brenier a, en fait, été nommé secrétaire général d'Europcar International.

TRANSPORTS

Industrie ferroviaire : année 1984 morose

L'année 1984 a été rude pour *l'industrie ferroviaire française*. Selon le rapport annuel de la Fédération des industries ferroviaires (FIF), le chiffre d'affaires de la profession a diminué pour la troisième année consécutive. En francs constants, le recul a été de 6,9 % (10,4 milliards de francs au lieu de 10,5 milliards). Les exportations ont à peine mieux résisté avec une diminution de 3,4 % en francs constants (3,6 milliards au lieu de 3,5 milliards). Cette situation médiocre est *due à la conjonction* d'une baisse des commandes de la SNCF et de la RATP au moment où les pays en voie de développement annulaient (Lagos) ou différaient (Santiago-du-Chili) la construction de lignes de métro. La commande de 150 locomotives doubles par la Chine au début de 1985 vient à point pour aider l'industrie ferroviaire à doubler un cap difficile.

● **Djakarta inaugure son aéroport.** – Le général Suharto, chef de l'Etat indonésien, vient d'inaugurer le nouvel aéroport Sukarno-Hatta, situé à 25 kilomètres à l'ouest de *Djakarta. Cet ensemble, qui com*porte deux pistes, une aérogare pour les passagers et une autre réservée au fret, a été mis en service, le 1er avril dernier dans un certain désordre, en raison d'un transfert mal programmé des activités de l'ancien aéroport de Halim. Aéroports de Paris a assuré l'ingénierie et la surveillance des travaux, qui ont été confiés aux entreprises françaises Sainrapt et Brice, Colas et Société auxiliaire d'entreprise. Le nouvel aéroport a coûté 3 milliards de francs, financés à 45 % par des crédits français.

● **Des motrices italiennes pour le métro de Washington.** – Le constructeur italien Breda Construzioni Ferroviari (groupe EFIM) a remporté un important contrat de fournitures de matériel ferroviaire pour le métro de Washington. Il a reçu commande de 72 motrices pour un montant de 400 millions de dollars (3,6 milliards de francs). La Breda a *déjà délivré 366* voitures destinées au métro de la capitale fédérale américaine et 94 voitures au réseau de Cleveland (Ohio). – *(AFP.)*

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 juillet

Encore bien orienté

Les augures étaient optimistes. Ils avaient raison de l'être. Vendredi, les cours ont en majorité continué de monter rue Vivienne. Printemps, Total, Compagnie bancaire, Nord-Est, Presses de la cité, L'Oréal, Générale occidentale, BSN, Leroy-Somer (un moment réservé), Martell, Matra, ont compté parmi les valeurs favorites.

Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle avance de 0,62 %.

Cette hausse peut apparaître modeste mais, à la veille d'un long week-end, elle est significative d'un certain optimisme. Comme les banques, la Bourse sera en effet fermée lundi 15 juillet.

De fait, le ralentissement de la hausse des prix de détail en juin (+ 0,4 %), le redressement de Wall Street, surtout le retour à un chiffre du loyer de l'argent au jour (9 7/8 % contre 10 %) pour la première fois depuis juillet 1979, ont fait bonne impression autour de la corbeille. Du coup, avec le ralentissement des opérations financières, les professionnels n'excluaient pas une accélération du redressement opéré par le marché depuis quarante-huit heures.

Dans le sillage du dollar, la devise-titre s'est repliée pour se traiter entre 9,33 F et 9,43 F (contre 9,42 F-9,59 F).

L'or à Londres s'est raffermi : 315,05 dollars l'once contre 313,55 dollars.

Mais il a baissé à Paris avec le lingot à 89 700 F (– 600 F), plus bas niveau depuis le 30 août 1982 (88 200 F).

Nouvelle avance du napoléon à 555 F (+ 4 F).

Pour des raisons techniques, seules les éditions du *Monde* portant la mention « Dernière édition - Bourse » contiennent les cours du jour de la Bourse.

NEW-YORK

Nouveau record

Un nouveau record est tombé jeudi à Wall Street. Bien qu'assez irrégulier, les cours ont, en majorité, continué de monter sur leur lancée de la veille et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait au niveau historique de 1 337,69 (+ 4,81). En séance, il était même monté plus haut (1 343,64), mais aussi descendu plus bas (1 326,16). Les « Blue chips », il est vrai, n'ont pas eu autant de punch que mercredi. Cette fois l'attention s'est portée sur les actions des entreprises de second plan. Le bilan de la journée en témoigne. Sur 1 994 valeurs traitées, 943 ont monté, 619 ont fléchi et 432 n'ont pas varié.

La baisse du dollar, mais aussi des prix du pétrole mexicain, considérée comme incitative pour les pays de l'OPEP, a suivre l'exemple donné, et ravivé la confiance des opérateurs. Le sentiment que les exportations américaines vont se développer avec, pour conséquence, une amélioration des résultats des entreprises pour le second semestre, s'est renforcé. Selon les analystes, les taux d'intérêts relativement bas pratiqués sur le marché obligataire pourraient faire refluer les capitaux vers la Bourse des actions. Naturellement, pour que ces différents phénomènes s'amplifient, il faudrait que le dollar continue à se déprécier et que le FED relâche encore les contraintes imposées au crédit.

L'activité s'est encore accrue et 122,79 millions de titres ont changé de mains contre 108,18 millions.

VALEURS	Cours du 10 juillet	Cours du 11 juillet
Alcoa	33 1/2	33 5/8
A.T.T.	23 3/8	23 3/8
Boeing	46 3/4	46 1/4
Chase Manhattan Bank	63 3/8	63 5/8
Du Pont de Nemours	58	57 7/8
Eastman Kodak	45 1/2	45 1/2
Exxon	53 1/8	52 5/8
Ford	44 1/4	43 5/8
General Electric	61 1/8	60 7/8
General Foods	81 1/4	82 5/8
General Motors	70	69 1/4
Goodyear	28 3/8	28 1/4
I.B.M.	123	123 3/4
I.T.T.	31 3/4	32
Mobil Oil	30 1/4	29 5/8
Pfizer	51 1/4	52 1/4
Schlumberger	38	37 7/8
Texaco	37 1/8	36 3/4
U.A.L. Inc.	55	55 1/2
Union Carbide	46 7/8	48 1/2
U.S. Steel	26 3/4	26 3/4
Westinghouse	34	34 1/4
Xerox Corp.	53 7/8	54 1/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

WALL STREET : SEANCES ALLONGEES DE TRENTE MINUTES LE 30 SEPTEMBRE. – Actuellement de six heures, la durée des séances à Wall Street sera allongée d'une demi-heure à compter du 30 septembre prochain, l'ouverture sera avancée et les cotations débuteront à 9 h 30 (10 heures actuellement), la clôture restant fixée à 16 h. Le marché hors cote de New-York a décidé de s'aligner sur Wall Street et l'American Stock Exchange aussi.

Cet allongement des séances était à l'étude depuis plusieurs mois. Il permettra aux marchés new-yorkais d'attirer un plus grand nombre d'investisseurs étrangers. *« Nous considérons que l'augmentation des achats d'actions américaines par des investisseurs étrangers est une tendance bien établie, et nous voulons en bénéficier »*, a déclaré M. Richard Torrenzano, vice-président du New-York Stock Exchange.

Il a souligné que cette mesure constituait un pas de plus vers des échanges boursiers ininterrompus, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. *« Le principe du fonctionnement ininterrompu est déjà acquis*, a-t-il ajouté, *seule la date de mise en place reste à fixer. »* M. Torrenzano a précisé que ce fonctionnement pourra se faire en établissant des liens avec d'autres bourses.

LAURA ASHLEY VEUT ETRE COTEE A LONDRES EN 1986. – La société de confection et de tissus d'ameublement Laura Ashley annonce son intention d'introduire ses actions à la Bourse de Londres, début 1986. *« Nous sommes une organisation unique en son genre, dans la mesure ou nous concevons, fabriquons et vendons nos produits dans le monde entier »*, a déclaré M. John James, directeur du groupe. *« La cotation représente une étape importante dans le développement du groupe »*, a-t-il ajouté.

La société a été fondée en 1953 par Bernard Ashley et sa femme Laura, sur une table de cuisine, dans le grenier de leur maison de Londres. En 1984, elle a réalisé un bénéfice avant impôt de 14 millions de livres sterling et un chiffre d'affaires de plus de 100 millions de livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	10 juillet	11 juillet
Valeurs françaises	117,7	118,6
Valeurs étrangères	102	103,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	10 juillet	11 juillet
Indice général	216,2	218,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 12 juillet ...... 9 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11 juillet	12 juillet
1 dollar (en yens)	242,95	242,80

BOURSE DE PARIS — Comptant — 12 JUILLET

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1995	....
BAFIP	632	538
Calberson	332	332
Cap Gemini Sogeti	1028	1035
C. Equip. Elect.	292	292
C. Occid. Forestière	145	145
Dafsa	250	250
Dauphin O.T.A.	1920	1820
Elect. S. Dassault	770	798
Filipacchi	554	554
Guy Degrenne	638	650
Merlin Immobilier	355	355
Métallurg. Minière	220	228 80
M.M.B.	380	390
Navale-Delmas	358	398
Om. Gest. Fin.	305	303
Petit Bateau	320	322
Pétrofigaz	663	636
Pochet	1730	1532
Poron	329	320
S.C.G.P.M.	312	313
S.E.P.	755	304
Sofibus	224	227
Sovac	870	900

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bone	295	
Cochery	60	60
Coparex	477 40	480
Hydro-Energie	282	282
Rorento N.V.	130 50	130
S.P.R.	131	138
Thann et Mulhouse	105 10	....
Ufiner	325	345

SICAV 11/7

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1604	4,5 % 1973	1587	1600	1601	+ 0 88
1031	B.N.P.	1036	1036	1036	....
970	C.C.F.	984	983	983	– 0 10
4230	C.N.E. 3 %	4275	4243	4244	– 0 72
1510	Electricité T.P.	1489	1480	1480	– 0 60
1070	Renault T.P.	1051	1047	1047	– 0 38
1679	Rhone-Poul. T.P.	1665	1663	1663	– 0 12
1273	St-Gobain T.P.	1281	1280	1280	– 0 07
1270	Thomson T.P.	1288	1287	1287	– 0 15
255	Accor	270 50	268	268	– 0 82
650	Agence Havas	670	665	665	– 0 74
210	Elf-Aquitaine	194	191	192	– 1 03
205	– (certific.)	191 10	191 70	191 70	+ 0 31
1530	Epeda-B-Faure	1400	1395	1395	– 0 35
2420	Essilor	2375	2335	2336	– 1 64
520	Esso S.A.F.	485	472	473	– 2 47
1510	Eurafrance	1471	1535	1535	+ 4 35
970	Eurocom	880	865	865	– 1 70
1120	Euromarché	1175	1175	1175	....
830	Europe n° 1	810	800	800	– 1 23
1200	Facom	1142	1168	1168	+ 2 27
740	Fichet-Bauche	705	715	720	+ 2 12
255	Free State	236	231	231	– 2 11
152	Gencor	152 30	152 10	152	– 0 19
285	Gén. Belgique	288 20	286	286	– 0 76
585	Gen. Electr.	586	575	575	– 1 87
680	Gen. Motors	664	642	642	– 3 31
66	Goldfields	65	63 40	63 40	– 2 46
35	Gd Metropolitan	37 60	36 20	36 20	– 3 72
133	Harmony	128 50	124	124	– 3 50
27	Hitachi	27 05	26 50	26 50	– 2 03
725	Hoechst Akt.	760	732	732	– 3 68
13 50	Toshiba Corp.	13 80	13 15	13 15	– 4 71
980	Unilever	1029	1018	1019	– 1 06
395	Unit. Techn.	404	399	398 50	– 1 36
880	Vaal Reefs	830	820	820	– 1 20
250	Volvo	258 60	266 70	266	+ 2 86
440	West Deep	416	409	411	– 1 20
295	West Hold.	287	280	280 10	– 2 40
485	Xerox Corp.	511	511	509	– 0 39
1 70	Zambia Corp.	1 76	1 76	1 78	+ 1 13

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/7	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 957	8 822	8 500	9 150
ECU	6 856	6 842	....	....
Allemagne (100 DM)	304 030	304 050	295	310
Belgique (100 F)	15 100	15 120	14 600	15 500
Pays Bas (100 fl.)	270 120	270 190	260	280
Danemark (100 krd)	84 870	84 800	80	88
Norvège (100 k)	105 300	104 900	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	12 300	12 187	11 850	12 600
Grèce (100 drachmes)	6 802	6 755	6 200	7 700
Italie (1 000 lires)	4 723	4 696	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	364	364 100	3 540	3 710
Suède (100 krs)	104 800	104 450	101	108
Autriche (100 sch)	43 250	43 320	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 289	5 284	5 200	5 750
Portugal (100 esc.)	5 280	5 270	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 612	6 508	6 250	6 700
Japon (100 yens)	3 675	3 644	3 500	3 700

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/7
Or fin (kilo en barre)	90300	89300
Or fin (en lingot)	90300	89700
Pièce française (20 fr)	551	555
Pièce française (10 fr)	415	....
Pièce suisse (20 fr)	525	524
Pièce latine (20 fr)	520	520
Souverain	655	650
Pièce de 20 dollars	2905	2900
Pièce de 10 dollars	2152 50	2152 50
Pièce de 5 dollars	1400	
Pièce de 50 pesos	3420	3400
Pièce de 10 florins	541	541

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

CULTURE

ÉCONOMIE

Sur CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)

VENDREDI 12 JUILLET
« le Monde » en concert
avec
MATHILDE LA BARDONNIE
Bach, Brahms, Mozart et Zemlinsky

Lundi 15 juillet
« le Monde » reçoit
BERNARD VINOT
pour son livre
« SAINT-JUST »
avec
PHILIPPE BOUCHER

Le numéro du « Monde » daté 12 juillet 1985 a été tiré à 441 312 exemplaires

A B C D F G H

NOUVEAU REBONDISSEMENT DANS L'AFFAIRE VILLEMIN

Les grands-parents, les oncles et les tantes de Grégory se sont constitués partie civile

Épinal. – Nouveau rebondissement dans l'affaire Grégory : peu après 9 h 30, vendredi 12 juillet, M. Albert Villemin et Mme Monique Villemin se sont présentés au palais de justice de la ville. Ils étaient accompagnés de l'avocat qu'ils ont choisi pour défendre leurs intérêts, Me Paul Lombard, inscrit au barreau de Marseille. M. et Mme Villemin, grands-parents de Grégory et parents de Jean-Marie, venaient se se constituer partie civile dans le cours de l'information sur l'assassinat de l'enfant, le 16 octobre dernier, à Lépanges-sur-Vologne.

Ils le faisaient non seulement en leur nom mais également, par l'intermédiaire de Me Lombard, au nom de Jacky et Michel Villemin, demi-frère et frère de Jean-Marie Villemin et de leurs épouses respectives Liliane et Ginette.

Reçus dans le cabinet de M. Jean-Michel Lambert, juge d'instruction, le père et la mère de Jean-Marie Villemin en sont ressortis environ une heure plus tard. Me Paul Lombard a alors lu le communiqué suivant : *« Les grands-parents du petit Grégory ont décidé de se constituer partie civile par l'intermédiaire de Mes Denis Bourdelle et Paul Lombard. Ils ont précisé que cette mesure, la seule susceptible de leur donner accès au dossier, n'était, pour l'instant, dirigée contre personne, mais obéissait à un double*

De notre envoyé spécial

but : participer activement à l'œuvre de justice en cours : rechercher la vérité tant dans la disparition de leur petit-fils, dont le souvenir ne les quitte jamais, que dans celle de Bernard Laroche, dont ils demeurent persuadés que leur fils ne supporte pas la responsabilité morale. Cette recherche sera effectuée dans la dignité et la résolution. C'est en fonction du dossier, et du dossier seul, qu'ils se détermineront et feront face. (...) »

Victimes du corbeau

Bien qu'affirmée comme *« n'étant dirigée contre personne »*, cette constitution collective de partie civile de six membres de la famille Villemin n'en est pas moins un fait nouveau et important dans une affaire qui n'en aura jamais manqué. Elle intervient, en effet, une semaine après, jour pour jour, l'inculpation de Mme Christine Villemin pour l'assassinat de son fils Grégory. Elle intervient également à trois jours de l'audience au cours de laquelle la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy doit examiner, lundi 15 juillet, l'appel déposé par Me Garaud après le rejet de la demande de mise en liberté de Mme Villemin.

Le fait que les parents de Jean-Marie Villemin, deux frères et leurs épouses se constituent partie civile à ce moment précis ne manquera pas d'être interprété dans un sens défavorable à Christine Villemin. Surtout si l'on sait qu'à aucun moment, même lors de l'inculpation dans cette affaire de Bernard Laroche, ils ne l'avaient envisagé.

En fait, on peut estimer que les membres de la famille, tous peu ou prou victimes du corbeau, se sont constitués partie civile dans le but essentiel de porter assistance à Jean-Marie Villemin, considéré par eux, au-delà de la mort de Grégory, comme également une victime. Ce n'est qu'après longue réflexion que, de leur propre initiative, M. et Mme Albert Villemin et deux de leurs fils ont pris cette décision.

La première conséquence pourrait être, *lundi 15 juillet*, lors de l'audience de la chambre d'accusation, l'intervention de Me Paul Lombard, qui plaiderait pour la famille. Me Garaud, qui représente les intérêts de *Jean-Marie Villemin*, partie civile, et de Christine Villemin, inculpée, risque de se trouver très en porte à faux avec cette intervention imprévue.

PIERRE GEORGES.

(Lire l'article de PHILIPPE BOUCHER page 7.)

Sur le vif

Cinéma

L'autre soir, je suis allée dîner en ville. Ça m'arrive rarement. Pas assez souvent. La preuve : j'ai appris un truc renversant. Léotard *n'existe pas*. C'est une invention des médias. Qu'est-ce que vous dites de ça ? Moi, j'ai pris l'air entendu de celle qui est parfaitement au courant. Je ne voulais pas passer pour une cloche, une pauvre débile qui croit à la réalité de ce qu'on lui montre à la télé. Mais j'étais comme deux ronds de flan.

Remarquez, c'est peut-être vrai. Léotard, moi, je ne l'ai jamais rencontré, jamais approché, jamais touché. Je n'ai vu que son *reflet à l'écran. C'est trompeur*, ça, en effet. Vous me direz : pourtant il reçoit des gens, Léotard, il tient des meetings, il monte sur des estrades, il serre des mains. Bon, OK, d'accord. Et après ? Qu'est-ce que ça prouve ? C'est pas forcément lui.

Et si c'était un acteur engagé par les médias pour mettre un peu de pep, un peu de humph dans la vie politique. Un mec qu'on a appelé Léotard et à qui on a cuisiné tout un petit curriculum bien alléchant de maire, de député, de secrétaire général d'un parti. Avec la complicité de Giscard, alors ? Brusquement, le *doute me prend*. Giscard, c'est pareil. Comment être sûr qu'il existe réellement. Non, sérieusement, si Giscard on pouvait l'approcher, Giscard ou Marchais, ou Chirac, ou Barre, s'il y avait un endroit, un musée, un château, je ne sais quoi, ouvert au public ainsi invité à constater *de visu* leur existence, on ne serait pas obligé de faire circuler tous ces faux signés Sébastien ou Le Luron.

C'est comme pour Mitterrand. La personne qu'on aperçoit à l'Elysée, rencognée sur le même canapé, dans le même costard, jambes invariablement croisées au même angle, flanqué du même pot de fleurs, chaque fois que se pointe un visiteur de *l'étranger, maintenant ça me paraît évident*, c'est un figurant. Vu sa pâleur, je me demande même *si ça n'est pas son effigie en cire qu'on sort d'un placard, qu'on époussette et qu'on fourre sous* les caméras. Non, je vous dis, tout ça, *c'est du cinéma*.

CLAUDE SARRAUTE.

Une société luxembourgeoise a vendu de l'uranium appauvri à Israël

Israël a pu acheter en 1984 à une firme luxembourgeoise 47 tonnes d'uranium appauvri. Quarante tonnes avaient été livrées par la British Nuclear Fuel et 7 tonnes par une société française. La Grande-Bretagne a officiellement protesté auprès des autorités luxembourgeoises. A Paris, on se contente d'affirmer que toutes les procédures de non-prolifération ont été respectées en France; et la COGEMA, si elle reconnaît avoir un contrat de défluoration de l'uranium appauvri pour le compte d'EURODIF, précise avoir refusé cette transaction faute de précisions sur la destination finale.

Le vice-président du gouvernement du Luxembourg et ministre des affaires étrangères, M. Jacques F. Poos, a reconnu les faits, mais il a affirmé que le métal avait servi à des expérimentations dans l'industrie métallurgique pour la fabrication d'alliages. C'est ce qu'aurait confirmé une mission de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne.

Cette vente, qui ne respectait pas les procédures internationales, a été révélée à la suite d'un contrôle effectué par EURATOM, l'agence nucléaire de la Communauté européenne. Il s'agit de la première infraction au traité de non-prolifération de 1968 ainsi officielle*ment détectée*.

L'uranium appauvri, s'il a des usages militaires, ne permet pas de fabriquer la bombe. Ses usages pacifiques sont nombreux, y compris pour le lest des navires. Mais la vente de matières nucléaires à Israël est d'autant plus sensible que ce pays a la capacité technique de faire une bombe atomique.

Aux stations Bourse et Liège

SABOTAGES DANS LE MÉTRO LE TRAFIC A ÉTÉ PERTURBÉ

Le trafic du métro parisien a été perturbé pendant plus de deux *heures, vendredi 12 juillet*, après un sabotage. Vers 6 h 30, à la station Bourse, sur la ligne 3, des inconnus, pour manifester leur solidarité avec les détenus, ont renversé une bétonnière sur la voie. Ils ont couvert le mur de la station d'inscriptions réclamant la libération de tous les prévenus, l'arrêt des expulsions des immigrés et exprimé leur solidarité avec les « hooligans du Val de Seine », des « pirates du rail », interpellés récemment à Rouen. Cette action a été signée « Ordre noir ».

Peu après, à la station Liège, sur la ligne 13, ce sont quatre tourets – de grosses bobines de câbles – qui ont été jetés sur la voie. Un témoin a vu cinq jeunes gens prendre la fuite.

DEUX FRAUDEURS AU BAC SÉVÈREMENT CONDAMNÉS PAR LE TRIBUNAL DE CAEN

Le tribunal de Caen (Calvados) ne badine pas avec les fraudeurs au baccalauréat. Deux mineurs viennent d'en faire la dure expérience. Ils ont été condamnés à 6 mois d'emprisonnement avec sursis et 1 500 F d'amende.

L'affaire remonte à 1984. Mauvais élève en anglais, un lycéen avait eu l'idée de se faire remplacer à l'épreuve orale par un de ses camarades. Il n'avait pas prévu la vigilance des surveillants. L'un deux, intrigué par ce jeune homme qu'il n'avait pas remarqué à l'écrit, lui a demandé ses papiers d'identité. Le faux candidat refusant d'obtempérer, le proviseur du lycée Malherbe, où avaient lieu les épreuves, a dû faire appel à la police qui a découvert le subterfuge.

L'extrême sévérité du tribunal s'explique peut-être par le fait que les deux fraudeurs, actuellement à l'étranger, ne se sont pas présentés devant le juge.

UN NOUVEAU PÉTROLIER TURC ATTAQUÉ DANS LE GOLFE

Manama *(AFP)*. – Un pétrolier turc, le *M. Seyhan*, a été touché ce vendredi matin 12 juillet lors d'un raid à proximité du principal terminal iranien de l'île de Kharg. L'attaque a été menée par l'aviation irakienne. Un porte-parole militaire à Bagdad a en effet annoncé que les chasseurs irakiens avaient attaqué tôt le matin un important *« objectif naval »* près de Kharg. L'équipage du pétrolier de faible tonnage a évacué le navire.

C'est le deuxième pétrolier touché par l'Irak dans le Golfe en l'espace de trois jours. Mardi dernier, un pétrolier turc, le *M. Vatan*, chargé de brut, a été bombardé au sud de Kharg.

Ces deux navires font partie de la navette organisée par l'Iran pour transporter son brut de l'île de Kharg à l'île de Sirri, beaucoup plus au sud, à l'abri des raids irakiens.

L'ATTENTAT CONTRE LE BATEAU DES ÉCOLOGISTES

Qui en veut à Greenpeace ?

L'attentat à la bombe, qui a coulé le navire *Rainbow Warrior* dans le port néo-zélandais d'Auckland et tué un photographe du mouvement international Greenpeace (*le Monde* du 12 mai), a suscité une large émotion à travers le monde. Le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, a estimé que cet attentat était *« un acte criminel majeur à caractère politique ou terroriste »*. A Londres, une centaine de députés travaillistes ont signé une motion de soutien à Greenpeace, félicitant ses militants pour leur action contre les essais nucléaires. En France, le ministre de l'environnement, Mme Huguette Bouchardeau, a exprimé *« toute sa sympathie à l'équipage du* Rainbow Warrior ». Les mouvements écologistes des Verts et des Amis de la Terre, *« scandalisés par le recours à l'attentat contre une association qui a toujours mené pacifiquement ses luttes »*, ont affirmé leur solidarité avec leurs camarades de Greenpeace.

L'attentat contre le *Rainbow Warrior* – car il ne fait guère de doute que les explosions qui ont provoqué deux déchirures dans la coque du navire ne sont pas un accident – pose plusieurs questions. Si l'on s'en tient à l'adage « à qui le crime profite », il est évident que c'est au mouvement lui-même, puisque sa campagne contre les essais nucléaires français dans le Pacifique – qui n'est pas abandonnée – prend ainsi un relief particulier. Mais la mort d'un militant de Greenpeace, sans parler de la perte probable du bateau, exclut cette hypothèse par trop machiavélique.

La police néo-zélandaise recherche un ressortissant français qui aurait été aperçu la veille à bord du *Rainbow-Warrior* et qui a depuis quitté la Nouvelle-Zélande. On a découvert sur une plage un canot abandonné qui aurait pu servir à l'attentat. Mais l'homme, identifié, est considéré comme *« un suspect parmi les autres »*. Quant à l'ambassade de France à Wellington, elle a fait dire évidemment que *« la France est totalement étrangère à l'incident »*. Les dirigeants de Greenpeace se gardent bien, pour l'instant, de désigner un coupable. Mais ils sont convaincus que le ou les auteurs de l'attentat, parfaitement renseignés, voulaient en fait décapiter le mouvement : les sept responsables internationaux devaient en effet se réunir à bord pour préparer la campagne, et c'est seulement à la dernière minute qu'ils ont renoncé à passer la nuit sur le bateau, préférant un hôtel en bord de mer.

Qui donc en voudrait à ce point à Greenpeace ? Beaucoup de gens, à commencer par tous ces capitaines de navires constamment harcelés à travers le monde lorsqu'ils rejettent en mer les déchets de l'industrie chimique ou nucléaire. Encore tout récemment, les militants de Greenpeace-Belgique avaient bloqué en mer du Nord des navires affrétés par l'industrie allemande et néerlandaise. En Nouvelle-Zélande même, Greenpeace venait de faire campagne contre la société chimique Ivon Watkins-Dow limited et son usine de New-Plymouth, accusée de produire des herbicides au 2.4.5-T et de rejeter en mer des déchets à la dioxine. Un incendie dans un entrepôt d'Auckland d'une usine ICI avait déclenché une vive campagne. Les industriels néo-zélandais en étaient très irrités.

Jalousie

Il est évident, cependant, que la campagne menée depuis le mois de mai par le *Rainbow-Warrior* (le transfert de plusieurs centaines d'habitants de l'île de Rongelap, dans l'archipel des Marshall, qui se plaignaient de vivre sur un atoll contaminé depuis les essais nucléaires américains des années 50) a dû agacer les autorités américaines. Si l'on ajoute que le gouvernement travailliste de Nouvelle-Zélande a heurté le gouvernement américain en refusant l'accès de ses ports aux navires nucléaires, on peut imaginer un « coup tordu » en manière de représailles.

Quant à la France, constamment sur la sellette avec ses essais nucléaires à Mururoa, et aujourd'hui rendue plus chatouilleuse encore avec l'affaire calédonienne, elle peut aussi être accusée d'avoir voulu régler des comptes. La marine française, harcelée à Cherbourg à cause de La Hague et dans le Pacifique pour ses essais nucléaires, déteste particulièrement Greenpeace, dont elle jalouse même le matériel. Mais de là à saboter un navire...

ROGER CANS.

L'opposition ayant quitté la salle

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-DE-MARNE N'A PU ÉLIRE SON BUREAU

Réuni le jeudi 11 juillet, le conseil général du Val-de-Marne, que préside M. Michel Germa (PC), n'a pu élire son bureau, le quorum n'ayant pas été atteint. La salle du conseil a été le champ clos d'affrontements sévères entre le Parti communiste et l'opposition.

L'élection du bureau de l'assemblée départementale du 22 mars dernier avait été annulée le 26 juin par le tribunal administratif, à la suite d'une requête de l'opposition, parce que le quorum n'avait pas été atteint. Les onze vice-présidents (communistes et socialistes) avaient choisi de démissionner le 1er juillet plutôt que de faire appel, pour ne pas laisser le département sans exécutif.

Tous ceux qui attendaient jeudi 11 juillet un duel PC-PS à la suite de l'affaire SKF en ont été pour leurs frais. Mieux, les socialistes se sont abstenus de toute intervention, laissant le champ libre à un duel PC-opposition. Les affrontements verbaux ont pris un ton que l'on n'avait pas entendu depuis longtemps, M. Marcel Trigon (PC, suppléant de M. Georges Marchais) traitant les conseillers d'opposition de *« clowns »*.

Pour protester contre *« les déplorables excès »* des propos des élus de gauche, selon les termes de M. Robert-André Vivien (RPR), tous les conseillers d'opposition ont quitté la séance. Le quorum, une fois de plus, n'était pas atteint et l'élection du bureau était reportée.

Le conseil général du Val-de-Marne se réunira donc une nouvelle fois le lundi 15 juillet pour procéder, quel que soit le nombre d'élus présents, à l'élection définitive de son bureau.

F. G.

Sous la pression des consommateurs

RETOUR A L'ANCIEN COCA-COLA

Les nostalgiques du Coca à l'ancienne ont gagné : la firme Coca-Cola a décidé de reprendre la fabrication, sous la marque Coca-Cola Classic, du bon vieux Coca des familles, dans sa formule créée il y a quatre-vingt-dix-neuf ans. Dans l'Amérique reaganienne, ne bouleverse pas les valeurs qui veut ; des clubs de défense pour la commercialisation de la formule abandonnée se sont créés. La firme a dû céder à la pression populaire. Sa décision a entraîné une flambée à Wall Street ; dans une journée, 1 335 000 titres ont été échangés ; l'action a remonté de 3,4 %.

C'est en avril dernier que, pour lutter contre les succès remporté, par le rival Pepsi-Cola, Coca-Cola avait lancé une nouvelle formule. Celle-ci avait connu un succès considérable, largement aidé par la campagne publicitaire et des rabais. Puis les ventes se seraient tassées ; de toute part, on réclamait le retour à l'ancien. C'est chose faite, mais le Coke façon printemps 1985 continuera d'être produit, tout comme le Diet Coke, le Cherry Coke et le Coke sans caféine.

DÉVALUATION DE FAIT DE 40 % DU PESO MEXICAIN

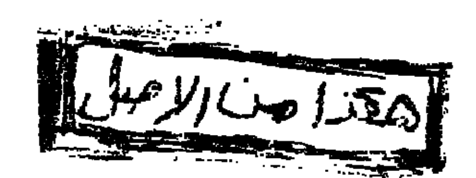
Deuxième étape d'une stratégie de dévaluation du peso – déguisée pour éviter des sorties massives de capitaux – les autorités mexicaines ont, depuis le jeudi 11 juillet, aboli le marché *« libre »* des changes, en fait contrôlé par les autorités. Cela revient à faire perdre à la monnaie mexicaine 40 % de sa valeur par rapport au dollar. La devise américaine s'échangeait jeudi à 340 pesos à Mexico contre 248 la veille.

Jusqu'alors coexistaient trois marchés du peso contre le dollar. Un marché contrôlé, utilisé pour calculer les exportations et la dette du pays, un marché *« libre »*, pour les opérations privées, enfin, un marché *« super libre »*, d'abord pratiqué aux Etats-Unis et, depuis l'année dernière, de plus en plus utilisé au Mexique même.

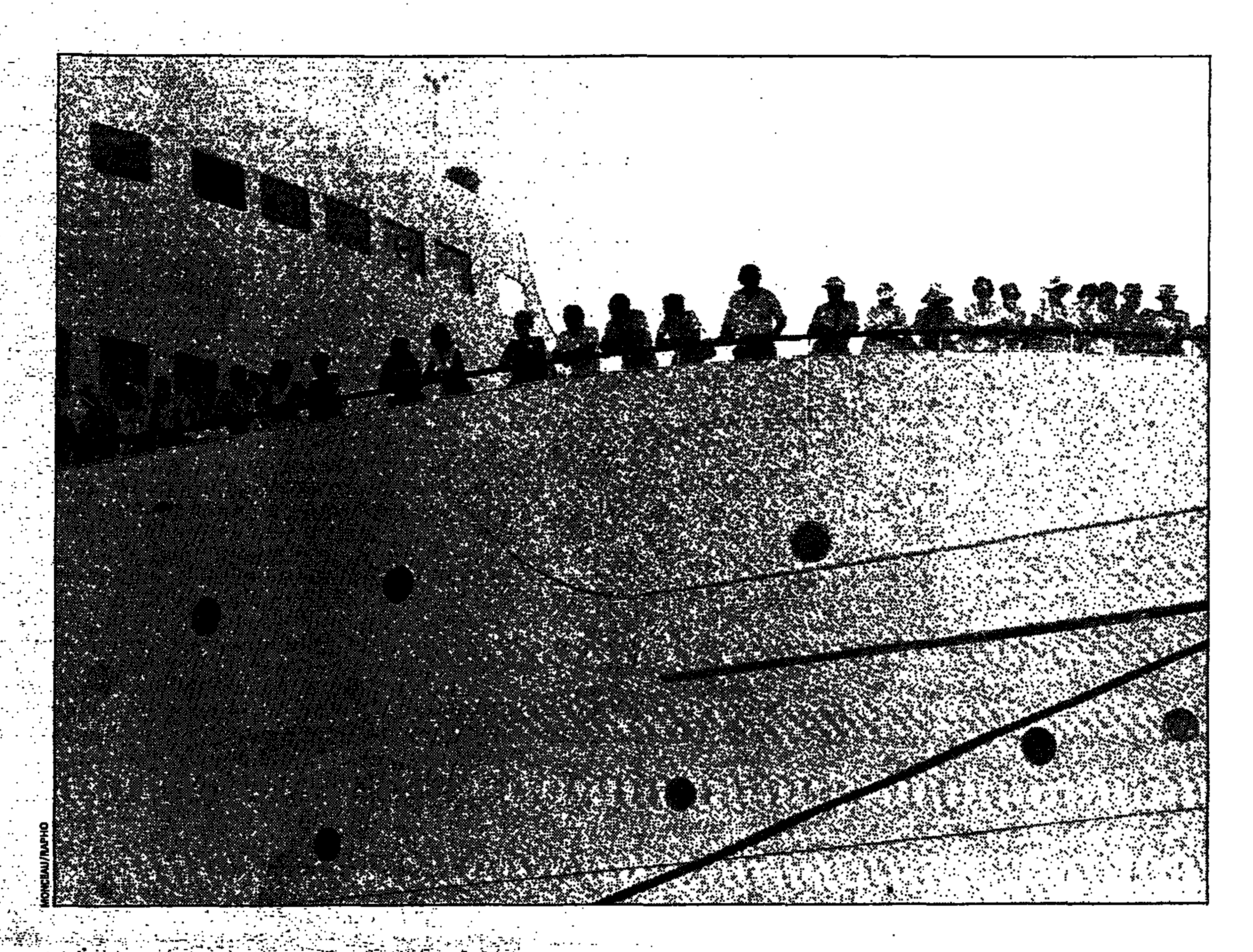
Déjà *le 28 juin, le gouvernement* avait autorisé les banques nationales à se placer sur le marché *« super libre »*, mais la spéculation avait repris de plus belle dans un climat *d'incertitude électorale, et à la suite*



هكذا من الأصل



Le Monde
LOISIRS



Scènes de croisières

L'écume des modernes et des classiques.

VIEILLES dames au teint pâle poudrées de rose, le cou enserré de quelques rangées de perles et, à l'annulaire, une éternelle bague de fiançailles. Elles sont douces et tendres les dames du *Mermoz* qui, seules trop souvent, embarquent pour la croisière théâtrale, l'une des dix croisières à thème de la compagnie Paquet. Dans leur sac à main, il y a une photo de leurs petits-enfants, et, dans leur cœur, elles portent celle de leur mari dont elles parlent en racontant leur vie.

Nulle sophistication et beaucoup de sincérité, telles sont ces dames du *Mermoz*, qui, malgré leur âge, ont une curiosité de jeune fille. Tout les intéresse ; le théâtre forcément mais au-delà des spectacles, la curiosité des autres, la découverte des paysages aux escales, l'histoire des sites visités. Mais aussi les thèmes proposés aux conférences et ces cours de diction auxquels elles participent comme des collégiennes, répétant avec application : « *Je veux et j'exige du blé brûlé.* » Et le soir, un châle sur leurs épaules, elles boivent à petites gorgées un verre de champagne qui leur fait briller les yeux.

Ce sont elles les passagères privilégiées du *Mermoz*, car sur ce bateau on aime une vie pleine d'humour, de charme, de complicité et d'élégance.

Si, pour la plupart d'entre elles, cette croisière ne représente aucun sacrifice financier, d'autres, au contraire, reconnaissent devoir faire quelques économies. Ce sont généralement d'anciennes enseignantes, comme cette dame qui avoue : « *Je préfère être belle pendant douze jours sur le* Mermoz *que toute l'année.* » Pudeur féminine, coquetterie avouée.

Des hommes d'affaires épuisés

Parfois, les dames du *Mermoz* tiennent la main de leur compagnon. Couple paisible, partageant le même goût pour le théâtre et les voyages. « *Nous avons beaucoup travaillé* », explique un passager en jetant un regard vers sa femme. « *Maintenant, nous sommes en vacances, et nous voulons apprendre, connaître. Le théâtre, c'est notre joie, moderne ou classique... toutes ces belles choses.* » C'est de l'admiration à l'état pur, magnifiée par la mer, le soleil et le léger oscillement du bateau.

A bord, il y a également quelques hommes d'affaires épuisés, assez rares pour qu'on les remarque, et des croisiéristes de profession, comme ce monsieur qui a loué sa cabine pour six mois ! Et tous les autres qui reviennent depuis six ou sept ans et finissent par former une grande famille.

Les motivations des passagers sont presque toujours les mêmes. Ainsi de ces provinciaux privés de théâtre pendant toute l'année. « *Nous avons si peu l'occasion de voir de bons spectacles*, raconte une passagère. *Ici nous nous rattrapons. Comédie, tragédie, poésie. Il y a de tout. Et, quand le rideau tombe, la représentation n'est pas terminée. Les comédiens sont là, près de nous, et jamais ils ne refusent de nous dire un mot, de nous expliquer l'un de leurs gestes sur la scène.* »

« *Nous faisons se rencontrer des éléments qui, d'ordinaire, ne se rencontrent pas*, explique Jacqueline Schneider, directrice du marketing des croisières à thème : *les artistes et le public. Mais la présence de l'artiste ne le démythifie pas. Au contraire, il conserve son aura, son prestige, son mystère. La communication se fait simplement, nulle curiosité malsaine, nulle agression, mais plutôt une sorte de complicité qui se crée spontanément.* » « *On ne s'improvise pas comédien du* Mermoz », dit Robert Manuel, qui a été chargé, voici neuf ans, d'organiser la première croisière théâtrale. « *Tous les acteurs correspondent à un profil bien précis. Ils sont souriants et sociables. Ils possèdent humilité et dévouement, et ils jouent le jeu, tant sur scène qu'avec les passagers.* » C'est ainsi que ceux-ci ont l'impression d'être dans les coulisses d'un immense théâtre, et ils découvrent, avec stupeur parfois, que le métier de comédien n'est pas toujours aussi simple qu'il n'y paraît.

A commencer par les problèmes techniques, car, à bord du *Mermoz*, il n'y a pas de théâtre mais un cinéma dont la scène minuscule est un casse-tête chinois pour les metteurs en scène. Quant aux escales, si les lieux sont plus vastes, les comédiens ne les découvrent que le matin même de la représentation. Il n'est donc plus question de faire des répétitions mais plutôt des raccords.

« *Il faut aller vite, trouver des astuces* », dit Robert Manuel. Et c'est pourquoi, avant chaque spectacle, il explique aux passagers les difficultés qui se sont posées, non pour obtenir des excuses, mais pour être compris. Et les passagers, ainsi impliqués dans cette aventure du théâtre en mer, assistent et participent avec une certaine fierté aux représentations.

Cette année, Robert Manuel et Jacqueline Schneider avaient choisi Anouilh (*Patate*), Molière (*les Précieuses Ridicules*), Musset (*On ne badine pas avec l'amour*), Racine (*Bérénice*) et Hugo (*Lucrèce Borgia*). Eclectisme des pièces pour un public prêt à applaudir. Et c'est certainement le secret de cette croisière : l'enthousiasme parfois naïf qui entraîne la passion et elle-même le succès dans le calme et la sérénité.

CAROLINE DE BARONCELLI.

LIRE

Supplément au numéro 12582.
Ne peut être vendu séparément. Samedi 13 juillet 1985.

Paquebots forts en thème

Pour se donner un nouveau « look ».

AU début de l'année, le paquebot *Mermoz*, transformé, embelli et rénové, reprenait la mer. Venant après celle de l'*Azur*, en 1982, cette métamorphose illustrait la volonté de la compagnie Paquet de mener une nouvelle politique d'image afin de se donner un nouveau « look » mieux à même de répondre aux aspirations des « croisiéristes » actuels et futurs.

A l'origine de cette toilette (celle du *Mermoz* aura coûté *80 millions de francs*), la découverte, par le leader français en ce domaine, que la croisière de papa avait vécu et qu'il convenait aujourd'hui de prendre en compte un certain nombre de nouveaux facteurs : stagnation du pouvoir d'achat, fractionnement plus important des périodes de vacances et, surtout, aspiration à des croisières plus courtes, moins chères, plus dynamiques et plus sportives.

Concocter le « cocktail »

L'opération n'était pas gagnée d'avance ainsi qu'en témoignait une étude menée sur un échantillon représentatif de mille personnes. D'une part elle montrait la difficulté de concocter le « cocktail » pouvant répondre aux désirs apparemment contradictoires des croisiéristes : être à la fois autonome et pris en charge, privilégier le repos, voire le repli, mais aussi partir à l'aventure et à la découverte, faire du sport et du tourisme.

D'autre part, elle confirmait, chez les clients potentiels, la longévité d'un certain nombre d'idées préconçues, pouvant être résumées en une formule : « la croisière, c'est cher, c'est vieux et on s'y ennuie ! » Mythe et rêve confondus.

Chère, la croisière ? En fait, une croisière de neuf jours à bord d'*Azur* revient en moyenne à 9 000 F, à 15 000 F pour douze jours à bord du *Mermoz*. Ce qui, relève-t-on chez Paquet, se rapproche des produits haut de gamme proposés par de grands voyagistes français. Sans oublier la possibilité de paiement par crédit.

Ennuyeuse ? Une opinion que ne semblent guère partager ceux qui y ont goûté, plutôt satisfaits à en juger par un taux de fidélisation record – environ 40 % – de la clientèle Paquet. Enfin, vieillottes et passées de mode ? Plus que jamais dans le vent, répondent au contraire les responsables, qui évoquent les nouvelles activités que l'on peut pratiquer à bord : informatique, squash, aérobic, planche à voile, sans oublier la fréquentation de la discothèque.

PATRICK FRANCÈS.

(*Lire la suite page II.*)

Méditerranée plaisance

Pour ne pas tomber de Charybde en Scylla.

A ceux qui la connaissent seulement un peu, la Méditerranée offre le sourire superficiel d'un soleil éclatant et des colères aussi violentes qu'imprévues. Après y avoir un peu bourlingué, on lui découvre pourtant une personnalité plus sophistiquée et bien plus attachante. Bien sûr, depuis les Baléares jusqu'à la Turquie, le béton se répand comme un champignon. Bien sûr, Palma-de-Majorque, la baie des Anges, San-Remo et Mykonos sont souvent défigurées par le tourisme. Mais ici on boit le *vino tinto*, là le pastis, plus loin le *cappuccino* et là-bas l'ouzo. Et ça, c'est immortel, car la foule ne fera jamais disparaître la lumière dorée du vieux port de Bastia en fin d'après-midi, ou la beauté grandiose d'un coup de mistral.

En fait, la Méditerranée n'est que nuances : bien malin qui saurait y prédire partout le temps... Une occasion idéale d'entrer en contact avec les marins du coin, car dans toute la Mare Nostrum s'est perpétuée une vie des ports que l'on ne connaît plus guère dans nos mers nordiques.

Ceux qui y entreprennent une croisière sur un voilier de location doivent s'attendre à rencontrer, certes, des conditions de navigation très clémentes, mais avec la menace permanente d'aggravations passagères et locales. Il est donc recommandé d'interroger le loueur et les marins du coin. Le moteur sera souvent mis à contribution : il faut apprendre à le surveiller et faire le plein chaque fois que l'occasion en est offerte, car les pompes se font parfois rares. Vérifier aussi les ancres et les lignes de mouillage : quand le vent se lève, il faut pouvoir étaler. Ne pas hésiter, donc, à réclamer de la longueur de ligne supplémentaire : les loueurs rejettent rarement cette demande qui témoigne d'un incontestable sens marin. Il faut également vérifier soigneusement le plus grand des focs : le génois léger. Comme c'est lui le plus fragile, et aussi le plus sollicité, ses coutures peuvent être fatiguées. Le réfrigérateur, lui, est plus qu'utile, mais il faut savoir s'en servir : renseignez-vous sur sa consommation électrique, maintenez-le rempli et ne l'ouvrez que très brièvement. Y adjoindre une glacière, au besoin achetée sur place, rend les plus grands services. Le couchage n'est pas toujours prévu dans les inventaires, en ce cas emportez un « sac à viande », drap simple cousu en forme de sac.

● **Escales et budgets annexes.** Si votre bateau est équipé d'un radiotéléphone, n'espérez pas trop vous en servir pour retenir une place dans une marina ou une table au restaurant : tout le monde y a pensé avant vous, et les ondes sont définitivement saturées. En revanche, les places de port commencent à coûter cher, et, pour une croisière sur les côtes françaises, le budget escales atteint facilement 10 % du coût de la location du bateau lui-même ! Sans compter que toute escale est un encouragement à visiter les restaurants du port...

● **Le sac de l'équipier.** Ni lourdes bottes ni gros cirés, mais, quand même, un ensemble coupe-vent imperméable en nylon léger, car les embruns tièdes finissent par donner froid. Le couvre-chef est indispensable sous peine de coups de bambou, et les lunettes de soleil vous protégeront de l'écran éclatant constitué par les voiles blanches.

Pour vos premiers « quarts » de visage pâle, portez une légère tunique de cotonnade, afin d'éviter les brûlures du soleil sans pour autant mourir de chaleur. En choisissant votre crème solaire, assurez-vous qu'elle résiste un peu aux projections d'embruns.

● **Les zones de croisière.** Les plus intéressantes de la Méditerranée se répartissent sur l'ensemble du bassin. Chacune a ses particularités qu'il faut connaître avant de partir :


E. BAITEL/VIVA

Le croisiériste est à la fois autonome et pris en charge.

– *Les Baléares.* Majorque, Minorque, Ibiza-Formentera, forment trois ensembles distincts, touristiquement surpeuplés, mais offrant encore quelques paradis comme Formentera. Minorque est restée assez sauvage, mais c'est sans doute à cause de son climat plus rude. Il faut compter une bonne quinzaine pour visiter l'ensemble des îles, en louant au départ d'Ibiza ou de Palma. Louer un voilier en France pour faire la traversée n'est pas une bonne solution, car la navigation dans les parages du golfe du Lion est toujours aléatoire.

– *La côte française.* Les possibilités de mouillage dans des criques idylliques sont plus que restreintes : les marinas sont surpeuplées et chères, les fronts de mer bétonnés. Offrez-vous donc plutôt la Corse ! Encore que, au départ du Languedoc, on puisse trouver quelques criques et ports sympathiques du côté de la Costa Brava, et que, depuis la Côte d'Azur, on puisse visiter des petits ports pas trop fréquentés du côté de Gênes.

– *La Corse.* Criques nombreuses et ports équipés : un paradis pour la plaisance. A louer sur place, on évite les tracas de la traversée de retour (risque de mistral soufflant dans le nez !), mais on s'impose des frais de voyage non négligeables. La partie comprise entre Ajaccio et Bonifacio est sans doute la plus belle, mais n'oubliez pas qu'à proximité vous attendent les îles italiennes de Capraia et d'Elbe, sans compter la fabuleuse Sardaigne.

– *La Yougoslavie.* Moins connue des plaisanciers que des touristes terrestres, elle est pourtant en passe de devenir une destination de premier choix (*le Monde Loisirs* du 1er juin) :

– *La Grèce.* Pour une croisière d'été, oubliez les Cyclades, balayées en permanence par un vent du nord démentiel : le meltem. Mais le Péloponnèse, les Sporades et la région de Corfou permettent des croisières calmes dans un pays que le tourisme n'arrive pas à dénaturer. De très nombreux loueurs sont installés aussi bien à Athènes qu'à Rhodes.

– *La Turquie.* Un littoral encore presque vierge, car les marinas s'y multiplient, offrant des flottilles de voiliers de location, et un service élaboré. C'est donc le moment d'y aller. En revanche, organiser un périple faisant passer d'une île turque à une île grecque, et ainsi de suite, risque de vous faire passer un temps fou en formalités de police et de douane.

– *La Tunisie.* La traversée depuis la France est longue, mais divers organismes la proposent sous des formes combinant navigation et tourisme terrestre. En effet, malgré la création de complexes portuaires comme Port-el-Kantaoui, les possibilités de cabotage sont limitées par la rareté des ports.

Ailleurs : les Lipari, Malte, Reggio-de-Calabre, Pantelleria... autant de destinations aux noms quasi mythologiques, mais comment les découvrir ? L'idéal est de participer à un convoyage de bateau de location, une formule que les loueurs proposent parfois. Cela vaut la peine de leur poser la question, ou d'écouter « La bourse des équipiers », après le bulletin de la météo marine, sur France-Inter.

DOMINIQUE LE BRUN.

A Lire

Carnet de mer

Sur notre globe terrestre, il n'existe désormais plus aucune mer, aucune côte, aucun archipel, aucun fleuve ou lac qui ne soit fréquenté par un navire de croisières. Partant de cette constatation et de l'importance d'un marché qui, au niveau mondial, représente 2,2 millions de passagers (500 000 à 600 000 Européens et 70 000 Français), Michel Bagot consacre l'un de ses *Carnets de voyage* à l'univers des croisières.

Outre une présentation de plus de 440 navires de croisière, on y trouve un répertoire de presque toutes les escales actuellement proposées, un inventaire des principales lignes de ferries d'Europe et un mémento présentant les programmes de toutes les croisières offertes dans le monde en 1985. Pour plus de précisions, on peut également s'adresser à : MONDO-VOILE/LE MONDE DES CROISIÈRES, 3, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : (1) 742-52-03.

● *Les Carnets de voyage* de Michel Bagot ; numéro spécial Croisières/Ferries. En vente dans les librairies spécialisées dans le voyage et le tourisme. 90 F. Diffusion : Editions du Buot. Tél. : (1) 343-59-03.

Forts en thème

(Suite de la première page.)

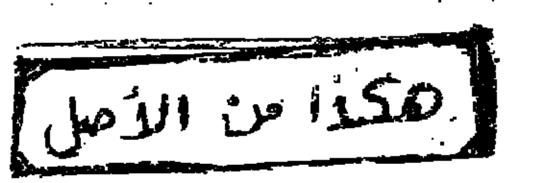
En fait, la clientèle s'est fortement diversifiée (le pourcentage d'inactifs est en baisse constante), et les plus de soixante-cinq ans s'effacent de plus en plus au profit des moins de quarante ans, des cadres moyens et supérieurs et des professions libérales. De plus, la multiplication des croisières d'affaires (stimulation, séminaire, congrès) permet à ceux qui y participent de découvrir une formule à laquelle ils prendront peut-être goût et qu'ils souhaiteront expérimenter de nouveau, cette fois pour leurs propres vacances. Quoi qu'il en soit, un créneau assurément porteur, tout comme celui des croisières à thème, chères à Paquet et qui séduisent ceux qui conjuguent pied marin et tête portée vers l'art et la culture.

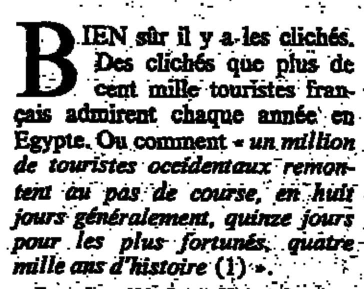
Là aussi, Paquet n'hésite pas à innover. C'est ainsi qu'a été organisée, récemment, la première croisière consacrée à l'histoire, croisière qui s'ajoutait aux désormais classiques du genre. Le Festival du théâtre en mer *(voir l'article de Caroline de Baroncelli)*, la 7e croisière de la danse, du 17 au 27 août, avec Carolyn Carlson, Larrio Ekson et Paolo Bortoluzzi (onze jours à bord de l'*Azur* à partir de 7 680 F), le 28e Festival de musique en mer, du 2 au 15 septembre (14 jours sur le *Mermoz* à partir de 23 500 F) et la 4e croisière de l'opérette, du 18 au 28 septembre, à bord de l'*Azur*, à partir de 10 630 F

PATRICK FRANCÈS.

● **Croisières Paquet, 5, boulevard Malesherbes, 75008 Paris. Tél. : (1) 266-57-59. Et dans toutes les agences de voyages.**

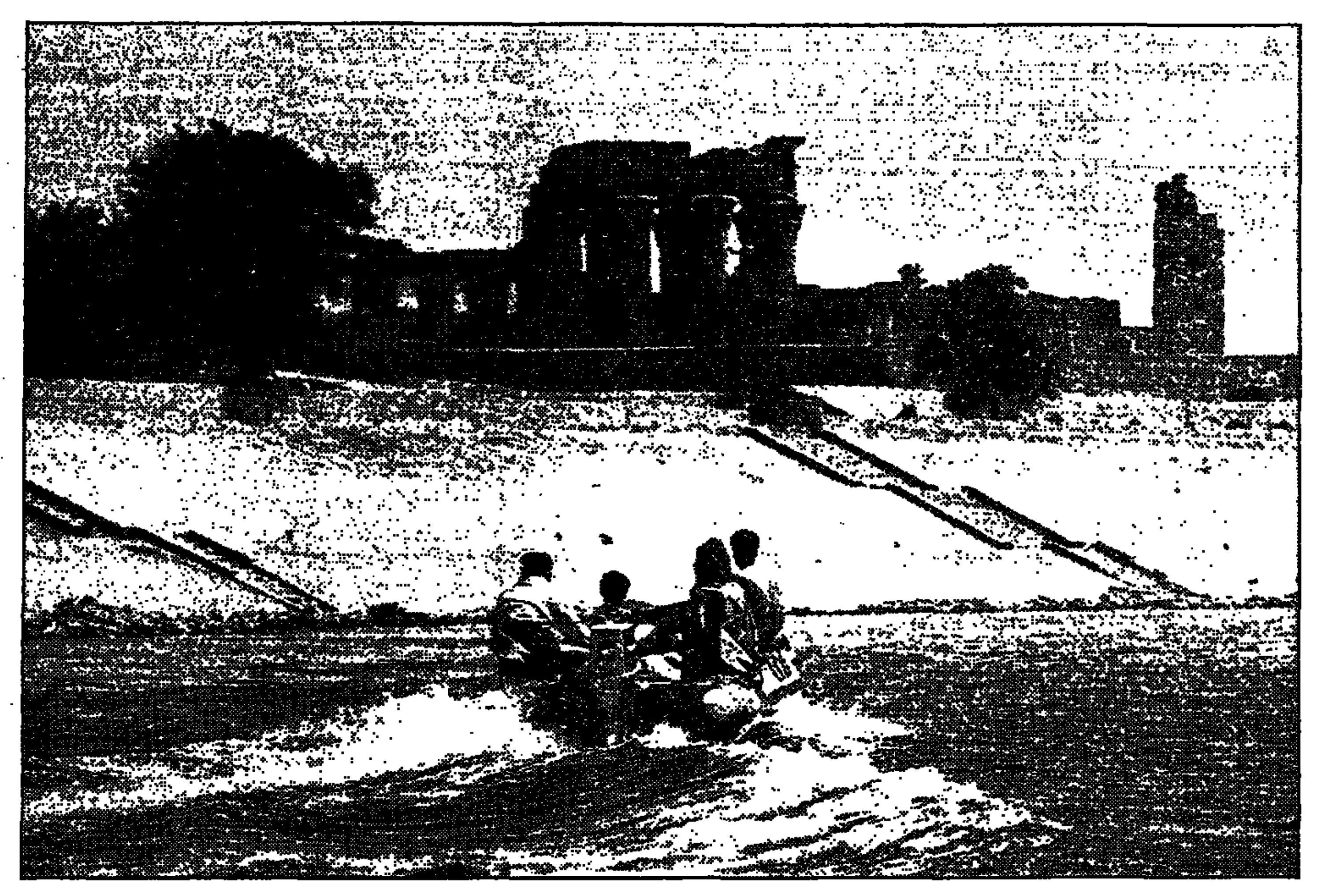






L'Egypte au ras du Nil

Pour gagner Louxor.



BIEN sûr il y a les clichés. Des clichés que plus de cent mille touristes français admirent chaque année en Egypte. Ou comment *« un million de touristes occidentaux remontent au pas de course, en huit jours généralement, quinze jours pour les plus fortunés, quatre mille ans d'histoire* (1) ».

Les images en effet ne manquent pas. D'abord, celles que les écoliers collectionnent, en classe de sixième, en découvrant l'Antiquité égyptienne, et qu'ils collent dans leurs cahiers d'histoire. Les images d'*Astérix et Cléopâtre* qui nous expliquent comment Obélix a fait perdre son nez au sphinx. Au cinéma, Hercule Poirot, dans *Mort sur le Nil*, déambule dans ce décor étrange que sont les cent trente-quatre colonnes du temple de Karnak. Enfin, *Adieu Bonaparte*, le film de Youssef Chahine, nous rappelle que cet immense décor qu'est l'Egypte a inspiré au futur empereur quelques citations légèrement poncifiantes dont il avait le secret.

Il est vrai que ce pays est considéré comme un paradis à touristes qui se trouvent confrontés à quelques « beaux morceaux d'histoire ». Qui n'a pas entendu un de *ces grands « explorateurs »* affirmer que, tous comptes faits, l'Egypte est son plus beau souvenir de voyage ?

D'accord, l'Egypte ce sont les Pyramides, merveilleusement saisies par les photographes Duane Michals et Denis Roche, un peu moins bien par des millions de touristes. Mais c'est aussi le Nil, le seul élément du cadre à ne pas avoir beaucoup changé en quatre mille ans. Le plus long fleuve d'Afrique (6 671 km), un fleuve à la double source et aux noms multiples : Kasumo, Kagera, Victoria, Gebel, Nil Blanc, Nil Bleu, même si sa couleur ne cesse de changer en fonction de l'heure, des lieux et du temps.

Le Nil est la colonne vertébrale, mais aussi le talon d'Achille, du pays et constitue un des principaux sujets de conversation des Egyptiens. *« En octobre 1983, le président soudanais Nemeiry venait d'instaurer la loi islamique dans son pays. Il ordonna aussitôt que soient jetées dans le Nil des milliers de bouteilles de whisky. Le lendemain, au Caire, on soupira d'aise : on va enfin pouvoir boire l'eau du fleuve ! »*, raconte encore Daniel Le Gac.

C'est que le Nil est malade ; malade de la bilharzioze, dont est atteint un Egyptien sur quatre. Mais c'est surtout le canal d'irrigation aux eaux stagnantes qui est contaminé.

La plupart des visiteurs étrangers découvrent donc le pays à travers le Nil Bleu. Ce n'est pas uniquement du snobisme, même si les croisières sont aujourd'hui terriblement à la mode. Il suffit de regarder une carte. Mis à part le temple d'Abou-Simbel, au sud du lac Nasser, la quasi-totalité des sites archéologiques se trouvent au bord ou à proximité du fleuve.

Sur l'eau, il y a d'abord les felouques, embarcations millénaires aux élégantes voiles blanches et aux mâts qui plient mais ne rompent pas. Il y a aussi les innombrables croisières, plus ou moins longues, plus ou moins intéressantes, plus ou moins chics, sur des bateaux plus ou moins beaux, aux noms évocateurs : *Séti-I*, *Séti-II*, *Osiris*, etc.

Le problème des felouques, malgré leur charme incontestable, c'est qu'on est un peu les uns sur les autres et que leur lenteur devient vite fatigante, surtout quand la température avoisine les 40 degrés.

La croisière, c'est une question de goût, mais on peut lui reprocher son côté aseptisé avec l'impression que le bateau prend le pas sur l'Egypte.

Reste une troisième solution, nouvelle celle-là, puisqu'elle vient juste d'être ouverte au tourisme : le Zodiac ou bateau pneumatique.

La formule Zodiac est séduisante, car elle constitue une solution médiane entre le tour-opérateur – inévitable pour beaucoup, en raison du manque d'infrastructure hôtelière – et l'indépendance totale qui nécessite une très grande préparation. Derrière le Zodiac, il y a le tour-opérateur, mais qui disparaît une fois que vous êtes à bord, seul sur le fleuve.

Le fleuve, justement, est réputé facile, parfaitement navigable, plat ; légèrement mouvementé, juste ce qu'il faut à l'approche du barrage d'Esna, ce qui permet aux *sportifs* de faire quelques culbutes avec leur engin. En fait, il faut surtout se méfier des herbes qui viennent perturber l'hélice.

Le Zodiac, c'est certainement le moyen idéal pour découvrir l'Egypte au bon niveau. Celui de l'eau, au ras des flots, avec un point de vue total, toujours à 360 degrés. Rien ne vient altérer la vue. On est sur la rive comme par enchantement alors que les gros bateaux semblent toujours constituer un obstacle entre soi et le cadre.

C'est aussi une autre façon de découvrir une autre Egypte. Un peu moins de vieilles pierres (visitées tout de même avant, pendant et après la « traversée »), un peu plus de paysages, d'odeurs, et de déserts. Une belle aventure en fait, où l'on est livré à soi-même sur plusieurs dizaines de kilomètres sans croiser personne. D'où l'obligation pour au moins un passager de posséder son permis fluvial, et pour tout l'équipage d'être débrouillard.

Mieux vaut partir à quatre. Vous prenez le Zodiac à Louxor ou à Assouan, et puis vous naviguez quand vous voulez, à l'heure que vous voulez (ah ! les couchers de soleil sur le Nil !), vous vous arrêtez pour bivouaquer où vous voulez, à l'île aux bananes ou aux portes du désert qui est là, toujours à portée de main, ou de vue, 10 mètres derrière les palmiers qui bordent le fleuve.

Seul inconvénient, le bruit lancinant du moteur. Mais qu'il est agréable de sentir sur sa peau qui cuit littéralement, une légère brise trompeuse et perverse ; et rien n'est plus beau que de couper son moteur en plein milieu du fleuve et du désert et de dériver, vers 8 heures du soir, entre Esna et Edfou.

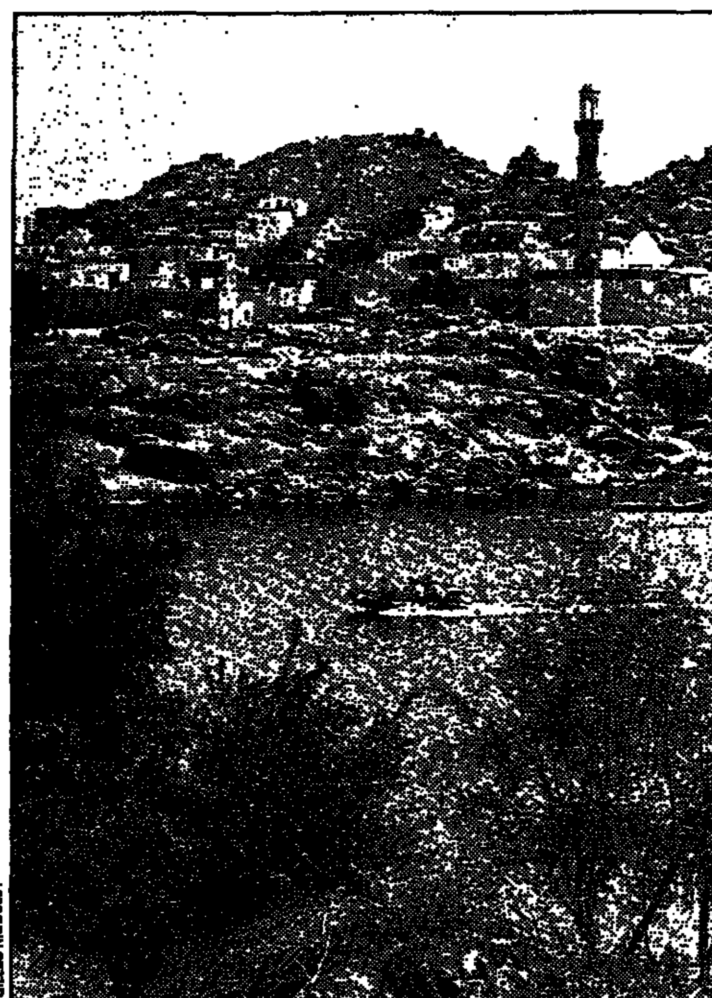
A Edfou, amarrer son embarcation *juste en* contrebas du temple d'Horus est d'une telle facilité que c'est presque une insulte à la tranquillité des lieux.

C'est avec la même facilité, que l'on arrive à Louxor, avec l'impression, peut-être présomptueuse mais pourtant vraie, de revenir à la civilisation, à la réalité. Mais quelle réalité ! A gauche, au loin, la vallée des Rois, le temple d'Hatshepsout, la vallée des Reines. A droite, la ville, son temple, Karnak. Plus loin le sublime hôtel Winter-Palace, du début du siècle, au charme très colonial anglais.

C'est en conquérant qu'on entre à Louxor, au ras de l'eau.

MICHEL GUERRIN.

(1) In *l'Envers des pyramides*, par Daniel Le Gac, Editions Sycomore.



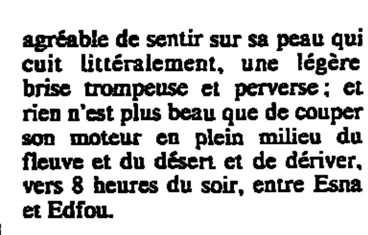
PHOTOS GILLES RIGOULET

A Edfou (ci-dessus) amarrer son embarcation juste en contrebas du temple d'Horus est d'une telle facilité que c'est presque une insulte à la tranquillité des lieux.

En face d'Assouan (ci-contre) village nubien sur l'île Elephantine.

Sur l'eau, il y a d'abord les felouques (ci-dessous), embarcations millénaires aux élégantes voiles blanches et aux mâts qui plient mais ne rompent pas.

REPORTAGE PHOTO GILLES RIGOULET.







Formules

LA meilleure période pour visiter l'Egypte est bien sûr l'hiver, compte tenu du climat : douceur agréable, nuits fraîches en bivouac, beau temps. Mais c'est aussi la haute saison du tourisme. On ne peut pas tout avoir...

Deux formules de découverte de l'Egypte en Zodiac sont ouvertes au tourisme : la première, bon marché, à 6 750 F par personne, billet d'avion compris. Les prix (en vigueur jusqu'au mois d'octobre) sont calculés sur la base de quatre personnes par bateau, mais il est possible de ne partir qu'à deux (supplément de 1 000 F par personne) ; l'essence n'est pas comprise, il faut compter 200 F en plus. Durée du séjour, neuf jours dont cinq de navigation. Hébergement en hôtels de confort modeste avec petits déjeuners : deux nuits au Caire, une à Louxor, une à Assouan et trois en bivouac.

La seconde formule est plus luxueuse : 12 500 F, mais pour un séjour de douze jours ; cinq de navigation (et bivouac), quatre au Caire avec visites guidées et des hôtels de luxe. Une camionnette transportant les valises suit le Zodiac jusqu'à Assouan.

Pour les deux formules, on peut modifier son voyage pour visiter Abou-Simbel ou rester plus longtemps au Caire. Des représentants Zodiac sont présents à Louxor et à Assouan pour conseiller et dépanner les aventuriers.

● **Carrefour de l'Egypte, 48, boulevard Saint-Germain 75005, tél. 329-81-50.**

A Lire

Clichés pharaoniques

ON déambulera avec plaisir dans l'album sur le pays du Nil, qui est aussi celui du désert Libyque, de la presqu'île du Sinaï et de la mer Rouge, que Guy Rachet, auteur des romans historiques *les Vergers d'Osiris* et *Néfertiti*, vient de consacrer à la plus vieille nation du monde.

L'auteur a réussi un mélange harmonieux entre les clichés sur la vie quotidienne, les œuvres d'art pharaoniques, les peintures orientalistes du siècle dernier et les paysages sahariens ou verdoyants. Ni les fameux pigeonniers fortifiés de Moyenne-Egypte, ni les fresques politiques naïves des cafés actuels du Caire, ni Bonaparte en Egypte, ni les fastueux califes fatimides de l'an mil ne sont oubliés par une iconographie dont on pourra regretter, quand même, qu'elle soit parfois assortie de légendes du type : *« Le gardien du temple d'Esna : photo dont la beauté et l'équilibre se passent de commentaire... »* En effet...

Quant au texte lui-même, on ne peut lui dénier clarté, élégance et érudition historique, même s'il fait défiler aussi, au milieu de descriptions originales, les habituels stéréotypes sur la *« gloire de Thèbes »* ou la *« Cité d'Osiris »*. Il est difficile de renouveler complètement un thème aussi rebattu que l'Egypte.

J.-P. P.-H.

● **Guy Rachet, *Egypte*, Nathan, 192 p. illustrées, 200 F.**

● **Les éditions Hachette/les Guides bleus publieront au mois de septembre une nouvelle édition du guide intitulé : *En Egypte, la vallée du Nil*, dans la collection Visa. 192 p., 65 F environ. L'édition actuelle, qui date de 1984, a pour titre : *Dans la vallée du Nil : du Caire à Abou-Simbel*.**

● **La revue *Autrement* a publié en septembre 1985 un numéro hors série sur *Le Caire* illustré avec de belles photos en noir et blanc signées Laurent Monlaü et Roger Stenberg. 260 p., 75 F.**

échecs

N° 1133

Le pion passé

(Tournoi international de Sarajevo, 1985)

Blancs : S. LPUTJAN
Noirs : D. VELIMIROVIC
Défense Benoni.

1. d4	Cf6	24. Da3 (m)	Fd7
2. ç4	ç5	25. D×a5	Ff5
3. d5	g6	26. Da6	F×d3
4. Cç3	Fg7	27. D×d3	Tf-d8
5. é4	0-0	28. Tb6	Da4
6. Cf3	d6	29. Db1!	Td7 (n)
7. Fd3 (a)	é6	30. Té2! (o)	F×ç3
8. 0-0	é×d5	31. Ta2! (p)	Df4
9. é×d5 (b)	Ca6 (ç)	32. Ta8	Td7-d8
10. h3	Cç7	33. T×b8!	T×b8
11. Té1	b5 (d)	34. Tç6!	Rg7
12. ç×b5	Fb7 (é)	35. Tç8	T×b7
13. Fç4	a6	36. D×b7 (q)	Dç1+
14. b6! (f)	Cb5	37. Rh2	Df4+
15. Db3! (g)	Tb8	38. Rh1	Dç1+
16. a4	C×ç3	39. Cg1	Fé5 (r)
17. b×ç3	a5 (h)	40. Dé7	Df4
18. Fg5	Fç8	41. Df8+	Rf6
19. Ta-b1	h6	42. g3	Dé4+
20. F×f6	D×f6 (i)	43. Rh2	Dé1
21. Té3	Df4	44. Rg2	F×g3 (s)
22. Fd3	Fd7 (j)	45. Dh8+! (t)	
23. b7!! (k)	F×a4 (l)		abandon.

NOTES

a) Le champion soviétique a souvent recours dans la « défense Benoni » à la variante Fd3-Cf3, en principe assez inoffensive, qui évite les suites trop analysées de la suite classique 7. Fé2, é6 ; 8. 0-0, é×d5 ; 9. ç×d5, Té8 ; 10. Cd2 du « système Gligoric ». A noter qu'en général on préfère la combinaison plus souple Fd3 et Cg1-é2 à la suite Fd3 et Cf3.

b) La reprise avec le pion é met un terme au souhait de l'adversaire de jouer une « Benoni moderne » et donne aux Blancs une position agréable exempte de faiblesse, un peu plus d'espace et le contrôle du centre.

ç) 9..., Fg4, récupérant la case é5 pour le C-D, était aussi à envisager.

d) Le grand joueur d'attaque qu'est Velimirovic n'est pas satisfait de sa situation légèrement inférieure dans des eaux trop calmes et tente de trouver du contre-jeu fût-ce au prix d'un pion, le simple plan a6-Tb8-b5 lui paraissant un peu lent.

é) Et non 12..., Cç7×d5 ; 13. C×d5, C×d5 ; 14. Fé4 ! et les Blancs gagnent.

f) Après 14. b×a6, F×a6 ; 15. F×a6, T×a6 suivi de Db8, les Noirs obtiendraient une réelle pression sur les colonnes b et a. L'avance du pion b est étonnante, car sa survie semble hors de question.

g) Gagner le pion b5 pour céder le pion d5 serait un mauvais calcul pour les Blancs. Cette sortie de D est très forte, car elle défend indirectement le pion b6 : si 15..., D×b6 ? ; 16. a4 !

h) Sinon les Blancs auraient une position gagnante par 18. a5.

i) Menace 21..., D×ç3 et 21..., F×h3.

j) Velimirovic avait en vue un second sacrifice de pion dont les complications lui semblaient de nature à améliorer sa position après 22..., ç4 ; 23. D×ç4, D×ç4 ; 24. F×ç4, Ff5 et 25..., Tf-ç8 mais il aperçut à temps la suite 22..., ç4 ; 23. F×ç4, Ff5 ; 24. g3 ! et la D noire est perdue. Les Noirs s'attendent à la réponse 23. ç4 sur quoi ils auraient essayé de se défendre par Tb7-Tfb8.

k) Par cet élégant sacrifice du pion a, les Blancs démontrent la force de leur pion passé.

l) Après 23..., D×a4 ; 24. D×a4, F×a4 ; 25. Fa6 ! (menace 26. Ta1 et 27. T×a5), Fd7 ; 26. Cd2 les Noirs sont perdus.

m) Menace 25. Té4.

n) Menace de gagner le pion b7 par 30..., Da7.

o) A nouveau un sacrifice de pion avec gain de temps.

p) Juste à temps avant que les Noirs ne coupent la colonne b par 31..., Fb4.

q) Le pion passé a rapporté une T. Les noirs auraient pu abandonner ici.

r) Si 39..., Fd4 ; 40. Dé7, F×f2 ; 41. Df8+, Rf6 ; 42. D×d6+, Rf5 ! ; 43. g4, Ré4 (si 43..., Rg5 ; 44. ; Dé5+, Rh4 ; 45. Df6+, Rg3 ; 46. Df3+, Rh4 ; 47. D×f2+) ; 44. Té8+, Rd3 ; 45. Da6+ ou 45. Dh2.

s) Espérant 45. f×g3 qui permettrait l'échec perpétuel.

t) Mais, se méfiant d'un Velimirovic blessé à mort, les Blancs évitent le piège et gagnent, après 45..., Rf5 ; 46. Df2 !

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1132
G. SLEPIAN (1984)

(Blancs : Rg5, Fh4, Pb2, b6, d6, é3, Ca8. Noirs : Rd5, Td2, Fd3, Cf5, Pa4, ç5, ç6.)

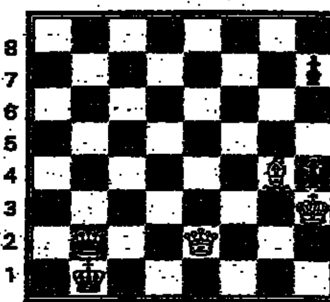
Si 1. b7 ?, Tg2+ ; 2. Rf4, Tg8 ; 3. d7, Cd6 nulle. 1. d7 !, Ré5 ! (si 1..., Tg2+ ; 2. Rf4, Tg8 ; 3. Cç7+, Rd6 ; 4. d8=D+, T×d8 ; 5. F×d8) ; 2. Fg3 ! (et non 2. d8=D ?, Tg2+ ; 3. Fg3, T×g3+ ; 4. Rh5, Fé2 mat), C×g3 ; 3. d8=D, Cé4+ ; 4. Rh6, Th2+ ; 5. Rg7, Th7+ !! ; 6. R×h7, Cg5++ ; 7. Rg8 (seule case), Fç4+ et les Noirs gagnent la D (si 8. Rf8 (g7-h8), Cé6+ ou Cf7+).

8. Dd5+ !! le point central de l'étude, F×d5+ ; 9. Rf8 (on comprend maintenant que 8. Rf8 permettait aux Noirs de faire nulle après 8..., Cé6+ ; 9. Ré7, C×d8 ; 10. R×d8, Fa6 ! tandis qu'ici le F noir est dévié de la diagonale a6-ç8 à la suite de l'attraction 8. Dd5+), Rd6 ! ; 10. b7, Cé6+ ; 11. Ré8 !, Cç7+ ; 12. Rd8, Ca6 et le pion passé semble arrêté.

13. Cç7 !, Cb8 ; 14. Rç8, Cd7 ; 15. Cé8+, Ré7 ; 16. Cf6 ! et les Blancs gagnent !

ÉTUDE

V. KOZIREV
(1984)



BLANCS (3) : Rh3, Dé2, Fg4.

NOIRS (4) : Rb1, Db2, Ph7 et h4.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1131

Le grand art des Polonais

Ce grand chelem réussi au cours d'un Festival du Club Méditerranée à Jasmina montre le grand talent du déclarant polonais.

♠ A 10 7 6 3
♡ D 10 4
◊ A 6
♣ A D V

♠ D V 8 4
♡ V 9 5 3
◊ 8 3
♣ 5 4 2

N / O E / S

♠ 9 2
♡ 7
◊ D V 10 9 5 4
♣ 10 9 7 6

♠ R 5
♡ A R 8 6 2
◊ R 7 2
♣ R 8 3

Ann : N. donn. Pers. vuln.

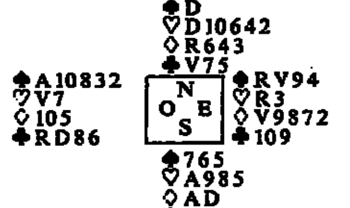
Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Brière	Frenkiel	Salenc	Mich...
–	1 ♠	1 SA	contre
passe	passe	2	3 ♡
passe	4 SA	passe	5 ◊
passe	5 ♠	passe	6 ♣
passe	6 ♡	passe	7 ♡

Ouest ayant entamé le 8 de Carreau, *comment Michniewski en Sud a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse

Il prit avec l'As de Carreau, tira l'As de Cœur, rejoua le 2 de Cœur et fit... *l'impasse au Valet de Cœur*, car il estima qu'Est (qui avait au moins six Carreaux) devait avoir un singleton à Cœur.

Il restait maintenant à affranchir les Piques, et le déclarant joua le Roi, puis l'As et *il coupa le troisième Pique* avec le 6 de Cœur. Les Piques n'étant pas partagés, le contrat semblait infaisable car, si Sud cherchait à couper un Carreau (avec la Dame de Cœur du mort), il paraissait impossible de ne pas perdre un atout. Et pourtant regardez comment le déclarant a fait le reste des levées : il a réalisé le Roi de Carreau et trois Trèfles maîtres en terminant au mort :



♠ D ♡ V 9 — ♠ 10 7 ♡ D / ♡ R 8 ◊ 7

Le déclarant a ensuite coupé le 7 de Pique avec le 8 de Cœur, puis il a coupé le 7 de Carreau avec la Dame de Cœur et le 10 de Pique avec le Roi d'atout, tandis que *Ouest devait se contenter de sous-couper deux fois !*

A l'autre table, Nord (Guillaumin) était le déclarant. Est entama la Dame de Carreau, et Nord chuta d'une levée car il n'avait aucune raison de penser qu'Est, qui n'avait jamais parlé, avait un singleton à Cœur...

UTILITÉ D'UNE RECONSTITUTION

Le talent des champions est de savoir reconstituer exactement les mains adverses pour jouer le coup, comme à cartes ouvertes, dans cette donne d'un championnat de France.

♠ D
♡ D 10 6 4 2
◊ R 6 4 3
♣ V 7 5

♠ A 10 8 3 2
♡ V 7
◊ 10 5
♣ R D 8 6

N / O E / S

♠ R V 9 4
♡ R 3
◊ V 9 8 7 2
♣ 10 9

♠ 7 6 5
♡ A 9 8 5
◊ A D
♣ A 4 3 2

Ann. : S. donn. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Lebel	Poubeau	Soulet	Reiplinger
1 ♣	1 ♠	contre	3 ♠
4 ♡	passe	passe	passe...

Ouest fit l'entame normale de l'As de Pique, puis il contre-attaqua le 10 de Carreau sur lequel Est fournit le 8 de Carreau. *Comment Lebel a-t-il gagné* le contrat de QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères

Le « contre » de Nord était le spoutnik, un contre qui promet au moins 7 points d'honneur et au moins *quatre* cartes à Cœur. Sur le barrage à « 3 Piques », Lebel décida de se jeter à l'eau à « 4 Cœurs » avec la certitude que Nord avait quatre ou cinq Cœurs et chicane ou singleton à Pique (puisque Est avait au moins quatre Piques).

COURRIER DES LECTEURS

Combat franco-italien (n° 1120)

« Il s'agit peut-être d'une nouvelle règle de bridge..., écrit R. Garraud, mais je crois que Lebel en Nord avec 16 points aurait pu donner un coup de fusil quand Belladonna, qui avait ouvert de 1 Carreau, a dit ensuite 4 Carreaux. »

Rappelons les enchères :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
1 ◊	contre	passe	2 ◊
4 ◊	passe	passe	4 ♠

Le passe de Lebel en Nord paraît étonnant et pourtant c'est *la seule enchère correcte !* Il n'avait que DV2 à Carreau et il craignait, s'il contrait 4 Carreaux, que la chute ne fût que de 300 points alors que, s'il laissait parler Soulet (qui a montré un beau jeu), celui-ci déclarerait la manche (au moins 420) et peut-être le chelem. Ce passe-parole est ce qu'on appelle un « passe forcing », car *il oblige le partenaire à faire une nouvelle enchère.*

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 254

Thème des coups doubles

Championnat des Aspirants des Pays-Bas, 1984 (Utrecht)
Blancs : Pv. Eck
Noirs : A. Kousemaker
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	17-21	17. 44-39	17-22 (i)
2. 37-32	21-26 (a)	18. 28×17	11×31
3. 32-27 (b)	26×37	19. 36×27	2-7 (j)
4. 41-32 (c)	11-17	20. 40-34	7-11
5. 46-41	17-21	21. 34-30 (k)	11-17
6. 41-37 (d)	7-11	22. 33-28	17-22 (l)
7. 34-30 (e)	1-7	23. 28×17	12×21
8. 30-25	21-26	24. 39-33	8-12
9. 40-34	19-23! (f)	25. 33-28	3-8 (m)
10. 28×19	14×23	26. 38-33! (n)	12-17 (o)
11. 25×14	10×19	27. 25-20! (p)	14×34
12. 33-28 (g)	5-10	28. 35-30!	34-25
13. 34-30	9-14 (h)	29. 33-29! (q)	23×34
14. 30-25	4-9	30. 28-22	17×28
15. 45-40	11-17	31. 32×5	21×41
16. 39-33	7-11	32. 5×36!! (r)	abandon

NOTES

a) Marche conduisant à un coup pratique à variantes : 2. ... (18-23) ; 3. 34-30 (13-18) ; 4. 31-27 (9-13) ; 5. 41-37 (20-25) ; 6. 39-34 (14-20) ; 7. 43-39 (12-17) ; 8. 37-31! (21-26), B + 1 par 9. 27-21!! (16×27, a1) ; 10. 32×12 (23×43) ; 11. 12×14 (10×19) ; 12. 49×38 (26×37) ; 13. 42×31!, + 1.

a1) 9... (26×37) ; 10. 32×41!! [l'originalité du mécanisme] (23×43) ; 11. 21×14 (10×19) ; 12. 49×38!, + 1.

b) Une variante moins brusquée peut se concrétiser, comme dans la partie Annequin-Gallego au championnat de France juniors, 1980 [*le Monde* du 5 juillet 1980], par 3. 34-30 (26×37) ; 4. 42×31 (11-17) ; 5. 30-25 (6-11) ; 6. 47-42 (1-6) ; 7. 40-34 (20-24) ; 8. 44-40 (18-23) ; 9. 34-23) ; 9. 34-29, etc.

c) Les Blancs développeront maintenant leur aile gauche sans souci sur le plan positionnel.

d) 6. 34-30 (18-23) ; 7. 30-25 (21-26) ; 8. 39-34 (12-18) ; 9. 44-39 (7-12) ; 10. 50-44, les Noirs damant en 6 temps. 10. ... (16-21) ; 11. 27×16 (18-22) ; 12. 28×17 (12×21) ; 13. 16×27 (23-29) ; 14. 33×24 (20×29) ; 15. 34×23 (19×46), N +.

e) L'aile gauche harmonieusement développée, les Blancs savourent quelques instants de quiétude, privilège exceptionnel au niveau supérieur des maîtres.

f) Attaque frontale pour le contrôle du centre.

g) Début de type classique.

h) 13. ... (11-17) était également bon. Les Blancs n'envisageraient pas alors la variante suivante pour un joli coup de dame, connu des initiés : 14. 45-40 (17-21) ; 15. 50-45 (7-11) ; 16. 40-34 (15-20) ; 17. 30-25 (20-24) ; 18. 34-30 (2-7), les Blancs dament en 6 temps par un mécanisme élégant : 19. 25-20! (24×15) ; 20. 30-24 (19×30) ; 21. 28×19! [la clé] (13×24) ; 22. 37-31 (26×28) ; 23. 38-33 (21×32) ; 24. 33×2. L'intérêt de cette marche apparaît encore plus évident si l'on considère que ce coup de dame est probablement perdant, les Noirs poursuivant par 24. ... (12-18!!) [et non (16-21)] ; 25. 2-13, h1, h2 (18-23) ; 26. 13-2 m (16-21) ; 27. 42-38 (11-16) ; 28. 38×27 (21×32) ; 29. 2×11 (6×17), N + 2 et +.

h1) 25. 42-38 (32-37) ; 26. 47-42 [ou...?] (6-21) ; 27. 42×31 (11-16) ; 28. 2×11 (6×17), N + 1 et +.

h2) 25. 44-40 [menace de 39-34] (16-21!) ; 26. 39-34, h'2 (30×39) ; 27. 43×34, h"2 (24-30!) ; 28. 34×25 (11-16) ; 29. 2×11 (6×17), N + 1 et +.

h'2) 26. 2-13 (18-23) ; 27. 13-27 (30-34!!) [autre élément de surprise] 28. 39×37 [prise majoritaire prioritaire] (21×41) ; 29. 42-37* (41×32) ; 30. 47-41 (11-17) ; 31. 48-42 (17-22) ; 32. 36-31 (9-13) ; 33. 42-38 (4-9) [sans doute le plus fort] ; 34. 38×18 (13×22), avantage positionnel aux Noirs.

h"2) 27. 2×30 (39-44) ; 28. 43-39 [ou...?] (44×33) ; 29. 42-38 (32×43) [et non (33×42)] ; 30. 49×29 (3-8) ; 31. 30×2 (11-16) ; 32. 2×11 (6×17), N + 1 et +.

(L'indication de ces quelques variantes n'apporte que des éléments partiels pour l'étude des multiples conséquences du coup de dame signalé dans le h.)

i) Sans doute pour se donner une nouvelle liberté de mouvement sur l'aile droite.

j) Fuyant les risques, les Noirs progressent très prudemment dans un style très classique. A noter que leur position comporte cependant une faiblesse : l'absence d'un pion à 5, qui les prive de la faculté d'attaquer par (14-20).

k) 21. 47-41 (15-20) ; 22. 41-36 (20-24) ; 23. 50-45 (12-17), les Blancs exécutent un coup de dame radical, en 6 temps : 24. 35-30 (24×35) ; 25. 25-20 (14×25) ; 26. 34-29 (23×34) ; 27. 39×30 (ad libitum) ; 28. 27-21 (16×27) ; 29. 32×5!, + classique.

l) La détermination de contrôler le centre.

m) Puisque la formation d'une colonne d'attaque sur leur aile gauche en raison de l'absence d'un pion à 5 est impossible.

n) Tentant la faute qui s'inscrirait dans le type de partie adopté par les Noirs.

o) On voit bien que les Noirs poursuivent cette idée de chasser les Blancs du centre par (17-22). Les Blancs ont tenu le même raisonnement pour, illustration de leur talent, placer une belle combinaison dévastatrice.

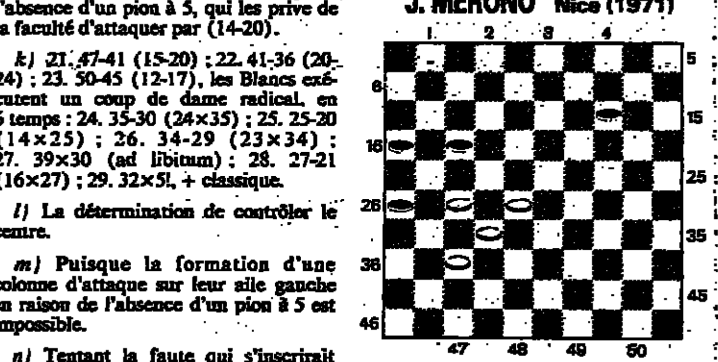
p) Assez rare qu'une combinaison commence par un tel sacrifice.

q) Une originalité certaine dans ces trois premiers sacrifices.

r) Cette combinaison fait exploser le damier sur le thème des coups doubles (enchaînement de deux rafles).

PROBLÈME

J. MERONO Nice (1971)



Les Blancs jouent et gagnent.

● SOLUTION (assez difficile) : 28-22! (17×28...) ; 32×23 (14-20) ; 23-19 (20-25) ; 19-14 (25-30) ; 14-10 (30-34) ; 10-4!! (26-31, a, b, c) ; 37×26 (16-21, d) ; 27×16 (34-39) ; 4-22! (39-43) ; 22-31!, + au temps suivant, sur un très beau motif final obtenu par composition.

a) (34-40) 4-22, +.

b) (34-39) 37-31 (26×37) 27-21 (16×27) 4×34..., +.

c) (16-21) 27×16 (34-39) [si (26-31) 37×26 (34-39) 4-22! (39-43) 22-31!, +] 4-22! (39-43) 22-31!, +.

d) (34-39) 26-21!! menace imparable du coup du marquis par 27-22, +.

JEAN CHAZE.

MOTS CROISÉS

N° 362

Horizontalement

I. Ça balance ! – II. Avec lui, il va y avoir de la casse. Ne m'en faites pas trop, c'est le souhait commun. – III. Quand un égale deux. Un soupçon peut suffire. – IV. Petit coin loin de tout. Sur des tombes. – V. Préposition. Il finira en compagnie d'une bouteille. Un peu tardive. – VI. C'est quelqu'un. Pour Noël et le jour de l'an. – VII. Cela fait remuer la tête. C'est une excellente source. – VIII. Prêt à la grève. Tout en douceur. Un peu de silence. – IX. Institution. Ne ressent aucune inquiétude. – X. Fait passer. Ne boudent pas leur plaisir. – XI. Ce n'est pas le charme qui leur manque, mais plutôt la vivacité.

Verticalement

1. On s'y installe. – 2. Parent. Canai un peu n'importe comment. – 3. Demande plus qu'instamment. A la une d'un autre. – 4. Nobélisé. On peut le passer de gauche à droite mais ici de bas en haut. – 5. Intimide les policiers. Pronom. Histoire à tirer des larmes. – 6. Vient assez régulièrement chez nous. Adverbe. Participe. – 7. Dans le Pas-de-Calais. – 8. Guide. – 9. C'est dans l'homme. C'est évidemment préférable, même à la télé. Dans le rictus. – 10. Dans une extrême solitude. – 11. C'est à l'œil. Il a ses fans. – 12. Ils vous en imposent mais sont peu appréciés.

SOLUTION DU N° 361

Horizontalement

I. Orchestrateur. – II. Polit. Argenté. – III. Puisait. Antan. – IV. Otés. Narrée. – V. Sinécure. Urir. – VI. Intrus. Surina. – VII. Ti. Amidon. Non. – VIII. Iel. Utilisant. – IX. Oracle. Uréide. – X. Nécessitantes.

Verticalement

1. Opposition. – 2. Routinière. – 3. Client. Lac. – 4. Hissera. Ce. – 5. Eta. Cumuls. – 6. Inusités. – 7. Tatar. Di. – 8. Rr. Résolut. – 9. Agar. Unira. – 10. Teneur. Sen. – 11. Entérinait. – 12. UTA. Inondé. – 13. Rentrantes.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

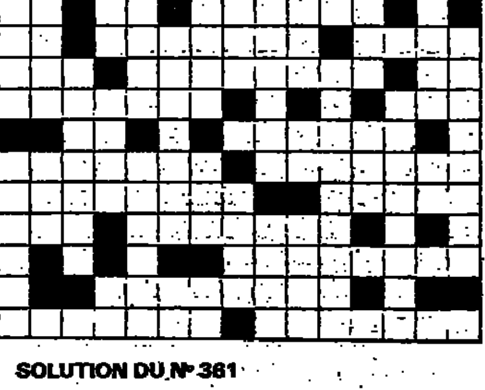
N° 362

Horizontalement

1. ACDIORR. – 2. EEEOPPS. – 3. AAEILNNT (+ 2). – 4. AEMNTTT. – 5. AEEEPRU. – 6. EEHINRRV. – 7. EELSSU (+ 1). – 8. EILMMRS. – 9. AAEISSUV. – 10. AENRSS. – 11. ELORTV. – 12. DEENNRS. – 13. CEEGNOR (+ 2). – 14. ADEGORRU. – 15. AACCORU. – 16. AACINQSU. – 17. AEEGLNTT. – 18. CEEIORX. – 19. AAISSST (+ 2).

Verticalement

20. ACGIMNPS. – 21. ADEGRU (+ 1). – 22. EEEFILOR. – 23. EERRRSU (+ 1). – 24. EORRTU (+ 4). – 25. AACIINTV (+ 1). – 26. ACENRT (+ 11). – 27. AAEMNTU. – 28. AEHIMNST. – 29. AILNOSUV. – 30. AEEPPSS. – 31. AACOOSTTU. – 32. AENPRUU. – 33. AEMRRSTU. – 34. EEERRTUV. – 35. CEIIMNSU.



SOLUTION DU N° 361

HORIZONTALEMENT

1. BISEXUEL. – 2. FEODAL. – 3. NUISANCE. – 4. URBANITE (BUTANIER, BUTINERA). – 5. NOISETTE (ETETIONS, NEOTTIES, NETTOIES). – 6. ISOGAME, qui s'unit à une gamète identique. – 7. MODULES. – 8. PAISSES (EPISSAS). – 9. TRACEE (ECARTE, ACRETE, ECRETA). – 10. AVERSE (AVERES, EVASER). – 11. CORNIAUD (CONDUIRA). – 12. PELARD, bois écorcé pour faire du tan. – 13. NIASSES (NAISSES). – 14. MOUSSAKA. – 15. REMMAILLE. – 16. EPAISSIE.

VERTICALEMENT

17. BOULIMIE. – 18. COMTAL. – 19. IRRESOLU (ROULIERS). – 20. ARBUSTE (BUTERAS, REBUTAS, TUBERAS). – 21. ECANGUA. – 22. ALLUSIFS (FUSILLAS). – 23. UNIEME. – 24. BUNKERS. – 25. DIANES (DENIAS, DAINES). – 26. FARINACE (FIANCERA). – 27. PSAUME (PUAMES, PAUMES). – 28. SOIERIES. – 29. OCREUSES (COURSEES, RECOUSES, SECOURES. – 30. LEONIN (LIONNE). – 31. DEITES (DIETES, TIEDES, EDITES, DEISTE). – 32. EMASCULE (MACULEES, ULMACEES). – 33. EIMEUSE (SIMULEE). – 34. ADAMIEN (AMENDAI).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

TELEVISION

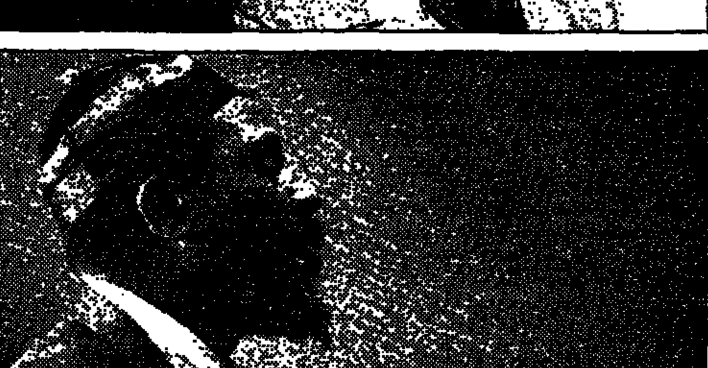
Eté plein jazz

Sun Ra prophétique, Monk silencieux, Billie Holiday sophistiqué... et Salif Keita, le griot bluesy.

ON parle peu de ce monde nocturne, on souffle. Le jazz, ce n'est pas une seconde vie, c'est la vie tout court, que l'on joue jusqu'à la mort. Les vivants sont bien vivants et continuent de mener une existence itinérante de New-York à Hambourg en passant par la Côte-d'Azur. Les monstres sacrés d'avant-guerre, pour la plupart disparus, continuent malgré tout à survivre sur microsillons ou images d'archives plus noires que blanches.



JEAN-PIERRE LELOIR





En haut : Sun Ra ; ci-dessus : Thelonious Monk ; à droite : Archie Shepp.

PHOTOS LE QUERREC/MAGNUM

Quand leurs silhouettes apparaissent sur l'écran sombre de nos nuits pâles, c'est comme une apparition qui tient de la magie. Miraculeux : ils sont tous là, dans *Harlem nocturne*, une série en huit volets sur Antenne 2 échelonnés sur tout l'été. Somptueux spectacle ! Armstrong, pleines joues des grandes années, s'entretient avec Billie Holiday, Thelonious Monk *en solo*, *petit chapeau*, cogite sur piano, Sun Ra et son grand orchestre prophétisent sur les temps futurs quand Archie Shepp lit Rimbaud sur les grands boulevards européens.

Deux indications : d'abord *Harlem nocturne* n'est pas une petite histoire illustrée du jazz. Aucune ligne directrice ne sous-tend ces huit numéros. On passe, sans être le moins du monde prévenu, de l'univers « *jazzy funck rock* » de Herbie Hancock, aux songes paradoxaux subtilement tapissés de Monk, d'un solo bop convulsif d'Archie Shepp à un chorus dionysiaque de Sun Ra.

On continue sur la pointe des pieds avec un portrait intimiste de Petrucciani (déjà diffusé) pour enfin empiéter sur la vie privée de Billie Holiday, *The Sophisticated Lady*. Du jazz haute gamme, en vrac, à prendre ou à laisser, pour les tympans fêlés des initiés aux fureurs du « free », comme pour les oreilles délicates des jazzophiles ellingtonniens.

Autre indication : cette série se divise en deux parties très distinctes. La première, qui comporte cinq des huit numéros, exclusivement composée d'archives américaines, est présentée avec élégance par Patrice Blanc-Francard en costume style Cotton Club. A travers les portraits de Monk, de Billie Holiday (en deux volets), on peut voir des séquences – géniales ! – sur la plupard des grands jazzmen de ces soixante dernières années – Art Tatum, Count Basie, le grand orchestre du Duke, des solos fluctuants de Lester Young... une genèse des différentes écoles marquantes qui ont animé le jazz, du blues rural au bop, middle-jazz compris.

Les trois autres numéros de *Harlem nocturne* sont des portraits réalisés par Franck Cassenti pour l'INA. La démarche du metteur en scène de *l'Affiche rouge* est simple, entière. Son objet : épouser au plus près l'univers d'un musicien qui pourrait être comparé à une lune, avec sa face visible – le concert – et sa face cachée – la répétition ou la vie de l'artiste. La caméra de Cassenti circule à l'intérieur de ces deux espaces sans qu'on s'en aperçoive et jusqu'à les confondre, voulant ainsi nous montrer que cette musique se nourrit aux mamelles de la tradition comme à celles de la vie quotidienne.

Le jazz est une totalité indivisible qui acquiert sa substance dans la stricte mesure où il se confronte continuellement au présent. En ce sens, c'est un mystère, peut-être parce que celui qui le joue sincèrement ne sait pas à quelle oreille se fier ni sur quel pied danser.

Monk, Shepp, Ra, Holiday... tous ces musiciens d'inspiration si différente, ont en commun cet art de la brusque cassure, une manière d'inlassablement prendre l'auditeur à contre-pied, c'est-à-dire à « contre-oreille ».

MARC GIANNÉSINI.

● **Harlem nocturne**, tous les dimanches aux environs de 22 h 15. le 14 Thelonious Monk ; le 21 Chicago Melodie : le 28 Archie Shepp ; le 4 août Sun Ra : le 11 Michel Petrucciani ; le 18 Hopkins Lipscomb ; le 25 et 1er septembre Billie Holiday.

Le fond de l'air est « black »

Mais qu'est-ce qui se passe ? Les amoureux des musiques noires en tous sens et dans tous leurs états sont décidément comblés cet été. Rien que cette semaine, on compte une, deux, trois... non, six émissions *qui vont de l'Afrique aux* Etats-Unis en passant par la Caraïbe.

Prenez votre crayon et notez :

– *le samedi 13 juillet, les Enfants du rock* sur A 2 retransmettent en direct de Londres et Philadelphie, en soutien à l'Afrique et à l'Ethiopie (entre autres, Stevie Wonder), jusqu'à une heure avancée de la nuit (de 22 h 10 à 5 h du matin) ;

– le dimanche 14, toujours sur A 2, *Harlem nocturne*, la nouvelle série d'été sur *quelques-uns des monstres du jazz*, nous présente l'un des plus gros, Thelonious Monk, à 22 h 15 (voir article) ;

– même jour sur FR 3, *Jazz à Juan-les-Pins*, de Jean-Christophe Averty, nous montre les Américains Clark Terry, Chris Woods, Billy Saxton, etc. ;

– le lundi 15 – encore et *toujours sur A 2*, – « *le Grand* Echiquier » rediffuse son numéro spécial consacré à Jessye Norman à 20 h 35.

Ce n'est pas fini, le mercredi 17, en effet, vous pourrez voir sur TF 1 le groupe sénégalais qui monte, qui monte, les Touré Kunda, enregistrés à l'Espace Balard, à 21 h 25 (rediffusion le 19 à 14 h 30). Enfin, *le vendredi 19 sur FR 3*, l'émission d'été *Spécial Tropiques* fera découvrir à ceux qui ne le connaissent pas ce musicien à la voix aiguë de griot, un Malien, nègre albinos, jazzy-bluesy, Salif Keita (à 22 h 30). Noté ?

C.H.

Vu pour Vous

Rencontre de hasard

● **Téléfilm : Simone.** TF 1, mercredi 17 juillet, 22 h 40 (125 mn).

Cinéma d'atmosphère. Ici lourde, tendue, passionnelle, accentuée par un subtil jeu de jaunes, d'oranges, de rouges puis de gris, contrepoint d'un amour fulgurant surgi d'une rencontre de hasard. Un quai de métro. Françoise, jeune fille fragile comme du cristal, croise Simone. L'amour naît. Une naissance illuminée de jaune vif. Un fol espoir grignoté par les non-dits.

De Simone, secrète, mystérieuse, on ne sait rien. Couple étrange qui se cherche, se provoque, se frôle, s'embrasse du bout des levres, mais où chacune garde jalousement son passé. Invention d'histoires délirantes dans lesquelles toutes deux rivalisent d'imagination, pour se cacher. Le doute : l'arc-en-ciel évolue, orange, rouge L'une s'abrite derrière d'interminables *vaisselles, alors que l'autre* multiplie les réussites. « *Encore une de perdue !* » Françoise s'ouvre, prête à se confier, mais Simone disparaît. Le gris s'installe.

Christine Ehm signe ici son premier long métrage, qui a obtenu la mention spéciale du public au Festival international du film des femmes de Montréal en juin dernier. Pescale Bardet (Francoise) est merveilleuse avec ce côté famélique et angoissé qui ajoute à l'ambiance dramatique de l'histoire. Peu de dialogues, une musique qui souligne le malaise du couple, et *surtout des images d'une* grande qualité. Le travail sur les couleurs est remarquablement mené...

Ag. D.

Une femme dans l'intimité de Tunis

● **Cinéma sans visa : Aziza.** FR 3, jeudi 18 juillet, 20 h 40 (97 mn).

Première diffusion en France d'*Aziza*, le troisième long métrage du réalisateur tunisien Abdellatif Ben Ammar. Ce film, qui avait été présenté en 1980 à la Quinzaine des réalisateurs de Cannes et aux Journées cinématographiques de Carthage, a été la première coproduction algéro-tunisienne. *« une initiative importante dans la tentative d'ouvrir un marché arabe »*, rappelle Hassen Daldoul, le producteur d'*Aziza*.

Les quelque soixante-dix salles de cinéma tunisiennes croulent en effet sous les programmations étrangères très rentables. Les rares producteurs de films tunisiens doivent s'acharner pour trouver des distributeurs prêts à s'engager dans des projets moins populaires. Cercle vicieux, le public, sevré de créations nationales, se tourne plus naturellement vers les aventures de James Bond ou le dernier film français. Le nombre de trente mille entrées enregistrées par *Aziza*, en Tunisie, se révèle donc tout à fait honorable.

Le cinéma tunisien produit un ou deux films chaque année, chiffre dérisoire. Pourtant, même s'il est souvent « engagé » dans des problèmes sociaux – la terre, l'exode rural, la famille, – ce cinéma frappe par *sa finesse et sa diversité*.

Abdellatif Ben Ammar, lui, aime parler des femmes : *Une si simple histoire, Sejnane, Aziza*, autant de récits intimistes qui touchent. Loin des clichés militants, le réalisateur joue sur l'ombre et la lumiere crue de l'Orient, met en scene sa vision *du quotidien, tendre, cruelle, et* parfois drôle.

C. Y.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques SICLIER.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 14 JUILLET

Un taxi pour Tobrouk ■

Film français de Denys de La Patellière (1961), avec L. Ventura, C. Aznavour.
TF 1, 20 h 35 (130 mn).

Errance, dans le désert de Libye, en 1942, de quatre combattants des Forces françaises libres et d'un officier allemand, leur prisonnier. Film de guerre et d'héroïsme, échantillonnage de personnages typiques (avec acteurs appropriés), dialogues d'Audiard. La plupart des critiques de l'époque, adeptes de la « nouvelle vague », firent la bouche pincée à ce spectacle, énorme succès public et commercial. On peut y voir, aujourd'hui – après plusieurs diffusions, – les qualités d'un genre bien défini.

L'Avventura ■■

Film italien de Michelangelo Antonioni (1959), avec M. Vitti, G. Ferzetti (v.o. sous-titrée. N.)
FR 3, 22 h 30 (140 mn).

La grande bataille du festival de Cannes 1960 où, face à la Dolce Vita *de Fellini, tableau de la décadence des mœurs romaines, le cinéma jusque-là semi-confidentiel d'Antonioni affirmait la modernité d'un langage cinématographique non psychologique, non événementiel. La fiancée d'un architecte disparaît au cours d'une croisière aux îles Eoliennes, avec une bande d'oisifs. Il la recherche, en compagnie d'une amie qu'elle avait amenée. Dans une Sicile baignée de soleil, Anna n'est bientôt plus qu'un prétexte pour Claudia et Sandro. Plans-séquences, mal de vivre, solitude, angoisse, impossibilité de communiquer, même dans le rapport amoureux. Un film sublime sur le couple, l'ouverture aux années 60 et à la crise de la civilisation occidentale.*

LUNDI 15 JUILLET

La Maison du docteur Edwardes ■■

Film américain d'Alfred Hitchcock (1945), avec I. Bergman, G. Peck (N.).
TF 1, 20 h 35 (110 mn).

On a revu ce film le 19 octobre 1984 – cela ne fait pas longtemps, – et c'était en version originale au Ciné-Club d'Antenne 2. La version doublée est nettement moins forte, à cause de la déperdition des voix d'Ingrid Bergman et Gregory Peck. Allons-y tout de même. Hitchcock réalisa cette adaptation d'un roman d'épouvante de Francis Beeding (complètement transformée par Ben Hecht), alors que la mode de la psychanalyse sévissait à Hollywood. Mais, chez lui, l'angoisse psychologique l'emporte sur les théories freudiennes. Médecin dans une clinique psychiatrique, Ingrid Bergman s'enfuit avec un malade mental, amnésique, persuadé d'être un assassin. Si elle l'aide à explorer son inconscient, c'est, en fait, par amour. La mise en scène va tout à fait dans ce sens-là.

Fantômas ■

Film français d'André Hunebelle (1964), avec J. Marais, L. de Funès.
FR 3, 20 h 35 (100 mn).

Le génie du crime Belle Epoque inventé par Marcel Allain et Pierre Souvestre est devenu un James Bond du banditisme dans cette adaptation moderne, que même les enfants peuvent voir. On pourrait crier à la trahison si le parti pris de comédie d'aventures n'était pas aussi bien servi par Louis de Funès, commissaire Juve gesticulant et burlesque, volant la vedette (il y a une justice' à Jean Marais qui tient, pourtant, un double rô'

MARDI 16 JUILLET

Les Feux de la rampe ■

Film français de Charles Chaplin (1952), avec C. Chaplin, C. Bloom (N.).
A 2, 20 h 35 (131 mn).

Grand mélo chaplinesque : le sauvetage moral et la guérison physique d'une jeune danseuse suicidaire, grâce à un vieux clown alcoolique, qui ne fait plus rire. Depuis Monsieur Verdoux, *Chaplin en avait fini avec Charlot. Ici, il revient au Londres de son enfance misérable, aux music-halls populaires, donne un petit rôle à Buster Keaton (alors oublié) pour montrer que la gloire des artistes est fragile. Il s'attendrit un peu sur lui-même, se laisse aller à son penchant pour la sentimentalité. Défauts qui se sont accentués avec le temps. Ce film vieillit mal, même si, en fin de compte, Chaplin relève haut la barre pour dire la force du désir qui fait vivre, aimer, lutter et réussir un dernier spectacle, tandis que la jeunesse reprend le flambeau.*

Les Iles ■

Film français d'Iradj Azimi (1982), avec M. Schell, M. Trintignant.
FR 3, 20 h 35 (106 mn).

Itinéraire d'une communauté, puis d'un homme seul qui fut son guide, selon les étapes successives de trois îles bretonnes : cinéaste dont l'exigence envers son art atteint, sinon dépasse, celle de Robert Bresson, Azimi joint à la fascination esthétique la fable philosophique, les symboles d'une initiation dans l'abandon des biens matériels. C'est beau, inhabituel, austère.

JEUDI 18 JUILLET

Les Enfants de chœur.

Film franco-italien de Ducio Tessari (1973), avec R. Steiger, C. Brasseur.
A 2, 20 h 35 (76 mn).

1943, dans le désert de Libye (curieux, c'est tiré d'un roman d'Albert Kantof et de René Havard..., auteur du scénario de Un taxi pour Tobrouk*), des soldats de nationalité différente et une ambulancière grecque se disputent une cantine contenant 2 millions de livres sterling. Guerre sans héroïsme, comédie satirique dont la dérision ne réussit pas à percer dans une suite de gags poussifs.*

Aziza ■

Film tuniso-algérien d'Abdellatif Ben Ammar (1979), avec Y. Khlat, R. Ben Amor (v.o. sous-titrée).
FR 3, 20 h 40 (97 mn).

La Tunisie à l'heure du développement industriel. Un petit affairiste qui pousse son père à vendre sa maison de la Médina pour s'installer dans une cité de la périphérie, une jeune fille qui observe, juge, refuse les illusions et la prospérité factice, gagne sa propre liberté. Une étude sociale dont la thématique et le style ne peuvent que retenir l'intérêt. (Lire ci-dessus.)

VENDREDI 19 JUILLET

Le Voleur de crimes ■

Film francais de Nadine Trintignant (1969), avec J.-L. Trintignant, R. Hossein.
A 2, 23 heures (85 mn).

Un homme bien ordinaire menant une vie médiocre veut se faire passer pour un assassin, en s'accusant de crimes dans des lettres anonymes envoyées aux journaux. C'est Jean-Louis Trintignant, extraordinaire cas psycho-pathologique. La mise en scène à la fois sobre et obsédante, pousse l'acteur à cette composition.



Une «novela» brésilienne

Dancin'Day, contrairement à ce que pourrait laisser croire son titre, n'est pas un feuilleton américain. *Dancin'Day* fait partie de ces *novelas*, comme *Isaura*, qu'ingurgitent les Brésiliens quatre fois par jour et que s'arrache le monde entier. C'est meilleur que les séries américaines, bien qu'utilisant des ficelles presque aussi simples : amour, argent, jalousie, mais il y a plus d'affectivité dans l'air, l'histoire est très collée à la vie quotidienne de la bourgeoisie blanche à Rio, et le langage est familier.

Dancin'Day, réalisé par Daniel Filho, qui a déjà signé une centaine de *novelas*, fait s'entrecroiser des tas de personnages, dont on ne voit pas le lien au début. Il y a Julia qui sort de prison après avoir purgé une peine de onze ans. Elle en a trente-deux aujourd'hui. Elle retrouve sa sœur Iolanda, richement mariée et confortablement installée, qui a élevé sa fille pendant son absence, et s'y est attachée. Marisa, une mignonne gamine de quinze ans qui ressemble à sa mère et a un caractère un peu trop décidé.

Il y a aussi Carminha, la femme de Joffre, qui s'arrache les cheveux à cause de son père, une sorte de vieil aristocrate qui claque l'argent par la fenêtre, va de projets mirifiques en échecs, signe des chèques sans provision... Tous ces destins vont s'entrecroiser d'étrange manière.

Au Brésil, on parle d'un nouvel art populaire à propos des *novelas*. Montage rapide, beaucoup de gros plans, c'est surtout efficace. On accroche.

CATHERINE HUMBLOT.

● *Dancin'Day*, chaque jour du lundi au vendredi à 13 h 5 (redif. le lendemain à 8 h 30).

Sélection

MUSIQUE, VARIÉTÉS

Répertoire nº 1 (deux rencontres avec des grands musiciens, alors qu'ils enregistrent un disque, dans le cadre prestigieux de la Chartreuse, à Villeneuve-lès-Avignon ; la première avec le Quatuor Ivaldi dans une interprétation du Mouvement de quatuor en la mineur, de G. Mahler et du Quatuor en do mineur, op. 13, de Richard Strauss ; la seconde avec Maria Joao Pirès, exécutant des œuvres de l'Album de Schumann), le 13 à 9 h 15, le 15 à 13 h 35.

XXVᵉ Festival de jazz - Antibes, Juan-les-Pins, le Cap 1984 (cette semaine Miles Davis), nuit du 13 au 14 à 13 h 30, le 15 à 23 h 5, nuit du 18 au 19 à 1 h 25, le 19 à 15 h 40.

Les films

BLACK JOURNAL ■. — Film italien de Mauro Bolognini (1978). Le 13 à 23 h, le 15 à 0 h 25, nuit du 19/20 à 4 h 45.

L'histoire — vraie — d'une bourgeoise italienne qui, prise de temps à autre d'un délire criminel, tuait ses amies, découpait les cadavres et les faisait fondre dans la soude caustique. Tragédie bouffe sur la folie selon le réalisateur. Ce film, inédit, a pour titre italien *Gran Bollito*.

2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW-YORK. — Film franco-italien de Martin Dolman (Sergio Martino - 1983). Le 14 à 9 h 15, le 15 à 10 h 45.

Dans les ruines d'une troisième guerre thermonucléaire, la mission d'un aventurier et de deux mercenaires. Science-fiction féerie, scènes d'horreur outrées jusqu'à la ringardise. Un très vilain bâtard de Mad Max.

LAUREL ET HARDY AU FAR-WEST ■. — Film américain de James V. Horne (1937). Le 14 à 18 h, le 16 à 10 h 45, le 18 à 23 h 35.

Les deux compères recherchent une jeune fille à laquelle ils doivent remettre le plan d'une mine d'or. Parmi les gags célèbres, le doigt-briquet de Laurel.

RUE CASE-NÈGRES ■. — Film martiniquais d'Euzhan Palcy (1983). Le 14 à 20 h 30, le 17 à 22 h 25, nuit du 19/20 à 3 h 5.

Martinique, années 30. Un jeune Noir accède à l'éducation grâce au dévouement et aux sacrifices de sa grand-mère. Joli film aux couleurs sépia de cartes postales, beaucoup de foi, d'amour, de générosité, d'énergie, de la part de la réalisatrice.

ATTILA, FLÉAU DE DIEU ■. — Film franco-italien de Pietro Francisci (1953). Le 15 à 9 h 25, le 19 à 16 h 5.

Anthony Quinn et les barbares vont-ils conquérir Rome ? L'histoire du Vᵉ siècle est vue selon l'imagerie flamboyante du péplum. Qu'importe l'époque ! On en prend plein la vue : figuration, costumes, scènes de chasse, combats, etc.

SIÈGE ■. — Film canadien de Paul Donovan et Maura O'Connel (1983). Le 16 à 20 h 30, le 18 à 9 h 25.

Pendant une grève de la police, à Halifax, des truands s'attaquent aux clients d'un bar pour homosexuels et veulent imposer leur ordre. Pamphlet très aigu contre la violence et l'intolérance.

SHOGUN ASSASSIN ■. — Film japonais de Kenji Misumi (1972). Le 17 à 20 h 55.

Sorti, sauf erreur, en 1980, sous le titre *Baby-cart, l'enfant massacre*. Un homme dont on a assassiné la femme, s'est fait tueur et ravage les campagnes avec son tout jeune fils installé dans un landau qui tue. Aspect fantastique du désespoir, de la destruction.

L'AMOUR FUGITIF ■. — Film français de Pascal Ortega (1983). Le 18 à 20 h 30.

En 1917, deux déserteurs, un Français et un Anglais, rencontrent dans une forêt, une femme à la dérive. Amour contre guerre, évasion dans le rêve. Beauté poétique du premier film d'un assistant au théâtre de Patrice Chéreau.

CARTHAGE EN FLAMMES ■. — Film franco-italien de Carmine Gallone (1960). Le 19 à 22 h 20.

Reconstitution à grand spectacle, mais fort hétéroclite, du siège et de la chute de Carthage. Le kitsch italien, cela existe !

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

BUTTERFLY. — Film américain de M. Cimber (1981). Le 13 à 9 h 45, le 17 à 10 h 55, nuit du 19/20 à 0 h 5.

P'TIT CON. — Film français de G. Lauzier (1983). Le 13 à 11 h 15, le 17 à 9 h 25, le 18 à 15 h 35.

LISTE NOIRE ■. — Film français de A. Bonnot (1984). Nuit du 13/14 à 0 h 30.

DORTOIR DES GRANDES. — Film français de P. Unia (1984). Nuit du 13/14 à 2 h, le 18 à 22 h 5, nuit du 19/20 à 1 h 35.

PSYCHOSE PHASE 3. — Film américain de R. Marquand (1979). Nuit du 13/14 à 4 h, le 16 à 14 h.

L'ÉTINCELLE ■. — Film français de M. Lang (1983). Le 14 à 10 h 50, le 16 à 21 h 55, le 19 à 14 h.

HERCULE ET LA REINE DE LYDIE ■. — Film italien de P. Francisci (1958). Le 14 à 22 h 20, le 16 à 23 h 35, le 18 à 10 h 50.

VIVE LA SOCIALE ■. — Film français de G. Mordillat (1983). Le 14 à 23 h 50, le 16 à 15 h 35, le 17 à 0 h 5.

HARLEQUIN ■. — Film australien de S. Wincer (1980). Le 15 à 20 h 30, le 18 à 14 h 5, le 19 à 9 h 25.

Samedi 13 juillet

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Bonjour la France.
9.00 Mode d'emploi/Initiatives.
10.00 Cinq jours en Bourse.
10.15 Musicalement.
En direct d'Orange : les Chorégies d'Orange ; échos des festivals.
11.15 Hidalgo à la une.
11.25 Croque vacances (et à 13 h 45 et 15 h 45).
Variétés, info-magazine, dessins animés... l'après-midi, l'émission se passe à Meaux.
12.00 La séquence du spectateur.
12.35 De port en port (Saint-Malo).
13.00 Journal.
14.20 Série : les Bennis.
15.15 Casaques et bottes de cuir, magazine du cheval et tiercé.
Invité Jacques Villeret.
16.15 Temps X : Astrolab 22.
16.45 Enigmes du bout du monde.
17.40 Série : La dame de Monsoreau.
18.35 SOS Animaux.
18.50 Magazine auto-moto.
19.20 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de M. Léon.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Téléfilm : Un jour sombre dans la vie de Marine.
De S. Fehr, réal. J. Serror. Avec P. Rocard, N. Garcia, R. Benoit... (Redif.)
Marine, fille unique, vit au sein d'une atmosphère sereine jusqu'au jour où Marc, son père, décide de quitter sa femme Moune. La rupture d'un couple moderne, le dialogue difficile entre une adolescente fragile et sa mère...

21.45 Opéra : Simon Boccanegra (et à 23 h 40).
Opéra de Verdi, d'après A. Garcia-Gutierrez, révisé par Boïto, par les Chœurs de Radio-France et l'Orchestre national de France, en direct d'Orange. Avec M. Caballe, C. Pirson, P. Capuccilli, P. Plishka... (en liaison avec France-Musique)
Gênes, la nuit. Sur le parvis de l'église San-Lorenzo, deux ombres se profilent : Pietro et Paolo, deux plébéiens sans envergure, mettent tout en œuvre pour l'élection du corsaire Simon Boccanegra. L'un des plus grands opéras en trois actes de Verdi. Avec la grande, l'immense, Montserrat Caballe.
23.20 Journal.

ANTENNE 2

11.10 Journal des sourds et des malentendants.
11.30 Cyclisme : Tour de France 1985.
12.45 Journal.
13.35 Série : Lou Grant.
14.30 Sports été.
Gymnastique acrobatique ; à 15 h, Athlétisme : meeting de Paris (et à 17 h) ; à 15 h 25, Cyclisme : Tour de France.
18.00 Le magazine-été.
Au sommaire : le p'tit journal ; les dames blanches ; ça décoiffe.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le journal du Tour.
20.00 Journal.
20.35 Des chiffres et des lettres : Coupe des clubs.
Finale, en direct d'Antibes.
Après Nîmes en 1984, deuxième grand moment du jeu fétiche d'Antenne 2 et d'Armand Jammot.

22.10 Magazine : les Enfants du rock.
Band Aid Concert pour l'Afrique, retransmis par satellite.
Ce concert, organisé simultanément à Londres et à Philadelphie pour venir en aide aux victimes de la sécheresse, sera retransmis par sept satellites dans le monde entier. Quarante-sept groupes, dont David Bowie, Mick Jagger, Stevie Wonder, Bob Dylan, Paul Mc Cartney, Duran Duran, les Who, se succéderont pendant une vingtaine de minutes chacun sur scène, depuis 13 heures, heure française, au stade de Wembley, à Londres. Il se poursuivra au stade John-Kennedy à Philadelphie jusqu'à l'aube. Ce numéro spécial des « Enfants du rock » se charge d'enregistrer les meilleurs moments de ce concert jusqu'à 5 heures du matin. Il sera présenté au Palais omnisports de Bercy sur un écran géant, à partir de 13 heures.

FRANCE RÉGIONS 3

16.15 Liberté 3. Magazine des associations.
18.45 Rendez-vous de l'élevage.
19.05 Dessin animé : la Panthère rose.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.

20.00 Feuilleton : Comment se débarrasser de son patron ?
Réal. M. Zinberg. Avec Rita Moreno, Valérie Curtin, Rachel Dennison...
Trois secrétaires de choc, belles, jeunes et follement drôles, vivent ensemble, travaillent pour la même société, supportent des patrons abusifs... dont elles voudraient se débarrasser. Tiré d'un film à succès de la 20th Century Fox, « 9 to 5 », ce feuilleton nous entraîne dans de joyeuses péripéties.
20.35 Série : Boulevard du rire.
Emission de J.-L. Tribes. Présentée par Victor Lanoux. Avec Stéphane Collaro, Jean Roucas, Jacques Brière...
Deuxième émission d'une série de huit dont la qualité des scènes de plateau dépend totalement des invités présents. On regrette la fausse cordialité des acteurs et chanteurs réunis autour d'une table avec des gros plans attrape-l'œil sur le champagne, le nœud-papillon de Victor Lanoux. Quelques bons moments de café-théâtre quand même !
21.35 Journal.
22.00 Feuilleton : Dynastie.
Suite des mésaventures d'une famille américaine.
22.40 Au nom de l'amour.
Emission de Pierre Bellemare.
23.05 Musiclub.
Concert Offenbach, par l'Orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus.

PÉRIPHÉRIE

● RTL, 20 h, Columbo ; 21 h 50, Série : Celebrity.
● TMC, 20 h, Série : Ellis Island ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *le Dernier Contrat*, film de Michaël Dryhurst ; 22 h 55, Clip'n roll.
● RTB, 20 h 10, Planète vivante ; 20 h 40, *Salut la puce*, film de Richard Balducci ; 22 h 10, Europe à gogo.
● TSR, 20 h 5, Série (en fonction du choix des téléspectateurs) ; 21 h, *l'Invitation*, film de Claude Goretta ; 22 h 35, Journal ; 22 h 50, Sports ; 23 h 20, Etoile à matelas ; 0 h 50, Festival de jazz de Montreux.

Dimanche 14 juillet

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Bonjour la France.
9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Source de vie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe à Thiais (Val-de-Marne).
12.00 La fête en chansons.
Evocation du 14 juillet en musique et en chansons.
13.00 Journal.
13.45 Téléfilm : la Petite Fadette.
D'après G. Sand, réal. L. Iglesis (redif.).
Vie légendaire de Fadette, méprisée et rejetée par les habitants du village parce que sa grand-mère guérisseuse n'a pas bonne réputation.
15.30 Sports dimanche vacances.
Athlétisme : meeting de Paris ; tiercé à Saint-Cloud ; Football : jubilé Marius Trésor.
17.35 Cérémonie du 14 juillet.
A l'école de police de Cannes-Ecluse, dans l'Yonne, sous la présidence de M. François Mitterrand.
18.30 Les animaux du monde.
19.00 7 sur 7.
Le magazine de la rédaction.
Dernier magazine de la saison : on le retrouvera à la rentrée. Le grand témoin cette semaine est Haroun Tazieff, vulcanologue.
20.00 Journal.

20.35 Cinéma : Un taxi pour Tobrouk.
Film de Denys de la Patellière.
22.15 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.05 Journal.

ANTENNE 2

9.30 Les chevaux du tiercé.
9.55 Revue du 14 juillet.
En direct des Champs-Elysées.
11.30 Dessins animés.
11.45 Série : Le bar de l'escadrille.
12.15 Jeux de bandes.
12.45 Journal.
13.15 Il était une fois le cirque.
14.15 Les carnets de l'aventure.
Corsikayak : descente de torrents corses en kayak.
14.40 Sports été.
Cyclisme : Tour de France 1985.
17.00 Téléfilm : Timide et sans complexe.
De S.J. Cannell, réal. E.L. Swackhamer.
Se faisant passer pour un agent fédéral, Turner, génial escroc, réussit à soutirer un million de dollars à une bande d'anciens nazis.
18.35 Stade 2.
19.35 Le journal du Tour de France.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
De J. Antoine et R. Denis (Redif.).
L'émission se déroule à La Napoule, en France, avec des candidats luxembourgeois.
21.45 Sports : catch.
A Gonesse.
22.15 Harlem nocturne : Thelonious Monk.
Un document de John Coodhue, présenté par P. Blanc-Francard.
(Lire notre article.)
23.20 Journal.
23.45 Bonsoir les clips.

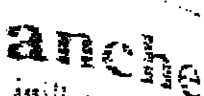
FRANCE RÉGIONS 3

19.30 RFO Hebdo.
20.00 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.35 Série : Méditerranée.
Réal. C. Vilardebo. (Redif.).
Quatrième émission. La Méditerranée s'ouvre sur les autres continents et devient un espace privilégié de commerce, de culture, d'échanges économiques. Cet enjeu provoque des conflits entre les différentes cités et les peuples. Cette émission est réalisée à partir d'un très beau texte de l'historien Fernand Braudel, ancien professeur au Collège de France.
21.30 Jazz à Juan-les-Pins.
Emission de Jean-Christophe Averty.
Avec Clark Terry, Chris Woods, Buster Cooper, Hal Crook, Billy Saxton.
22.00 Journal.

22.30 Cinéma de minuit : l'Avventura.
Film de Michelangelo Antonioni.
0.45 Prélude à la nuit.
Danse de la sorcière, de Miloz Magin, interprétée par le compositeur.

PÉRIPHÉRIE

● RTL 20 h, *Hello Dolly*, film de Gene Kelly ; 22 h 30, Document : Quand la vie s'arrête (l'enlèvement du Dʳ Herrema en Irlande du Sud).
● TMC 20 h, Lou Grant ; 20 h 55, Dessin animé ; 21 h, *Hello Dolly*, film de Gene Kelly (1ʳᵉ partie) ; 22 h 25, Forum RMC.
● RTB, 20 h 15, Document : La bataille des Ardennes (nº 3) ; 21 h 35, Téléfilm : Pierrot mon ami.
● TSR, 20 h, Série ; 20 h 50, série noire : l'Ennemi public nº 2 ; 22 h 20, Journal ; 22 h 35, Festival de jazz de Montreux.



Lundi
15 juillet

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : le grand labyrinthe.
12.35 De port en port (Perros-Guirec).
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : Victor Hugo, lu par Michel Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 35).
Dessins animés, variétés, bricolage...
14.30 Les choses du lundi.
Vive le cirque!
15.35 Challenges 85.
16.05 ANTIOPE 1, jeux.
17.35 La chance aux chansons.
18.05 Mini-journal pour les jeunes.
18.15 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : la Maison du docteur Edwardes.**
Film d'Alfred Hitchcock (cycle Hitchcock).
22.25 Les ateliers du rêve, ou les grands studios de cinéma dans le monde.
Réal. P. Aubier, présentation et commentaires de Jeanne Moreau.
L'URSS : Soviet Kino. 10000 mètres carrés de studios, cinq mille personnes, l'une des industries cinématographiques les plus prolifiques du monde. Suite de la série sur les grands studios de cinéma dans le monde. Des décorateurs aux acteurs en passant par les producteurs
23.20 Journal.
23.25 Choses vues : Victor Hugo, lu par Michel Piccoli.

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
11.45 Récré A 2.
Poochie ; les Petites Canailles.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : les Petits Génies.
14.25 Aujourd'hui la vie.
Si on se réincarnait ?
15.25 Sports été.
Cyclisme : Tour de France ; à 17 h, Escrime : championnat du monde à Barcelone ; à 17 h 30, boxe : championnat du monde.
18.00 Récré A 2.
Winnetou.
18.30 C'est la vie (les incendies).
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le journal du Tour de France.
20.00 Journal.
20.35 Le Grand Echiquier.
De Jacques Chancel.
Rediffusion du « Grand Echiquier » présenté en novembre dernier avec la grande cantatrice noire américaine Jessye Norman, accompagnée par l'Orchestre national de Lille, dir. J.-C. Casadesus. Et aussi : Bobby Short, Elisabeth Cooper, The Danse Theater, etc.
23.55 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

19.05 Dessin animé : la Panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : Fantomas.**
Film d'André Hunebelle.
22.20 Journal.
22.45 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Reportage de D. Vadel et G. Nevers sur les quatre « grandes » écoles françaises de voile.
23.30 Histoire de l'art : Jacques-Louis David.
Série d'A. Ferrari.
23.45 Prélude à la nuit.
Canzon *pour trombone d'André Bon, interprétée par Camille Verdier.*

PÉRIPHÉRIE

- *RTL*, 20 h, *Refroidi à 99 %*, film de John Frankenheimer ; 21 h 45, Feuilleton : Nana.
- TMC, 20 h, Dallas ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Hello Dolly*, film de Gene Kelly (2e partie) ; 22 h 15, Les carnets de la Côte.
- RTB, 20 h 10, Feuilleton : l'Ile aux trente cercueils ; 21 h, Film : *Souvenirs de justice*, film de M. Ophuls (2e partie).
- TSR, 20 h 10, Série : 21 h, cinéma au choix : *Louisiane*, film de Ph. de Broca ; *le Grand Carnaval*, d'A. Arcady ; *Buffalo Bill et les Indiens*, de R. Altman ; 23 h, Journal ; 23 h 15, Festival folk de Nyon 84.

Mardi
16 juillet

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : Le grand labyrinthe.
12.35 De port en port.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : Victor Hugo lu par Michel Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16.35).
Variétés, bricolage, dessins animés...
14.30 Santé sans nuages.
Plus loin sur... l'alcool au quotidien.
15.30 L'été en musique : Lorenzo Da Ponte.
Don Juan de Venise, poète de Mozart.
17.35 La chance aux chansons.
18.05 Mini-journal pour les jeunes.
18.15 Série : Mandrin.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 *Haroun Tazieff raconte « sa Terre ».*
Numéro 3 : Les colères de la Terre (redif.).
Cyclones, tornades, pluies diluviennes, tremblements de terre et autres catastrophes du globe, racontées par le grand vulcanologue Haroun Tazieff.
21.30 Théâtre : Le rendez-vous dans le square.
De M. Bedetti, mise en scène P. Vielhescaze. Avec D. Paturel. P. Poivey, H. Courseaux...
Trois enfants et leur père partent à la recherche d'eux-mêmes en vivant dans une vieille maison loin du monde. Des événements vont se produire : l'arrivée inopinée d'un voyageur de commerce qu'ils vont retenir prisonnier. Un spectacle enregistré au Théâtre des Hauts-de-Seine.
23.00 Journal.
23.20 Choses vues : Victor Hugo lu par Michel Piccoli.

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
Poochie ; les Petites Canailles.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Les petits génies.
14.25 Sports été.
Escrime : championnats du monde, à Barcelone (et à 17 h) ; à 15 h, Cyclisme : Tour de France ; à 17 h 15, Canoë-kayak.
18.00 Récré A 2.
Zora la rousse.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le journal du Tour de France.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : les Feux de la rampe.**
(Cycle Chaplin) Film de Charles Chaplin.
22.50 Sports : Athlétisme.
Meeting Nikaia de Nice.
23.35 Journal.
0.00 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

19.05 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : les Iles.**
Film d'Iradj Azimi.
22.25 Journal.
22.50 Série : Histoire de l'art : Cézanne.
Série d'A. Ferrari.
23.05 Prélude à la nuit.
Six bagatelles, opus 129, *de Beethoven, interprétées par David Northington, piano.*

PÉRIPHÉRIE

- *RTL*, 20 h, *C'est la fête au harem*, film de Gene Nelson ; 21 h 35, Série : la Guérilla.
- TMC, 20 h, Huit, ça suffit ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Fatso*, film d'Ann Bancroft ; 22 h 40, Les carnets de la Côte.
- RTB, 20 h 10, Les sentiers du monde ; 21 h 25, Téléfilm : *Une petite femme aux yeux bleus*, film de Teff Erhat.
- TSR, 20 h, Série ; 21 h, Télé-rallye : 22 h, Dédicace (*Adieu Volodia*, de S. Signoret) ; 22 h 25, Journal ; 22 h 40, Etoile à matelas ; 0 h 10, Festival de jazz de Montreux.

Mercredi
17 juillet

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.00 Jeu : Le grand labyrinthe.
12.35 De port en port.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : Victor Hugo lu par Michel Piccoli.
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 35).
14.30 Reprise : Chapeau Marie-Paule Belle.
Diffusé le 12 juillet.
15.20 Série : la Maison des bois.
16.00 ANTIOPE 1, jeux.
17.35 La chance aux chansons.
18.05 Mini-journal pour les jeunes.
18.15 Série : Mandrin.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de monsieur Léon.
19.55 Tirage du Tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Série : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après l'œuvre de J. Romains, adapt. M. Jullian et F. Villiers. Avec D. Ceccaldi, C. Dauphin, J. Barney, J.-C. Brialy...
N° 5. Les travaux et les joies. Quinette a pris ses quartiers d'hiver sur la Côte d'Azur. Frédéric s'est reconverti dans la finance internationale. Jallez et Bartlet ont convaincu Odette et son mari de les accompagner à la campagne. Une belle tranche de siècle inspirée par l'un des grands romans humanistes des années 20.
21.25 Touré Kunda à l'Espace Balard.
Réal. : Dirk Sanders.
Le groupe africain qui a le mieux réussi à Paris. On peut même parler d'une carrière triomphale pour ces Sénégalais arrivés il y a quelques années dans la « capitale » et qui ont franchi un à un tous les murs du show-business. Ils ont conquis la France et l'Europe, ils sont actuellement en tournée aux Etats-Unis. Rythmes flamboyants entre rock, Afrique et reggae.
22.40 Journal.
22.40 **Téléfilm : Simone.**
Présenté par l'INA, un film de C. Ehm. Avec P. Audret, P. Bardet, F. Kachev...
(Lire notre article.)
0.25 Choses vues : Victor Hugo, lu par Michel Piccoli.

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
10.40 Tour de France 85.
11.40 Récré A 2.
Poochie ; les Petites Canailles.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Les petits génies.
14.25 Sports été.
Cyclisme : Tour de France (et à 16 h 15) ; à 15 h 50, athlétisme : meeting de Nice ; à 17 h 30, escrime : championnats du monde, à Barcelone.
18.00 Récré A 2.
Les cités d'or.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le journal du Tour de France.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Messieurs les jurés.
L'affaire Cerilly, proposée par A. Michel, réal., J.-M. Coldefy. Avec F. Claude, A. Mac Moy, T. Liotard, A. Sachs...
Dans le box, une jeune femme de trente-six ans accusée d'avoir tué son amant, un garçon de dix-huit ans, ami de son propre fils. Crime ou accident ?
22.45 **L'histoire commence à 20 heures : La question arménienne.**
Emission de l'INA, proposée par F. Denel, réal. N. Lilenstein.
Un historien — Marc Ferro — est confronté aux documents des journaux télévisés de 20 heures qui ont traité de la question arménienne. Il les commente et les restitue dans une perspective historique. « La question arménienne » est la première émission d'une série qui entend retenir quelques-uns des événements qui passent au fil de l'actualité, font la « une » un jour et disparaissent le lendemain. Il s'agit là d'une tentative d'analyse de ce que l'Histoire retiendra.
23.35 Journal.
23.55 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

19.05 Dessin animé : La panthère rose.
19.15 Informations régionales.
19.40 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 Intervilles 85 : Villefranche-sur-Saône - Douai.
Emission de Guy Lux et C. Savarit.
Des tartes à la crème, des toboggans savonneux, le retour d'une émission grand public.
22.15 Journal.
22.35 Série : Histoire de l'art : Vincent Van Gogh.
Série d'Alain Ferrari.
23.50 Prélude à la nuit.
Fêtes des belles eaux, *de Messiaen, interprétées par le Sextuor Jeanne Loriod.*

PÉRIPHÉRIE

- *RTL*, 20 h, *les Comancheros*, film de Michael Curtiz ; 22 h 5, Concert : *Concerto n° 2 pour piano*, de Chopin, par l'Orchestre symphonique de RTL.
- TMC, 20 h, Série : la Lumière des justes ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Un chien écrasé*, film de Daniel Duval ; 22 h 50, Les carnets de la Côte.
- RTB, 20 h 10, Jeu : le grain de sable ; 20 h 45, Série : les Rues de San-Francisco ; 21 h 35, La magie de la danse.
- TSR, 20 h 10, Série ; 21 h, cinéma au choix : *Tarzan trouve un fils*, film de R. Thorpe ; *Julie pot de colle*, film de Ph. de Broca ; *Chino*, de J. Sturges ; 22 h 25, Journal ; 22 h 40, *la Palombière*, film de J.-D. Denis.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Jeudi 18 juillet

11.15 **ANTIOPE 1.**
11.45 **La une chez vous.**
12.00 **Jeu : Le grand labyrinthe.**
12.35 **De port en port (Morgat).**
13.00 **Journal.**
13.45 **Choses vues : Victor Hugo, lu par Michel Piccoli.**
13.55 **Croque-vacances** (et à 16 h 35).
Variétés, info-magazine...
14.30 **Le monde est un théâtre : la France.**
15.30 **Quarté à Saint-Cloud.**
16.00 **Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.**
Magazine de l'informatique.
17.35 **La chance aux chansons.**
18.05 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.15 **Série : Mandrin.**
19.15 **Jeu : Anagram.**
19.40 **Les vacances de monsieur Léon.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Téléfilm : le Prussien.**
De Jean L'Hote. Avec E. Beauchamp, F. Lugagne... (rediff.)
Au scandale de tous les siens, Marie a vécu cinquante ans avec un prisonnier allemand venu travailler en Lorraine en 1915. Quand Marie meurt, ses proches parents fouillent entièrement la maison et méprisent « le Prussien ». Une peinture vivante et cruelle des mentalités paysannes.
22.00 **D'homme à homme : naissance d'une maison de bois.**
Emission de P. Dumayet.
Qu'est-ce qu'une maison ? Comment la fabriquait-on ? Que sont devenus les charpentiers ? Un jeune ethnologue a étudié l'architecture rurale dans l'Oise.
22.55 **Journal.**
23.10 **Choses vues : Victor Hugo lu par Michel Piccoli.**

Vendredi 19 juillet

11.15 **ANTIOPE 1.**
11.45 **La une chez vous.**
12.00 **Jeu : Le grand labyrinthe.**
12.35 **De port en port.**
13.00 **Journal.**
13.40 **Choses vues : Victor Hugo lu par Michel Piccoli.**
13.55 **Croque-vacances** (et à 16 h 35).
Variétés, bricolage, feuilletons...
14.30 **Reprise : Touré Kunda à l'Espace Balard (diff. le 17 juillet).**
15.30 **Images d'histoire.**
La guerre éclair.
15.55 **Tourisme : les chemins de traversée.**
Le Lot-et-Garonne.
16.10 **ANTIOPE 1, jeux.**
17.35 **La chance aux chansons.**
18.05 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.15 **Série : Mandrin.**
19.15 **Jeu : Anagram.**
19.40 **Les vacances de monsieur Léon.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Formule 1 : Eddy Mitchell.**
Émission proposée par Maritie et Gilbert Carpentier.
Avec Johnny Hallyday, D. Balavoine, N. Baye, V. Read, P. Juvet, M. Sardou.
21.40 **Variétés : Chapeau. Chantal Goya.**
Émission de M. et G. Carpentier.
Avec Alice Dona, Yves Lecoq et des extraits du dernier spectacle de Chantal Goya, « Le Dragon bleu », « Marie Chiffon », etc.
22.35 **Histoires naturelles.**
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
La tenderie aux grives.
23.05 **Journal.**
23.20 **Choses vues : Victor Hugo lu par Michel Piccoli.**

Le prochain week-end

Samedi 20 juillet

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Mode d'emploi initiatives ; 10.05 Cinq jours en Bourse ; 10.20 Musicalement (Concerto pour violon et orchestre, de Beethoven, par l'Orchestre national de France, sol. I. Stern) ; 11.20 Croque-vacances (et à 13 h 55 et 16 h) ; 11.50 Téléfoot ; 12.05 La Séquence du spectateur ; 12.35 De port en port ; 13.00 Journal ; 14.20 Série : les Bannis ; 15.20 Casaques et bottes de cuir (avec le tiercé) ; 16.20 Temps X : Astrolab 22 ; 16.50 Enigmes du bout du monde ; 17.45 Série : la Dame de Monsoreau ; 18.35 SOS animaux ; 18.50 Magazine auto-moto ; 19.15 Jeu : Anagram ; 19.40 Les vacances de monsieur Léon ; 20.00 Journal ; 20.35 Tirage du Loto.
20.40 **Théâtre : SOS Homme seul.**
De J. Vilfrid, enregistré au Théâtre Daunou, mise en scène R. Manuel. Avec P. Douglas, D. Virieux...
22.35 **Nuits vagabondes** (et à 23 h 15).
Jeux, flâneries, courts métrages, spectacles...
22.05 **Journal.**

Dimanche 21 juillet

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe à Poissy (Yvelines) ; 12.00 Feuilleton : Arnold et Willy ; 12.30 Tom et Jerry ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Agence tous risques ; 14.20 Sports dimanche vacances (auto : Grand prix de F 1 à Silverstone : moto : Grand prix de France au Mans ; athlétisme : championnat de France ; tiercé) ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.05 Série : Guerre et paix ; 19.00 Reprise : Infovision (derrière les murs du couvent ; sur la piste des assassins du pape ; construire autrement) ; 20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : les Cavaliers.**
Film de John Ford.
22.40 **Sports dimanche soir.**
L'actualité sportive du week-end.
23.10 **Journal.**

ANTENNE 2

Jeudi 18 juillet

6.45 **Télématin.**
10.30 **ANTIOPE.**
11.45 **Récré A 2.**
Poochie ; Les petites canailles.
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.35 **Série : Simon et Simon.**
N° 1 : Les aventures rocambolesques de deux détectives privés en Californie.
14.25 **Aujourd'hui la vie.**
Les jeunes et leur information.
15.25 **Sports été.**
Cyclisme : Tour de France ; à 17 h, canoë-kayak à Thonon-les-Bains ; à 17 h 40, escrime : championnats du monde, à Barcelone.
18.00 **Récré A 2.**
Zora la rousse.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Journal du Tour de France.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : les Enfants de chœur.**
Film de Ducio Tessari.
21.55 **Alain Decaux raconte Victor Hugo.**
Réal. J. Trefouel.
Première émission d'une série de quatre sur l'auteur des « Contemplations ». Portrait littéraire et politique de Hugo à partir des textes, de lettres, de photos et de visites sur les lieux où l'écrivain a séjourné : Besançon, Villequier, l'exil à Guernesey. L'épopée du grand poète qui voulait « être Chateaubriand ou rien », racontée par le grand historien du petit écran.
22.55 **Journal.**
23.15 **Bonsoir les clips.**

Vendredi 19 juillet

6.45 **Télématin.**
10.30 **ANTIOPE.**
11.45 **Récré A 2.**
Poochie ; les petites canailles.
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.35 **Série : Simon et Simon.**
14.25 **Aujourd'hui la vie.**
Les aventuriers d'aujourd'hui (rediff.).
15.25 **Sports été.**
Escrime : championnat du monde, à Barcelone ; à 16 h, cyclisme : Tour de France ; à 17 h 30, canoë-kayak.
18.00 **Récré A 2.**
Les cités d'or.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le journal du Tour de France.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Feuilleton : Tendre comme le rock.**
De H. Baker, réal. J. Espagne. Avec P. Norbert, A. Gategno, M. Laborit, C. Lachens...
N° 3. Maria Benvenutti se glisse dans le studio de Jo pour surprendre le chanteur au lit. Les deux détectives engagés par Garuzzi ont apporté à l'Hôtel Excelsior les photos où l'on voit Maria dans les bras du concierge de Jo. Scandale !
21.40 **Apostrophes.** Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : les derniers élans du cœur. Sont invités : Henri Troyat (le Bruit solitaire du cœur), *Éric Ollivier* (l'Arrière-Saison), *Roger Ikor* (les Fleurs du soir), *Yvan Audouard* (la Clémence d'Auguste), *Bruno Gay-Lussac* (les Anges fous).
22.50 **Journal.**
23.00 **Ciné-été : le Voleur de crimes.**
Film de Nadine Trintignant.

Le prochain week-end

Samedi 20 juillet

11.25 Journal des sourds et des malentendants ; 11.45 Document : métiers dangereux et spectaculaires (plongeur de sous-marin off shore) ; 12.45 Journal ; 13.35 Série : Lou Grant ; 14.30 Sports été ; 18 Le magazine été (demain j'enlève ma fille ; histoire d'os ; nostalgie) ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Journal du Tour de France ; 20.00 Journal.
20.35 **Variétés : Chantez-le-moi.**
De J.-F. Kahn, réal. J. Samyn.
La chanson leste et grivoise.
21.45 **Magazine : Les enfants du rock.**
Rock'n'roll graffiti, avec James Brown, Johnny Hallyday, Pat Boone, Monty, Marvin Gaye, Tina Turner ; en deuxième partie : Cool and the Gang.
22.55 **Journal.**
23.20 **Bonsoir les clips.**

Dimanche 21 juillet

10.10 Informations et météo ; 10.15 Les chevaux du tiercé ; 10.40 Récré A 2 ; 11.10 Gym tonic ; 11.45 Série : Le bar de l'escadrille ; 12.15 Jeux de bandes ; 12.45 Journal ; 13.20 Il était une fois le cirque ; 14.10 Série : Switch ; 15.00 Les carnets de l'aventure (la vie au bout des doigts) ; 15.30 Cyclisme : Tour de France ; 17.15 Téléfilm : La dernière chevauchée des Dalton (première partie) ; 18.30 Stade 2 ; 19.35 Journal du Tour de France ; 20.00 Journal.
20.35 **Jeu : La chasse au trésor.**
A Sydney (Australie), avec des candidats parisiens.
21.45 **Sports : catch à Pantin.**
22.10 **Harlem nocturne : Chicago mélodie.**
Avec, entre autres, Little Johnny Christian, Maxwell Street Blues, Cadillac Baby, Homesick James.
23.10 **Journal.**
23.30 **Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

Jeudi 18 juillet

19.05 **Dessin animé : La panthère rose.**
19.15 **Informations régionales.**
19.40 **Coups de soleil.**
19.55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
20.05 **Les jeux.**
20.25 **Cinéma sans visa.**
Emission de Jean Lacouture et Jean-Claude Guillebaud.
20.40 **Cinéma tunisien : Aziza.**
Film d'A. Ben Ammar.
22.15 **Témoignages.**
Débat autour du film avec J.-C. Guillebaud, J. Lacouture, A. Ben Ammar, les écrivains Raymonda Tawil et Hélé Beji (lire notre article).
22.50 **Journal.**
23.15 **Histoire de l'art : Claude Monet.**
Série d'A. Ferrari.
23.30 **Prélude à la nuit.**
« Sonate en ut mineur », de G. B. Pescetti, interprétée par Marielle Nordman.

ZOLL
DOUANE

Vendredi 19 juillet

19.05 **Dessin animé : la Panthère rose.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Coups de soleil.**
19.55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Série : Manimal.**
De S. Hayers.
N° 5. Un enjeu d'importance. Transformé en aigle, Jonathan Chase réussit à éviter un attentat meurtrier.
21.15 **France à la 3 : le sorcier habite l'immeuble.**
Magazine vendredi d'André Campana et Igor Barrère.
Autour de ce qu'on appelle la sorcellerie. Des scènes fortes : une femme de vingt-cinq ans exorcisée par un prêtre de l'Église gallicane ; un sacrifice rituel destiné à sceller un pacte avec le Mal ; enfin une séance de désenvoûtement pratiquée par un sorcier professionnel à Paris. Cette émission sera suivie d'un débat en direct de la ferme de la vallée de l'Enfer, près de Saint-Anthème (Puy-de-Dôme) avec un exorciste, un sorcier, un physicien, un psychanalyste, la famille Tournebise et Jean-Charles Deniau, l'auteur de ce reportage (avec B. de l'Aulnoit, réal. A.-L. Maestrati).
22.10 **Journal.**
22.30 **Spécial tropiques.**
Festival d'Angoulême 84. Salif Keita et les Ambassadeurs. (Lire notre article.)
23.25 **Prélude à la nuit.**
Trois « canzone » de Gabrieli interprétées par The Academy of Saint-Martin-in-the-Fields.

Le prochain week-end

Samedi 20 juillet

17.45 Liberté 3 ; 19.05 Dessin animé : La panthère rose ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Coups de soleil ; 19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme ; 20.00 Feuilleton : Comment se débarrasser de son patron.
20.35 **Boulevard du rire.**
De J.-L. Tribes, présentation V. Lanoux, réal. C. Vadja et G. Marx.
Rire et café-théâtre, avec Miou-Miou, Pierre Richard, Jean Carmet, Michel Boujenah, Lionel Rocheman...
21.35 **Journal.**
22.00 **Feuilleton : Dynastie.**
22.40 **Au nom de l'amour.**
Emission de P. Bellemare.
23.05 **Musiclub.**
Pas de deux de « Giselle », interprété par Patrick Dupond et Monique Loudières.

Dimanche 21 juillet

12.00 D'un soleil à l'autre, le magazine agricole ; 19.30 RFO Hebdo ; 20.00 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.35 **Série : Méditerranée.**
Réal. C. Villardebo. N° 5 : Migrations.
21.30 **Jazz à Juan-les-Pins.**
Emission de J.-C. Averty.
Avec Max Collie, Phil Mason, Jack Gilbert, Ron McKay.
22.00 **Journal.**
22.30 **Cinéma de minuit : le Bel Antonio.**
Film de Mauro Bolognini (cycle : Italie 1960-1972).
0.05 **Prélude à la nuit.**
Deux chants polonais, par les chœurs Harfa de Varsovie.

PÉRIPHÉRIE

Jeudi 18 juillet

- **RTL**, 20 h, Téléfilm : Au bon beurre (1re partie) ; 21 h 40, Henri Guillemin raconte.
- **TMC**, 20 h, Série : Shogun ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Qui a tué le chat ?*, film de Luigi Comencini ; 22 h 55, Les carnets de la Côte.
- **RTB**, 20 h, Cyclisme : Tour de France ; 20 h 10, *les Oies sauvages*, film de A. McLaglen ; 22 h 25, Courts métrages belges.
- **TSR**, 20 h 10, Les écrans du monde : Des baguettes au hamburger ; 21 h 10, Dynastie ; 22 h, Journal ; 22 h 15, Etoile à matelas ; 23 h 45, Festival de jazz de Montreux.

Vendredi 19 juillet

- **RTL**, 20 h, Téléfilm : *Au bon beurre* (2e partie) ; 21 h 45, Document science-fiction : Apollo 13 est en danger.
- **TMC**, 20 h, Planche mag : 20 h 20, Les carnets de la Côte ; 20 h 30, Benny Hill ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *l'Histoire d'Adèle H.*, film de François Truffaut.
- **RTB**, 20 h 10, L'œil des autres ; 21 h, Ciné-club : *les Cobayes*, film de G. Henderickx ; 22 h 30, Portrait : Ianchelevici.
- **TSR**, 20 h 10, Série ; 21 h, Cinéma au choix : *Serpico*, film de Sydney Lumet ; *Yol*, de Yilmaz Güney ; *les Nuits de Cabiria*, de F. Fellini ; 22 h 45 : Journal ; 23 h, Festival de jazz de Montreux.

A Ecouter

France-Musique à Montpellier

Le premier Festival international de Radio-France et de Montpellier est très largement couvert par France-Musique. On pourra noter le récital de piano de Karoly Mocsary, retransmis le samedi 13 juillet à 12 h 30, pour son originalité : du Balakirev, du Rachmaninov peu connu, du Wagner transcrit par Liszt. Le 14 à minuit, l'ensemble Yonin No Kai interprétera un programme de musique traditionnelle, et une pièce récente de Xenakis, jouée sur des instruments japonais. Enfin, le vendredi 19 à 18 h 30, la grande pianiste Inger Södergren donnera un récital consacré à Berg, Brahms et Schubert.

● **France-Musique** ; *Karoly Mocsary*, le 13 à 12 h 30. *Yonin No Kai*, le 14 à 0 h 10. *Inger Södergren*, le 19 à 18 h 30.

La belle strasbourgeoise

Pour célébrer la fête nationale, France-Musique et France-Culture évoqueront l'origine trouble et la vie mouvementée d'une « belle strasbourgeoise » : la *Marseillaise*. Le doute plane sur la paternité de son auteur, Rouget de Lisle : si le texte est certainement de lui, il est peu probable qu'un militaire sans aucune formation musicale ait pu inventer la double modulation sur « *Egorger vos filles et vos compagnes* » : sans parler de l'analogie troublante entre l'hymne et le vingt-cinquième concerto de Mozart : citation, ou hasard objectif ? Sur France-Musique, l'émission « Désaccord parfait » proposera un débat autour des « histoires de la *Marseillaise* », suivi d'un concert consacré au très révolutionnaire Gossec, par l'Orchestre d'harmonie des gardiens de la paix de Paris. France-Culture présentera « la naissance, la vie et les aventures d'une belle strasbourgeoise » ; on y entendra notamment la première version de ce qui n'était à l'origine qu'une « romance guerrière » pour une voix, accompagnée d'une ritournelle de violon, avant que Berlioz ne passe par là.

● **France-Musique**, samedi 13 juillet, à 17 heures. **France-Culture**, samedi 13 et dimanche 14, de 20 heures à 20 h 30.

Contes, légendes et mensonges

France-Culture propose, dans le cadre du Festival de Montpellier, une série d'émissions en direct autour des arts du récit. Cinq jours de suite, de 22 h 30 à 23 h 55, ces programmes mêleront des lectures de textes et des improvisations musicales. Un thème différent chaque jour : des fables le 15, des nouvelles contemporaines le 16, des histoires légendaires ou poétiques le 17, des contes le 18 (horreurs et merveilles), et, enfin, le 19, un festival du mensonge.

● **France-Culture**, *Les arts du récit*, du 15 au 19 juillet, de 22 h 30 à 23 h 55.

Clara Haskil, secrète

Le monde musical a mis bien des années à s'apercevoir de l'existence de la pianiste Clara Haskil. Sa carrière tardive, reconnue dans les années 50 — elle jouait déjà bien avant-guerre — s'est achevée stupidement, par une chute d'un train, le 7 décembre 1960. Pour ce vingt-cinquième anniversaire, France-Culture propose, du 16 au 19 juillet, une série de quatre portraits, quatre « esquisses » *qui tenteront de cerner la personnalité* artistique de cette pianiste. A côté de ses célèbres Mozart, on entendra certains de ses plus rares enregistrements : des pièces de Liszt, Poulenc, Scriabine. C'est peut-être à cette occasion qu'on pourra voir combien la musique la plus simple appelle la virtuosité la plus haute : il faut pouvoir être transcendant dans Liszt pour être parfait dans Mozart. Des témoignages de ses partenaires et ses proches permettront d'approcher une personnalité secrète.

● **France-Culture**, *Musique, mode d'emploi*, du mardi 16 au vendredi 19 juillet, de 20 h à 20 h 30.

Anniversaire Liszt

Parmi la série impressionnante des anniversaires à célébrer pour l'année 1985, on risquait d'oublier celui de la mort de Franz Liszt. Pourtant, des *pans entiers de son œuvre* n'attendaient que ce genre d'occasion. On a tendance à oublier que Liszt n'était pas seulement le pianiste du siècle, et que ses préoccupations esthétiques ne s'arrêtaient pas à la virtuosité transcendante — à l'histrionisme, diront certains. C'est ce que démontre son œuvre religieuse, inspirée par l'image romantique, sombre et mystique de Bach, tel que Mendelssohn l'avait redécouvert. Ce modèle, Liszt l'a poussé jusqu'à sa limite extrême : à force d'expressionnisme, des œuvres comme l'oratorio *Christus* s'aventurent fort loin dans le chromatisme et la dissonance. On redécouvrira cette pièce magnifique, grâce au concert que France-Musique retransmettra le 17 juillet : on peut attendre de Marek Janowski, à la tête du Nouvel Orchestre philharmonique, qu'il rende cette œuvre en vraie grandeur.

● **France-Musique**, *Christus*, oratorio de Franz Liszt, le mercredi 17 juillet à 21 h 30.

FRANÇOIS NEMER.

Radio-France internationale

● Informations toutes les demi-heures, de 5 h à 10 h et à 12 h 30, 14 h, 14 h 45, 21 h 15, 23 h 15, 0 h, 1 h, 2 h, 3 h 30.

PARMI LES MAGAZINES, SIGNALONS :

● Carrefour, magazine de l'actualité politique et culturelle, à 15 h 15, consacré, le lundi 15, au 150e anniversaire de la naissance de Maimonide ; le mardi 16, au progressiste africain *Ruben Niobe* ; le jeudi 18, à la crise au Nord et à la faim dans le Sud.

● Plein cap, le samedi 13 à 21 h 45 : les petits bals du 14 juillet.

PARMI LES ÉMISSIONS EN LANGUES ÉTRANGÈRES :

— En anglais, dans le cadre de « Paris calling Africa » à 18 h, le vendredi 19 : un entretien avec le musicien du Zimbabwe Thomas Mapfumo.

— En espagnol, vers l'Amérique latine, le 19 à 1 h et 2 h 30, un entretien avec l'écrivain argentin Daniel Moyano, qui vient de recevoir le prix Juan-Rulfo pour sa nouvelle : *le Récit du faucon vert et de la flûte merveilleuse*.

France-Culture

SAMEDI 13 JUILLET

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 *Fréquence buissonnière.*
8.04 Littérature pour tous, émission consacrée à Joseph Kessel.
8.30 Voix du silence : les Nigérians.
9.05 Matinée du temps qui change : les *étrangers dans la société française.*
10.30 Musique : la mémoire en chantant (autour du 14 juillet).
11.00 Grand angle : scouts, et citoyens du monde.
12.00 Panorama : jeux et casse-têtes.
14.00 Colloque international de Tsukuba : introduction aux matinées de France-Culture (les voies de la connaissance).
15.30 Le bon plaisir de... Jean-Claude Carrière.
19.20 *Passage du témoin*, par T. Ferenczi. Avec Edgar Morin et Jorge Semprun.
20.00 Musique : la naissance, la vie et les aventures d'une jeune strasbourgeoise, la Marseille.
20.30 Nouveau répertoire dramatique : « *Jules* », de Y.-F. Lebeau. Avec F.Giorgetti, M. Bozonnet, B. Agenin... précédé d'un entretien avec l'auteur..
22.10 Démarches, avec... Pierre Variet (le château de Versailles).
22.30 Musique : libre-parcours variétés (l'Escoutille à Marseille).
0.00 Clair de nuit.

DIMANCHE 14 JUILLET

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son (Jean Jaurès).
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous, « L'Appartement », de Christiane Lesparre.
7.45 Dits et récits : contes de Grimm.
8.00 Orthodoxie : *l'année internationale de la jeunesse.*
8.25 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
10.00 Messe à la cathédrale de Montpellier.
11.00 *Vous avez dit demain ? par J. de* Beer (rediff.).
12.00 Des Papous dans la tête.
13.40 L'exposition du dimanche : Van Dongen, fauve au musée de l'Annonciade (Saint-Tropez).
14.00 Le temps de se parler.
14.30 La Comédie-Française présente : « La mort d'Andrea del Sarto, peintre florentin », par A. de Musset. Avec F. Chaumette, J. Destoop, A. Pralon, C. Fersen...
16.20 La tasse de thé : en duplex avec Montpellier) : rencontre avec J.-P. Cassel ; à 17 h 45, histoire-actualité : comment faire l'histoire de la Résistance ?
19.10 Le cinéma des cinéastes : bilan de la saison cinématographique.
20.00 Musique : une jeune strasbourgeoise, la Marseillaise.
20.30 Atelier de création radiophonique : « Les bruits du monde », de J.-L. Parant.
22.30 Musique : autour des arts du récit (en direct du Festival de Radio-*France et de Montpellier*).

LUNDI 15 JUILLET

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux : (et à 10 h 50 : Uwe Johnson, roman d'apprentissage du monde moderne).
9.05 Les matinées, science et symboles : colloque international de Tsukuba.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir : rapport du Collège de France.
11.30 Feuilleton : le dossier n° 113.
12.00 Radio festival : en direct de Montpellier.
12.45 Panorama : sciences.
14.00 Un livre, des voix : « Nitocris, la dame de Memphis », de Pierre Montlaur.
14.30 Jean Ferry, du surréalisme à la *métaphysique.*
15.30 Les arts et les gens : mise au point à Aix-en-Provence ; périscope ; itinéraires baroques en France.
17.10 Ile-de-France, le parachutisme.
18.00 Subjectif : Agora (Yves Ballu) ; à 18 h 35, Tire ta langue...
19.30 Perspectives scientifiques : les grandes structures de l'univers.
20.00 « *Une tarte aux soupirs, ou les fausses notes de l'amour* », de V. Fournier. Avec M. Guillaume et l'auteur.
21.00 Concert « Voce », par l'Ensemble 2e2m.
22.30 Autour des arts du récit, en direct du Festival de Radio-France et de Montpellier.

MARDI 16 JUILLET

6.00 Les cinéastes du documentaire.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux (et à *10 h 50 : Uwe Johnson*).
9.05 Les matinées science et symboles : Colloque international de Tsukuba, les voies de la connaissance (les figures de la raison, l'invention et l'inconscient).
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : acheter ou choisir des livres pour nos enfants.
11.30 Feuilleton : le Dossier n° 113.
12.00 Radio festival, en direct de Montpellier.
12.45 Panorama : jazz.
14.00 Un livre, des voix : « De guerre lasse », de Françoise Sagan.
14.30 « Trompette sous un crâne », de Kathy Amaizo. Avec E. Dandry, J.-F. Calvé, S. Artel...
15.30 Les mardis du théâtre : guerre et cinéma.
17.10 Le pays d'ici, à Orange.
18.00 Subjectif : Agora (Marc Vigié) ; à 18 h 35, Tire ta langue...
19.30 Perspectives scientifiques : douze clés pour la biologie.
20.00 *Musique, mode d'emploi* : Clara Haskil.
20.30 Pour ainsi dire : les éditeurs typographes.
21.00 Entretiens avec... Music, peintre.
21.30 Musique : Festival de Montpellier : récital M.-F. Bloch, viole de gambe, M.-O. Bailleux, clavecin.
22.30 Autour des arts du récit, en direct du Festival de Radio-France et de Montpellier.

MERCREDI 17 JUILLET

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les *enjeux internationaux.*
8.30 Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux (et à 10 h 50 : Uwe Johnson).
9.05 Les matinées : science et symboles : Colloque de Tsukuba, les voies de la connaissance (les figures de la raison, l'inconscient et le corps).
10.30 *Musique : miroirs (et à 17 h).*
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : rencontre de jeunes lecteurs avec Madeleine Gilard.
11.30 Feuilleton : le Dossier n° 113.
12.00 Radio festival, en direct de Montpellier.
12.45 Panorama : spécial Liban.
14.00 Un livre, des voix : « le Partage du *sang* », *de Jean Egen.*
14.30 Passage du témoin, avec Edgar Morin et Jorge Semprun (rediff. de l'émission du 13 juillet).
15.30 Lettres ouvertes, magazine littéraire.
17.10 Le pays d'ici, à Orange.
18.00 Subjectif : Agora (Jean-Jacques Barloy) ; à 18 h 35, Tire la langue...
19.30 *Perspectives scientifiques* : recherches actuelles (apprendre une langue en apprenant à traduire).
20.00 Musique, mode d'emploi : Clara Haskil.
20.30 Vous avez dit demain ? par Jean de Beer (l'initiative personnelle et la dictature des fonctionnaires).
21.30 Pulsations : Orchestre de chambre de Caen, dir. I. Malec.
22.30 Autour des arts du récit, en direct du Festival de Radio-France et de Montpellier.

JEUDI 18 JUILLET

0.00 Les *nuits de France-Culture.*
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux (et à 10 h 50 : Uwe Johnson).
9.05 Les matinées science et symboles : colloque international de Tsukuba, les voies de la connaissance (la place de l'*homme dans* le monde — l'être et le non-être dans la pensée de l'Inde).
10.30 Musique : miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : l'enseignement du français.
11.30 Feuilleton : le dossier n° 113.
12.00 Radio festival, en direct de Montpellier.
12.45 Panorama : Moyen Age.
14.00 Un livre, des voix : « Milady », de Olivier Merlin.
14.30 Communauté des radios publiques : Karl Marx, dernier voyage, dernier retour.
15.30 Musique : musicomania (été 85, le paysage de la France, à Nice, « Acropolis », un nouvel espace pour toutes les musiques du monde).
17.10 Le pays d'ici, à Orange.
18.00 Subjectif : Agora (Olivier de Kersauson) ; à 18 h 35, Tire ta langue...
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la traumatologie.
20.00 Musique, mode d'emploi : Clara Haskil.
20.30 « *Un fantôme pour James* », de Serge Martel. Avec P. Bonzans, C. Mann, H. Labussière. . (rediff.).
21.30 Festival de *Montpellier* : « El tango », avec Milva, Astor Piazzola et le Quintette de tango contemporain.
22.30 Autour des arts du récit, en direct du Festival de Radio-France et de Montpellier.

VENDREDI 19 JUILLET

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : *deux fois un, les jumeaux (et à* 10 h 50 : Uwe Johnson).
9.05 Matinée science et symboles : colloque international de Tsukuba, les voies de la connaissances (la place de l'homme dans l'univers — le principe anthropique).
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs : l'histoire en baskets.
11.30 Feuilleton : le dossier n° 113.
12.00 Radio festival, en direct de Montpellier.
12.45 Panorama : Nouvelle-Calédonie.
14.00 Un livre des voix : « le Grand Secret », de René Barjavel.
14.30 Sélection prix Italia : les enfants du palais ou l'atrophie de l'enfant *par la nuit.*
15.30 L'échappée belle : promenade aux phares ; à 16 h 30, Terre des merveilles (la conquête du Pérou).
17.10 Le pays d'ici, à Orange.
18.00 Subjectif : Agora (Jacques Chancel) ; à 18 h 35, Tire ta langue...
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : l'homme et le *climat.*
20.00 Musique, mode d'emploi : Clara Haskil.
20.30 Le grand débat : le retour du libéralisme, avec Y. Canac, P. Rosanvallon, A. Lipietz.
21.30 Festival de Montpellier : jazz, avec Michel Portal, Daniel Humair, J. Kuhn, A. Mac Kee, M. Cinelu.
22.30 *Autour des arts du récit, en direct* du Festival de Radio-France et de Montpellier.

France-Musique

SAMEDI 13 JUILLET

2.00 Les nuits de France-Musique : George Szell.
7.03 Avis de recherche : œuvres de Rossini, Busoni, Absil.
9.05 Carnet de notes : en direct de Nice.
11.00 Moment musical : œuvres de Schubert, Bach.
12.05 Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît.
12.30 Récital (en direct de Montpellier) : Karoly Mocsary interprète au piano des œuvres de Rachmaninov, Balakirev, Liszt, Chopin.
14.04 Opéra : « Russlan et Ludmilla », opéra en cinq actes de Glinka par les chœurs et l'orchestre du Bolchoï, dir. K. Kondrachine.
17.00 Désaccord parfait : débat autour des « Histoires de la Marseillaise » ; à 19 h, Concert : *œuvres de Gossec,* Ibert, Auric, *Milhaud,* Roussel, Koechlin, Honegger, par l'Orchestre d'harmonie des gardiens de la paix de Paris, dir. C. Pichaureau.
20.05 Jazz (en direct de la Grande Parade du jazz à Nice) : A. et F. Purim, D. Gillespie.
20.34 Avant-concert.
21.30 Soirée lyrique (en direct du Théâtre *antique d'Orange et en simultané* sur TF 1) : « Simon Boccanegra », l'opéra en un prologue, trois actes et cinq tableaux de Verdi par l'Orchestre national de France et les Chœurs de Radio-France, dir. M. Arena, sol. M. Caballe, C. Pierson, P. Cappuccilli, L. Bartolini.
0.05 Serge Rachmaninov.

DIMANCHE 14 JUILLET

2.00 Les nuits de France-Musique : « Héroïque » et « Pathétique ».
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère ; œuvres de Lacôme, Duclos, Chopin, Romberg, Enesco, Rossini.
9.05 Les carnets musicaux du docteur Burney : « Où le docteur Burney trouve que l'Italie a perdu beaucoup de sa splendeur » ; œuvres de Banchieri, Luzzaschi, Martini, Mozart, Rutini, Caccini.
12.00 Concert : Brigitte Haudebourg, clavecin et piano forte, et Marielle Nordmann, harpe, interprètent des œuvres de Baur, Pescetti, Boieldieu, Schubert, Sejan.
13.05 Bruno Walter répète la 5e Symphonie de Beethoven.
14.15 Disques compacts : œuvres de Debussy, Mozart, Offenbach, Vivaldi, Hummel, Haendel...
17.00 Comment l'entendez-vous ? André Miquel, administrateur général de la Bibliothèque nationale, professeur au Collège de France ; œuvres de Debussy, Fauré, Franck, Ravel.
19.05 Concert : œuvres de Farkas, Dantzi, Hindemith, Rameau, par le Quintette *à vent de Lille.*
20.34 Avant-concert (en direct de Montpellier) : œuvres de Debussy, Berlioz.
21.30 Concert (donné le 12 juillet) : Concerto pour orgue de Poulenc, trois cantates pour soli et orchestre de Ravel par l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. M. Atzmon ; en complément de programme, Quatuor à cordes de Ravel.
0.10 Concert (en direct de Montpellier) : musique traditionnelle du Japon, par l'Ensemble Yonin No Kai de Tokyo.

LUNDI 15 JUILLET

2.00 Les nuits de France-Musique : musique et théâtre en Angleterre.
7.10 Réveille-matin : spécial Montpellier.
9.08 Occitanes : les concerts de Liszt à Montpellier ; les orgues historiques du Languedoc-Roussillon ; Bodin de Boismortier ; Joseph Canteloube.
12.05 Le temps du jazz.
12.30 Récital : Roland Dyens, guitare classique et guitare populaire, interprète des musiques latines.
14.04 Programme musical : œuvres de Beethoven, Schubert, Liszt.
17.00 L'imprévu (en direct de Montpellier).
18.30 Concert : œuvres de Mozart par l'Ensemble de Maurice Bourgue.
20.05 Jazz : (en direct de la Grande Parade du jazz à Nice) : B. B. King, Shorty Rogers, Jazz Giants.
20.34 Avant-concert : œuvres de R. Schumann.
21.30 Concert (donné le 8 juillet à la cour Jacques-Cœur) : scènes de Faust pour soli, chœur et orchestre de R. Schumann par l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, les Chœurs d'enfants du Marais et du Konzertchor de Darmstadt, dir. C. Diederich. En complément, « Kreisleriana » de R. Schumann par M. Argerich, piano.

MARDI 16 JUILLET

6.00 Musique légère.
7.10 Réveille-matin.
9.08 Occitanes : par Philippe Caloni.
12.05 Le temps du jazz.
12.30 Concert : « Manuscrit de Montpellier » par l'Ensemble de musique médiévale et le chœur de chambre de l'Ensemble vocal de Montpellier.
14.04 Meridion et Septentrion : œuvres de Haydn, Purcell, Mancinelli, Mercabru, Muset, Ravel, Saint-Saëns.
17.00 L'imprévu (en direct de Montpellier).
18.30 *Récital : (en direct de la salle* Molière) : Paul Apélian, clarinette, Susan Campbell, piano, interprètent des œuvres de Gouvy, Hubeau.
20.05 Jazz : (en direct de la Grande Parade du jazz à Nice) : J. et R. Mc Lean ; Gilberto Gil.
20.34 Avant-concert : œuvres de Peri, Fauré, Saint-Saëns.
21.30 Concert : Quatrième concerto pour piano et orchestre en ut mineur, « Déjanire » opéra de Saint-Saëns par l'Orchestre national de Lyon, dir. S. Baudo, sol. J.-F. Heisser, D. Vejzovic, P. Binder, J. Blinkhof, A. François.
0.05 Jazz-club : le quintette de Michel Portal.

MERCREDI 17 JUILLET

2.00 Les nuits de France-Musique : Jules Massenet.
7.10 Réveille-matin.
9.08 Occitanes : par Ph. Caloni.
12.05 Le temps du jazz.
12.30 Récital : Lamiya Sabitch, soprano, Serge Zapolsky, piano, interpretent des œuvres de Schubert, de M. de Falla, Rachmaninov, R. Strauss.
14.04 Au musée Fabre : œuvres de Royer, Vivaldi, Haydn, Beethoven, Petrassi Boely.
17.00 L'imprévu : (en direct de Montpellier).
18.30 Récital : (en direct de la salle *Molière) : Jaap Schröder, violon,* Ivète Piveteau, clavecin, interprètent des œuvres de Bach.
20.05 Jazz : (en direct de la Grande Parade du jazz à Nice).
20.34 Avant-concert : œuvres de Bach, Liszt.
21.30 Concert : (en direct de la cathédrale Saint-Pierre) : « Christus », oratorio de Liszt, par le *Nouvel Orchestre* philharmonique et les chœurs de Radio France dir. M. Janowski.
0.10 Le mythe d'Orphée : œuvres de Tromboncino, Cara, Pesenti, Monteverdi, Liszt.

JEUDI 18 JUILLET

2.00 Les nuits de France Musique : Hanns Eisler.
7.10 Réveille-Matin.
9.08 Occitanes : par Philippe Caloni.
12.05 Le temps du jazz.
12.30 Récital : œuvres de Scarlatti, par Scott Ross.
14.04 Remaniements : œuvres de Beethoven, Schumann, Stockhausen, Ravel.
17.00 L'imprévu.
18.30 Récital (en direct de la salle Molière) : Florent Boffard, piano, interprète des œuvres de Beethoven, Scriabine, Schumann.
20.05 Jazz : (en direct de la Grande Parade du jazz à Nice et du Festival du Juan-les-Pins) : Miles Davis.
20.34 Avant-concert.
21.30 Concert : (en direct de la cour Jacques-Cœur de Montpellier) : « Évocacion El puerto », « Triana » d'Albeniz. Deuxième Concerto pour piano et orchestre en sol mineur de Prokofiev, « l'Ombre du souvenir » de Gagneux, deux suites du « Tricorne » de M. de Falla par l'Orquestra de la ciudad de Barcelona dir. A. Ros-Marba, sol. M. Rudy, piano.
0.10 Le mythe d'Orphée : œuvres de Gluck, Offenbach.

VENDREDI 19 JUILLET

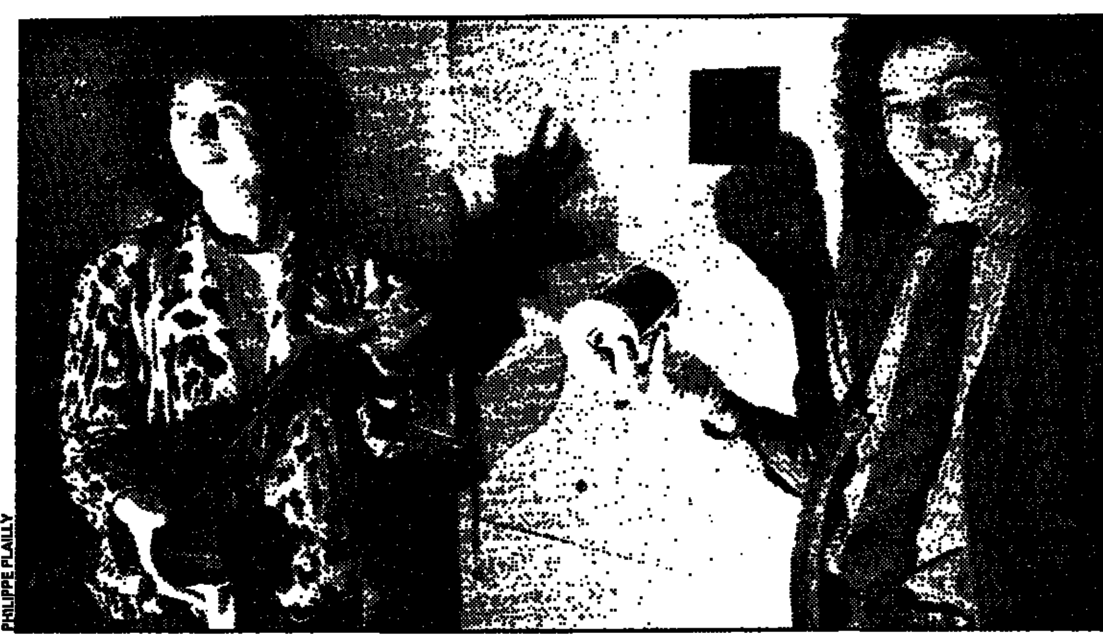
2.00 Les nuits de France-Musique : Fred Astaire.
7.10 Réveille-matin.
9.08 Occitanes : par Philippe Caloni.
12.05 Le temps du jazz.
12.30 Récital : Pierre Champagne, violoncelle, et Olivier Penven, piano, interprètent des œuvres de Beethoven, Paganini, Schumann, Debussy, Stravinski.
14.04 Carte blanche : A la comtesse Hildegarde de Soulzon : œuvres de Berlioz, Schumann, Brahms, Debussy, Ravel.
17.00 L'imprévu (en direct de Montpellier).
18.30 Récital (en direct de la salle Molière) : Inger Södergren, piano, interprète des œuvres de Berg, Brahms, Schubert.
20.05 Jazz (en direct de la Grande Parade du jazz à Nice et du Festival de Juan-les-Pins) : Lionel Hampton et le Paris Reunion Band.
20.30 Concert (émis de Stuttgart) : Prélude et fugue sur Bach de Liszt, Concerto pour clavecin, flûte, hautbois, clarinette, violon et violoncelle de de Falla, Air de « Butterfly » extrait du 2e acte, de Puccini, Air de Marguerite, extrait du 3e acte de « Mefistofele » de Boito, Concerto *pour violon et orchestre n° 2 de Bartok* par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. C.A. Buente, sol. E. Lauer, W.M Klosiewicz, M. Russo, T. Kubota.
22.25 Concert : « El tango » de Milva et Astor Piazzola avec le Quintette de tango contemporain.
0,10 Concert : œuvres de Zelenka, Bach, Haendel par la Camerata nova de Prague.

Cinéma en relief

L'aventure de la cinéholographie continue...

Il y a six mois, *le Monde* rendait compte des présentations privées des premiers films cinéholographiques en 35 et 70 milimètres de Claudine Eizykman et Guy Fihman, tenues à la Fondation Hugot du Collège de France *(le Monde* des 29 et 30 décembre 1984). Ce fut le choc des premières images cinématographiques en relief véritable, visibles à l'œil nu, obtenues par la mise en œuvre conjuguée d'hologrammes et de lasers (à la cadence de 20 à 24 hologrammes par seconde). Expérience étonnante, sentiment que le cinéma naissait une seconde fois. Depuis, on a pu voir certains de ces films *(Jardins argentiques, Portraits)* dans le cadre de l'exposition « les Immatériaux », au Centre Georges-Pompidou.

Mais l'aventure continue. Les deux cinéastes chercheurs brûlent les étapes, relèvent avec brio les défis successifs qu'ils se lancent à eux-mêmes. Ils se rapprochent à pas de géant de leur rêve : faire accéder le cinéma à la troisième dimension, en ouvrant, avant la fin de la décennie, la première salle de cinéholographie. Ainsi deux jeunes cinéastes français de formation philosophique, jetant un pont entre les sciences, l'art et la technologie, entre l'université et l'industrie, maintiennent, selon toute probabilité, leur avance sur les Américains et, surtout, sur les Russes.



Claudine Eizykman et Guy Fihman, devant le Visu-laser 3 D, présentent le premier film holographique 126 mm.

Cette fois, c'est dans une salle banale de l'ancienne Ecole polytechnique, au CESTA (Centre d'étude des systèmes et des technologies avancées), qu'ils viennent de présenter, du 18 au 28 juin, le « premier holofilm 126 milimètres ».

Tourné en Angleterre en mars dernier, à Rugby, siège de JK Laser, leader mondial des lasers holographiques, il dure cinq minutes. Avec ce nouveau format, plus besoin de fermer un œil, comme avec le 35 ou le 70 milimètres : par la fenêtre de visualisation, on voit, les deux yeux grands ouverts, une momie tituber dans la lumière verte du faisceau laser. Lentement, elle pivote sur elle-même, et les bandelettes qui l'enserrent se déroulent, dévoilant peu à peu un corps de femme nu, statue de chair sans visage.

Telle est la magie du cinéma holographique : restituer la présence, rendre palpable le grain de la peau, la douce fermeté d'un sein de jeune fille. Mais on n'est pas au bout de ses surprises... Lorsque la belle créature s'est montrée dans toute sa nudité, on appuie sur un bouton, le long de la machine, le film repart en sens inverse, la femme se rebandelette, redevient momie. D'où le titre du film, en forme de palindrome, *Un nu.*

Baptisée Visu-laser 3 D, la grande boîte (2 m de hauteur, 65 cm de largeur, 75 cm de profondeur) qui emprisonne la danse en vert est un prototype de haute technologie unique au monde, beaucoup plus sophistiqué que celui de Beaubourg. Elle se substitue au projecteur de cinéma traditionnel, et sert aussi d'écran. Comme toute la chaîne d'appareils nécessaires à la réalisation et à la projection du film, elle utilise le laser, a été conçue par les deux cinéastes, et fabriquée par des PME françaises sur leurs indications.

On découvre, posée sur une table, à demi encapuchonnée de toile noire, la caméra de prises de vue, dépourvue d'objectif et de viseur, boîtier librement adapté des appareils utilisés en photographie aérienne (seul domaine d'utilisation, jusqu'ici, des pellicules 126 mm). Plus loin, une table de montage rudimentaire, assortie des traditionnels gants blancs et ciseaux, mais qui nécessite, elle aussi, le recours au laser.

Les invités sont saisis d'étonnement devant cet étrange mélange d'archaïsme et de sophistication. *« On se croirait chez Méliès »*, s'écrie Frédéric Mitterrand, ému et ravi. Les apprentis sorciers de la troisième dimension évoquent Thomas Edison, et suggèrent que l'on pourrait installer des Visu-laser en batterie, à l'usage du grand public, comme le fit, au siècle dernier, l'autodidacte américain avec ses « kinétoscopes ». Après tout, c'est en constatant qu'Edison gagnait *« un argent fou »* avec ses kinétoscopes que M. Lumière père encouragea ses fils, Auguste et Louis, à se lancer dans l'aventure du cinématographe...

Dès maintenant, l'invention des deux cinéastes est susceptible de multiples applications industrielles et scientifiques, partout où la vision en relief, liée au mouvement, s'avère précieuse. Ce qui explique que l'Aérospatiale ait apporté son concours à l'enregistrement du film, le financement global de cette phase ayant été assuré par des organismes interministériels.

Déjà, le couple prépare l'étape suivante : agrandir le format de visualisation, accéder à la couleur.

LISE BLOCH-MORHANGE.

Médias du Monde

Allemagne

Soixante francs pour capter les satellites

Depuis le 9 juillet, les foyers allemands ont le droit d'installer sur leur toit ou dans leur jardin une antenne parabolique de 2 mètres de diamètre pour capter les chaînes de télévision transmises par les satellites ECS ou Intelsat. Ils pourront ainsi recevoir une douzaine de programmes européens en langue allemande (3 Sat, Sat 1, RTL Plus), anglaise (Music Box, Sky Channel) ou française (TV 5).

Cette réception est soumise à une taxe mensuelle de 20 DM, soit environ 60 F. Mais le téléspectateur devra auparavant acheter un équipement de réception dont le prix varie entre 30 000 F pour une installation individuelle et 150 000 F pour une grosse anterine collective.

L'autorisation d'installer une antenne parabolique ne concerne que les zones non câblées. Le ministère fédéral des PTT entend en effet ne pas concurrencer l'ambitieux plan de câblage lancé il y a deux ans et considère que la réception individuelle des satellites de télécommunication est une préfiguration intéressante de la télévision par câble.

Aux yeux des autorités allemandes, cette libéralisation offre un double avantage : elle sensibilise l'opinion à la réception de nouveaux programmes et au péage qui lui est associé ; elle permet aux éditeurs allemands qui se sont lancés dans la télévision d'élargir leur public au-delà des simples abonnés au câble.

États-Unis

Presse et publicité font bon ménage

Les recettes publicitaires de la presse américaine ont augmenté de plus de 10 % sur les trois premiers mois de l'année par rapport à la même période en 1984.

Elles se sont élevées à 5,75 milliards de dollars, les recettes au titre des annonces classées dépassant à elles seules les 2 milliards de dollars. Ce dernier secteur a ainsi enregistré une hausse de 16,7 % sur le premier trimestre 1984.

Un groupe d'investisseurs propose de racheter l'UPI

Un groupe d'investisseurs a offert plus de 14 millions de dollars pour l'achat de l'agence de presse américaine United Press International (UPI).

Ce groupe, composé de personnalités encore anonymes des milieux journalistiques et bancaires, propose de rembourser les dettes de UPI et d'investir les fonds nécessaires au fonctionnement de l'agence pendant un ou deux ans.

Les investisseurs seraient moins de six et estiment qu'« il doit y avoir deux agences de presse américaines », c'est-à-dire Associated Press (AP) et UPI. Louis Nogales, le directeur de UPI, a jugé leur proposition « très crédible ».

Classique

Mozart par Mitsuko Uchida

La pianiste japonaise Mitsuko Uchida, lauréate du Concours Beethoven de Vienne en 1969, vient de signer un excellent disque consacré à Mozart.

La chronologie des sonates pour piano du musicien salzbourgeois a été quelque peu bouleversée par des découvertes récentes, et il semble bien que celles en ut K.330 et en si bémol K.333 n'aient pas été écrites à Paris en 1778, mais respectivement à Munich ou à Vienne en 1781-1782 et à Linz en 1783. A les examiner de près, c'est fort plausible, car ces deux œuvres, la seconde surtout, sont proches de l'esprit du concerto, genre que Mozart pratiqua essentiellement dans ses années viennoises. Mitsuko Uchida les interprète avec goût, de façon nuancée, avec la vigueur nécessaire, mais sans démonstration intempestive de virtuosité. Elle sait servir la musique, et non se servir d'elle.

La première face est complétée par le sublime *Adagio en si mineur* K.540, la seconde par la petite *Gigue en sol majeur* K.574. Ces pages comptant parmi les plus précieuses de Mozart, chaque face se termine en beauté. Ce disque se distingue donc aussi par son programme intelligemment conçu.

MARC VIGNAL.

● **Philips, 412,616.**

Musique contemporaine : Ferneyhough, Höller

La discographie de Brian Ferneyhough, un des principaux compositeurs de la génération venant de dépasser quarante ans, continue de s'étoffer, et il semble bien que l'Ensemble intercontemporain et Pierre Boulez, interprètes inspirés d'une très belle musique, viennent d'en faire paraître le plus précieux fleuron.

Funérailles I et *II*, diptyque achevé en 1980 et d'une durée totale de vingt-cinq minutes (et non de dix-huit comme indiqué sur la pochette), est écrit pour deux violons, deux altos, deux violoncelles, contrebasse et harpe, et s'inscrit dans un ensemble exemplaire d'œuvres pour cordes solistes. Moins violentes que le bref et concis *Quatuor à cordes n° 2*, à peu près contemporain, ces pages de tout premier plan permettent à l'auditeur de respirer davantage et de mieux s'imprégner de la concentration de pensée et de la finesse d'écriture propres à Ferneyhough, qui se confirme ici comme un des plus authentiques héritiers de l'Ecole de Vienne du début de ce siècle et aussi — pourquoi pas ? — du Boulez du *Livre pour quatuor*.

Au revers, *Arcus* pour dix-sept instrumentistes et bande magnétique (1978) du compositeur allemand York Höller, d'un an plus jeune que Ferneyhough. L'œuvre s'impose avec moins d'évidence, mais occupe dans la production contemporaine une place tout à fait honorable, et ne dépare pas un disque en définitive magnifique. Seul sujet d'étonnement et d'inquiétude pour l'avenir : l'absence de tout texte de commentaire.

MARC VIGNAL.

● **Erato (coproduction avec EIC et IRCAM), « Points de repère », STU 71556.**

Rock

Jesse Johnson's Revue

Toute la question — c'est, à l'évidence, la problématique de ce chanteur et, partant, de son disque — consiste à savoir si l'on peut reprocher à Jesse Johnson de vouloir être le roi à la place du Prince ? Si oui, on verra un artiste plagiaire, un disque ersatz et donc un produit rédhibitoire. Si non, on les prendra pour ce qu'ils sont : un musicien qui se tient bien, un disque fichtrement remuant et un produit commercial.

Voici les circonstances (atténuantes) en lieu (Minneapolis) et place (The Time) : fort de son succès personnel, Prince décide de se lancer dans la production. Il imagine un groupe plus directement imprégné des racines *rhythm'n blues* dont *il* serait le mentor anonyme. Autour du chanteur Morris Day, il recrute des musiciens. Le groupe prend pour nom The Time, on le voit (hautement jubilatoire) dans *Purple Rain*, le film, les disques se vendent à la chaîne. Jesse Johnson, guitariste, vit dans l'ombre de Prince — ou pis, dans celle de Morris Day, qui a toutes les peines à se faire une place au soleil de Prince. Il apprend à jouer comme lui, à changer, à bouger, à s'habiller, à respirer comme lui. Et quand il croit savoir, il lui prend l'idée de composer. Refus catégorique. *Exit.*

Owen Husney, le premier manager laissé pour compte par le Kid de Minneapolis, voit en cette jeune mouture fraîchement affranchie l'occasion de prendre sa revanche et d'étoffer son compte en banque des retombées commerciales du phénomène Prince. Ce qui nous ramène à la question première. Récapitulons : ça en a la couleur (noire), le ton (mauve), le look (dentelles psychédéliques), le minois (minet), le son (funk-new-wave), l'esprit (lubrique), la voix (sexy), le manager (Owen Husney), c'est du Prince mais ça n'est pas Prince. On reconnaîtra la période pré-psychédélique, entre *Controversy* (*She's A Doll* en est un remake éhonté) et *1999* : les temps spécifiques qui naissent de la fusion des batteries électronique et acoustique et des riffs syncopés, les scansions saccadées des synthétiseurs, les soubresauts furieux de la guitare, les trémolos de la voix, les textes dont les titres résument la portée (*Be Your Man, I Want My Girl, Special Love, She's A Doll*, etc.) en dessous de la ceinture, tous les gimmicks y passent, jusqu'à la pochette (le mauvais goût sans l'excentricité qui fait la différence) et les remerciements à Dieu.



Pour les nostalgiques de cette époque princière, Jesse Johnson fera un substitut convenable. Au reste, même en tête des hit-parades, le cas échéant l'ancien guitariste de The Time a encore quelques années devant lui à l'ombre du maître.

ALAIN WAIS.

● **Polydor, 395024-1.**

« The Lost Weekend » de Monochrome Set

Un nouveau disque de Monochrome Set, groupe de petite réputation mais de grande noblesse, est un ravissement chaque fois renouvelé. Qu'il suffise d'écouter le premier morceau *(Jacob's Ladder)* de la première face pour se faire une idée de l'esprit, sinon de la teneur, de ce quatuor britannique : un rock taillé dans les années 50 avec des chœurs d'inspiration gospel, le tout décalé sur le ton d'aujourd'hui et un tempo légèrement accéléré.

Monochrome Set est un groupe culturel — il faut le dire car ils se font rares — dont la création est parsemée de références, de clins d'œil astucieusement camouflés et qui n'apparaissent au détour des compositions que pour évoquer des ambiances : une pincée hispanisante, une touche indienne, un zeste de jazz, un nuage d'Elvis. On est rock, et même foncièrement fidèle à une pureté pionnière, mais pas puriste. Le parti pris minimaliste est balancé par la richesse du style, le tricot des arrangements, les subtilités d'exécution.

Voilà des musiciens qui refont le monde avec deux guitares, qui développent les enchevêtrements, qui imaginent des mélodies futées et affûtées, toujours pointues, les harmonies en accent circonflexe et l'expression tranchante. Il y a une manière de folie dans l'inspiration de ce groupe qui pratique un rock dingo. Il y a une excentricité à tous crins et une intention, dans la façon de faire la musique, de couvrir, d'expérimenter toutes les possibilités offertes par les moyens du bord. La rançon de l'inédit.

A. W.

● **WEA, 240682-1.**









هكذا من الأصل

Le « Paris » de Jacky Fréon

Gourmets réunis.

JACKY FRÉON, nous l'avons connu sous les ordres du surdoué Joël Robuchon, aux *Célébrités*. Puis au *Nova Park* où il fit merveille dans la mesure où c'était ici possible. Le voici au *Lutetia*.

Non point à la brasserie mais dans un cadre tout nouveau, imaginé pour lui, baptisé « *Paris* » (23, rue du Sèvres – 6e – tél. 548-74-34).

C'est l'ancien salon de thé de l'hôtel, porte grande ouverte sur la place, abritant à peine une cinquantaine de couverts (la juste mesure pour donner le meilleur de soi-même).

Fréon s'est parié d'y réussir et d'y réunir les gourmets des deux rives : pari tenu ! Cela m'a ramené loin en arrière lorsque le gros bonnet de Lutetia était Sylvain Cluzell et qu'avec Curnonsky nous nous régalions, dans sa petite salle personnelle, à deux pas des cuisines.

La carte est courte et les portions possibles, les assiettes blanches, le décor juste ce qu'il faut pour que l'on se voie manger sans avoir à le regarder, la climatisation parfaite, le personnel aimable.

J'ai goûté ou noté le jarret de veau en gelée, la salade d'escargots et grenouilles (remarquable), *un* fondant de lapereau au serpolet, la nage des rougets barbet et la minute de bar en homardine, un turban d'écrevisses aux concombres, le tournedos à la croûte au pot (bœuf ficelle) et le pied de porc braisé à l'ancienne, la côte de bœuf au gros sel et le panaché (ris de veau, côte d'agneau, filet de bœuf) grillé, aubergines et tomates. Honnête plateau de fromages et savoureux desserts.


ISABELLE WATERNAUX

Et enfin un menu (175 F) dont mes voisins se régalèrent : minute de bar aux petits oignons nouveaux, suprême de volaille de Bresse au foie gras, fromages et mousse au chocolat fin, café et service compris.

La carte des vins n'est pas encore bien fournie et, surtout, de hauts prix, mais Fréon doit y remédier. *Oui*, je gage qu'il n'aura pas de mal à tenir son pari et que le *Paris* (fermé dimanche et lundi – parking en face) est, sur la rive gauche, un « grand » en puissance.

LA REYNIÈRE.

Les Tables de la Semaine

Chez Tante Louise

Discret, sérieux, copieux, coûteux certes, un restaurant ne faisant pas parler de lui (même pas par les guides !), mais où vous vous régalerez du foie gras comme de la poêlée d'escargots, de la paupiette de *bar comme du pigeon de maïs* en cocotte, des fromages comme des desserts. Excellent la tour martillac (graves rouges).

● Chez Tante Louise, 41, rue Boissy-d'Anglas (8e). Tél. : 265-06-85. Ouvert en août, fermé le dimanche.

Le Jardin

Dans ce véritable jardin du Royal Monceau il faut redire que les déjeuners, avec le menu *(220 F net) et les vins* (sauvignon blanc, gamay ou madiran à 70 F), sont un plaisir patricien. A la carte, de belles créations du chef Gabriel Biscay comme les asperges au sabayon de vinaigrette à l'orange, la terrine de gigot d'agneau aux aubergines, *le* petit sauté d'agneau minute à la menthe.

● Royal Monceau, 35, avenue Hoche (8e). Tél. : 561-98-00.

Le Ty Coz, à Lyon

Eh oui ! Laissant son Ty Coz parisien (35, rue Saint-Georges, tél. : 878-42-95, ouvert en août) à sa fille Marie-Françoise, Jacqueline s'est « faite » lyonnaise. Gentiment agencé, le Ty Coz d'entre Rhône et Saône propose un menu vin compris à 180 F et la carte, les fruits de mer, les poissons (la cotriade sur commande), les crêpes de froment et les galettes de blé noir dans toutes leurs garnitures. Un bon cidre pour les amateurs.

● Ty Coz, 15, rue Royale, à Lyon. Tél. : 827-36-29. Fermé dimanche et lundi.

Le Relais Lamartine à Bussières

Ce n'est qu'à 9 kilomètres de Mâcon et, comme dirait l'autre, cela mérite le détour. M. et Mme Gacon, *que nous connûmes* à Paris, sont allés s'installer près du tombeau de Jocelyn. Petit hôtel confortable et modeste avec vue sur le vignoble et, surtout, bonne et simple halte gourmande avec des menus (85 F et 135 F, fromages ET dessert) et une carte aux terrines alléchantes, à la chiffonnade d'écrevisses du pays, à l'andouillette au saint-véran, et où l'estouffade, le poulet sauté et la fricassée de veau rivalisent d'honnêteté bon enfant. Très belles bouteilles en cave. Comptez aussi avec le menu « gastronomique » à 190 F (foie gras, gourmandise *du pêcheur, sauté de ris de veau* aux écrevisses, fromages, chariot des desserts, mignardises).

● Relais Lamartine, à Bussières, 71960 Pierreclos. Tél. : 36-64-71.

Fourchettes et pinceaux

ON connaît surtout Collioure pour ses anchois et son vin. Mais ce petit village portuaire des Pyrénées-Orientales, situé entre Perpignan et Banyuls, a aussi un riche patrimoine artistique. Au début de ce siècle, les plus grands noms de la peinture y venaient : Derain, Matisse, Manguin, Braque, Vlaminck, Chagall, Dufy, Picasso – qui a même pensé s'y installer... Les murs du café-musée des Templiers témoignent du passage de ces vacanciers, tapissés de leurs toiles.

Pour renouer avec la peinture, sans délaisser pour autant la gastronomie, le château royal de Collioure expose tout l'été des tableaux exécutés par sept grands cuisiniers français, à leurs moments perdus : Robert Bardot *(Le Flambard* à Lille), Sylvie Beauvalot *(Le Best* à Saint-Omer), Jean-Pierre Haeberlin *(L'Auberge de l'Ill* à Ribeauvillé), Suzanne Knych *(Le Berthoud* à Paris), Pierre Laporte *(Le Café de Paris* à Biarritz), Georges Paineau (*Le Bretagne* à Questembert) et Raymond Thuilier *(L'Ousteau de Baumanière* aux Baux-de-Provence). Une exposition sans prétention, heureusement, prétexte à découvrir le village et son château, à courir sur les traces de Picasso et de ses amis.

S. D.-S.

● Château royal de Collioure. Jusqu'au 15 septembre.

Miettes

- Visa pour la Vézère... d'Uzerches à Cublac, à l'initiative du SI de Vigeois, quatorze communes de ce coin de France mal connu, toute une série de manifestations intéressantes. Mais gastronomiquement parlant il convient de citer, dans ce désert gourmand, à Varetz : *Castel Novel* (15, avenue Alsace-Lorraine, tél. : 24-26-55), ancienne résidence des Jouvenel, et où le souvenir de Colette plane sur le ragoût de truffes et de foie gras.
- Découverte d'une gourmande lectrice, le *Domaine de l'Enclos* (route de Sénanque, à Gordes, tél. : 72-08-22). Dans ce coin de Vaucluse riche en bonnes maisons, la cuisine de Ph. Grangier l'a enthousiasmée. Et certes le « défilé provençal » (deux plats, fromage et dessert, à 120 francs nets) est intéressant.
- Chocolat amer ! C'est écrit partout, ce qui n'empêche point les desserts au chocolat d'être outrageusement sucrés. A signaler les « couvertures » (ainsi nomme-t-on le chocolat à cuire et à pâtisser). « Amer-Or » et « Perfecta » (chocolat au café) de l'excellent artisan qu'est *Jansen* (6, rue de Chaligny, Paris-12e, tél. : 344-48-80). Le dernier surtout, mêlant l'arôme du café à l'onctuosité du cacao, est parfait.

PHILATÉLIE n° 1904

LA REINE ELIZABETH...

...la reine mère. Suite à nos rubriques nos 1888 et 1902 (*le Monde Loisirs*, des 23 mars et 29 juin), voici les émissions de dix autres pays du Commonwealth, dont les timbres et blocs-feuillets retracent les diverses étapes de la vie de la reine mère. Seul HongKong n'a pas émis de bloc-feuillet.

Falkland (dép.) : 7, 22, 27, 54 pence ; bloc-feuillet 1 $.

HongKong : 40 c., 1, 1,30, 5 $.

Jamaïque : 25, 55 c., 1,50, 3 $; bloc-feuillet 5 $.

Maurice (île) : 25 c., 2, 5, 10 roupies ; bloc-feuillet 15 R.

Samoa : 32, 48, 56 senes, 1 $; bloc-feuillet 2 $.

Seychelles : 50 c., 2, 3, 5 roupies ; bloc-feuillet 10 R.

Salomon (îles) : 12, 25, 35 c., 1 $; bloc-feuillet 1,50 $.

Swaziland : 10, 15, 50 c., 1 emel. ; bloc-feuillet 2 E.

Vanuatu : 5, 20, 35, 55 vatus ; bloc-feuillet 100 v.

Zil Eloigne Sesel : 1, 2, 3, 5 roupies ; bloc-feuillet 10 R.

Formats : timbres 30,56×38 mm ; blocs 90×74 mm. Maquettes : timbres par Clive Abbott ; blocs par Tony Theobald. Impression litho par House of Questa.

« Philexafrique 3 »...

... exposition qui se déroulera à Lomé, du 16 au 24 novembre prochain, est annoncée, par des Etats membres de l'UAPT et quelques Etats associés, avec l'émission des diptyques. *Comme nous l'avons* prévu (voir *le Monde Loisir* du 1er juin, p. XV), voici trois autres pays participants à cet événement, de même manière que les dix autres Etats déjà annoncés.

Bénin (24-6) 200 et 200 F, P.A. maquettes de Nagoba Attignon, offset, Cartor.

Djibouti (2-7) 80 et 80 F dj., P.A., d'après photo en offset par Edila.

Mali (24-6) 200 et 200 F, P.A., par Jacques Combet, offset, Cartor.

Les enveloppes « P.J. », exceptionnellement, peuvent être obtenues à l'ATPOM, 85, av. de La Bourdonnais, à Paris (7e). Tél. : 551-23-99.

Calendrier des manifestations avec bureaux *temporaires*

- ⊙ 59300 Valenciennes, 22/VI *.
- ⊙ 30000 Nîmes (AGIEM), 24-27/VI *.
- ⊙ 77130 Cannes Ecluse, 27/VI *.
- ⊙ 69000 Lyon (rugby), 28/VI *.
- ⊙ 63240 Le Mont-Dore, 1-5/VII *.
- ⊙ 78700 Confl.-Ste-Honorine, 2/VII *.
- ⊙ 97310 Kourou (Ar. V), 3-4/VII *.
- ⊙ 13300 Sal.-de-Provence, 5/VII *.
- ⊙ 49400 Saumur (Mairie), 5/VII *.
- ⊙ 26000 Valence (fête), 6-7/VII *.
- ⊙ 97460 St-Paul (exp. phil.), 14/VII.
- ⊙ 49400 Saumur, 27-28-29/VII.
- ⊙ 97300 Cayenne, 29-30/VII.
- ⊙ 12500 Espalion (foire), 2/VIII.
- ⊙ 66140 Canet-en-Roussillon, 3/VIII.
- ⊙ 66720 Tautavel (La Gr.), 3/VIII.
- ⊙ 30430 Méjannes-le-Clap, 17-18/VIII.
- ⊙ 57000 Metz (bicent.), 22/VIII.
- ⊙ 34700 Lodève (salon), 24/VIII.
- ⊙ 67000 Strasbourg (foire), 5-10/IX.
- ⊙ 68190 Ungersheim (musée), 7-8/IX.
- ⊙ 25350 Mandeure (phil.), 14/IX.
- ⊙ 25660 Saône (collège), 26/IX.
- ⊙ 81000 Albi (congr. ph.), 12-13/X.
- ⊙ 81400 Carmaux (exp. ph.), 17/XI.

* *Voir « Bureaux temporaires »*, le Monde, *du 9 mars, page XV.*

ADALBERT VITALYOS.

MAISON

Harmonie intérieure

Des boutiques pour les bons tons.

LA décoration, ça bouge dans le quartier Saint-Germain. La Casa Lopez arrive rive gauche en ouvrant, boulevard Raspail, une boutique où ses tapis très originaux sont mis en valeur dans un décor de granité gris au sol et de larges casiers de bois clair.

En pure laine et tissage jacquard réversible, la collection « Lubéron » est inspirée de dessins de châles de mariage du siècle dernier, dans des tons vert olive, bleu lavande, ocre ou terre cuite (en 195 cm × 275 cm, 6 000 F). Dans le style des années 30, « Athènes » est un tapis pure laine uni, bordé d'une colonne enrubannée, dans une harmonie douce de gris et roses. Des jetés de lit – parfaits aussi pour recouvrir un canapé défraîchi – sont tissés en laine épaisse mais double.

A dessins de grands chevrons, ils sont en gris flanelle, terre cuite et rose pêche ou noir et rouge. Trois tailles, à partir de 3 500 F.

Yves Halard et sa femme Michelle viennent de s'installer boulevard Saint-Germain dans un vaste magasin où ils ont rassemblé leurs sièges, leurs tapis, leurs tissus.

Endroit idéal pour mettre en scène ce « style Halard » fait d'harmonie chaleureuse et de perfection.

Ambiances de pièces

Le rez-de-chaussée de la boutique est aménagé en ambiances de pièces.

Ici, éclate le bleu intense d'un cuir sur un fauteuil et un petit canapé à accotoirs arrondis ; là, c'est la rigueur des lignes d'un fauteuil à dossier en chêne cérusé noir veiné de blanc et assise de cuir rouge (6 400 F).

Plus loin, le canapé « Baptiste », rectiligne et houssé d'une stricte toile blanche, et le modèle « Edimbourg », à dossier courbe, recouvert d'un tissu à ramages colorés. Sur le sol et aux murs, des tapis fabriqués en Inde selon la technique des durries, d'après les dessins de Michelle Halard.

Ponctuant le décor, des vases et des lampes en céramique, de forme ronde ou fuselée.

Dans un petit hôtel particulier de la rue de Bellechasse où Gustave Doré a eu son atelier, Catherine Colé et Martine Gérondeau ont ouvert Noblesse oblige.

Une drôle d'enseigne pour une boutique ? « *Nous cherchions*, disent-elles, *un titre de film. Celui-ci correspond parfaitement à notre recherche de la qualité et du raffinement.* » Tout part des tissus, vendus au mètre et choisis avec soin.

Outre les conseils d'harmonisation donnés gratuitement, les décoratrices peuvent se rendre sur place pour une consultation ou se charger des travaux d'aménagement.

Dans la boutique, est réuni tout ce qui fait l'ambiance d'une pièce autour d'un tissu : des canapés, des kilims aux coloris inusités, des objets et des meubles anciens de Chine et du Japon.

Créations de Noblesse oblige : une console en bois dont la céruse se choisit dans une grande variété de tons ; des cubes (chevet ou bout de canapé) *en bois à patine jaspée* et un lampadaire à halogène (2 900 F) fait d'une latte peinte en trompe l'œil de travertin.

JANY AUJAME.

● *Casa Lopez*, 27, **boulevard Raspail, 75007 Paris. Tél. : 544-59-36.** *Yves Halard*, **252 *bis*, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 222-60-50.**

● *Noblesse oblige*, **27 *bis*, rue de Bellechasse, 75007 Paris. Tél. : 555-20-43.**

Au nord, les dunes

La Côte d'Opale, « gisement » touristique.

DES vents contraires balaient le littoral de la région Nord-Pas-de-Calais. Rien de plus trompeur que la symétrie de ces deux lignes droites, à peu près égales, qui forment un angle au cap Gris-Nez, allant l'un vers la frontière belge, l'autre vers l'embouchure de l'Authie. D'un côté, le rivage de la mer du Nord avec son port pétrolier Dunkerque, son complexe sidérurgique Usinor, sa centrale nucléaire de Gravelines et Calais avec ses millions de passagers venant ou allant à Douvres ; de l'autre, le rivage de la Manche, avec ses arrière-pays plus vallonnés et verdoyants, Boulogne et son port tous trafics en plus de la pêche, Etaples et ses petits bateaux et le chapelet des stations balnéaires, de Wimereux à Berck, en passant par le Portel, Hardelot, Le Touquet.

Deux versants très différents vers lesquels on se précipite en cohortes serrées dès qu'apparaît le premier soleil de la saison. C'est que cette zone littorale est bien le havre de loisir d'une région besogneuse, longtemps vouée aux seuls travaux de l'industrie. Pour les quatre millions d'habitants du Nord-Pas-de-Calais, et singulièrement le million de citoyens de la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing, il n'est guère de lieux de détente plus proches.

Dès les premiers beaux week-ends, en effet, on se rue de Lille vers Bray-Dunes (80 km) pour retrouver une longue plage de sable fin, sans pour autant abandonner le décor tourmenté de l'industrie ; on va aussi, et de plus en plus facilement, vers Calais, Boulogne, Le Touquet ou Berck, sur ce front de mer où alternent encore falaises sauvages et fragiles barrières des dunes qui font la Côte d'Opale, la bien nommée avec ses ciels nacrés et ses flots aux reflets d'argent.

C'est ce « gisement touristique » que la région Nord-Pas-de-Calais veut exploiter au mieux. L'exploiter, cela signifie pouvoir y accueillir l'énorme foule des vacanciers qui, pendant le bref été nordique, se rassemblent sur les mêmes lieux, les occupent, les sillonnent en tous sens, les détériorent souvent. La fragilité des sites, et singulièrement des cordons dunaires, oblige à une restauration permanente et coûteuse, dont la mise en œuvre systématique a été amorcée par la région il y a quelques années seulement.

Ainsi donc, il faut constamment refaire ce que la foule a abîmé sans excès, ne serait-ce que par sa présence, et recréer les sites. On comprend pourquoi *l'enduro du Touquet, avec ses milliers* de motos pétaradant sur le sable, suscite une interminable polémique.

C'est en 1977 que le conseil régional a fondé l'association Espace naturel régional, que préside M. Dominique Dupilet, député du Pas-de-Calais. Cette association intervient sur ce qu'on appelle ici le « *parc régional éclaté* », qui va des bocages de l'Avesnois à la mer, en passant par la forêt de Saint-Amand et les marais de l'Audomarois. Elle a pour mission de gérer et d'animer les terrains acquis par le conservatoire du littoral, la protection des ressources génétiques et des « pays », tout en facilitant leur accès aux touristes des vacances.


DAGBERT/VU

Ciels nacrés et flots aux reflets d'argent.

Le mouvement des dunes est parfois impressionnant. A Wissant, entre le cap Gris-Nez et Calais, la côte a reculé de plus de vingt mètres en trois années, menaçant même d'ensevelir un lotissement. Il a fallu installer rapidement quelque sept cents filets et engager la plantation de plusieurs millions d'oyats, entreprise qui mobilise bénévoles et tucistes. On attache aussi beaucoup d'importance à la création de réserves ornithologiques en baie de Canche, à Oye-Plage et dans les vasières de Grand-Fort-Philippe.

Ces sites se trouvent sur les axes de migration de deux cent cinquante espèces différentes, on y a dénombré dix mille migrateurs chaque jour à l'automne dernier. Ces opérations, encouragées par la Communauté européenne, sont menées conjointement par les propriétaires, les municipalités et le Conservatoire du littoral. Ce dernier vient d'acquérir pour cela 320 hectares, ce qui porte à 30 000 hectares la bande maritime tombée dans le domaine public où les constructions sont interdites ainsi que les campings et... les motocross. En 1990, 50 000 hectares seront protégés si les objectifs sont tenus. En tout cas, le grand renouveau est lancé. Il exige une forte participation de la région et des collectivités locales mais il relève d'une impérieuse nécessité.

Une zone de 300 hectares sur dix-huit kilomètres de côtes menacée par le tourisme sauvage mérite d'être surprotégée : c'est le site des caps Gris-Nez et Blanc-Nez, au confluent de la Manche et de la mer du Nord, pointe avancée sur le détroit le plus fréquenté du monde, avec ses hautes falaises adossées aux champs éclatants de colza. Ce sera chose faite et ce site sera parmi les plus grands classés en France.

Parallèlement à cet effort régional, les collectivités ou les promoteurs développent les équipements de loisir les plus divers : sentiers de randonnée, parcs, espaces de jeu, terrains de golf, etc. Deux grandes nouveautés se préparent fébrilement avant l'ouverture de cette saison. Au Touquet, où le maire, M. Léonce Depres, plaide toujours pour « *la station des quatre saisons* », s'élève l'Aqualud, parc d'attraction aquatique sur 1,5 hectare, avec 4 000 mètres carrés couverts, sous une coupole transparente de 20 mètres de haut.

Festival

A Berck, où le maire, M. Claude Wilquin va réorienter la fonction santé de la station vers le tourisme, est apparu l'Agora, complexe impressionnant avec ses axes porteurs en bois, relié à la plage par un passage souterrain. Là aussi, piscine à vagues, bassin de compétition, patinoire, etc. Plus au sud s'esquisse le schéma de l'aménagement de la baie de l'Authie : autour de trois pôles nautiques, répliques en quelque sorte des réalisations heureusement engagées sur la côte picarde.

A Boulogne-sur-Mer, dont le maire est M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer, on prépare un projet plus important encore, un centre scientifique et technique de la mer, avec un aquarium de très grande taille et de conception ultramoderne. Il s'agit là d'un objectif régional de très haut niveau, nécessaire dans le premier port de pêche de France. Calais aussi veut prendre rang et, cette année, lance la première édition d'un « défi Calais-Douvres », défi lancé aux meilleurs skippers désireux de battre le record de la traversée de la Manche.

Les initiatives se multiplient partout. La Côte d'Opale attire et retient les Nordistes de plus en plus, en raison de sa proximité, bien sûr, mais surtout des prix très appréciables en cette période de crise. 75 % des estivants de la côte sont originaires de l'agglomération lilloise.

Après le creux de 1980-1983, l'immobilier a repris un certain essor, dans des stations comme Le Touquet, Hardelot et Wimeux. Les prix de location sont voisins de ceux pratiqués dans les autres régions de France : en juillet et août, il en coûte 4 000 francs pour un studio et de 6 000 francs à 8 000 francs pour un deux-pièces. On nous affirme que tout est déjà retenu pour l'été.

Tout bouge donc sur la Côte d'Opale, qui se pique aussi d'avoir son Festival forgé patiemment par dix communes. Mais il reste beaucoup à faire, ne serait-ce que pour l'aménagement de terrains de camping, plus nombreux et mieux équipés, ou de vrais villages de vacances (il n'en existe qu'un, à Ambleteuse). La région a bien pris conscience de l'importance de son gisement touristique. Il reste tout de même, pour mieux maîtriser un foisonnement quelque peu anarchique, à déterminer plus précisément tous les éléments d'un véritable plan d'aménagement du littoral.

G. S.

Quatre jours en Flandre

Un circuit de quatre jours pour découvrir le Pas-de-Calais, Arras et ses superbes places, la Côte d'Opale avec ses stations et ses forts de Calais et de Boulogne, le parc naturel du Boulonnais et, enfin, Saint-Omer et le marais audomarois.

● **Comité départemental du tourisme, 44, Grande-Rue, 62200 Boulogne-sur-Mer. Tél. : (21) 31-66-80.**

Expositions

Carreaux de pavements médiévaux de Flandre et d'Artois, musée Sandelin, 14, rue Carnot, Saint-Omer (Pas-de-Calais). Jusqu'au 1er septembre, tous les jours sauf mardi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Monnaies antiques et médiévales, Musée des beaux-arts, place Verte, Valenciennes (Nord). Jusqu'au 20 octobre, tous les jours sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

« Aqualud »

Créé sur l'emplacement de l'ancienne piscine de la grande place du Touquet, l'Aqualud est un parc d'attraction aquatique. La partie couverte est située sous une pyramide de verre de vingt mètres de hauteur. A l'intérieur de cette serre se dresse un grand rocher qui est le point de départ à deux des principales attractions : une rivière — avec cascade, canyon, rapides, retenues d'eau — et un toboggan.

Au centre du complexe, agrémenté par la présence de palmiers, on trouve une piscine, dont la profondeur permet aux bons nageurs de se divertir.

Enfin, de multiples jeux aquatiques se greffent sur les plans d'eau : bains bouillonnants, canons à eau et leçons pour les enfants.

La partie extérieure, accessible au public à la belle saison, présente un bassin d'eau de mer de 600 m² avec divers jeux aquatiques. L'ancien plongeoir de la piscine du Touquet, de plus de 10 mètres de haut, sert de point de départ à deux toboggans.

Le prix d'entrée à l'Aqualud est de 45 francs pour les adultes et de 35 francs pour les enfants.

Sables humides

Pour les voiliers qui ont des roues.

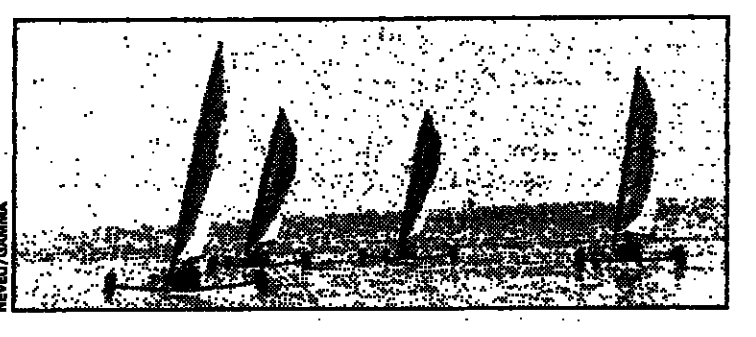
AVEC ses plages immenses de sable fin et dur, la région Nord-Pas-de-Calais est l'une des plus propices en France pour la pratique du char à voile. Rien d'étonnant dès lors à ce qu'elle compte plus de la moitié des licenciés de ce sport encore bien peu développé.

Ils sont en effet quelque 700 ou 800 licenciés à « s'éclater » régulièrement dans le vent, le sable et les flaques d'eau sur ces voiliers sur roues, qui peuvent atteindre des vitesses de pointe de 110 ou 120 kilomètres à l'heure, voire davantage. Des sportifs à part entière, amateurs de vitesse et de sensation, mais aussi amoureux de nature et de grands espaces... Grands espaces que ces plages immenses, désertes et désertées par la marée, que l'on peut parcourir à loisir à 50 ou 60 kilomètres à l'heure, dans le seul bruit du vent gonflant la voile et le crissement des roues courant sur le sable humide ou fendant les flaques d'eau dans une gerbe d'éclaboussures.

Des pilotes qui s'offrent le plaisir de filer, presque au ras du sol, sur une quinzaine de kilomètres, entre mer et dunes, de Berck au Touquet ou au pied des falaises du cap Blanc-Nez, de Wissant à Calais, de virer en fin de parcours pour reprendre en sens inverse leur course effrénée. Ce sport tient de la voile (le char est mu par la seule force du vent) en même temps que de l'automobile (par les vitesses atteintes) et... du ski : on est en effet toujours en recherche de vitesse et à la limite du déséquilibre.

Le char à voile se pratique à marée basse. La mer, en se retirant, dégage une piste magnifique, plane et de sable humide, qui « porte », car il n'est pas question de rouler sur le sable sec où les roues s'enfoncent immédiatement. Pas question non plus de rouler dans les zones fréquentées par les baigneurs et les estivants. Voilà pourquoi l'été n'est pas la meilleure saison pour cette discipline. Mais il faut savoir que, pendant tout le reste de l'année, la plage appartient aux pilotes, y compris en hiver...

Cette restriction apportée à la pratique du char à voile en période estivale (liée également à la faiblesse du vent) explique en partie le peu d'essor de cette discipline. Elle ne compte qu'à peine 1 300 licenciés pour la France entière et guère plus de pratiquants non licenciés, semble-t-il.


NEVEU/GAMMA

Ce sport est ancien. Sans remonter à l'Egypte, où Amenemhat III, pharaon de la IIe dynastie, utilisait un chariot à voile, il apparaît en Hollande au seizième siècle et devient un sport dès le début de notre siècle sur les côtes de Belgique et du nord de la France. Louis Blériot, l'aviateur, figurera parmi les concurrents lors d'une compétition à Berck en 1913.

En 1964, une fédération a été créée. Mais, disposant de peu de moyens, elle s'est surtout attachée à l'organisation des compétitions, laissant de côté l'aspect grand public.

Les choses évoluent cependant. L'apparition, depuis plusieurs années, de plus petites machines — les grands chars classe 1 (17 m² de voilure) et classe 2 (11 m²) sont remplacés par des machines de 7,35 m² et même de 5 m² de voilure et le développement du speed-sail (planche à voile sur roulettes) ne peuvent qu'accélérer cette ouverture au grand public.

J.R. LORE.

Char pratique

On peut s'initier en toutes saisons, y compris en été, à la *pratique du char à voile*. Plusieurs clubs proposent des baptêmes et des cours. Au bout de deux ou trois heures d'initiation, on peut partir seul et continuer l'apprentissage par la pratique...

Le coût d'un char à voile peut aller jusqu'à 25 000 francs pour une machine de compétition. Les tout premiers prix démarrent à 4 000 francs.

Le *prix des locations ainsi* que celui des cours varient du simple au double selon les stations. Les locations vont de 55 francs les trois heures à 100 francs l'heure selon les stations et les machines. Quant aux cours, diverses formules sont proposées : à l'heure, à la journée, à la semaine même dans certains centres.

LES CLUBS

NORD :

- **Bray-Dunes - 59123**, *Aquilon Club*, tél. (20) 07-70-87 ;
- **Dunkerque - 59240**, *Dunkerque Yacht Club*, tél. (28) 69-06-63 ;
- **Gravelines - 59820**, *Union sportive de Gravelines*, tél. (28) 23-10-80 ou 23-37-10 ; *Centre nautique de l'Aa*, tél. (28) 23-05-66 (initiation et perfectionnement, stage d'une semaine avec ou sans hébergement).

PAS-DE-CALAIS :

- **Berck-sur-Mer - 62600**, *Eole Club*, tél. (21) 09-04-55, (Club) (21) 09-07-93 ;
- **Calais - 62100**, *C.C.V. Calaisien* ;
- **Camiers - 62176**, *Au gré du vent*, tél. (21) 94-72-55 ;
- **Hardelot - 62152**, *Les Drakkars* ;
- **Le Touquet - 62520**, *Blériot Club, Club de la mer*, Digue sud, tél. (21) 05-33-51 :
- **Wimereux - 62930**, *Centre nautique* ;
- **Wissant - 62179**, *CCV Wissantais*.

● **Ligne régionale du Nord-Pas-de-Calais : M. Blevaque, 37 rue Roger-Salengro, 59260 Hellemmes, tél. (20) 47-81-44.**

LES PROCHAINES COURSES

- **21 juillet : Wissant, Rallye Wissant-Calais (Cl. 2, 3 et 5) ;**
- **1er septembre : Camiers (Cl. 3 et 5) ;**
- **8 septembre : Camiers (Cl. 3 et 5) ;**
- **19-20 octobre : Bray-Dunes, 4e Enduro (Cl. 2, Cl. 3 et 5) ;**
- **2-3 novembre, Fort-Mahon benjamins et juniors (Cl. 5 et mini 4), Rallye (Cl. 2, 3 et 5) ;**
- **6-11 novembre, Berck, Semaine internationale (Cl. 3 et 5) ;**
- **10 novembre, 20e Six Heures de Berck (Cl 3 et 5) ;**
- **17 novembre, Hardelot, Rallye des 3 plages (Cl. 2, 3 et 5).**